



■ Le cas irlandais,
un test pour l'euro
■ Les offres d'emploi

Demandez notre supplément

La crise alimentaire

■ A Bruxelles, les Quinze divisés sur les mesures pour soutenir les éleveurs de bovins

■ La France veut obtenir des aides directes de l'Europe

■ L'épizootie de fièvre aphteuse britannique pourrait gagner le continent

■ Le traité de Nice, signé le 26 février, doit être ratifié par les Parlements nationaux

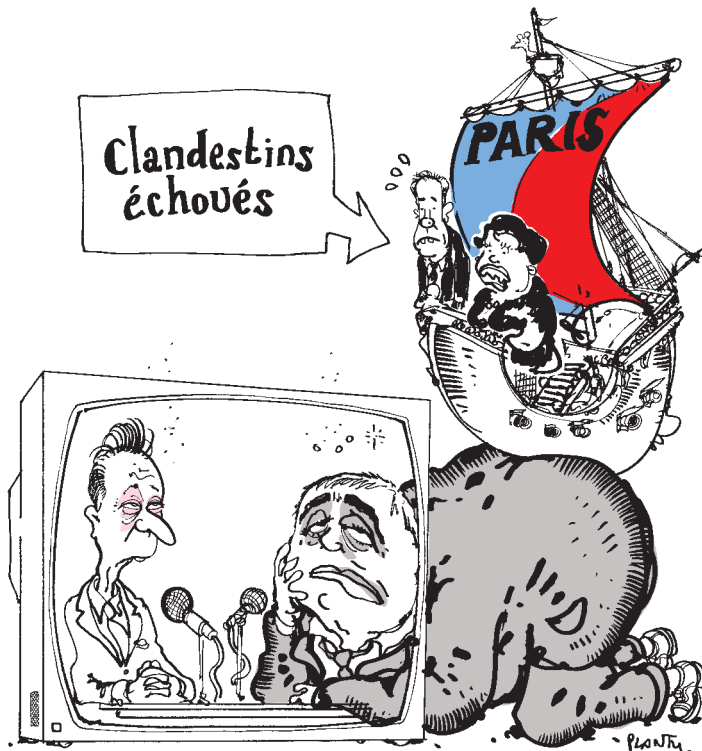
Lire pages 2, 3 et 38

Paris : le débat inégal fausse-t-il la campagne ?

● Maire sortant et candidat à sa succession, Jean Tiberi est exclu du débat national sur Canal+ entre ses deux rivaux, Bertrand Delanoë et Philippe Séguin ● Le Conseil d'Etat invoque la liberté de la communication audiovisuelle ● Notre enquête sur la mise hors-jeu du service public

LE CONSEIL D'ÉTAT a tranché, samedi 24 février, la polémique sur l'organisation d'un duel télévisé organisé par Canal+ entre Bertrand Delanoë (PS) et Philippe Séguin (RPR), mercredi 28 février, et contesté par deux autres candidats à la Mairie de Paris, Jean Tiberi et Yves Contassot (Verts). Le juge administratif a rejeté la requête du maire de Paris, qui demandait que ce débat soit annulé ou organisé à quatre. De fait, le face-à-face organisé par Canal+, lors du seul débat télévisé national des municipales, exclut le maire sortant dont le bilan est pourtant contesté par MM. Delanoë et Séguin.

Le Conseil d'Etat a rappelé que « la communication audiovisuelle est libre » et que, « même si la loi a confié au Conseil supérieur de l'audiovisuel la mission de veiller au respect » d'un certain nombre de principes, parmi lesquels « l'égalité de traitement et l'expression du pluralisme des courants de pensée et d'opinion », cela ne confère pas au CSA « le pouvoir de se substituer aux services de communication audiovisuelle dans la définition et la mise en œuvre de leur



communication audiovisuelle ». Toutefois, le Conseil d'Etat demande qu'un « traitement équitable » soit accordé au maire sortant.

L'organisation d'un débat entre les candidats à la Mairie de Paris a fait l'objet de différentes propositions de la part des chaînes de télévision. France 3 a d'abord suggéré aux quatre principaux candidats un débat sur les ondes de France 3 Paris-Île-de-France-Centre, puis un débat national à 20 h 50, qui n'a pas davantage eu l'agrément des candidats. Devant l'impossibilité d'organiser un ou des débats donnant la parole aux quatre têtes de liste, France 2 a renoncé à en organiser avant le premier tour. C'est finalement Canal+, qui avait proposé un duel entre M. Delanoë et M. Séguin dès novembre 2000, qui a été choisi par les candidats. En province, les chaînes de télévision ont adopté des solutions très variables, en fonction, d'abord, de la décision des principaux candidats.

Lire page 6 et notre éditorial page 17



MEXIQUE Marcos parle

Le sous-commandant Marcos (photo), emblème de la guérilla du Chiapas, a commencé, dimanche 25 février, une « longue marche » de 3 000 kilomètres vers Mexico. « Nous allons faire une politique sans passe-montagne, mais avec les mêmes idées », a-t-il déclaré à Ignacio Ramonet, directeur du Monde diplomatique. Il devait arriver le 11 mars à Mexico. L'entretien p. 15 et notre reportage p. 4

www.lemonde.fr/chiapas

L'économie mondiale en débat

L'ÉTAT de l'économie mondiale fait débat. Interrogé par Le Monde, Stephen Roach, économiste en chef de la banque américaine Morgan Stanley, affirme que les Etats-Unis sont actuellement « en récession ». Président de l'Institut d'économie mondiale de Kiel, l'Allemand Horst Siebert est plus optimiste et pense que l'économie américaine « va repartir », après un passage difficile. En tout état de cause, il estime que, faute de réformes, l'Europe ne peut devenir le moteur de l'économie mondiale. C'est dans ce contexte de turbulences économiques que DaimlerChrysler a levé le voile sur son plan de restructuration. Il lui coûtera la somme considérable de 4 milliards d'euros.

Lire les entretiens pages 16 et 20, et sur DaimlerChrysler page 21

Les aveux d'Amana Mona, complice du meurtre d'un lycéen israélien par Internet

JÉRUSALEM, de notre correspondant
Mort à cause d'Internet, Ophir Rahum, un jeune lycéen israélien de seize ans, originaire d'Ashkelon, repose sous une pierre tombale en forme d'ordinateur. « Il aimait les ordinateurs plus que tout et nous avons pensé qu'il fallait rendre hommage à cette passion qui le représentait si bien », ont expliqué ses parents.

Ophir Rahum est mort assassiné près de Ramallah, le 17 janvier 2001, attiré dans un guet-apens mortel par une jeune Palestinienne de vingt-cinq ans avec laquelle, via l'Internet, il échangeait des messages. Les deux jeunes gens s'étaient d'abord rencontrés dans un forum de discussion sur la Toile puis, pour de bon, à Jérusalem, en décembre 2000. Lors de cette première rencontre, la jeune femme, Amana Jawad Mona, s'était fait passer pour une touriste. Rapidement, tous deux convinrent d'une seconde rencontre. Le 17 janvier 2001, l'adolescent, qui rêvait d'une grande aventure avec une belle étrangère, se rendit à la gare centrale des autobus, à Jérusalem. Amana Mona vint l'y prendre en voiture pour le

conduire près d'El Bireh, dans la banlieue de Ramallah, où elle le livra à deux Palestiniens qui le tuèrent aussitôt de plusieurs rafales de pistolet-mitrailleur. Son corps criblé de balles fut retrouvé le lendemain, sommairement enterré non loin du lieu de sa mort.

C'est l'ordinateur de la victime qui donna l'explication du meurtre. Grâce au contenu du disque dur, la police israélienne n'eut aucun mal à identifier Amana Mona, qui fut arrêtée par une unité spéciale de Tsahal, le 20 janvier, à Bir Nabalah, en zone sous contrôle sécuritaire israélien. Palestinienne originaire de Jérusalem, diplômée en sociologie de l'université de Bir Zeit, Amana Mona possédait une carte d'identité israélienne. Journaliste occasionnelle, elle travaillait parfois pour un magazine de mode de Ramallah.

A l'unisson de sa famille qui dénonçait une manipulation israélienne, et avec l'appui d'un comité de défense des prisonnières palestiniennes, Amana Mona avait obstinément nié toute implication dans l'assassinat d'Ophir Rahum. Il y a quelques jours, elle a finalement craqué. Selon ses aveux, rendus publics dimanche, elle entretenait une correspondance élec-

tronique suivie avec plusieurs Israéliens. Voulant attirer l'attention sur le sort des enfants palestiniens tués dans l'Intifada, elle décida d'enlever l'un d'eux pour l'exhiber lors d'une conférence de presse, mais ses deux complices, Hassan Alkadi et Abdul Fatah Doleh, tous deux responsables de la milice armée du Fatah à Ramallah, en décidèrent autrement. « Elle n'avait aucune intention meurtrière », a expliqué dimanche son avocat, M^o Jaouad Boulos, à la télévision israélienne.

Lors des obsèques de leur fils, les parents d'Ophir Rahum avaient lancé un appel dans la presse demandant « aux enfants de ne pas s'approcher de l'Internet qui tue ». Quelques semaines plus tard, l'oncle de la victime a ajouté un correctif à cette mise en garde. « Indirectement, l'Internet a causé la mort d'Ophir, a-t-il déclaré au quotidien Yediot Aharonoth, mais en réalité ceux qui l'ont tué sont ceux qui étaient derrière l'ordinateur, et non l'ordinateur lui-même. »

Georges Marion

Lire nos autres informations page 5

« Sciences-Po » pour tous ?



RICHARD DESCOINGS

LE DIRECTEUR de l'Institut d'études politiques de Paris, Richard Descoings, lance, à la rentrée prochaine, une nouvelle voie d'accès en première année. Des élèves issus de lycées sensibles des régions parisiennes et nancéennes pourront entrer à « Sciences-Po » sans passer le concours.

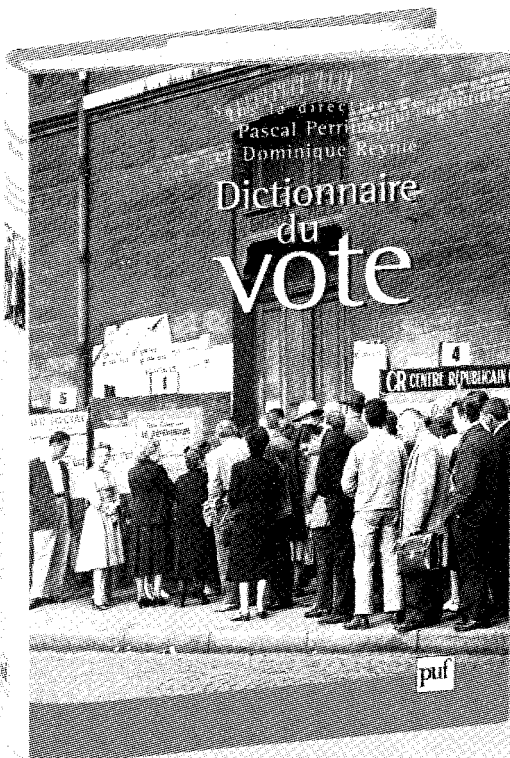
Lire page 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 227 - 7,50 F



L'AFFAIRE DE TOUS



Sous la direction de
Pascal Perrineau et Dominique Reynié

Préface de René Rémond
de l'Académie française



Les trois France des élections municipales

SITUÉES JUSTE UN AN avant les grandes échéances électorales de 2002, les élections municipales du mois prochain constituent un enjeu politique de première grandeur. Pourtant, leur couverture par les médias et les instituts de sondages est forcément imparfaite. Dans ce scrutin éclaté en 36 000 communes, les médias ne peuvent relater la situation que des seules grandes villes, et les instituts sont dans l'impossibilité de procéder à des enquêtes d'intention de vote nationales, nous offrant le miroir grossissant d'une sélection de villes aux enjeux les plus spectaculaires. Il serait pourtant utile de distinguer trois parties du territoire national : la France rurale ou des petites communes, la France urbaine, celle des villes de plus de 9 000 habitants, et enfin Paris, qui, dans ce scrutin, occupe à lui seul une place particulière.

La première France représente 97 % des communes, 93 % des conseillers municipaux et 54 % du corps électoral. Là, l'élection est fort peu politique et laisse une grande place aux choix de personnes. Selon une enquête récente de la Sofres, 74 % de ces habitants qualifient le scrutin de local plutôt que de politique, 77 % mettent en

avant dans leur motivation la personnalité des candidats plutôt que l'orientation politique des listes. Le jour du vote, chacun connaissant personnellement beaucoup des candidats, l'abstention est faible : 23 % en moyenne en juin 1995 contre 40 % dans la partie urbaine du territoire.

Dans la France rurale ou des petites communes, l'emprise des partis politiques est réduite : moins de 15 % des conseillers municipaux élus peuvent être rangés sous une étiquette partisane, l'immense majorité étant soit « divers gauche », soit « divers droite ». L'orientation politique est cependant massivement favorable à la droite modérée, qui représentait 59 % des suffrages exprimés et 63 % des conseillers municipaux en 1995. Une codification effectuée par le ministère de l'intérieur mais guère contestable puisqu'elle est grosso modo la même, que le ministre s'appelle Pierre Joxe (en 1989) ou Jean-Louis Debré (en 1995).

Jérôme Jaffré pour Le Monde

Lire la suite page 17 et nos informations pages 8 et 14

www.lemonde.fr/municipales



FOOTBALL En route vers le Mondial !

Les Bleus affrontent l'Allemagne, mardi 27 février, au Stade de France. Cette rencontre amicale est la première d'une série en vue de la Coupe de monde 2002. Roger Lemerre a appelé cinq joueurs absents des campagnes mondiale et européenne de 1998 et 2000, tels Claude Makelele (photo), du Real Madrid, ou Steve Marlet, de l'Olympique lyonnais. p. 30 et nos informations sportives p. 28 et 29



EXPOSITION Les Rothko de Bâle

Après Paris, Bâle propose une centaine d'œuvres du maître américain de l'abstraction (en photo, N° 7, 1960), jusqu'au 29 avril. Intitulé « Mark Rothko. Union approfondie entre peinture et spectacle », l'exposition offre la particularité de présenter des ensembles tels qu'ils ont été conçus par le peintre. p. 32

International.....	2	Carnet.....	27
France.....	6	Aujourd'hui.....	28
Société.....	10	Météorologie.....	31
Régions.....	14	Jeux.....	31
Horizons.....	15	Culture.....	32
Entreprises.....	20	Guide culturel.....	35
Communication.....	22	Kiosque.....	36
Tableau de bord.....	23	Abonnements.....	36
Immobilier-annonces.....	26	Radio-Télévision.....	37

ALIMENTATION Les ministres de l'agriculture des Quinze se réunissent, lundi 26 et mardi 27 février à Bruxelles, pour adopter des mesures d'urgence afin de stabiliser le mar-

ché de la viande bovine et de s'entendre sur un plan à plus long terme pour diminuer les primes à l'élevage. ● LA CRISE de la vache folle oblige l'Union à envisager un nouveau

type d'agriculture, mais à court terme les gouvernements ont des intérêts différents d'un pays à l'autre et divergent sur les solutions. La France, qui redoute de violentes manifes-

tations d'éleveurs, réclame le versement d'aides directes ● L'ÉPIDÉMIE de fièvre aphteuse en Grande-Bretagne, qui menace de prendre des proportions dramatiques, alourdit une

atmosphère déjà passablement tendue. Plusieurs milliers de porcs et de moutons ont dû être tués. Des abatages préventifs d'animaux importés ont commencé en Allemagne.

Les Quinze examinent des mesures d'urgence pour sauvegarder leurs élevages

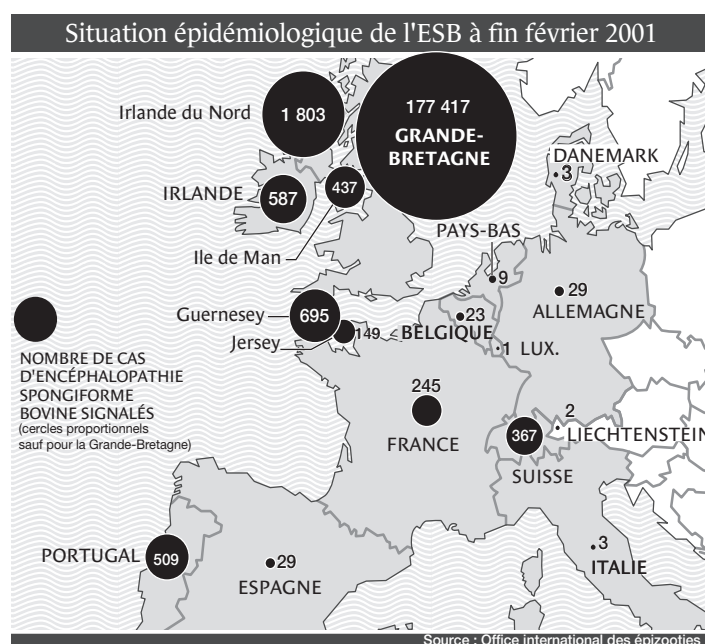
Conseil de crise, lundi et mardi à Bruxelles : face à l'effondrement du marché de la viande de bœuf et l'aggravation de l'épidémie de fièvre aphteuse au Royaume-Uni, les ministres européens de l'agriculture sont divisés sur les moyens de rassurer consommateurs et producteurs

BRUXELLES

de notre bureau européen

Alors que l'Europe s'efforce de prendre la mesure des conséquences agricoles et financières de la crise de la vache folle, celle-ci pourrait bien dégénérer en crise politique. A la veille du conseil des ministres de l'agriculture du lundi 26 et mardi 27 février, les chances d'aboutir à une position commune paraissent ténues, tant les Quinze sont divisés quant aux remèdes pour répondre aux profondes perturbations du marché de la viande bovine provoquées par la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Or il y a urgence. La baisse continue de la consommation au sein de l'Union européenne, la chute brutale des exportations vers des pays clients, l'effondrement des prix, imposent des mesures drastiques pour adapter la production à la demande. Il est d'autant plus nécessaire d'agir que la crise de la vache folle a pris une dimension mondiale, comme l'a récemment souligné l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

En outre, la dangereuse spirale de la perte de confiance des citoyens européens envers leur agriculture – un phénomène en partie irraisonné et en partie accentué par une certaine démagogie politique – ne cesse d'être alimentée par des nouvelles inquiétantes : les mesures de précaution préconisées par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afs-



sa) pour se prémunir contre une possible transmission à l'homme de la maladie de la vache folle, via la consommation de mouton, ont accentué les doutes.

ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

L'embargo décrété précipitamment par l'Union européenne à l'encontre de la viande et du lait en provenance du Royaume-Uni, pour cause de menace d'épizootie de fièvre aphteuse, a encore accru l'appréhension des consomma-

teurs. Le risque est donc grand, sur fond de débat sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), de voir l'ensemble des produits de l'agriculture frappés de discrédit.

L'ampleur d'un tel enjeu justifierait que les gouvernements des Quinze mettent une sourdine à la préservation de leurs intérêts particuliers au profit d'un plan d'action pour restaurer la confiance. Or c'est le contraire qui semble prévaloir : en France, en Allemagne et au Royaume-Uni, la perspective

d'échéances électorales conduit les gouvernements à ménager une « clientèle » agricole qui sait se faire entendre. Nul ne conteste la nécessité de réduire la production de viande bovine à travers l'Union, de faire évoluer une politique agricole commune (PAC) marquée par des décennies de développement productiviste et intensif vers une approche plus extensive et biologique, en un mot plus « verte ». Pour certains, la crise de la vache folle doit être l'occasion d'amorcer une telle mutation ; pour d'autres, il n'est pas question de s'engager dans un processus potentiellement déstabilisateur pour le monde agricole.

ÉQUILIBRES FINANCIERS

Pour tous, la ligne rouge, c'est le respect des grands équilibres financiers du budget communautaire et donc de la PAC, arrêtés lors du sommet de Berlin de mars 1999. Or il est évident que ce n'est pas en raclant les fonds de tiroir des « économies de gestion » ou de « subventions à l'exportation » non déboursées que l'on parviendra à éponger les conséquences financières d'une crise qui n'est nullement circonscrite. La Commission européenne, par la voix de Franz Fischler, commissaire à l'agriculture, a proposé un plan en sept points pour éviter « la formation de montagnes de viande bovine à l'horizon de l'Europe ». Paradoxalement, il est prévu d'instaurer un nouveau « régime d'achat spécial » aux termes duquel les Etats membres pourraient choisir de détruire les bovins âgés de plus de 30 mois, ou de stocker la viande en attendant des jours meilleurs.

Le but de la Commission est de « dégager » du marché 300 000 ton-

nes de viande supplémentaires, s'ajoutant aux 500 000 tonnes déjà prévues. La France estime qu'une telle approche serait inefficace pour parvenir à une maîtrise de la production et considère que le stockage est une mesure coûteuse qui revient à prolonger la crise. Privilégiant les primes d'incitation à l'abatage, elle s'oppose notamment à l'Allemagne qui, tout en prônant un élevage extensif, fait preuve de peu d'empressement pour mettre en œuvre le programme de destruc-

se, notamment parce que certains pays – comme l'Allemagne – se posent en gardiens vigilants du compromis de Berlin et que la Grande-Bretagne se précipiterait dans la brèche pour demander une indemnisation de ses éleveurs de porcs victimes de l'épidémie de fièvre aphteuse.

En position de repli, Paris, comme l'a déjà annoncé Lionel Jospin, veut obtenir un feu vert européen pour octroyer des « aides nationales » à ses éleveurs. Mais, sur ce point aus-

Manifestations et cortège de tracteurs...

Plusieurs centaines de tracteurs convergeaient, lundi matin 26 février, vers le centre de Bruxelles où se tenait, dans l'après-midi, la réunion des ministres européens de l'agriculture consacrée en particulier à la gestion de la crise de la vache folle, a annoncé la police belge. La manifestation des agriculteurs belges, qui perturbait la circulation sur de nombreux accès à la capitale, tentait de se rendre devant le bâtiment du Conseil européen, placé sous la surveillance d'une vingtaine de camions de la gendarmerie, dont plusieurs véhicules antiémeutes. Les agriculteurs belges réclament, comme leurs collègues français, des aides directes de l'Union européenne pour faire face aux conséquences de la crise. La Confédération paysanne européenne, dont la Confédération paysanne (française) de José Bové fait partie, a appelé à manifester à Bruxelles à partir du début du conseil agricole. – (AFP.)

tion systématique déjà agréé par les Quinze. Paris insiste, d'autre part, pour que des aides directes soient accordées aux éleveurs les plus touchés par la crise, et estime que quelque 40 000 éleveurs français devraient en bénéficier. Coût d'un tel programme ? La presque totalité des fonds encore disponibles pour financer de nouvelles mesures de maîtrise du marché, soit 250 millions d'euros...

Autant dire qu'il paraît exclu que la France obtienne gain de cau-

si, il semble peu probable qu'elle obtienne rapidement satisfaction. Au mieux, la réunion des quinze ministres de l'agriculture risque de se solder par un catalogue de mesures insuffisantes pour répondre à une situation exigeant des mesures sans concession. Au pire, l'étalage des divergences politiques entre Etats membres ne fera qu'accroître le divorce entre les consommateurs et l'agriculture européenne.

L. Z.

Les propositions de la Commission de Bruxelles

LE CONSEIL AGRICOLE qui a lieu les 26 et 27 février à Bruxelles est saisi d'un plan en sept points présenté par la Commission européenne pour assainir l'élevage des bovins, le limiter et réduire l'engorgement du marché dû à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et à la baisse de la consommation. Ce plan prévoit les mesures suivantes :

● **La confirmation du retrait du marché des bovins de plus de trente mois.** Mais la Commission propose de remplacer, dès que les tests seront obligatoires, le « régime d'achat en vue de la destruction », imposé dans l'urgence fin 2000, par « un régime d'achat spécial », qui donnerait le choix entre détruire la viande ou la stocker. Ces achats sont financés à 70 % par l'Union.

● **La suspension du plafond d'intervention.** Pour limiter le coût des mesures de retrait, Bruxelles propose de ne pas appliquer pour 2001 et 2002 le plafond de 350 000 tonnes prévu pour l'achat à l'intervention publique, système qui donne une garantie de prix aux éleveurs si les prix du marché tombent trop bas.

● **Quatre mesures d'encouragement à l'extension de l'élevage.** Pour bénéficier des primes spéciales à la production de viande (primes pour les bovins mâles et les vaches allaitantes), les éleveurs ne devront pas dépasser une densité de 1,8 animal

à l'hectare, contre 2 aujourd'hui. La prime pour la production de bovins mâles, un des principaux instruments de soutien, ne pourra plus être attribuée que pour un nombre maximum de 90 têtes de bétail par exploitation, sans modulation possible. Le plafond régional de droits à cette prime serait remplacé par un système de droits individuels à la prime.

Enfin, pour réduire le nombre de naissances, les éleveurs devront obligatoirement avoir, dans leur contingent de vaches éligibles à la prime à la vache allaitante (qui concerne uniquement les races à viande), un nombre minimum de 20 % de génisses (vaches n'ayant pas encore vêlé).

● **Encouragement des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.** Les terres mises en jachère avec des financements communautaires pourraient être utilisées par les agriculteurs bénéficiant du label biologique pour produire des légumineuses fourragères, comme le trèfle.

Ces propositions ont fait l'objet de critiques : Paris défend notamment la destruction pure et simple des bovins de plus de trente mois. La France réclame également le retour de la « prime Hérodote », qui consiste à tuer les petits veaux (nés de vaches laitières) de moins de 10 jours.

Margareta Winberg, ministre suédoise de l'agriculture

« Arrêtons de produire de la viande pour la détruire »

« La Commission propose plusieurs mesures pour réduire la production bovine. Pensez-vous qu'un accord des Quinze soit possible sur cette base ?

– La forte baisse de la consommation de viande bovine dans plusieurs pays, comme l'Allemagne et la France, nous force à agir, et les propositions de la Commission sont nécessaires. Nous devons en effet réduire la production car on ne peut accepter de produire de la viande pour la détruire ou même la stocker.

– La crise de la vache folle risque de faire exploser le budget communautaire. Comment la financer ?

– Il n'y aura pas d'augmentation du budget européen pour les dépen-

ses agricoles. Les chefs d'Etat l'ont dit clairement à Nice. Il y a donc une opposition massive à tout « déflaonnement » budgétaire. Lorsque nous avons préparé le budget rectificatif en décembre, on prévoyait une baisse de la consommation de 10 %, or elle est de 27 % aujourd'hui. Nous ignorons quelle sera la situation à la fin de l'année. Il faudra de toute façon trouver cet argent quelque part et ce doit être à l'intérieur du budget agricole. Il faudra peut-être envisager de réduire les paiements directs qui sont actuellement accordés aux agriculteurs.

– Cela veut dire que l'Union doit envisager une réforme radicale de la politique agricole commune (PAC) ?

– Absolument, mais cela peut prendre du temps. Rappelez-vous ce qui s'est passé lors du sommet de Berlin [en mars 1999] : Franz Fischler [commissaire européen à l'agriculture] avait proposé des réformes qui, tout en étant modestes, allaient dans le bon sens. En raison de l'opposition de Jacques Chirac, le Conseil en a encore réduit la portée. Cela montre que des changements rapides ne sont pas faciles à décider. Cependant, la crise de la vache folle constitue une occasion d'introduire des changements. Un rendez-vous est prévu en 2003 pour ajuster les décisions prises à Berlin et il faut en profiter.

– Cela veut-il dire que vous souhaitez une agriculture moins productiviste ?

– Je suis convaincue que nous devons nous diriger vers une agriculture plus extensive, plus naturelle, plus soucieuse du bien-être des animaux et de l'environnement et aussi plus économe. La présidence suédoise réfléchit dans ce sens et j'espère que nous serons prêts [à soumettre des propositions] d'ici un mois.

– Cela passe-t-il notamment par une réduction des paiements directs actuellement versés aux producteurs de céréales ?

– Oui, sans aucun doute. Il faudra revenir sur cette idée de dégressivité des paiements directs [le montant de l'aide à l'hectare diminuerait au-delà

d'un certain seuil], qui avait été discutée avant Berlin, parce que c'est un des moyens de dégager des fonds. D'autre part, il faudra bien mettre un terme aux subventions à l'exportation, qui ont pour effet de mettre en péril l'agriculture des pays en développement. Autre réforme nécessaire : il faudra en finir avec ce système très bureaucratique et dépassé des quotas laitiers. Il faut s'en débarrasser dès 2003, à l'occasion de l'évaluation à mi-parcours de la PAC.

– Etes-vous également en faveur du cofinancement par les Etats des dépenses agricoles qui sont aujourd'hui totalement prises en charge par le budget communautaire ?

– Au niveau des principes, c'est une formule acceptable. Mais je ne suis pas favorable à une renationalisation de la PAC. Nous devons conserver et simplifier le mécanisme communautaire. Cependant, s'agissant du développement rural, on peut imaginer de laisser plus d'autonomie aux autorités nationales.

– En France, une nouvelle inquiétude a surgi, s'agissant d'une éventuelle contamination des moutons par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Qu'en pensez-vous ?

– Nous sommes satisfaits de la surveillance sanitaire qu'exerce la Commission. Ainsi, si vous comparez l'ESB à la salmonelle, vous constatez que la seconde tue plus de 2 000 personnes par an en Allemagne, alors que l'ESB a fait environ 90 morts depuis dix ans dans toute l'Europe !

De même n'est-il pas admissible que l'Union verse 1 milliard d'euros par an aux producteurs de tabac, alors que le tabagisme tue plus de 500 000 personnes par an dans l'UE ! Il faut toujours comparer les risques. Je dois dire à ce sujet que je suis quelque peu étonnée de l'ampleur prise par le débat sur l'ESB, en France et en Allemagne... D'où ma question : qui est à l'origine de la psychose ? »

Propos recueillis par Philippe Lemaître et Laurent Zecchini



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Golf V6 4MOTION.
Ce sera certainement
la plus attachante des voitures.



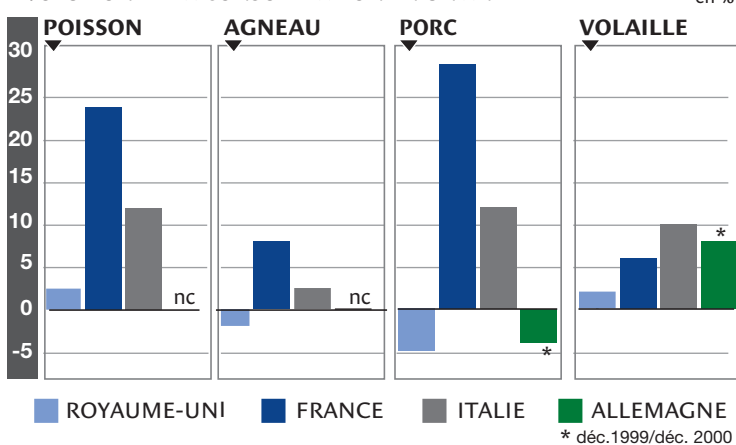
Transmission intégrale permanente 4MOTION
également disponible sur Golf V5, TDI 115 et GTI TDI 115.

Technologie 4MOTION
4 roues motrices permanentes



La modification des habitudes alimentaires face à la crise

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN UN AN



ÉVOLUTION DE L'ACHAT DE VIANDE EN FRANCE

en milliers de tonnes	12 juin au 24 déc. 1999	12 juin au 24 déc. 2000	
BŒUF ▶	170,0	153,0	▼ -17%
VEAU ▶	45,8	46,7	▲ +6%
MOUTON / AGNEAU ▶	42,4	42,6	▶
PORC ▶	138,0	143,3	▲ +4%
CHEVAL ▶	6,8	7,5	▲ +10%
VOLAILLES FRAÎCHES ▶	221,0	237,9	▲ +8%
total ▶	691,6	691,6	▶

Source : Time/Secodip

Les nouvelles craintes des consommateurs européens face au risque de contamination par l'agent de la maladie de la vache folle ont profondément modifié les habitudes alimentaires.

L'épizootie britannique de fièvre aphteuse pourrait menacer le continent

LONDRES

de notre correspondant

Un scénario cauchemardesque, avec la mise à mort potentielle de centaines de milliers de têtes de bétail, l'abattage massif de gibiers comme les sangliers et les cerfs du royaume, sans parler des bêtes à sabots concentrées dans les zoos qui ont été fermés dans plusieurs régions, est peut-être sur le point de se concrétiser en Grande-Bretagne. Avec la découverte, dimanche matin 25 février, d'un septième foyer d'infection dans le Devon, dans le sud-ouest de l'Angleterre, à plus de 600 kilomètres des précédents foyers détectés depuis une semaine dans le nord et le sud-est du pays, « la situation devient très grave et très inquiétante », a estimé Jim Scudamore, la plus haute autorité vétérinaire du royaume.

DES PARCS NATURELS FERMÉS

Dimanche soir, tandis que brûlaient sur de grands feux de traverses de chemins de fer, de paille, au milieu des vapeurs de fuel, les carcasses de plusieurs centaines de porcs abattus ces derniers jours dans le Northumberland (nord-est) et l'Essex (sud-ouest), on apprenait qu'un abattoir du pays de Galles à Gaerwen était bouclé par la police après qu'un mouton suspect y eut été détecté. Résultat des tests lundi. D'autres tests sont effectués sur les cheptels d'une demi-douzaine d'autres sites dans le Kent et plusieurs parcs naturels du pays ont été fermés au public et interdits aux randonneurs. A Londres même, trois parcs royaux hébergeant du gibier ont été fermés à minuit, dimanche soir, et sont désormais gardés jour et nuit.

Plusieurs centaines de compétitions sportives, de sorties d'écoliers, de parties de chasse et autres manifestations publiques ont été

annulées pendant le week-end à travers les régions touchées pour éviter de propager un virus, qui peut coller aux chaussures ou aux vêtements des visiteurs. Selon Anthony Gibson, directeur régional de la NFU, le principal syndicat agricole, l'épizootie pourrait se révéler « pire que celle de 1967 », au cours de laquelle près d'un demi-million de bêtes avaient dû être abattues. Faisant face d'ores et déjà à d'énormes problèmes logistiques et de personnels, les

bêtes de la ferme du Devon, dernier foyer confirmé, ont probablement été exportées sur le continent.

Willy Cleave, le propriétaire de ladite exploitation, est l'un des plus importants maquisards du pays : il possède une douzaine d'élevages, dont dix dans le Devon et deux en Cornouailles, ses camions chargés de porcs, de vaches ou de moutons circulent sans cesse sur les routes du royaume, visitent tous les abattoirs et il exporte réguliè-

Le virus de la mite exterme les abeilles d'Angleterre

Un virus extrêmement virulent, transporté par une mite microscopique, est en train d'exterminer les abeilles d'Angleterre, s'alarmait, dimanche 25 février, *The Independent* de Londres. Cette mite, dite « varroa », aspire le sang des abeilles, des larves et des jeunes adultes, leur transmettant un virus qui paralyse leurs ailes et leur troue la peau. En provenance de Russie, elle serait arrivée sur le sol anglais en 1992.

Selon l'Institut national de recherche des cultures agricoles, le virus a déjà été identifié sur plus de 4 000 individus. La solution, un moment autorisée par le gouvernement, d'importer des abeilles de Nouvelle-Zélande pour repeupler le cheptel a dû être abandonnée lorsque le même virus a été identifié dans les ruches de ce pays. « Si nous ne parvenons pas à contrôler ce problème, c'en est fini de cette belle image, c'en est fini de la belle image du miel anglais sain et naturel », regrette Andrian Waring, ancien secrétaire général de l'Association des apiculteurs britanniques. - (Corresp.)

ministère britannique de l'agriculture envisageait de faire appel à des éradicateurs européens et américains pour l'aider à se débarrasser aussi rapidement que possible des troupeaux potentiellement infectés.

Nick Brown, le ministre de l'agriculture, qui devait faire, lundi après-midi, une déclaration appropriée au Parlement de Londres avant de s'envoler pour Bruxelles afin de participer avec ses homologues européens au conseil de crise sur l'épizootie, a dû prévenir tout le monde, dimanche, que certaines

ment une partie de sa production sur le continent européen. Comme pour toutes les autres, un cordon sanitaire de 8 kilomètres de rayon a été établi autour de sa ferme de Highampton (Devon), désormais placée en quarantaine, et les autres exploitations de la chaîne mises sous étroite surveillance. C'est que, contrairement aux précédentes découvertes qui ont presque toutes été faites sur des porcs, cette fois les traces de l'épizootie ont été détectées sur 51 moutons appartenant à M. Cleave. Son exploitation en compte 1 500, qui risquent

l'abattage, mais elle comporte aussi 600 bovins qui devaient être examinés de près dès lundi.

A ce jour, 450 bovins, 1 300 porcs et 250 moutons ont été abattus sur les six premiers sites infectés. Samedi soir, Nick Brown, fort de l'absence de cas confirmés au cours des vingt-quatre heures précédentes, espérait que l'épizootie avait été circonscrite. Dimanche, tous ces espoirs s'étaient envolés et le ministre n'excluait plus que « d'autres cas » puissent être décelés ailleurs « dans les prochains jours ». Nul n'imagine plus que l'embargo européen décrété, mercredi, et pour une semaine seulement, sur l'exportation de toutes les viandes britanniques ne puisse pas être reconduit pour une période de au moins identique.

PÉRIODE D'INCUBATION

Les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la Corée du Sud, Singapour, Chypre, la Russie, la Chine et la Malaisie avaient annoncé des mesures analogues à la veille du week-end. Les autorités britanniques, qui se flattent d'avoir réagi très rapidement lors de la découverte du premier cas suspect le 19 février - encore que plusieurs spécialistes n'excluent pas que les premiers porcs atteints dans l'Essex aient été en période d'incubation depuis au moins quatre semaines (la neige et les basses températures qui règnent en ce moment en Angleterre favoriseraient des périodes d'incubation longues) -, affirment ne négliger aucune piste pour contenir la maladie. Elles s'inquiètent en particulier du nombre « étonnamment élevé » de porcins chouchoutés comme des animaux de compagnie dans de nombreuses familles du sud de l'Angleterre...

Patrice Claude

De nouvelles mesures à l'étude sur la consommation d'abats de mouton

OUTRE LES ASPECTS financiers des conséquences de la crise de la vache folle, le conseil agricole, qui se réunit lundi 26 et mardi 27 février à Bruxelles, prévoit de traiter de la délicate question des nouvelles mesures sanitaires devant être prises vis-à-vis de la consommation de certains abats de mouton. Jean Glavany, ministre français de l'agriculture, devait exposer les nouvelles données contenues dans le dernier avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa). Cet avis est fondé sur les conclusions du comité interministériel des maladies à prions que préside le professeur Dominique Dormont et fait suite à la demande formulée par le gouvernement en novembre 1999 de réévaluation du dispositif français de prévention à l'égard de l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). La découverte depuis quelques semaines de cas d'ESB dans des pays qui se disaient indemnes (Allemagne, Espagne et Italie), la poursuite de l'épidémie en Grande-Bretagne (où une trentaine de cas continuent à être diagnostiqués par semaine) au Portugal et en France a actualisé la question de la possible présence de l'agent de l'ESB dans les cheptels ovins des pays de l'Union.

D'un strict point de vue scientifique, cette question est officiellement soulevée depuis 1993 lorsque des chercheurs britanniques ont démontré que l'on peut aisément infecter par voie orale les ovins par le prion pathologique de l'ESB. On pouvait alors craindre que des cas

de « tremblante » (maladie neuro-dégénérative proche de l'ESB connue depuis plus de deux siècles et sévissant sur un mode endémique dans de nombreux pays) ne soient en réalité des formes ovines de la maladie de la vache folle. A l'échelon de l'Union, des mesures préventives ne commencèrent toutefois à être prises que durant l'été 1996, après l'annonce britannique du passage de l'agent de l'ESB dans l'espèce humaine.

SÉLECTION GÉNÉTIQUE

Pour l'Afssa, l'heure est venue de prendre de nouvelles mesures préventives et de renforcer la réglementation en ramenant de douze mois à six mois la limite d'âge des ovins et des caprins pour lesquels la cervelle, les yeux, les amygdales, la moelle épinière doivent être détruits et en ordonnant la destruction de la rate et des intestins quel que soit l'âge des animaux. « Le fait d'anticiper la démonstration éventuelle d'un risque avéré chez les ovins et les caprins, dont toutes les instances consultées au plan international s'accordent à indiquer qu'elle induirait un scénario de crise aiguë, permettrait une mise en place rapide mais progressive des mesures supplémentaires qui seraient retenues », souligne Martin Hirsch, directeur général de l'Afssa, dans l'avis daté du 14 février.

A l'échelon français, cet avis, défendu par le premier ministre, a été très vivement critiqué par le président de la République, ce qui ne peut manquer de réduire la mar-

che de manœuvre de M. Glavany au sein du conseil agricole, et ce d'autant plus que le comité scientifique directeur de la Commission européenne est moins précis dans les mesures de précaution devant être prises. Le ministre français pourra toutefois compter sur la nouvelle lecture qui est faite de ce risque encore théorique mais qui, face aux inquiétudes grandissantes des consommateurs européens, ne peut plus être ni ignoré ni négligé. C'est ainsi que la Grande-Bretagne et l'Allemagne devraient, en toute logique, soutenir la politique défendue par le gouvernement français au nom du principe de précaution.

Dans l'attente du lancement d'un plan national de grande ampleur pour tenter d'éradiquer la tremblante - à partir d'une sélection génétique des béliers reproducteurs -, Londres doit compter avec le récent avis de la jeune Agence britannique de sécurité sanitaire des aliments, qui préconise une série de mesures drastiques pour prévenir un risque de contamination humaine. Il postule que l'agent de l'ESB peut être présent chez les ovins britanniques comme chez ceux d'autres pays européens, voire de pays tiers.

L'Allemagne pour sa part a adressé, fin janvier, un mémorandum à Bruxelles dans lequel elle alerte sur l'insuffisance des mesures prises dans ce domaine à l'échelon de l'Union et exhorte la Commission à intensifier la lutte, à mettre en place un programme de tests de dépistage et à exclure de la consommation humaine les

ovins provenant de troupeaux qui ne sont pas indemnes de tremblante. Il reste, dans ce contexte, à savoir si les inquiétudes manifestées à Paris, Londres et Berlin permettront de définir une position européenne commune.

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/prion

Une fosse commune découverte à Grozny avec vingt cadavres

MOSCOU. Une fosse commune contenant les cadavres de vingt Tchétchènes a été découverte, samedi 24 février, vient d'affirmer le parquet de Grozny. Des premières informations avaient fait état de deux cents corps dans cette fosse découverte dans la banlieue de Grozny, non loin de Khankala, le quartier général des forces russes en Tchétchénie. Cette fosse contient les cadavres d'habitants locaux qui ont vraisemblablement été ensevelis à des périodes différentes. Le procureur n'a pas exclu que ces civils aient été tués par des rebelles indépendantistes. Trois corps ont été identifiés, dont celui d'un adolescent de seize ans disparu en décembre 2000, a affirmé le procureur. Dans un premier temps, l'administration militaire de Grozny avait affirmé que ces cadavres étaient ceux de « combattants tchétchènes tués lors de la prise de Grozny par les Russes », au début de l'année 2000. Mais selon les indépendantistes, les corps sont ceux de « jeunes Tchétchènes arrêtés à l'occasion d'opérations de ratissage dans Grozny et sa banlieue, puis détenus [à la base militaire de] Khankala, avant d'être portés disparus », comme l'a affirmé, samedi à l'Agence France-Presse, Arbi Saïdov, un porte-parole du service de presse du président indépendantiste Aslan Maskhadov. - (AFP.)

Attaque armée

sur la capitale du Burundi

NAIROBI. En prélude musclé au sommet d'Arusha (Tanzanie) consacré, lundi 26 février, à la paix au Burundi, la rébellion hutue a lancé ce week-end une attaque de vaste ampleur sur un quartier de Bujumbura, où elle a réussi à prendre pied. Quinze personnes au moins ont été tuées.

Avant les discussions en vue d'un cessez-le-feu, les rebelles des Forces nationales de libération (FNL) ont donc choisi la surenchère sur le terrain. Quelques heures avant l'ouverture du sommet, des combats très violents avaient toujours lieu dans le quartier de Kinama, fui par la majorité de ses habitants. Le ministre de la défense a d'ailleurs exhorté les habitants de la capitale à la vigilance, redoutant d'autres offensives. Mais ce retour en force des rebelles pourrait masquer des dissensions profondes dans leurs rangs. Des combats ont en effet eu lieu au cours de la semaine passée entre différentes factions au sein de leur mouvement, la tendance favorable aux négociations, emmenée par Kossan Kabura, le chef des FNL, étant apparemment violemment contestée par les tenants de la branche dure, opposée à tout compromis. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE** : trente personnes, dont vingt-sept islamistes armés, ont été tuées vendredi 23 et samedi 24 février dans des violences en Algérie, selon les estimations de la presse algérienne. Les forces de sécurité auraient mené deux importantes opérations à Aïn Defla (160 kilomètres à l'ouest d'Alger) et Mascara (360 kilomètres à l'ouest). - (AFP.)

■ **La Sonatrach, Société nationale des hydrocarbures algérienne, compte investir 21 milliards de dollars (près de 23 milliards d'euros) d'ici à 2004 pour développer ses activités et atteindre une production de 1,5 million de barils/jour, d'après la radio d'Etat. Sonatrach a réalisé 22 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2000. - (AFP.)**

■ **MOLDAVIE** : les résultats partiels des législatives anticipées, qui se sont tenues dimanche 25 février, donnent la majorité au Parti communiste, selon la commission électorale centrale. Le PC moldave recueille 50,2 % des suffrages après le dépouillement de 97 % des suffrages exprimés. - (AFP.)

■ **TURQUIE** : le gouverneur de la Banque centrale, Gazi Ercel, a démissionné en raison de la crise financière que traverse le pays après la décision de laisser flotter la monnaie nationale, a rapporté la presse turque, dimanche 25 février. M. Ercel, 56 ans, a présenté sa démission au premier ministre, Bülent Ecevit, vendredi 23 février, soit deux mois avant l'expiration de son mandat à la tête de l'institution. - (AFP.)

Soudan : appel à un parrainage

international des négociations de paix

WASHINGTON. Un groupe de réflexion international, qui réunit des représentants du gouvernement américain, de l'ONU, de la Norvège, d'organisations non gouvernementales, de chercheurs africains, et parrainé par le Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS) basé à Washington, a proposé, lundi 26 février, un parrainage international d'un règlement négocié du conflit qui oppose les forces gouvernementales à la guérilla sudiste au Soudan. Il demande à la nouvelle administration américaine de mettre sur pied une coalition internationale qui superviserait des négociations de paix entre les protagonistes au Soudan. Selon le texte, cette initiative vise à garantir les droits du Nord et du Sud, selon la formule « un pays, deux systèmes qui, si elle est appliquée avec bonne foi et si elle est assortie de garanties internationales, préserverait l'unité du Soudan ». Il y aurait deux régions autoadministrées et viables. Le Soudan est en proie depuis 1983 à une guerre civile, menée par l'Armée de libération du peuple soudanais (SPLA, animiste et chrétienne) contre les gouvernements successifs, représentant le Nord arabo-musulman. - (AFP.)

Pour en finir avec la dictature du génome

Jean-Jacques Kupiec
Pierre Sonigo

Ni Dieu ni gène

POUR UNE AUTRE THÉORIE DE L'HÉRÉDITÉ

À l'heure où le décryptage des gènes poursuit sa marche triomphale, cet essai iconoclaste n'est pas seulement rafraîchissant, ou rassurant. Il est salutaire. Catherine Vincent, *Le Monde*

De la dynamite ! Guillaume Lecointre, *Charlie Hebdo*

Science ouverte collection dirigée par Jean-Marc Lévy-Leblond

www.seuil.com

Editions du Seuil

Ukraine : appels à la démission contre Leonid Koutchma

Sept mille personnes ont manifesté à Kiev pour exiger le départ du chef de l'Etat, accusé d'avoir ordonné le meurtre d'un journaliste

KIEV

de notre envoyée spéciale

Le mouvement d'opposition L'Ukraine sans Koutchma, apparu trois mois après le meurtre d'un journaliste, Gueorgui Gongadze, qui dénonçait la corruption du pouvoir, a montré, dimanche 25 février à Kiev, qu'il comptait durer, malgré les obstacles dressés par l'appareil d'Etat. Dans un froid glacial, quelque sept mille personnes se sont rassemblées sur l'artère principale du centre-ville, le boulevard Krechtchatyk, afin de réclamer la démission du chef de l'Etat, Leonid Koutchma. Des banderoles proclamaient : « Koutchma, souviens-toi de la Roumanie ! », en allusion au renversement de Nicolae Ceausescu, en décembre 1989.

M. Koutchma est accusé par les manifestants d'avoir ordonné l'élimination de Gueorgui Gongadze dont le corps décapité a été retrouvé en novembre 2000 dans une forêt. Ce journaliste était connu à Kiev pour avoir animé, lors de la campagne présidentielle de 1999, des émissions de radio où les auditeurs pouvaient intervenir en direct pour critiquer le pouvoir de M. Koutchma. Il publiait aussi dans un journal accessible sur Internet, des articles dénonçant le système « oligarchique » en Ukraine. Dimanche, l'espace réservé à la manifestation a été restreint, les autorités ayant subitement décidé d'organiser sur le même boulevard des concerts marquant une fête paysanne jusque-là ignorée. Des haut-parleurs municipaux s'efforçaient de noyer dans la musique les discours des opposants présent à la tribune.

Les organisateurs ont lu des extraits d'enregistrements apparemment réalisés dans le bureau du président Koutchma. Ces cassettes, au cœur du scandale, ont été rendues publiques par l'intermédiaire d'un ancien garde du corps du président. Celui-ci, craignant pour sa sécurité, s'est réfugié à l'étranger avec sa famille. On entend sur ces bandes une voix présentée comme celle du chef de l'Etat, suggérer que « Gongadze soit enlevé par des Tchétchènes », menacer de faire « couper les couilles » d'un juge n'obéissant pas aux ordres, et commander que les chefs des administrations locales lui garantissent des résultats favorables lors des élections, « sinon ils seront tous virés ». La présidence ukrainienne a fini par reconnaître que le bureau présidentiel avait bel et bien été mis sur écoute, mais assure que les bandes ont été mani-

plées. A la demande de l'opposition ukrainienne, des experts basés en Autriche doivent se prononcer le mois prochain sur l'authenticité de ces cassettes.

L'entourage de M. Koutchma s'efforce de circonscrire la crise en criant à la « déstabilisation » du pays. Lors d'une visite cette semaine à Kiev, une délégation du Congrès américain a mis le président Koutchma en garde contre « l'usage de la force » et suggéré que le FBI contribue à l'enquête. Les autorités ukrainiennes ont multiplié les entraves aux investigations. Cherchant sans doute à reculer l'échéance des obsèques du journaliste, le pouvoir rechigne à reconnaître officiellement la déposition de M. Gongadze, identifiée « à 99,99 % » par des experts russes.

VAGUE DE MÉCONTENTEMENT

Le mouvement L'Ukraine sans Koutchma réunit de nombreux étudiants, notamment une association basée à Lviv, dans l'ouest du pays ; d'anciens dissidents qui dénoncent la persistance au sein de l'élite dirigeante des vieilles structures de la nomenklatura communiste ; des groupes nationalistes radicaux ; des retraités et employés exaspérés par la crise économique et la pauvreté ; ainsi que le Parti socialiste de l'ancien président du Parlement, Olexander Moroz. Les manifestants ont demandé la libération de l'ancienne vice-premier ministre, Ioulia Timochenko, emprisonnée ce mois-ci pour détournement de fonds.

Réélu en 1999 pour cinq ans, Leonid Koutchma, soixante-deux ans, fait face à une importante vague de mécontentement. Les manifestations, guère massives, se succèdent cependant à un rythme régulier depuis le début de l'année, à Kiev et en province. Le scandale des cassettes a en outre privé le chef de l'Etat d'une majorité claire au Parlement, où l'opposition parle de lancer une procédure en destitution. Celle-ci s'annonce toutefois compliquée et a sans doute peu de chances d'aboutir. L'entourage présidentiel a en outre entrepris de se rallier le soutien, moyennant finances, selon certains observateurs, du groupe le plus nombreux au Parlement, c'est-à-dire les communistes. Ce scénario, s'il se confirme, rappellerait l'accord conclu en Russie entre le Kremlin de Vladimir Poutine et les élus du Parti communiste.

Natalie Nougayrède

Le sous-commandant Marcos a commencé sa marche sur Mexico pour rassembler ses partisans

Le gouvernement de Vicente Fox approuve cette initiative et la qualifie de « pont vers la paix »

Le sous-commandant Marcos, leader de la guérilla du Chiapas (sud) a commencé, dimanche 25 février, une « longue marche » sur Mexico

pour rassembler ses partisans avant de reprendre éventuellement des négociations avec les autorités, dans l'impasse depuis plus de quatre

ans. Au terme d'un voyage de 3 000 kilomètres dans 12 Etats du Mexique, il doit arriver à Mexico le 11 mars (lire aussi notre entretien page 15).

TUXTLA GUTIERREZ (Mexique)

de l'envoyé spécial de l'AFP

Le sous-commandant Marcos, chef de la guérilla du Chiapas (sud) a commencé, dimanche 25 février, une « longue marche » sur Mexico pour rassembler ses partisans avant de reprendre éventuellement des négociations avec les autorités, bloquées depuis plus de quatre ans. A Tuxtla Gutierrez, capitale du Chiapas, à 900 kilomètres au sud de Mexico, il a été accueilli par une foule enthousiaste et a participé à une réunion publique, sur la place centrale, rassemblant plusieurs centaines de personnes pour la plupart acquises de longue date à sa cause.

L'écrasante majorité des participants voyait ainsi pour la première fois en chair et en os le leader de la guérilla, devenu pour eux, au fil des ans, un personnage quasi mythique. Certains étaient toutefois surpris par sa taille, l'imaginant nettement plus grand qu'il n'est en réalité.

« Cette marche zapatiste est une excellente chose ; elle prouve que le Mexique est désormais une démocratie », estimait, perdu dans la foule, Manuel Orlando Licea, un fonctionnaire de 45 ans. « Les mesures prises par le président Fox pour relancer le dialogue avec la guérilla sont insuffisantes, mais c'est un bon début », ajoutait-il.

Le président Vicente Fox, malgré de fortes résistances de l'armée, du monde des affaires et de certains hommes politiques, a approuvé la marche, estimant qu'elle pourrait conduire à un règlement du conflit du Chiapas et mettre ainsi fin à une guérilla apparue en janvier 1994. « La marche zapatistes sera un pont vers la paix », a dit le chef de l'Etat. « Les Mexicains lui donnent la bienvenue », a-t-il déclaré. Le sous-commandant Marcos, de son côté, après



avoir à plusieurs reprises mis en doute la bonne volonté du chef de l'Etat, ne souhaite nullement brûler les étapes et, conscient que sa guérilla est désormais menacée de disparaître, souhaite la transformer en force politique, en marge des partis traditionnels.

ÉPREUVE DE FORCE

Le règlement du conflit du Chiapas a pris ainsi l'allure d'une épreuve de force entre le chef de l'Etat et le chef guérillero, l'un et l'autre considérés comme des spécialistes de l'image et du « marketing politique ».

Portant toujours le passe-montagne qui l'a rendu célèbre, le sous-commandant Marcos, accompagné de 24 lieutenants, redécouvre son pays, fumant tranquillement sa pipe à bord de l'autocar blanc qui le

conduit à Mexico tandis que ses partisans l'acclament au passage. Passe-montagne noir et chemise marron tombant sur un pantalon sombre, casquette beige usée jusqu'à la corde : rien ne manque à la panoplie du guérillero, à part les armes sagement remises avant d'entreprendre son voyage.

Protégé par un imposant dispositif de sécurité composé de 2 000 policiers, l'autobus dans lequel voyageait Marcos et ses lieutenants est précédé par des voitures de polices, gyrophares en action. Deux hélicoptères tournoient dans le ciel et surveillent constamment l'autocar suivi par quelques sympathisants et une meute de journalistes.

Avant son départ, le sous-commandant Marcos a rassemblé, samedi soir à San Cristobal (la deuxième

ville du Chiapas), près de 10 000 sympathisants lors d'une réunion marquée par la réapparition du fondateur du mouvement zapatiste, le commandant « German », de son vrai nom Fernando Yanez. « German » considéré comme un tenant de la ligne « dure », arrêté en 1995 puis libéré quelques mois après, sera chargé, au terme de la marche zapatiste, de mener des discussions avec des parlementaires en vue d'une éventuelle reprise de négociations. Les Indiens ne se font pas de grandes illusions sur le résultat du voyage à Mexico. « Nous allons bien voir ce que vont donner les discussions à Mexico », déclare avec réticence un « coordinateur de la mobilisation zapatiste » qui se refuse à révéler son identité. « Les gens veulent simplement dire au revoir à leurs chefs », ajoute-t-il.

A Mexico, après un grand rassemblement au centre de la capitale, face au palais présidentiel, le sous-commandant Marcos a l'intention de défendre, devant les députés, une loi accordant une relative autonomie aux Indiens du Chiapas que le président Fox a déposée en décembre 2000 au Parlement. L'approbation de cette loi est l'une des conditions posées par le leader guérillero pour reprendre des négociations avec les autorités. Il a exigé aussi la fermeture de sept camps militaires au Chiapas et la libération de tous les prisonniers zapatistes, estimés à une centaine. Depuis son investiture en décembre 2000, le président Fox a fait fermer quatre camps militaires et ordonné la libération de 58 prisonniers zapatistes, des mesures que le sous-commandant Marcos a toutefois jugées insuffisantes.

André Birukoff

A Bornéo, la police reste passive devant la violence des Dayaks

Djakarta dépêche des troupes d'élite pour mettre fin aux exactions contre les migrants venus de Madura

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'anarchie s'est étendue ces derniers jours à Kalimantan, partie indonésienne de Bornéo, et personne ne savait encore, lundi 26 février, comment mettre fin aux exactions des autochtones dayaks contre des migrants venus de Madura, petite île surpeuplée au nord-est de Java. Il était tout aussi difficile de mesurer la nouvelle donne introduite par cette bouffée de haine

dans la lutte complexe pour le pouvoir dont Djakarta est le théâtre depuis la chute du général Suharto en mai 1998.

Armés de lances, de poignards, de flèches empoisonnées et de machettes, les Dayaks ont vidé de sa population maduraise Sampit, chef-lieu de district de la province de Kalimantan central. Par impuissance ou indifférence, policiers et militaires se sont contentés de protéger les réfugiés et d'organiser le transfert, par camions ou bateaux, d'une trentaine de milliers d'entre eux vers Kalimantan sud et, surtout, vers Java. « Nous avons tenté la persuasion, mais les Dayaks sont venus de partout et nous ont surpassé en nombre », a déclaré le chef de la police de la province pour défendre la passivité de ses hommes. « Des gangs, des corps décapités ou mutilés et des policiers qui jouent aux échecs », a résumé un étranger qui s'est rendu sur place dimanche.

Le même jour, des bandes de jeunes Dayaks ont chassé les Madurais, qui se sont enfuis, par milliers dit-on, dans la forêt, pendant que Sampit brûlait. Les Dayaks contrôlaient les routes alors qu'une dizaine de milliers de Madurais atterrés attendaient leur évacuation dans un camp improvisé à la porte du commissariat de police de Sampit.

Lundi, à Palangkaraya, chef-lieu de Kalimantan central, où le calme était revenu dans la matinée après l'incendie, la veille, de plusieurs habitations et commerces madurais, le ministre indonésien de la sécurité, Susilo Bambang Yudhoyono, a estimé qu'il faudrait « trois jours » pour rétablir le calme, tout en reconnaissant que « certains signes laissent à penser que les problèmes pourraient s'étendre à des zones plus difficiles d'accès », une allusion à des rapports sur des violences dans la région de Pangkalanbun, à l'extrême ouest de la province. Les Madurais ont fui Palangkaraya sans attendre que les violences gagnent ce chef-lieu de province de 200 000 habitants. Un bataillon de « réserves stratégiques », unité d'élite, a été dépêché en renfort.

Samedi soir, du Caire où il a parti-

cipé au sommet musulman du D 8, le président Abdurrahman Wahid avait déclaré, dans un communiqué, que l'Indonésie était menacée de « désintégration » par « plusieurs parlementaires » qui sapent l'autorité de son gouvernement. La diffusion de ce communiqué a été suivie d'une manifestation de plus de 20 000 partisans de M. Wahid à Madiun, l'un des fiefs du président à Java-Est.

ANCIENNES PRATIQUES

Le bilan officiel des tueries à Sampit s'élevait à près de 300 morts lundi mais les résultats de la traque des Madurais par les Dayaks en dehors de la ville demeuraient une inconnue. Plus de 100 000 Madurais ont été réinstallés à Kalimantan au cours des quatre dernières décennies, et les exactions commises depuis le 18 février, si elles se poursuivent, pourraient les chasser définitivement de Kalimantan central,

seule province de la partie indonésienne de Bornéo où les Dayaks demeurent majoritaires.

En partie christianisés, les Dayaks tiennent peut-être leur revanche sur des migrants madurais musulmans plus entreprenants, auxquels ils reprochent de ne respecter ni leurs coutumes ni leurs terres ancestrales. Mais la reprise d'anciennes pratiques, comme la décapitation et le cannibalisme, ne peut se manifester sans une cérémonie préalable au cours de laquelle les hommes se droguent. Personne, jusqu'ici, n'en a fait état. Il y aurait eu une rixe, à Sampit, au cours de laquelle quelques Madurais et Dayaks auraient été tués. La police a également mentionné le limogage, dans le cadre de l'application d'une loi d'autonomie, de deux fonctionnaires des services des forêts qui se seraient vengés en payant des Dayaks pour qu'ils sèment des désordres.

Quelle que soit la version, elle n'exclut pas la manipulation. Si le résultat souhaité est l'expulsion des Madurais, on peut se demander à qui peut bien profiter le crime. A des intérêts forestiers, dans une région où « le bois est de l'or » ? A des politiciens, qui voudraient davantage discréditer un président Wahid déjà bien mal en point ? Certains s'interrogent également sur la coïncidence entre cette flambée de violence et la reprise d'enquêtes pour corruption contre des membres de la famille de l'ex-dictateur Suharto. Enfin, relèvent d'autres, les services de renseignement militaire ne pouvaient ignorer ce qui se tramait.

L'évacuation vers Java de milliers, sinon de dizaines de milliers de Madurais, risque de créer, sur une île déjà congestionnée et tendue, un nouveau noyau de mécontents à la disposition de fauteurs de troubles. Déjà aux prises avec des affrontements ethnico-religieux aux Moluques et des conflits séparatistes à Atjeh et en Irian-Jaya, l'Indonésie n'avait sûrement pas besoin de cette épreuve supplémentaire.

Jean-Claude Pomonti

Rade Markovic, chef de la police secrète de Slobodan Milosevic, a été arrêté en Serbie

SI L'EXTRADITION de Slobodan Milosevic vers le Tribunal pénal international de La Haye (TPIY) relève encore de l'improbable, en revanche ses jours de liberté sont peut-être comptés. Cette question, qui revient avec insistance depuis la victoire de Vojislav Kostunica en octobre et de l'Opposition démocratique serbe (ODS) aux élections législatives de décembre, en Serbie, est une nouvelle fois posée avec l'arrestation, vendredi 23 février, de l'ancien chef de la police secrète serbe, Rade Markovic (54 ans), un proche de l'ancien président yougoslave.

Symbole de la dérive autoritaire du régime de Slobodan Milosevic en Serbie, Rade Markovic est soupçonné de « meurtre avec préméditation », a indiqué le ministre serbe de la justice, Vladan Batic. Cette interpellation, ainsi que celle de deux autres employés du ministère de l'intérieur, est liée à la tentative d'assassinat perpétrée, le 3 octobre 1999, contre le leader de l'Opposition de l'époque, Vuk Draskovic. Quatre personnes avaient alors trouvé la mort lorsqu'un camion s'était volontairement projeté contre les voitures de M. Draskovic et de son entourage. La presse de Belgrade et des organisations de défense des droits de l'homme imputent à M. Markovic d'autres

meurtres politiques, dont celui de Slavko Curuvija, directeur de journaux d'opposition, assassiné par des inconnus en avril 1999, ainsi que la disparition, non encore élucidée, d'Ivan Stambolic, en août 2000.

Nommé en octobre 1998 à la succession de Jovica Stanisic, l'âme damnée de M. Milosevic à la tête des services secrets pendant une décennie, Rade Markovic n'avait démissionné de son poste que le 25 janvier. Il avait été remplacé par Goran Petrovic.

PROFESSION DE FOI

Le maintien de M. Markovic à la tête des services secrets après la chute de son mentor, le 5 octobre, avait jeté le voile sur la volonté, pourtant déclarée, des nouvelles autorités de faire le ménage parmi les dirigeants de l'ancien régime. « La lutte contre le crime est une des priorités du gouvernement serbe (...) Nous avons engagé une lutte sans compromis et personne ne sera intouchable. Personne n'échappera à ses responsabilités », a cependant réaffirmé, samedi, M. Batic. Cette profession de foi s'appuie sur l'arrestation, ces dernières semaines, de plusieurs proches de M. Milosevic : « son » chef des douanes, Mihajl Kertes, « son » banquier, Borka Vucic, et le directeur de « sa » télé-

vision publique (la RTS), Dragoljub Milanovic.

Un courant minoritaire au sein de l'ODS, des ONG et, surtout, une partie de la communauté internationale attendent davantage. Les Etats-Unis ont ainsi donné à Belgrade jusqu'au 31 mars pour commencer à coopérer avec le TPIY sous peine de se voir priver d'aide.

Outre Slobodan Milosevic, quatre autres anciens dirigeants yougoslaves - dont l'actuel président serbe Milan Milutinovic - sont en effet accusés par le TPIY de crimes commis au Kosovo. Mais une majorité au sein de l'ODS cherche à gagner du temps, sous prétexte que le linge sale se lave en famille et non au Tribunal de La Haye, comme le requièrent pourtant les conventions internationales.

Ainsi, la loi sur la coopération avec La Haye ne devrait pas être prête avant le mois de juin. Et si, à en croire le ministre de l'intérieur serbe, Dusan Mihajlovic, Slobodan Milosevic pourrait être prochainement inculpé, ce ne serait que pour... faux et usage de faux documents lui ayant permis de s'approprier une villa peu avant sa chute. Loin, très loin des charges de crimes contre l'humanité retenues contre l'ancien maître de Belgrade par la justice internationale...

Christophe Châtelot

MEDAILLE D'OR
de la distribution Label NF

DETAILLANT - GROSSISTE
VENTE AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sulren etc...
5500 m2 d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie

01.42.08.71.00 - 7/7

Colin Powell exhorte Israël et M. Arafat à contribuer au retour au calme

Le secrétaire d'Etat américain poursuit sa première tournée au Proche-Orient

Lors de rencontres éclairées séparées avec le premier ministre israélien Ariel Sharon, et son prédécesseur Ehoud Barak, et le président palestinien, Yasser Arafat,

le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a demandé leur contribution au retour au calme. Il a pu constater le fossé qui sépare les deux parties.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Vite arrivé et encore plus vite reparti, Colin Powell, qui faisait son premier déplacement dans la région depuis sa nomination comme secrétaire d'Etat du nouveau président américain George W. Bush, n'a pas eu besoin de vingt-quatre heures pour montrer que la nouvelle administration américaine n'avait, pour le moment, pas grand-chose à dire sur la situation violente dans laquelle s'enfoncent Palestiniens et Israéliens depuis près de cinq mois.

Arrivé à Jérusalem en provenance du Caire, samedi 24 février, M. Powell a appelé ses interlocuteurs à contribuer au retour au calme. Il a demandé aux Israéliens de « lever le siège », notamment économique, qu'ils imposent aux territoires palestiniens, a rencontré le premier ministre sortant Ehoud Barak, vu le premier ministre entrant Ariel Sharon et parlé avec Yasser Arafat, tout en assurant Israël de l'attachement « solide comme un roc » que l'Amérique portait à sa sécurité. La nouvelle administration américaine, a encore promis le secrétaire d'Etat avant de reprendre l'avion, continuera à s'intéresser aux affaires de la région.

Le seul intérêt, fort relatif, de ce voyage aura été de permettre à M. Arafat et à M. Sharon de répéter quelques-unes de leurs idées du moment, démontrant combien la situation était toujours celle du dialogue de sourds. Pour le président de l'Autorité palestinienne qui, poli, s'est félicité d'une rencontre « positive et très franche », Israël doit cesser « son agression contre le peuple palestinien », lever, confor-

mément aux décisions prises au sommet de Charm el-Cheikh, en octobre 2000, « toutes formes de siège et de punitions collectives », cesser la construction de nouvelles colonies et accepter la venue sur place d'observateurs étrangers. Lorsque reviendra le temps de la négociation, a poursuivi M. Arafat, il faudra reprendre là où elle a été interrompue, lors du sommet avorté de Taba, en janvier.

Pour le premier ministre élu d'Israël, c'est aux Palestiniens de cesser, d'abord, de recourir à la violence et d'arrêter les « terroristes » qui courent la campagne. Et lorsque M. Arafat aura fait une déclaration radiodiffusée demandant solennellement à son peuple de déposer les armes, Israël, qui, a assuré M. Sharon, « n'est pas favorable aux mesures de punitions collectives », est disposé à lever les bouclages, assouplir les sanctions économiques et à revenir à la table des négociations. Celles-ci, affirme M. Sharon avec l'accord de son prédécesseur et des Américains, ne reprendront pas là où le demandent les Palestiniens, conformément au principe décidé antérieurement, selon lequel les discussions deviennent caduques si elles n'aboutissent pas à un accord.

TRISTE VAUDEVILLE

Sans se départir de la prudence verbale qu'il respecte depuis son élection, M. Sharon a également estimé que les concessions consenties sur Jérusalem par son prédécesseur étaient trop importantes et qu'il ne fallait pas diviser la ville. Il a affirmé que son gouvernement ne construirait pas de nouvelles colonies, mais qu'il fallait prendre en compte la « croissance naturelle » de celles qui existent.

Puis chacun est reparti vers ses affaires. Pour Ariel Sharon, la seule qui compte aujourd'hui concerne le gouvernement d'union nationale, dont la formation dépend toujours de la décision du Parti travailliste. Ce dernier devait réunir son comité central ce lundi, au cours d'une séance qui s'annonçait particulièrement animée.

Après avoir subi une défaite électorale cuisante, les travaillistes se déchirent entre partisans et adversaires d'une collaboration avec Ariel Sharon. Ils se sont vu offrir la défense nationale que, d'abord, ils ont acceptée, puis refusée, puis réclamée à nouveau. Ehoud Barak, qui devait occuper ce poste, a finalement renoncé à toute fonction, forçant Shimon Pérès, qui avait juré n'être intéressé que par les affaires étrangères, à trouver quelque intérêt à la défense. Puis, à envisager un retour aux affaires étrangères, lorsque le parti a annoncé que, tout compte fait, la défense lui convenait. Aux dernières nouvelles, deux anciens ministres d'Ehoud Barak, Benyamin Ben Eliezer et Matan Vilnai, tous deux anciens généraux, seraient intéressés par le poste.

Au sommet de l'appareil, les empoignades pour la direction du parti et les rapides changements d'alliance qui les accompagnent font ressembler les combats de gladiateurs à d'aimables jeux d'enfants. « Un chaos total », résumait, dimanche, un responsable travailliste interrogé par Yediot Ahronoth qui, comme toute la presse, fait ses choux gras de ce triste vaudeville.

Georges Marion

► www.lemonde.fr/israel

L'Irak, sujet de préoccupation majeur pour Washington

M. Powell justifie les raids et le maintien des zones d'exclusion aérienne, tout en préconisant un réexamen constant des sanctions.

Bagdad pourrait avoir repris la fabrication d'armes biologiques

LE SECRÉTAIRE d'Etat américain, Colin Powell, est arrivé, dimanche soir 25 février, au Koweït pour se joindre aux participants – dont George Bush père – aux festivités du dixième anniversaire de la libération de l'Emirat. L'Irak est le thème principal de ses entretiens avec les dirigeants des pays inclus dans sa tournée-marathon de la région qu'il a entamée, samedi, en Egypte et qui l'a déjà conduit en Israël, dans les territoires palestiniens et en Jordanie. Il doit encore se rendre en Arabie saoudite et en Syrie.

« Le message que j'ai l'intention de délivrer aux dirigeants et à l'opinion publique dans la région est que la cause du problème que nous avons est à Bagdad », où « Saddam Hussein refuse d'abandonner la production d'armes de destruction massive », a-t-il déclaré d'entrée de jeu au Caire. Saddam Hussein « a déjà utilisé [ces armes] et je pense que nous avions tous l'obligation solennelle de le tenir en respect », a-t-il dit. « Dans le cadre de cette obligation, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont installé des zones d'exclusion aérienne, pour protéger les personnes de ces zones. De temps en temps, l'Irak a mis au défi notre présence, et lorsqu'il le fait, nous devons répondre pour soutenir nos pilotes, chargés de protéger les gens dans ces zones. »

Quant aux sanctions imposées en août 1990 par le Conseil de sécurité de l'ONU, elles doivent, selon lui, être « constamment réexaminées » pour qu'elles n'affectent pas le peuple irakien, mais maintiennent « sous contrôle les ambitions de Saddam Hussein de développer des armes de destruction massive ». « Les sanctions ne

sont certainement pas une chose avec laquelle nous voulons vivre éternellement », a-t-il ajouté.

D'après des informations publiées par la presse allemande le jour où M. Powell commençait sa tournée, les services secrets allemands – le BND – détiendraient des informations selon lesquelles l'Irak pourrait menacer ses voisins avec une arme nucléaire dans trois ans. Des travaux en ce sens auraient été observés à Al Kaïm,

la suspension des inspections de l'ONU en décembre 1998, le nombre de sites irakiens impliqués dans la fabrication de substances chimiques serait passé de 20 à 80, dont un quart serait lié à la fabrication d'armes. D'importants achats auraient par ailleurs été observés à l'étranger, et la fabrication d'armes biologiques pourrait reprendre à tout moment – si elle n'a pas, déjà, recommencé.

A Bagdad, le vice-premier minis-

Washington et Moscou vont dialoguer sur le projet NMD

Sans parvenir à un consensus sur le projet américain de bouclier antimissile (NMD) critiqué par la Russie, le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, et le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, qui se sont rencontrés, samedi 24 février, au Caire, sont convenus d'engager rapidement un dialogue, au niveau des experts, sur le sujet. « Le plus important, a déclaré M. Ivanov, est que nous avons trouvé une compréhension mutuelle. » Concernant le projet NMD, le ministre russe a ajouté : « Cela aurait été bon si nous avions pu résoudre toutes nos divergences dès la première rencontre. Mais cela dépasse nos attentes. » M. Powell a accepté une proposition russe de réunir des experts des deux pays pour discuter d'une réduction des missiles balistiques et des différends actuels sur le projet de système antimissile. M. Ivanov avait indiqué, il y a quelques jours, que la diplomatie était beaucoup plus efficace qu'un bouclier antimissile « pour neutraliser » des pays comme la Corée du Nord ou l'Iran. – (Corresp.)

considéré comme le principal centre du programme nucléaire irakien. Bagdad serait également en train de mettre au point des fusées à courte portée capables de transporter une charge de 300 kilos sur 150 kilomètres. Des engins à moyenne portée capables d'emporter une charge sur une distance de 3 000 kilomètres pourraient voir le jour d'ici 2005, ce qui mettrait l'Europe à portée des missiles irakiens.

Toujours d'après le BND, depuis

tre, Tarek Aziz, a réclamé dimanche « la levée totale de l'embargo et l'application de l'article 14 de la résolution 687 qui stipule l'élimination des armes de destruction massive dans la région (...) dont Israël ». « Ils [l'ONU] ont tout fait avec l'Irak mais ils ont omis Israël (...) qui détient tous les genres d'armes de destruction massive, nucléaires et autres », a-t-il ajouté. – (AFP, Reuters.)

► www.lemonde.fr/irak

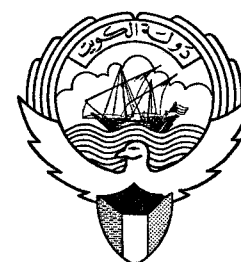
(Publicité)

Chukran* la France

Le 2 août 1990, notre pays, le Koweït, a été injustement envahi, et notre peuple meurtri. Fin février 1991, il y a dix ans, la France a joué un rôle déterminant au sein de la coalition des nations en contribuant à la libération du peuple et du territoire koweïtiens de l'invasion irakienne.

Que le peuple français trouve ici, une fois de plus, à l'occasion du dixième anniversaire de la libération, l'expression de toute la gratitude du peuple koweïtien.

Bureau d'information du Koweït
koweit-info@club-internet.fr



* Merci



MUNICIPALES Le Conseil d'Etat a décidé, samedi 23 février, d'autoriser un débat sur Canal+, le 28 février, entre les deux principaux candidats à la Mairie de Paris, Bertrand Delanoë (PS) et Philippe

Séguin (RPR). ● LE JUGE ADMINISTRATIF a rejeté la requête de Jean Tiberi, qui s'estimait lésé par ce « duel », mais il a demandé au CSA et à la chaîne de veiller à l'égalité de traitement en faveur du maire sor-

tant. ● LES MÉDIAS AUDIOVISUELS, dans les grandes villes de province également, sont partagés entre leur liberté éditoriale et un traitement équitable des différents candidats. ● LIONEL JOSPIN a apporté son

soutien aux candidats socialistes parisiens : il a dîné avec Bertrand Delanoë et Pierre Aidenbaum dans le 3^e et a accompagné, dimanche, Pierre Schapira dans le 2^e (Lire aussi notre éditorial page 17).

L'égalité de traitement des candidats tourne au casse-tête pour les télévisions

Le débat controversé entre les deux principaux candidats parisiens, Bertrand Delanoë (PS) et Philippe Séguin (RPR), aura bien lieu le 28 février sur Canal+. Le Conseil d'Etat l'a validé tout en demandant un traitement « équitable » pour le maire de Paris, Jean Tiberi. Le problème se pose également en province

C'EST DONC Canal+ qui organisera le débat entre Bertrand Delanoë (PS) et Philippe Séguin (RPR), les deux principaux candidats à la mairie de Paris. Il sera diffusé mercredi 28 février en direct et en clair, sous réserve que la chaîne donne, par ailleurs, la parole de façon équitable aux deux autres principaux candidats, Jean Tiberi et Yves Contassot (Verts).

En effet, le Conseil d'Etat a tranché, samedi 23 février, la polémique lancée par le maire sortant de la capitale à propos de ce débat. Sa décision tient un peu du jugement de Salomon. Il donne, en effet, raison à Canal+ et rejette la requête du maire de Paris que ce débat soit annulé ou organisé à quatre. Il rappelle que « la communication audiovisuelle est libre » et ajoute que, « même si la loi a confié au Conseil supérieur de l'audiovisuel la mission de veiller au respect d'un certain nombre de principes, parmi lesquels « l'égalité de traitement et l'expression du pluralisme des courants de pensée et d'opinion », notamment pendant les périodes de campagnes électorales, cela ne confère pas au CSA « le pouvoir de se substituer aux services de communication audiovisuelle dans la définition et la mise en œuvre de leur communication audiovisuelle ». Mais le juge administratif ne récuse pas complètement les arguments du maire de Paris. Le choix d'un « duel » « conduit, en pratique, à des difficultés pour assurer le respect du principe de l'équité de traitement des candidats ». Cette difficulté, insiste le Conseil d'Etat, est « accrue par le fait que M. Tiberi est le maire de Paris sortant, candidat à sa succession ».

Cela fait plusieurs semaines que les dirigeants des différentes chaînes de télévision étaient confron-

tés au casse-tête de l'organisation d'un débat sur Paris. Ils devaient faire face à cette situation relativement inédite d'organiser un débat entre des candidats qui, soit ne voulaient pas se rencontrer, soit n'acceptaient pas d'apparaître sans les autres. Les responsables des chaînes ont dépensé beaucoup d'énergie depuis le début de l'année pour tenter de résoudre cette difficulté avec la perspective d'un joli « coup » politico-médiatique et de quelques points supplémentaires d'audience.

Relais a priori privilégié d'une campagne municipale, France 2 s'était rapidement mise sur les rangs ; elle a proposé aux quatre protagonistes de venir échanger leurs arguments sur un plateau de la station régionale Paris-Île-de-France-Centre. Estimant sans dou-

te que leur prestation ne devait pas se limiter à une diffusion auprès des téléspectateurs franciliens, ils n'ont même pas pris la peine de répondre. Du coup, la chaîne régionale a envisagé un débat national qui aurait été programmé un dimanche soir à 20 h 50, ce qui ne leur a pas convenu non plus. En revanche, Bertrand Delanoë et Philippe Séguin semblent s'être engagés à participer à l'un des soixante débats que la chaîne organisera simultanément dans 60 villes, mercredi 14 mars, entre les deux tours.

REFUS PERSISTANT

Dès le mois de décembre, France 2, elle, avait imaginé de traiter la campagne municipale en organisant deux émissions spéciales consacrées à Lyon et à Paris. L'idée était de commencer l'émission par

des reportages et de poursuivre par un débat. Pour Paris, M. Tiberi, M. Contassot et M. Delanoë donnent leur accord de principe alors que Philippe Séguin prend du temps pour réfléchir et finit par dire non, début février. En réalité, les responsables de France 2 ont très vite été confrontés à la revendication plus ou moins énoncée d'un débat à deux. Il leur est notamment apparu que Bertrand Delanoë refusait d'apparaître dans un débat à trois duquel Philippe Séguin aurait été absent. Celui-ci persistait à refuser de se voir confronter à Jean Tiberi. En même temps, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) faisait savoir, le 8 février, son souci que « l'ensemble des candidats se voient accorder un traitement équitable dans la présentation et l'accès à

l'antenne ». Début février, France 2 croit avoir trouvé la solution en proposant l'organisation de deux débats séparés. L'un avec Bertrand Delanoë et Philippe Séguin et, en compensation, un autre entre Jean Tiberi et Yves Contassot. Mais Jean Tiberi fait alors savoir qu'il s'oppose à un tel scénario. « Après réflexion, nous avons estimé que le jeu n'en valait pas la chandelle et qu'en tout état de cause le débat à deux est un débat de second tour », explique Pierre-Henri Arnstam, directeur général, chargé de la rédaction. Cette décision a été prise après une réunion avec Marc Tessier, PDG de France Télévision, Michèle Cotta, directrice générale de France 2 et Rémy Pflimlin, directeur général de France 3. Pendant ces discussions avec

France 2, l'accord se noue avec Canal+. La chaîne cryptée est ainsi récompensée d'avoir été la première à se soucier de l'organisation d'un débat. Dès novembre, Alain de Greef, alors directeur général chargé des programmes, avait écrit à Bertrand Delanoë et à Philippe Séguin pour proposer cette confrontation. Le candidat socialiste avait accepté alors que celui du RPR n'avait pas répondu. Il semble que plus l'échéance approche, moins Philippe Séguin se sente en position de refuser la confrontation télévisée avec son rival.

L'analyse que fait TF1 des élections municipales a fait que la chaîne privée a été moins victime de cet imbroglio. « Paris n'est pas la France. Nous n'avons pas envisagé d'organiser des débats dans le cadre de cette élection », explique Robert Nahmias, directeur de l'information. Il n'empêche que lorsque, invité du journal de 20 heures, le 6 février, Philippe Séguin annonce qu'il est prêt à un débat avec Bertrand Delanoë, Robert Nahmias essaie d'en être l'organisateur et prend contact avec les état-majors des candidats. Il se retrouvera vite confronté aux mêmes chausse-trappes que les autres chaînes.

Les enjeux du débat sur Paris préoccupent même les chaînes, moins soucieuses d'information politique. A M6, qui ne diffuse guère de débats, les sujets qui seront consacrés à Paris, comme aux autres grandes villes feront l'objet d'une attention particulière. « Tout sera minuté », annonce Michel Cellier, directeur de la rédaction de M6. Nous voulons éviter les déséquilibres de temps de parole. »

Françoise Chiroit
et Gérard Courtois

Les conseils de Lionel Jospin à Bertrand Delanoë

RIEN n'est venu perturber le week-end parisien du premier ministre Lionel Jospin. Pas une seule infirmière en lutte, pas le moindre élèveur en colère. Samedi soir 24 février, dans un restaurant branché du 3^e arrondissement, dimanche matin, sur le marché de la rue Montorgueil, dans le quartier des Halles, le citoyen-premier-ministre, entouré de sa petite famille, a pu - enfin - goûter aux charmes de ces « déambulations en milieu non hostile » dont rêvent pour lui ses conseillers.

La tournée a démarré chez Omar, rue de Bretagne, « une sorte de Lipp de la rive droite », selon le maire (PS) du 3^e, Pierre Aidenbaum, ordonnateur de la soirée. Une seule consigne pour ce dîner : famille et copains. L'épouse du premier ministre, leur trois enfants, M. Aidenbaum et ses enfants « et quelques copains » ont donc pris place. Bertrand Delanoë les a rejoint. De quoi a-t-on parlé au cours de ce dîner « privé » ? Mais de « rien » justement. Ou alors « de tas de choses », « de la vie, quoi ! » et « un tout petit peu » de la campagne

et du débat. Car « Bertrand » a, quand même, tenu à prendre l'avis de « Lionel » sur son duel annoncé avec Philippe Séguin. « Reste toi-même », a conseillé le premier ministre. Proche des Parisiens. Surtout pas de polémique et évite les petites phrases. » M. Aidenbaum rapporte que « Jospin trouve que Bertrand fait une excellente campagne ». L'intéressé, du coup, s'autorise un soupçon de distance. « Lionel ne peut pas rester indifférent » au sort de son vieil ami mais ce combat est « un combat municipal d'abord ». Et « Lionel a beaucoup de respect pour cela ».

PETIT COUP DE POUCE

Le respect n'interdit pas, si nécessaire, un petit coup de pouce, mis en scène sans en avoir l'air. Le lendemain, dimanche, le marché de la rue Montorgueil accueille donc le premier ministre. La famille et les enfants sont encore présents. Cela tombe bien, le maire du 2^e, Pierre Schapira, très proche de M. Jospin, a, lui aussi, de « grands enfants ». « Pas de

caméra, pas de journaliste », a dit le premier ministre qui en a, quand même, sélectionné, deux ou trois. M. Jospin souhaite « parler aux gens ». Il leur parle donc, serre des mains, croise le maire (divers droite) du 2^e arrondissement, Benoît Taffin, une directrice d'association, un marchand de pain d'épices et même un écailler de l'île de Ré. Accoudé au zinc de la Grappe d'Orqueil, il s'inquiète de savoir si « Bertrand » est bien présent sur tous les tracts de la campagne. On le rassure, c'est bien prévu. Certains passants donnent à « Bertrand » du « Monsieur le maire », d'autres risquent, visant « Lionel », une allusion à 2002. « Ce sont les électeurs qui tranchent », gronde gentiment le chef du gouvernement. Un soupçon de légèreté, de la spontanéité, un vrai « contact »... Mardi, ce sera au tour de Jean-Pierre Chevènement d'aller soutenir le candidat socialiste. « Fallait peut-être pas le dire aux journalistes », pouffe M. Delanoë.

Christine Garin

Le CSA préfère la concertation à la sanction en matière d'équité

COMME à l'approche de chaque scrutin, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a publié, le 28 novembre 2000, ses recommandations en vue des élections municipales et cantonales des 11 et 18 mars 2001. Publié au Journal officiel du 22 décembre, ce texte fait obligation aux radios et télévisions de veiller à ce que les candidats « bénéficient d'une présentation et d'un accès équitables à l'antenne, en rendant compte de toutes les candidatures ».

La loi de 1986 a confié au CSA le soin de fixer les règles concernant la programmation, la production et la diffusion des émissions relatives aux campagnes électorales. Le Conseil a ainsi mis en place une jurisprudence sur le traitement des candidats. Schématiquement,

l'autorité de régulation distingue deux types de scrutin : l'élection présidentielle et les autres.

Dans le premier cas, la règle est celle de l'égalité du temps de parole des candidats et de leurs soutiens. Le CSA chronomètre minutieusement les interventions et peut rappeler à l'ordre les chaînes, comme il l'avait fait en janvier 1995 à l'encontre de TF1, qui avait accordé une place trop large à Edouard Balladur.

UNE PART DE SUBJECTIVITÉ

Pour toutes les autres élections, les chaînes doivent accorder aux différents candidats un « traitement équitable ». Comme le souligne Joseph Daniel, membre du CSA et président du groupe de travail sur le pluralisme et les campa-

gnes électorales, cette notion d'équité s'appuie sur « l'équilibre entre le juste et l'injuste ». Mais s'il entre une part de subjectivité dans l'équité, la comptabilisation du temps de parole, qu'effectuent en permanence les services du CSA, permet d'observer les dérives.

Régulièrement interpellé par les candidats, et singulièrement à Paris, le CSA a donc rappelé, le 8 février, que, « dès lors que deux candidats seraient susceptibles de bénéficier d'une tribune importante » en vue des municipales, les chaînes devraient « prévoir pour leurs concurrents un dispositif leur permettant de développer de manière significative leurs arguments ».

Frédéric Roy

Des débats à géométrie variable ont été organisés dans les principales villes de province

LA QUESTION du rôle des médias audiovisuels dans la campagne municipale ne se pose pas seulement dans la capitale.

● Lyon. Il y eut, vendredi 23 février, celui de Marianne, animé par Jean-François Kahn au Palais des congrès puis, dimanche 25, celui de Radio scoop. Le 1^{er} mars, ce sera Le Progrès, ensuite Télé Lyon Métropole (TLM), avant France 2, le 5 mars, après 23 heures, et, encore, le plateau d'i-télévision. Les candidats à la mairie de Lyon sont véritablement gavés de débats. Tous les médias locaux, régionaux et même nationaux organisent, depuis plus d'un mois, des confrontations entre les postulants à la succession de Raymond Barre, soit sous forme d'un duel entre

Michel Mercier, le candidat officiel de la droite RPR-UDF, et Gérard Collomb, le représentant de la gauche plurielle, ou d'un débat élargi à Charles Millon, le candidat dissident de la droite et, plus rarement, à Bruno Gollnisch (FN) et Marylène Cahouet (extrême gauche). La présence de M. Millon, longtemps boycotté après qu'il eut accepté les voix de l'extrême droite au conseil régional, en 1998, ne se pose plus guère depuis qu'il est crédité dans les sondages de quelque 18 % des intentions de vote.

Dimanche soir, alors qu'il était attendu sur les ondes de radio-scoop aux côtés de MM. Millon, Gollnisch et Collomb, M. Mercier, qui n'apprécie guère ce genre d'exercice, s'est fait représenter par son « second », le RPR Jean-Michel Dubernard. Informé de ce désistement en arrivant sur le plateau, M. Collomb a indiqué aux futurs organisateurs de débats qu'il n'accepterait pas de se confronter avec des « remplaçants ». A ses yeux, ces débats sont « hyper

utiles dans une campagne. C'est même le seul moyen pour les gens de trancher entre deux candidats, de se faire une opinion sur leurs propositions ».

● Toulouse. Personne, parmi les autres candidats à Toulouse, hormis le candidat du MNR, Jean-Pascal Serbera, n'a fait appel à l'ancien maire, président du CSA, Dominique Baudis : pourtant France 3 et Sud Radio n'avaient invité à débattre en direct, jeudi 22 février, que les deux favoris du scrutin, Philippe Douste-Blazy (UDF) et François Simon (PS). Pendant une petite heure, interrogés par trois journalistes, les deux candidats ont joué leur partie, M. Douste-Blazy se montrant très à l'aise, M. Simon combatif.

Marie-Françoise Mendez, pour les Verts, et Salah Amokrane, pour les Motivé-e-s, les têtes des deux autres principales listes, n'ont pas eu besoin de protester : ils se sont retrouvés au centre du débat entre les candidats de la droite et de la gauche. Non seulement M. Douste-Blazy et M. Simon ont longuement polémique à propos d'un projet de tramway, qui n'est défendu que par les Verts, mais ils se sont gravement interrogés sur les raisons du succès promis par les sondages à la liste associative et alternative des Motivé-e-s, chacun tentant d'apparaître comme le plus à l'écoute des préoccupations qu'elle exprime.

● Marseille. Difficultés au premier tour, accords pour le second : France 3-Méditerranée organisera, le 14 mars, entre les deux tours, cinq débats sur Avignon, Marseille, Toulon, Cannes et Nice, avec les protagonistes du second tour qui ont donné leur accord de principe. Ils seront diffusés simultanément durant 52 minutes, chacun dans leur zone, entre 20 h 30 et 21 h 30. La station régionale, qui souhaitait organiser des confronta-

tions duelles, a connu quelques difficultés pour l'avant premier tour.

A Marseille, le maire sortant, Jean-Claude Gaudin (DL), a refusé de rencontrer son challenger de gauche René Olmeta (PS). Officiellement il s'agissait, pour le maire de Marseille, de respecter le principe d'égalité de tous les candidats. En réalité, M. Gaudin voulait surtout éviter de donner de la notoriété à un adversaire qui en manque.

A Avignon, Marie-José Roig (RPR), maire sortante, insistait pour que soit présente sur le plateau la liste de la gauche de la gauche, Avignon 2001, qui n'a pas encore de tête de liste. Dans les deux cas, comme l'explique Hugues Girard, spécialiste politique de la station, France 3 avait proposé que des reportages insérés dans la discussion présentent les positions et têtes de listes des candidats plus petits afin de respecter le principe d'égalité, selon une recommandation du CSA. Quatre débats avec les responsables de (presque) toutes les listes ont cependant eu lieu à Toulon, Gap, Cannes et Nice.

Sophie Landrin,
Jean-Paul Besset
et Michel Samson

NEUBAUER

206 XR
I,IL 4 CV à partir de **66 400 F***

Equipement en série

- Direction assistée
- ABS
- 4 airbags
- Antidémarrage codé

* Tarif TTC 01A du 2/01/2001 pour une 206 XR, I,IL essence, 3 portes, hors options.

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

PEUGEOT

BACCALAUREAT

► Stages intensifs
Pour terminales S, ES et L, pré-rentree,
Noël, février, Pâques.

Stages de Première (français et maths)

► Terminales ES "pilotes"

Orientées HEC ou orientées Sciences Po

100% d'admis au bac

de 56 à 82% de mentions

PREPASUP

38, rue des Blancs Manteaux

75004 Paris 01 42 77 27 26

Enseignement secondaire privé www.pesup.fr

Lionel Jospin évite Saint-Etienne en raison des agriculteurs

La FDSEA et le CDJA annonçaient des heurts

OUF ! Tout va mieux à Paris, ou bien à Villeneuve-Saint-Georges, dans le Val-de-Marne : à peine un quart d'heure de la capitale dans l'Espace citoyenne qui véhicule le premier ministre lorsqu'il cesse d'être premier ministre. Avant d'annuler une nouvelle étape de son périple municipal, lundi 26 février, à Saint-Etienne, en raison de menaces d'agriculteurs de la FDSEA et du CDJA de la Loire, qui promettaient de lui dérouler « un tapis de ronces » plutôt qu'« un tapis rouge » (le Monde daté 24-25 février), Lionel Jospin est venu soutenir, samedi 24 février, le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, qui, comme cinq autres de ses collègues, affronte un « sortant » de droite.

Ici, pas d'agriculteurs. « Notez qu'on a quand même pris des risques ! », sourit le candidat radical de gauche, qui a prévu un parcours entre les états et dans le marché couvert, avec donc, forcément, un risque d'« œufs et de tomates ». La promenade, sous haute protection, s'est bien déroulée, quoique sans ferveur. M. Jospin a rencontré les banderoles des amis du maire, Roger Grésil (divers droite), qui, se souvenant qu'ils ont battu M. Schwartzberg sur ce thème, en 1995, réclament « un maire à plein temps », et « pas un ministre parisien ».

M. Schwartzberg accueille en deux mots le « premier militant de la gauche plurielle ». Parfait, le « titre » va à l'intéressé, qui précé-

se : « Historiquement, c'est assez juste, d'ailleurs », avant d'évoquer les menaces des agriculteurs, d'une part, la discrétion de Jacques Chirac de l'autre. « Je ne pourrais pas laisser passer ces élections en restant dans mon bureau », commente-t-il. Il explique encore, mais avec une sophistication supplémentaire, comment il faut décrire ses déplacements « citoyens » (Le Monde du 23 février) : une campagne « locale », donc, « sur un arrière-plan de politique gouvernementale générale ».

Autrement dit, résume M. Jospin, « je suis heureux d'y participer, mais d'y participer sans excès ». Le premier ministre saute les quelques centimètres du praticable : « Je trouve que c'est déjà trop haut, c'est pourquoi je vais redescendre. De toute façon, il y a toujours un moment où on redescend, il faut se dire ça. Mais, des fois, on peut remonter aussi. »

Lundi, après des « visites » au Plessis-Trévisé et à Paris, M. Jospin devait se rendre à Lyon et à Montélimar, sans passer par Saint-Etienne. Dans une lettre rendue publique par le candidat socialiste, Gérard Lindeperg, il explique que « plusieurs organisations syndicales agricoles (...) ont publiquement fait état de leur volonté très nette de perturber, par tous les moyens, cette visite amicale (...) par des manifestations, voire des affrontements, totalement étrangers aux enjeux de la campagne que tu conduis ». Et puisque, après Dominique Voynet, M. Lindeperg lui a donné ce conseil, « comme toi, je pense donc qu'il est préférable d'annuler ce déplacement », écrit le premier ministre - pardon, Lionel Jospin.

Ariane Chemin

Le fantôme de Philippe Séguin plane sur les élections municipales à Épinal

Le maire Michel Heinrich défend son héritage contre Gérard Weltzer (PS)

Épinal a du mal à oublier Philippe Séguin, plus de trois ans après sa démission de la mairie. Deux candidats se disputent son héritage : Michel Hein-

rich (RPR), maire depuis 1997, et l'avocat Gérard Weltzer (PS), pour la majorité plurielle. Dans les Vosges, un autre affrontement oppose indirecte-

ment Christian Poncelet (RPR) et Christian Pierret (PS) - candidats dans deux cantons différents - pour la présidence du conseil général.

ÉPINAL

de notre correspondante

Plus de trois ans après sa démission de la mairie d'Épinal, Philippe Séguin continue de hanter le chef-lieu des Vosges. Personne n'a oublié celui qui est toujours député de la première circonscription, même si ses apparitions sur place sont de plus en plus rares. La relation quasi passionnelle qui lie toujours un peu les Vosgiens à M. Séguin est une énigme. Né à Tunis, ce « parachuté » a su séduire les habitants d'un département attachés au terroir et aux traditions et plutôt méfiants envers qui n'est pas issu du pays. Question de caractère sans doute : colérique, ombrageux, fonceur et rêveur, Philippe Séguin aurait, dit-on, un vrai caractère de Vosgien. On lui pardonne tout, ou presque, même si son départ de la mairie a laissé un goût un peu amer. « Il était si bien ici », regrettent ses supporters les plus fervents. Depuis sa déclaration de candidature à la mairie de Paris, on n'en suit pas moins, de très près, les pérégrinations dans la capitale de l'ancien maire.

A Épinal, la bataille pour sa succession est ouverte. Seules deux listes s'affrontent. D'un côté, le dauphin : Michel Heinrich. Le premier adjoint a repris la barre en novembre 1997, lors du départ du « capitaine » pour d'autres horizons. Avec un certain courage d'ailleurs. Le bilan laissé par Philippe Séguin n'est pas toujours simple à assumer : pendant quatorze ans, il aura ravalé les façades, fleuri et changé l'image de la ville. On lui doit l'aménagement du temps de l'enfant, la piscine olympique, une toute nouvelle zone portuaire récemment inaugurée, l'implanta-



tion de grandes entreprises dans le secteur... Mais, pour financer ses ambitions, le maire d'Épinal a dû augmenter la pression fiscale et faire appel à l'emprunt. M. Heinrich a beau défendre le bilan de son ancien « patron », après son départ, il a dû serrer la ceinture. « Les marges de manœuvre budgétaires de la ville ne permettent pas de diminuer les impôts avant quatre ou cinq ans », explique-t-il.

Du pain béni pour son concurrent, Gérard Weltzer (PS), qui s'est

engouffré dans la brèche. L'avocat de Marie-Ange Laroche dans l'affaire Grégory et de parties civiles dans les procès de Klaus Barbie, de Paul Touvier et de Maurice Papon, aimerait aujourd'hui avoir un aussi beau palmarès politique. Député des Vosges de 1986 à 1988, l'ancien candidat malheureux face à Philippe Séguin aux législatives de 1997 part à l'assaut de la ville d'Épinal avec une équipe entièrement renouvelée et comprenant toute la majorité plurielle. M. Weltzer mène

une campagne « agressive », chiffrés à l'appui, attaquant l'équipe sortante sur l'endettement et la pression fiscale avant de promettre le « renouveau ». Le candidat socialiste conduit sa campagne comme il mène une plaidoirie dans un prétoire : avec de grands effets de manche. M. Heinrich a été requalifié, au passage, d'un peu gratifiant « ex-adjoint de Philippe Séguin ».

RUMEUR DE RETOUR

En son temps, le mimétisme physique entre Philippe Séguin et son premier adjoint - même sourire, même regard à la fois triste et charmeur, même réserve et même imperméable beige - donnait de la force au tandem. Aujourd'hui, M. Heinrich aimerait bien se défaire de cette étiquette qui lui colle à la peau, même s'il accepte l'héritage. L'attachée parlementaire du député des Vosges est également attachée à mi-temps au cabinet du maire. Désormais, elle gère la campagne de M. Heinrich et orchestre les rares apparitions du député dans le département.

Au plus mauvais des sondages, une rumeur courait dans les rues d'Épinal. On disait que le député des Vosges pourrait bien tenter un come-back aux prochaines législatives en cas d'échec aux municipales à Paris.

Katrin Tluczykont

Christian Pierret (PS) à l'assaut du conseil général des Vosges de Christian Poncelet (RPR)

ÉPINAL

de notre correspondante

Voilà vingt-cinq ans que Christian Poncelet (RPR) est solidement vissé dans son fauteuil de président du conseil général des Vosges. Conseiller général depuis 1963, président de l'assemblée départementale depuis 1976, maire de Remiremont depuis 1983, le président du Sénat fait partie de ceux pour qui le cumul des mandats est un service rendu aux citoyens. M. Poncelet, dont le canton est renouvelable, affrontera indirectement, les 11 et 18 mars, un autre cumulard, rival sérieux à la tête du département : Christian Pierret (PS). Le secrétaire d'Etat à l'industrie, candidat à la mairie de Saint-Dié, tente de conquérir un autre canton, le plus petit du département, celui de Provençères-sur-Fave. M. Pierret, qui vient de démissionner de son mandat de conseiller régional, estime qu'une dynamique « rose » est enclenchée au sein du département. « Il convient juste de changer de braquet », souligne-t-il.

L'affrontement entre ces deux poids lourds risque d'être serré. Pour conquérir le département, la gauche doit l'emporter dans trois cantons. En effet M. Poncelet dispose d'une majorité de dix-huit sièges, contre treize à la gauche. Or, parmi les dix-sept sièges soumis

à renouvellement, cette année, pas moins de douze sont détenus par la droite, et cinq seulement par la gauche, qui risque donc moins de pertes.

Face à l'appétit de son adversaire, M. Poncelet affiche une sérénité à toute épreuve. Il ne peut se permettre de perdre la présidence du conseil général, faute de quoi sa position à la tête du Sénat risquerait d'être fragilisée après le prochain renouvellement sénatorial, qui aura lieu en septembre. Pour défendre son bilan, il met notamment en avant le fait que les Vosges se situent au 82^e rang des départements en ce qui concerne la pression fiscale, ainsi que le désenclavement du département, basé sur un grand programme routier.

Sur ce terrain, justement, M. Pierret se veut très présent. Samedi 24 février, c'est dans les Vosges que le secrétaire d'Etat a annoncé la solution retenue pour la remise en service du tunnel transvosgien de Sainte-Marie-aux-Mines (le percement d'une voie de secours), actuellement fermé aux camions. Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, « nous présentera la solution qu'il propose après les élections », a ajouté M. Pierret dans le cadre de sa campagne cantonale.

K. T.

La droite se déchire à Aix-les-Bains

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Une nouvelle fois, la droite se déchire à pleines dents à Aix-les-Bains (26 000 habitants), deuxième ville du département de la Savoie. Comme en 1989 et en 1995, la cité thermale est le théâtre d'un affrontement fratricide. Cette fois, il oppose le maire sortant, André Grosjean (RPR), au député Dominique Dord (DL), également vice-président du conseil général.

Le 27 novembre 2000, les deux élus avaient annoncé qu'ils étaient parvenus à un accord pour constituer une liste commune. Mais, début janvier, leur union de façade a volé en éclats. Depuis, les deux hommes ne se font plus de cadeaux. Le comité départemental du RPR s'est bien gardé de prendre position dans le conflit.

De son côté, Hervé Gaymard, député RPR et président du conseil général de Savoie, qualifie la situation de « navrante ». Après avoir tenté en vain de rapprocher les deux hommes, il a décidé de se tenir à l'écart de la campagne électorale aixoise.

CAMPAGNE DE PROXIMITÉ

Car M. Dord a pris la tête d'une liste largement ouverte, où figurent au moins trois adhérents du RPR. Il a également choisi de faire une campagne de proximité en tenant

des réunions dans les bistrotts de la ville, d'ailleurs perturbées, parfois, par de fausses alertes à la bombe. Le député libéral n'a pas de mots assez durs pour fustiger les méthodes d'un maire sortant « qui n'écoute personne », parle de « népotisme » sans oublier de mentionner l'« âge du capitaine ».

Agé de soixante-quinze ans, André Grosjean, qui brigue son sixième mandat, ironise de son côté sur le « racisme anti-vieux » du député. « Physiquement je suis en pleine forme. Dès 5 h 30 du matin, je suis aux ateliers municipaux pour le départ des employés », affirme même le maire, grand amateur de vélo. Pour sa nouvelle campagne, il a toutefois préféré l'aviation. Sur son affiche électorale, il occupe ainsi la place du barreur du bateau, tandis que ses colistiers font semblant de tirer sur les avirons. « Grosjean rame », ont beau jeu d'ironiser les proches de M. Dord. Un sondage les a rassurés sur les chances de leur champion. Réalisé par l'institut CSA auprès de cinq cents personnes pour le compte de France 3 et du groupe Messager, ce dernier place M. Dord en tête du premier tour avec 33 % des intentions de vote, suivi du candidat de la gauche plurielle, Fabrice Maucci (32 %), et d'André Grosjean, crédité de 29 %.

Face à la droite éclatée, la gau-

che plurielle se prend donc à rêver, du moins d'arriver en tête du premier tour, ce qui, dans cette ville très ancrée à droite, constituerait une performance.

MÉTHODES MUSCLÉES

Il y a six ans, le duel droite-droite opposant M. Grosjean au maire sortant UDF, Gratien Ferrari - qui avait conquis la mairie en 1989 au détriment de M. Grosjean -, s'était révélé catastrophique pour la gauche, qui avait obtenu seulement 20,9 % au premier tour et à peine 15,24 % au second, lors d'une triangulaire. Cette fois, son chef de file, M. Maucci, pense que les choses peuvent tourner différemment. Lui aussi dénonce les méthodes musclées du maire, estimant qu'il a été incapable de préparer l'avenir. « Quant à Dominique Dord, c'est un cumulard qui court après les mandats », remarque-t-il. Ce jeune agrégé de géographie de vingt-sept ans est ainsi convaincu que les querelles de ceux qu'il surnomme les « frères ennemis » finiront par lasser l'électorat.

Aux deux listes de la droite parlementaire pourrait s'ajouter celle du Mouvement national républicain (mégretiste), conduite par la conseillère régionale Nicole Mina, qui n'était pas présente il y a six ans...

Philippe Révil



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT Master

RECORDMAN DE SA CATÉGORIE SUR LIVRAISON DÉPART ARRÊTÉ.

- Moteur 2.2 dCi
Plus de reprises, moins de vidanges
- Moteur 1.9 dTi
Tonique et économique (6 cv fiscaux*, consommation réduite)
- Nouveau système de freinage
(système 4 disques, double circuit hydraulique assisté par servofrein)

*7 cv fiscaux en version complet 9 places





www.renault.fr

Contre la pollution de l'air, une association se lance dans une « guérilla juridique »

Une requête est déposée à l'encontre de trois ministres

LA POLLUTION de l'air est devant les juges. Une association de défense de l'environnement, Ecologie sans frontière, a déposé, vendredi 9 février, une requête devant le tribunal administratif de Paris contre trois ministres – de l'environnement, des transports et de la santé. L'organisation reproche aux responsables politiques de n'avoir pas pris les mesures nécessaires pour éviter la dégradation de l'air, malgré la multiplication, ces dernières années, de recherches en exposant les conséquences sanitaires.

Franck Laval, président de l'association, s'appuie notamment sur une étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), publiée en septembre 2000 par la revue scientifique *The Lancet* (*Le Monde* du 2 septembre 2000). « Selon ce rapport, la pollution atmosphérique serait à l'origine, en France, de 31 700 décès par an, de 500 000 crises d'asthme, de 25 000 nouveaux cas de bronchite chaque année, de très nombreux cas de bronchiolites chez l'enfant, de plus de 16 millions de journées d'incapacité de travail par an et aurait un coût économique équivalent à 1,7 % du produit intérieur brut », rappelle M. Laval. Fort de ces chiffres, Ecologie sans frontière a envoyé, le 4 octobre 2000, une mise en demeure aux trois ministres, fustigeant la « carence

de l'Etat » et les sommant d'agir. Le 5 décembre, Jean-Claude Gaysot, Dominique Voynet et Dominique Gillot, alors chargée de la santé, avaient cosigné une réponse de cinq pages où ils mettaient en avant les efforts consentis par le gouvernement. « La pollution de l'air est une préoccupation réelle et légitime de nos concitoyens qui concerne à la fois la protection du bien-être, des biens, de l'environnement et de la santé publique. L'étude (...) vient confirmer la nécessité de poursuivre le travail engagé par les pouvoirs publics depuis plusieurs années », concluait la missive.

Ecologie sans frontière a jugé les arguments peu convaincants et a attaqué en nullité cette réponse devant le tribunal administratif de Paris. « Nous voulons entamer une guérilla juridique afin que les choses bougent enfin », estime M. Laval, qui a été proche de Brice Lalonde, militant Vert, et se dit aujourd'hui revenu à la vie associative parce que « déçu par l'action politique ». Laurence Husson, médecin de trente-neuf ans, s'est associée à la plainte de l'association. Cette femme s'affirmant « très sportive » et « ne fumant pas » explique souffrir d'asthme depuis qu'elle s'est mise à pratiquer le vélo dans Paris.

Benoît Hopquin

Jack Lang et l'« ordre moral » des années 1970

INTERROGÉ au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 25 février, sur une pétition qu'il avait signée, en 1977, en défense de trois hommes poursuivis pour attentats à la pudeur sur mineurs de moins de quinze ans (*Le Monde* du 23 février), Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, a déclaré : « Il y a eu les années 1970, où (...) un ordre moral très puissant pesait sur la société. Il y a eu toute une série de réactions libertaires pour secouer cette chape de plomb. Dans le cas que vous signalez, il y avait aussi le rejet de la détention provisoire abusive, trois années de détention provisoire sans jugement. »

M. Lang a ajouté : « Depuis quelques années, il y a eu la prise de conscience que des enfants pouvaient être victimes d'une prétendue liberté, celle d'un adulte qui s'autoriserait des actes de violence, éventuellement de violence sexuelle. C'est proprement inacceptable, intolérable, et [ces actes] doivent être sanctionnés avec la dernière sévérité. »

DÉPÊCHES

■ **ÉLYSÉE** : Bernadette Chirac continue sa tournée par Avignon. L'épouse du président de la République, qui s'est déjà rendue à Paris, à Toulon et au Havre pour soutenir les candidats de la droite aux élections municipales, poursuivra sa tournée par Avignon, mercredi 28 février. Elle passera la journée auprès de Marie-Josée Roig (RPR), maire sortante, qui se représente face à la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou.

■ **POLÉMIQUE** : Noël Mamère attaque M^{me} Chirac qu'il accuse de « faire perdre la droite » en apportant son soutien à des candidats aux élections municipales. « Si elle a un objectif avec son mari – qui est sans doute de faire perdre Séguin et de le casser définitivement pour qu'il ne soit pas un candidat crédible en face du président sortant –, là, je pense qu'à tous les deux, ils se sont bien organisés », a ironisé le porte-parole des Verts sur RMC.

■ **MUNICIPALES** : Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière, a annoncé lundi 26 février sur RMC, que son parti présentera aux élections municipales « entre cent vingt et cent trente listes, soit plus du double qu'en 1995 ». Selon elle, il faut « mobiliser la population pour contrôler la gestion des municipalités, pour que les choix budgétaires tiennent plus compte des quartiers en difficulté que des centres-villes, qui sont souvent le plus « arrosés » ». M^{me} Laguiller a également confirmé qu'elle sera candidate à la prochaine élection présidentielle.

■ **ROUEN** : l'écart se réduit entre les candidats au second tour mais la liste de gauche, conduite par le maire (PS) sortant Yvon Robert, l'emporterait toujours aux élections municipales, selon un sondage Ipsos publié lundi 26 février par *Le Figaro*, réalisé les 21 et 22 février auprès de 501 personnes. La liste de M. Robert gagnerait avec 52 % des voix contre 48 % à la liste de droite conduite par Pierre Albertini (UDF). Ipsos a pris comme hypothèse un ralliement des Verts (crédités de 12 % des voix) à la liste PS mais celui-ci n'est pas acquis, les Verts contestant, notamment, la politique sociale de la mairie.

■ **DROITE** : Michèle Alliot-Marie a mis en garde, dimanche 25 février, lors d'une réunion des jeunes responsables du RPR, ceux qui, à droite, refuseraient de faire l'union au second tour des municipales. « Les quelques-uns qui ne se plieraient pas à ça, a lancé la présidente du RPR, doivent le savoir : nos électeurs, et nous non plus, n'oublieront pas ceux qui auront fait perdre leur camps. »

■ **AGRICULTURE** : près de 600 000 visiteurs et une quarantaine de personnalités politiques ont visité l'édition 2001 du Salon internationale de l'agriculture, qui a eu lieu du 18 au 25 février, à Paris. Mille sept cents personnes ont assisté aux conférences organisées afin d'informer le public sur l'ESB et la crise du monde agricole, selon les organisateurs. L'an prochain, le Salon ouvrira un jour de plus, du samedi 23 février au dimanche 3 mars.

■ **HÔPITAUX** : le coût de la revalorisation des carrières et des salaires proposée par le gouvernement aux 725 000 agents de la fonction publique hospitalière devrait s'élever, à terme, à près de 2 milliards de francs. A l'issue de la réunion entre son ministère et les syndicats, vendredi 23 février, Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, s'est « félicitée de la qualité du dialogue ». Une prochaine rencontre est prévue le 1^{er} mars, le protocole d'accord devant être ratifié le 14 mars.

Le découpage de la Réunion en deux départements oppose les communistes locaux aux centristes

Les socialistes sont partagés entre leur rôle à Saint-Denis et l'espoir de bénéficier de la réforme

Le débat sur la « bidépartementalisation » de la Réunion, souhaitée à l'origine par le PC réunionnais, n'a pas cessé avec le report de la réforme.

Le centriste Jean-Paul Virapoullé (UDF), maire de Saint-André, s'oppose à cette réforme, que défend le député André Thien Ah Koon (divers

droite) et à laquelle s'est finalement rallié le Parti socialiste. Celui-ci détient pourtant la mairie de Saint-Denis, l'actuel chef-lieu de la Réunion.

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre envoyé spécial

« Coup'pa nou ! » Les partisans de la création d'un second département – projet relancé par le premier ministre lors de son déplacement à la Réunion (*Le Monde* du 27 janvier) – ont beau dénoncer la démagogie du slogan, le cri du cœur des adversaires de la bidép', qui ne veulent pas être « coupés », fait florès. Dans la capitale nordiste de l'île, Saint-Denis – première ville d'outre-mer avec ses 132 000 habitants –, on y est fort logiquement plus réticent que dans le Sud, mais il serait faux de mettre ces réserves uniquement au compte d'un refus de partager le pouvoir.

« Je n'en vois absolument pas l'intérêt », affirme ainsi l'un des vice-présidents de l'université de la Réunion, Bernard Vidal, qui met en avant le « coût » de la réforme – les estimations couramment avancées oscillent entre 300 et 400 millions de francs –, avant d'affirmer qu'il s'agit uniquement de « permettre à plus de personnel politique

d'être autour de l'assiette au beurre ». Le député du Parti communiste réunionnais (PCR) et maire de Saint-Pierre, Elie Hoarau, a beau souligner qu'« aucun chiffrage officiel n'a été fait » et réaffirmer que la réforme vise à « résorber les retards accumulés par le Sud », la dimension politicienne de l'affaire semble avoir pris le pas, désormais, sur toute autre considération.

De fait, les positions des forces politiques de la Réunion semblent dictées par les contours des lieux de pouvoir qu'elles détiennent. Pour la réforme : le PCR, dont le chef de file, Paul Vergès, président du conseil régional, verrait son influence renforcée si le conseil général, qui a basculé à droite en mars 1998, perdait la moitié de son pouvoir. Le premier découpage envisagé aurait abouti, en outre, à lester le Sud d'un poids économique et politique certain, en y intégrant les communes du Port et de La Possession, gérées par le PCR. Celui-ci aurait alors partagé le pouvoir avec les « takistes », du

nom des partisans du député André Thien Ah Koon (divers droite), maire du Tampon, que son chiraquisme affiché n'empêche pas de cohabiter harmonieusement avec les communistes. Selon ce premier découpage, le Nord, réduit à la portion congrue, était destiné à la droite « virapoulléenne ».

BATAILLE HOMÉRIQUE

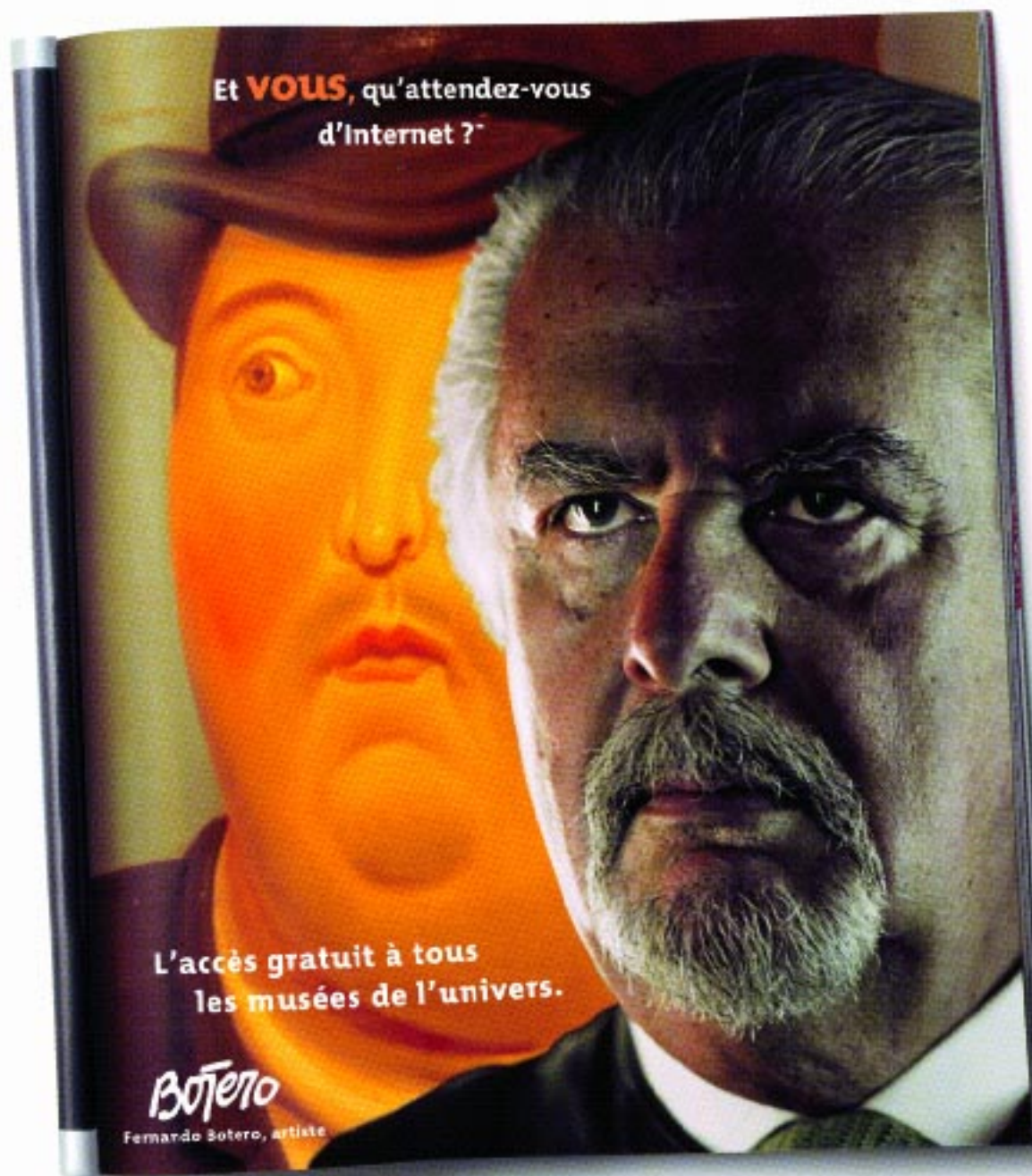
Contre la réforme, donc, l'UDF, dirigée par Jean-Paul Virapoullé et qui préside, par l'intermédiaire de Jean-Luc Poudroux, maire de Saint-Leu, l'actuel conseil général. Si M. Virapoullé a signé, en mars 1998, un document dans lequel il s'engageait à œuvrer pour la création d'un second département, ce ne fut, assure-t-il, que par souci tactique, afin d'éviter que « TAK » n'apporte ses voix à M. Vergès lors de l'élection du président du conseil régional. Depuis, son combat contre la bidép' a été de tous les instants.

Le PS, qui n'avait pas grand-chose à gagner dans cette affaire, s'est

divisé sur les modalités d'application de la réforme. Au terme d'une bataille homérique, qui a conduit à un changement de direction à la tête de la fédération, la nouvelle équipe dirigeante socialiste est parvenue à obtenir un report de l'entrée en vigueur de la réforme et, surtout, un autre découpage. Le Port et La Possession ayant été rattachés au Nord, le PS peut envisager d'emporter la présidence de cet éventuel futur conseil général.

En panne de dirigeant depuis le départ de Michel Debré, député de 1963 à 1988, et de ligne directrice depuis la dissolution de son comité départemental, en 1998, à la suite de déchirements internes, le RPR a d'autant plus laissé libre cours aux états d'âme de ses élus que Jacques Chirac s'était lui-même déclaré favorable à la réforme. A l'instar des petits maires « takistes » du sud de l'île, Alain Bénard, maire de Saint-Paul, est favorable à la bidép'. Le RPR de Saint-Denis y est, lui, hostile.

Jean-Baptiste de Montvalon



Le Nouvel Internet

Voilà une bien belle idée, lancée par un homme qui a déjà donné tant de beauté au monde.

Internet offre un espace idéal pour admirer les grandes œuvres de la planète. Gérer les entrées de cet immense cyber-musée, c'est aussi tout un art. Nortel Networks™

s'efforce en permanence d'améliorer la qualité et la capacité d'Internet pour en faire un lieu que

le monde entier sera libre d'explorer. Tout cela pour permettre à chacun de partager

l'imaginaire de l'autre, mais aussi d'utiliser Internet comme sa propre toile – qu'elle

soit un moyen d'expression novateur ou un outil commercial puissant. Quelles que

soient vos ambitions, Nortel Networks vous aide à faire d'Internet exactement

ce que vous en attendez. www.nortelnetworks.com

NORTEL NETWORKS™

Nortel Networks, le logo de Nortel Networks, le globe Nortel et « Et vous, qu'attendez-vous d'Internet ? » sont des marques commerciales de Nortel Networks. © 2001 Nortel Networks. Tous droits réservés.

ÉDUCATION L'Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po) ouvre, en octobre, une nouvelle voie d'entrée à l'école. Présentée lundi 26 février, elle prévoit de dispenser de

concours certains bacheliers issus de lycées sensibles. ● SEPT ÉTABLISSEMENTS de la banlieue parisienne et de la région de Nancy ont signé des conventions avec la grande école

parisienne. ● LES CANDIDATS seront repérés dès la seconde, bénéficieront d'un suivi particulier, seront sélectionnés par le lycée en terminale, puis choisis par l'école

après un entretien « de motivation et de ritualisation ». ● SCIENCES-PO entend recruter, à terme, par cette voie, 60 élèves, soit 15 % de l'effectif total de l'école. ● DES BOURSES

DE MÉRITE, créées en 1998 par Claude Allègre, permettent déjà aujourd'hui à 493 étudiants modestes de préparer les concours des grandes écoles.

Sciences-Po s'ouvre aux élèves défavorisés en les dispensant de concours

A la rentrée prochaine, l'Institut d'études politiques, temple de l'élitisme républicain, ouvre une nouvelle voie d'entrée en première année. Constatant que les inégalités sociales se creusent, l'école se contentera d'un entretien pour sélectionner des candidats méritants présentés par leur lycée

DES BACHELIERS venus des lycées « sensibles » recrutés à Sciences-Po Paris : ce devrait être chose faite dès septembre prochain. La grande école a présenté, lundi 26 février, les conventions qu'elle vient de signer avec sept lycées de la banlieue parisienne et de la région nancéenne. Ces établissements vont repérer leurs meilleurs éléments, proposer à l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po) d'ici au mois de mai une liste d'admissibles, qui seront accueillis sans passer le concours à la rentrée 2001. L'école se contentera de leur faire passer un entretien « de motivation et de ritualisation ». Sciences-Po crée ainsi sa troisième voie d'accès sans concours, méritocratique, après celles offertes aux bacheliers ayant décroché une mention très bien (une centaine d'admis) et aux étudiants étrangers.

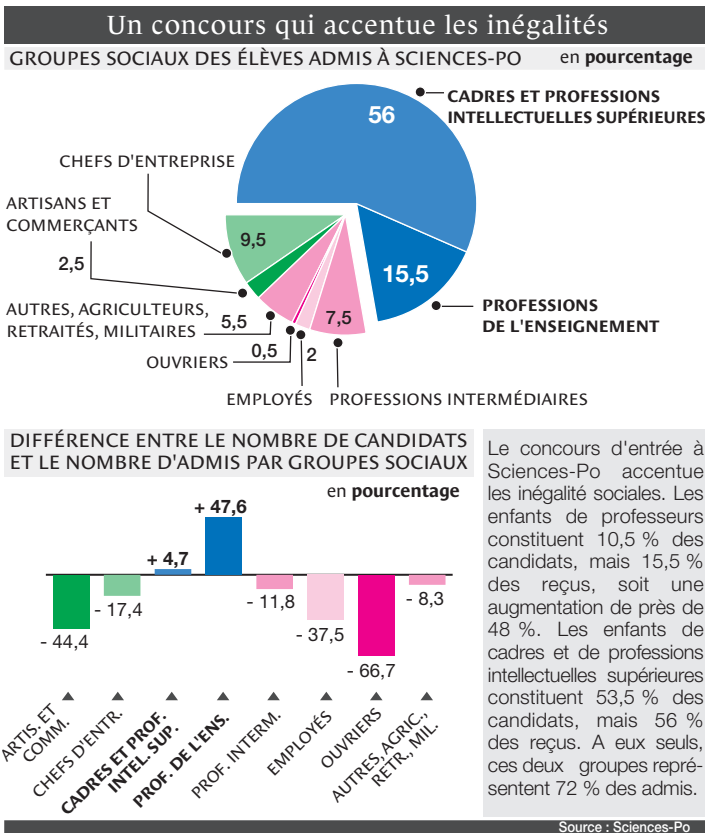
Pour conduire ce projet, Richard Descoings, le directeur de l'école, a recruté un normalien, professeur agrégé au collège Jean-Vilar de La Courneuve. Celui-ci a ouvert les premières portes des lycées de Seine-Saint-Denis. Provisaires et enseignants ont été directement contactés, et parfois surpris de voir l'un des temples de l'élitisme « passer le périph ». Les lycées Jean-Zay d'Aulnay-sous-Bois, Auguste-Blanqui de Saint-Ouen et Maupassant de Colombes ont signé. Un autre établissement de l'académie de Versailles doit les rejoindre. L'école a aussi profité de son implantation à Nancy pour séduire, par l'entremi-

se du rectorat de l'académie, les lycées Félix-Mayer de Creutzwald, Saint-Exupéry de Fameck et Poncelet de Saint-Avold.

DÉMYTHIFICATION

Tous répondent aux mêmes critères : une proportion d'élèves issus des catégories sociales défavorisées de vingt points supérieure à la moyenne nationale (qui est à 32 %), un classement en zone d'éducation prioritaire (ZEP) ou en « zone sensible », une politique volontariste d'excellence. « On a là le moyen de démythifier ces grandes écoles qui ne paraissent être que pour les autres », estime Alain Raymond, proviseur du lycée de Creutzwald. Ici, « mes élèves sont marqués par leur milieu social et certains atavismes du bassin minier lorrain. À dix-sept ans, beaucoup ne sont jamais allés à Metz, le chef-lieu du département, situé à 50 kilomètres. Ceux qui vont en prépa choisissent Forbach ou Metz, ils jugent Paris trop éloigné et inaccessible. Les houillères vont fermer en 2005 : il faut casser le cordon ombilical avec Creutzwald. Quand on aura une vingtaine d'anciens élèves sortis de Sciences-Po, on aura construit quelque chose ».

Une vingtaine de bacheliers devraient accéder à Sciences-Po par cette voie en 2001, l'objectif étant, à terme, d'en recruter une soixantaine, soit 15 % des effectifs de première année. « Il s'agit de bâtir, entre l'enseignement secondaire et le supérieur, ce qui existait autrefois entre le primaire et le secondaire », explique Richard Des-



coings. Les futurs étudiants doivent être sélectionnés par leurs enseignants sur leur potentiel, ce que l'enseignement supérieur public ne sait plus faire, le concours ne mesurant qu'un stock de connaissances. »

A Sciences-Po, si la cravate n'est

plus obligatoire pour passer le « grand oral » terminal, on continue d'étudier entre soi : les enfants d'employés sont six fois moins représentés qu'à l'université, les enfants d'ouvriers douze fois moins. L'école « est depuis long-

temps un établissement socialement discriminant, on pourrait même ajouter que les inégalités sociales se sont creusées. La proportion des enfants des classes sociales supérieures est en effet passée de 77 % en 1987 à 81,5 % en 1997 », relève Madani Cheurfa et Vincent Tiberj, doctorants en sociologie politique à Sciences-Po. Sur les 2303 dossiers des candidats au concours d'entrée en première année en 1998, ils ont dénombré 64 % de fils d'enseignants, de cadres et de professions intellectuelles supérieures, 4 % d'employés, 1,5 % d'ouvriers. En ce qui concerne les admis, c'est pire : 72 % ont des parents enseignants ou cadres supérieurs. « Le concours accentue les inégalités sociales », conclut leur étude, et ce quel que soit le niveau académique des étudiants ou leur origine scolaire.

Sciences-Po a pourtant étoffé ces dernières années sa politique sociale. Un quart des étudiants est exonéré des droits d'inscription (6 200 francs) et l'école verse, en complément des bourses d'Etat, 3,1 millions de francs d'aides à la scolarité. Au total, les soutiens financiers aux étudiants sont passés de 5 millions de francs en 1994 à 7,9 millions en 2001. Insuffisant pour « démocratiser l'accès aux élites », juge la direction.

Les étudiants des « conventions ZEP » seront, dès la seconde, préparés à cette perspective. Sciences-Po viendra les informer à la demande de leurs professeurs, proposera à ces derniers d'assister à des cours

et d'étudier les copies des étudiants, accueillera les candidats pour des visites, mettra à leur disposition ses moyens audiovisuels, dans leur lycée, pour les former à l'expression orale. Des petites sessions de formation aux méthodes de travail sont aussi envisagées. En terminale, la première cuvée de candidats présentera, devant un jury interne au lycée, un travail de recherche et une note de synthèse basés sur l'étude d'un dossier de presse. A l'avenir, cette « épreuve d'admissibilité » s'appuiera sur les travaux personnels encadrés (TPE) en voie de généralisation au lycée.

UN SOUTIEN FINANCIER

Une fois dans la place, pendant leurs cinq années d'études, les ex-lycéens de ZEP bénéficieront d'un soutien financier - 40 000 francs annuels au titre des bourses de mérite de l'éducation nationale et 20 000 francs d'aide au logement fournis par l'école. Mais aussi d'un tuteur. Par groupe de deux ou trois, une heure par semaine, ils disposeront de l'aide d'un enseignant. Il pourra aussi s'appuyer sur un étudiant « référent ». Et seront, comme les étudiants étrangers actuellement, formés pendant sept semaines à la méthodologie et aux langues vivantes. « Ce seront des étudiants comme les autres », défend Richard Descoings, dont le projet a suscité quelques craintes au sein de l'école. Mais on ne les enverra pas au casse-pipe. »

Nathalie Guibert

L'éducation nationale tente depuis vingt ans de corriger les inégalités scolaires et de promouvoir la méritocratie

SI LA DÉMOCRATISATION de l'accès à l'école est désormais acquise, l'égalité face à la réussite scolaire reste en panne. Le fait de scolariser massivement tous les jeunes dans les mêmes structures éducatives - le collège unique, puis, peu à peu, le lycée (68 % d'une génération y a aujourd'hui accès) - a entretenu l'illusion que chacun allait y trouver les mêmes chances de réussir. Les bourses de mérite récemment distribuées par le ministère de l'éducation nationale ou l'expérience lancée à Sciences-Po Paris tentent de corriger les injustices.

Néanmoins, en dépit d'inégalités persistantes, des progrès ont été réalisés. « L'école est moins inégalitaire qu'il y a vingt ou trente ans », affirme Claude Thélot, auteur, avec Philippe Joutard, de *Réussir l'école* : les redoublements sont moins socialement typés, l'université s'est démocratisée. « Il y a trente ans, les enfants d'ouvriers avaient 28 fois moins de chances d'y accéder que les enfants de cadres ; aujourd'hui, c'est 7 fois moins. » Pourtant, alors que les jeunes qui font des études supérieures y consacrent cinq ans en

moyenne, un enfant de cadre y passe 7,6 ans et un enfant d'ouvrier 3,5 ans. En outre, 52 % des élèves de classes préparatoires, 36 % des étudiants universitaires, 14 % des inscrits en BTS sont enfants de cadres, alors qu'ils représentent 16 % des jeunes de 20 à 25 ans. Ces chiffres passent à 7 % en classes prépas, 12 % à l'université et 25 % en BTS pour les enfants d'ouvriers, qui constituent 37 % de la classe d'âge.

PLUS GRANDE HIÉRARCHISATION

« De fait, la démocratisation a aussi profité aux enfants de cadres, souligne le sociologue Christian Baudelot. Il y a trente ans, la moitié de ces enfants accédaient à l'université, ils sont aujourd'hui 80 %. Dans le même temps, la proportion est passée, pour les enfants d'ouvriers, de 4 % à 14 %. Qui en a le plus profité ? » La massification de l'enseignement supérieur, ajoute-t-il, s'est accompagnée d'une plus grande hiérarchisation entre les filières universitaires et entre l'université et les grandes écoles. « Auparavant, entrer à l'université revenait à acquiescer un brevet d'accès à la petite bour-

geoisie. Ce n'est plus le cas. »

Comment faire alors pour que les enfants de milieux défavorisés acquièrent les mêmes chances de réussir à l'école que leurs camarades de milieux plus aisés ? Des mesures de discrimination positive ont été lancées dans les années 80 avec les zones d'éducation prioritaire. Elles ont surtout profité aux élèves qui rencontraient peu ou pas de difficultés scolaires. La création des bacs professionnels en 1985 a ouvert une nouvelle voie dans l'accès au baccalauréat. Poursuivant ce même objectif de diversification, la réforme des lycées de 1992 a amorcé la reconnaissance des différents talents, afin de casser le moule

d'excellence que constituait la filière scientifique et donner sa chance au plus grand nombre. « Une politique qui réduit les chances d'échec de beaucoup d'élèves est donc possible », juge Claude Thélot.

Toutefois, d'autres pistes demeurent, selon lui, insuffisamment exploitées. « Que le système éducatif soit capable de repérer ses meilleurs élèves et de les encourager par le biais des bourses, très bien. Mais il devrait, tout au long de la scolarité des jeunes, prendre davantage en compte les seuls critères scolaires dans ses décisions d'orientation. Aujourd'hui, le poids de l'origine sociale, du sexe, de l'établissement, voire de la classe de l'élève, y est encore trop important. » Si les élèves

des milieux favorisés réussissent mieux, n'est-ce pas aussi parce que les compétences que valorise l'école sont en adéquation avec leur éducation ? Faisant fi des polémiques qu'une telle évolution ne manquerait pas de soulever, M. Thélot se demande donc si les programmes ne devraient pas davantage prendre en compte des « éléments mieux maîtrisés par les milieux populaires ».

L'octroi de bourses de mérite, s'il tente de compenser des inégalités sociales, risque donc de ne pas modifier le fonctionnement global du système. « Ces mesures, sympathiques pour ceux qui en bénéficient, risquent d'accroître la sélection mais n'auront pas d'influence significative

sur la situation générale de l'école », regrette M. Baudelot. « Si ces jeunes bénéficient uniquement d'aides financières, sans accompagnement pédagogique, l'expérience risque de ne pas donner grand-chose », estime de son côté M. Thélot.

Enfin, paradoxalement, l'expérience de Sciences-Po Paris, qui, d'une certaine manière, introduit l'idée d'une politique de quotas, risque de froisser les tenants de la méritocratie pure et dure. Un principe qui prend uniquement en compte les talents de chacun, quels que soient l'origine sociale, ethnique ou le sexe des candidats.

Stéphanie Le Bars

Les bourses de mérite, des aides « tombées du ciel » pour intégrer les grandes écoles

C'ÉTAIT l'une des rares décisions de Claude Allègre à n'avoir suscité aucun débat. En créant, à la rentrée 1998, les bourses de mérite de l'enseignement supérieur pour restau-

TÉMOIGNAGES

« Ça change la vie », résume Frédérique, qui vise l'ENM et savoure son indépendance

rer « la promotion sociale républicaine », l'ancien ministre de l'éducation nationale avait fait l'unanimité. En 1999, Ségolène Royal, alors ministre déléguée à l'enseignement scolaire, lui emboîta le pas en lançant le même système pour les collégiens. Aujourd'hui, les ministres ont changé mais les « méritants » n'en ont pas pâti. De 186 en 1998, le nombre d'étudiants boursiers de mérite est passé à 493 à la rentrée 2000. Pour toucher un pécule annuel de 40 000 francs, ils ont dû remplir deux conditions : être issus de familles modestes (éligibles à une bourse sur critères sociaux) et être de très bons bacheliers (mention bien ou très bien exigée). Ecole nationale d'administration (ENA), Ecole nationale de la magistrature (ENM), médecine, grandes écoles scientifiques... : tous se sont engagés sur l'honneur - sans obligation de résultats - à tenter l'un de ces concours.

Pour ceux de la première promotion, cette troisième année universitaire aidée est celle de tous les possibles. « Ça change la vie », lâche Frédérique, qui bénéficie d'une bourse de mérite depuis 1998. « Sans cette aide, je n'aurais jamais pu quitter Dijon. On est trois étudiants à la maison et mes parents ne pouvaient pas tout financer. » Etudiante en licence de droit à l'université Strasbourg-III, cette jeune femme de vingt ans savoure son indépendance, la liberté qu'elle a eue de choisir sa fac et les achats (ordinateur, livres) qu'elle a pu effectuer. Après sa maîtrise de droit des affaires, elle tentera l'ENM. Avant que cette bourse lui « tombe du ciel », elle n'aurait jamais imaginé postuler un jour à cette école. Maintenant, « je me suis vraiment mis cette idée en tête ». En attendant, le magistrat qui la parraine l'aide à obtenir des stages dans des tribunaux ou des bureaux d'avocats.

Aline aussi se dit heureuse d'être « indépendante » et de « vivre bien ». Cette bachelière scientifique mention très bien effectuée sa troisième année de Sciences-Po Strasbourg en Allemagne. Elle se prépare au concours de l'ENA mais elle le considère « tellement difficile » qu'elle a déjà envisagé de se rabattre sur l'école de la santé publique en cas d'échec. « C'est important de donner une chance à ceux pour qui les portes ne sont pas toujours ouvertes », considère Céli-

ne, également étudiante à Sciences-Po Strasbourg. Sans la bourse, elle n'aurait pas pu passer une année d'études en Grande-Bretagne. Alors elle profite de cette « chance » et s'achète tous les livres nécessaires à la préparation de l'ENA.

« MOTIVATION SUPPLÉMENTAIRE »

Romain, lui, prend cette aide comme « une motivation supplémentaire ». Etudiant en licence de droit, il vit chez ses parents et, depuis trois ans, ce fils d'employé « ne se prive de rien ». De l'ordinateur aux rollers, il profite de la vie et a obtenu aisément son deug de droit. Réussir l'ENM ? Pourquoi pas, car Romain refuse de « partir battu d'avance ». La vie sans tourments financiers, Camille l'évoque aussi. « Cette bourse m'est tombée dessus comme une bonne surprise », juste après l'obtention de son bac économique mention très bien. « Je l'ai pris de manière pragmatique, poursuit-elle. Je ne me dis pas qu'il faut que je devienne une bonne fonctionnaire au service de l'Etat qui m'a aidé. Cet argent existe, autant qu'il serve à quelque chose. Et c'est vrai qu'il facilite les débuts de la vie. » Avant de commencer sa troisième année à Sciences-Po Grenoble, cette fille d'infirmière a choisi de se prendre « une année pour réfléchir ». Grâce à l'argent qu'elle a mis de côté, elle est partie depuis septembre à Amsterdam, pour « parfaire mon anglais »

et « suivre des cours d'urbanisme ». Car, si elle tentera plus tard le concours de l'ENA, c'est « pour voir », mais Camille dit n'avoir « ni l'envie, ni l'attirance, ni l'ambition » pour cette grande école. Elle préférerait intégrer un troisième cycle d'urbanisme, sa vraie passion.

Sur les 493 boursiers de mérite, près de 50 % se sont engagés à passer le concours de l'ENA, 26 % une grande école scientifique, 17 % l'ENM et 8 % médecine. Pour l'instant, le ministère de l'éducation nationale ne dispose d'aucun bilan détaillé sur l'origine bachelière de ces étudiants, le taux d'abandon mais aussi le taux d'utilisation de ces bourses, dont le nombre devrait atteindre 800 à la rentrée 2001. « Nous n'avons pas de dispositif de veille », explique-t-on à la direction des enseignements supérieurs.

Enfin, dans le secondaire, 10 000 bourses de mérite, d'un montant de 5 000 francs, ont été distribuées à la rentrée 2000 par des commissions départementales. Attribuées à des élèves de troisième déjà boursiers et ayant de très bons résultats scolaires, ces aides sont versées jusqu'à l'obtention du bac. Pour cette première année, ce sont la Réunion, la Seine-Saint-Denis, le Pas-de-Calais et les Bouches-du-Rhône qui en ont le plus distribué.

Sandrine Blanchard

ISEG
INSTITUT SUPÉRIEURS DE COMMERCE
ET DE MANAGEMENT INTERNATIONAL

BACHELIERS S, ES, L
LE CHOIX DE L'INTERNATIONAL

CURSUS EN 4 ANS APRÈS LE BAC, dont :

- 6 à 12 mois en Universités Partenaires (EUROPE et USA)
- 12 mois en entreprise, stages et missions en France ou à l'étranger

SUP RESEAU / 1 CONCOURS COMMUN / 3 SESSIONS 2001

7 ECOLES DE COMMERCE EN RESEAU
ISEG PARIS / ISEG BORDEAUX / ISEG LILLE
ISEG LYON / ISEG NANTES / ISEG STRASBOURG
ISEG TOULOUSE

ISEG BORDEAUX
124 rue du Docteur Albert Barrault 33000 Bordeaux Tél. 05 56 52 01 19
www.bordeaux.iseg.fr

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La police tente d'empêcher le départ des boat people kurdes vers les pays voisins

Depuis vendredi 23 février, les deux tiers des 902 Kurdes naufragés de l'« East-Sea » auraient quitté le centre d'accueil provisoire de Fréjus. La Police aux frontières a renforcé ses contrôles tout le week-end pour intercepter les candidats à une nouvelle émigration, vers l'Allemagne et la Suisse

Entre 550 et 600 Kurdes naufragés de l'« East-Sea » auraient quitté le Centre d'accueil provisoire de Fréjus depuis vendredi 23 février. Munis de leur sauf-conduit de huit jours, des groupes ont tenté de gagner l'Allema-

gne et la Suisse pour retrouver de la famille ou des proches. Tout le week-end, la Police aux frontières a renforcé ses contrôles pour tenter d'empêcher la « fuite » des réfugiés. A Paris, plusieurs dizaines de Kurdes sont

arrivés, dimanche, à l'aube, à la gare de Lyon. Pour éviter ces départs intempestifs, le ministère de l'intérieur prévoit d'organiser un départ de 150 réfugiés, mardi, vers des centres d'hébergement dans le Sud-Est.

Un premier départ collectif et encadré vers Modane a été organisé dimanche soir. La plupart des 82 Kurdes acheminés étaient munis d'une autorisation provisoire de trois mois qui doit leur permettre d'atten-

dre la réponse de l'Ofpra à leur demande d'asile. Le couple de Palestiniens menacé d'expulsion par le ministère de l'intérieur a été remis en liberté après une décision de la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

LES RÉFUGIÉS KURDES de l'« East Sea » continuent de donner des sueurs froides aux autorités françaises comme à leurs homologues européennes. Durant tout le week-end du 24 et 25 février, les fonctionnaires de la Police aux frontières (PAF) ont tenté, en vain, de mettre fin aux départs individuels ou en groupe de réfugiés vers les frontières allemandes et suisses. Selon la Croix-Rouge, entre 550 et 600 personnes auraient déjà quitté le camp de Fréjus depuis vendredi soir 23 février. Lundi matin, le ministère de l'intérieur n'était pas en mesure de donner des informations précises.

Munis de leur sauf-conduit de huit jours, qui les autorise à circuler, des groupes ont tenté de gagner l'Allemagne ou la Suisse pour retrouver de la famille ou des proches. Dimanche soir, seuls 350 repas auraient été distribués dans le centre d'accueil provisoire de Fréjus. « Nous n'avons pas de chiffre précis car vu les conditions climatiques de froid et de gel sur la région, il ne fait que quinze degrés dans le centre, et beaucoup ont été chercher plus chaud ailleurs, notamment à la gare », explique Bruno

Curunet, directeur-adjoint des opérations de la Croix-Rouge à Fréjus.

Quatre-vingt-deux Kurdes, « tous volontaires », selon la Croix-Rouge, ont été acheminés dimanche vers le Centre national de formation de l'association L'Albaron à Modane (Savoie). La plupart étaient munis d'une autorisation provisoire de séjour de trois mois qui doit leur permettre d'attendre la réponse de l'Ofpra français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) à leur

demande de statut de réfugié. « Tout se passe bien pour ces familles nombreuses qui resteront à Modane le temps qu'elles voudront », assure Stéphane Mantion, directeur de la communication de la Croix-Rouge. Elles sont vraiment candidates à une installation en France. »

« FATIGUÉS ET DÉBOUSSOLÉS »

Pour les autres familles, égaillées dans la nature, les informations manquent. Craignant une « fuite »

Drame de Douvres : ouverture du procès du chauffeur

Le procès d'un routier néerlandais, qui transportait les cinquante-huit immigrants chinois découverts morts étouffés dans son camion, le 18 juin 2000, à Douvres, devait s'ouvrir, lundi 26 février, à Maidstone (sud-est de l'Angleterre). Inculpé d'homicides involontaires, Perry Wacker est passible d'une peine de prison à vie, au terme d'un procès qui pourrait durer six semaines. Deux autres personnes, dont une femme, avaient été inculpées d'association de malfaiteurs. Mais seule Ying Guo sera jugée en même temps que le routier néerlandais, pour complicité de trafic d'immigrants clandestins. Les charges contre le deuxième suspect ont été abandonnées en l'absence d'éléments probants, a précisé le parquet anglais. Le 18 juin, les douaniers du port de Douvres avaient découvert les corps sans vie des Chinois dans un camion immatriculé aux Pays-Bas et débarquant d'un ferry en provenance de Zeebrugge, en Belgique (Le Monde du 21 juin 2000).

vers les pays voisins, notamment l'Allemagne et la Suisse, la PAF a renforcé ses contrôles. Une cinquantaine de Kurdes de l'« East-Sea » se sont ainsi retrouvés bloqués entre vendredi et dimanche à la frontière franco-allemande : 34 personnes ont été refoulées par les autorités allemandes et renvoyées à Forbach et Strasbourg, tandis que la police interceptait une quinzaine d'autres à la gare de Strasbourg. A Bâle, ce sont neuf Kurdes qui étaient refoulés dimanche matin vers Mulhouse. Le même jour, un couple et trois enfants ont été interpellés à Ottmarsheim (Haut-Rhin). Seize réfugiés qui cherchaient à se rendre à Sarrebrück (Allemagne) ont été interceptés à la gare de Metz.

A Paris, plusieurs dizaines de Kurdes sont arrivés dimanche, peu avant 7 heures, à la gare de Lyon, après avoir quitté la veille, de leur propre initiative, le camp militaire de Fréjus. Remarqués par des policiers alors qu'ils erraient sur les quais de la Seine, les boat people ont été rassemblés à la gare d'Austerlitz en fin de matinée. « Dix à quinze réfugiés se seraient volatilisés dans la

nature d'après des témoignages de réfugiés que nous avons recueillis », indique Emmanuel Hugo, de la Croix-Rouge-Paris, qui a assuré un premier accueil dans la gare. Trentehuit personnes ont été conduites au centre Emmaüs Agora, en milieu d'après-midi. « Elles étaient très fatiguées, un peu déboussolées aussi », raconte Jérôme Le Dû, d'Emmaüs. En fin de journée, le SAMU social leur a trouvé un toit au centre d'hébergement Baudricourt et dans trois hôtels. Lundi matin, la direction à l'action sanitaire et sociale de Paris indiquait que les boat people kurdes allaient être aiguillés vers la Cafda, structure mise en place à

Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) pour examiner les demandes d'asile déposées. Celle-ci doit traiter leur dossier et régler la question de leur hébergement.

Afin d'éviter ces départs intempestifs, le ministère de l'intérieur prévoit d'organiser, mardi 27 février, le départ de Fréjus de 150 réfugiés. Ils devraient être acheminés vers des centres d'hébergement à Villeurbanne (Rhône), Istres, Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), et Manosque (Alpes-de-Hautes-Provence).

Bertrand Bissuel
et Sylvia Zappi

Les rêves d'Allemagne des Kurdes yazidis refoulés à Cologne

FLORANGE (Moselle)
de notre envoyée spéciale

Ils ont été arrêtés au terminus de Paris-Cologne. Treize Kurdes irakiens de la minorité religieuse des yazidis, munis d'un sauf-conduit pour circuler en France le temps de formuler une demande d'asile. Ils n'ont pas bien compris les documents. A moins qu'ils n'aient simplement pas voulu attendre.

Ils ont pris le car jusqu'à Marseille, puis le train. Un « cousin » était venu les chercher dans le camp militaire de Fréjus où étaient retenus les 908 clandestins de l'« East-Sea », presque tous yazidis, échappés du Kurdistan irakien. On s'est étonné de l'apparence soignée de leurs vêtements, d'apprendre qu'ils n'étaient pas les plus malades. Les trois familles interpellées à Cologne venaient, elles, d'un village de la région de Mossoul. Ils ne possédaient rien, pas de terres, pas même un seul mouton, rien. Ce qu'ils savaient en prenant la route, c'est qu'ils voulaient partir. Qu'ils étaient prêts à tout pour fuir l'Irak, les persécutions et la misère. Qu'ils voulaient débarquer quelque part en Europe, n'importe où, mais en Europe, croyant trouver là un seul pays. En arrivant à Fréjus, ils ont compris. Il restait encore du chemin à faire car l'Eldorado, pour beaucoup d'entre eux, c'est l'Allemagne. Là où se trouve la plus forte concentration de Kurdes. Là, surtout, où réside la quasi-totalité des Kurdes yazidis.

Au foyer de Florange (Moselle), samedi 24 février, c'est l'excitation. Les treize réfugiés avaient été conduits là dans la nuit après avoir été refoulés par la police allemande. Ils bavardent maintenant en grand désordre dans l'une des chambres, sans paraître savoir eux-mêmes ce qui l'emporte, du soulagement ou du désarroi. Des yazidis des environs, originaires de Turquie, de

Géorgie et de Syrie, viennent leur rendre visite. Ils ont appris leur arrivée par la télévision. Et entre yazidis, persécutés parmi les persécutés, souvent ostracisés, au sein même du peuple kurde, par les Kurdes musulmans, l'entraide va de soi.

DES LARMES, DES CRIS DE JOIE

Soudain, un téléphone portable concentre toute l'attention. Un numéro est composé en Allemagne. L'appareil passe de main en main dans la chambre, on se l'arrache, on rechigne à le rendre mais tout le monde y passe, des enfants à la grand-mère. Une jeune fille parle à sa mère, pousse des cris de joie, fond en larmes quand son tour s'achève. « Pourquoi n'avez-vous pas voulu venir en Allemagne ? » demande la mère à l'autre bout du fil. « On n'a pas pu, on a été attrapés », répond sa fille. « Alors, vous ne voulez pas venir ? », insiste la mère. « C'est de votre faute, lui répond une autre femme en commençant à s'énerver. C'était mal organisé pour venir nous chercher. » Quelqu'un finit par raccrocher. Le calme revient vaguement, on s'essuie les larmes. « C'est normal d'être séparés quand on est loin, mais là, en Europe, pourquoi, alors qu'on est si près ? »

« Il y a deux ans, c'était la même chose avec les Kosovars, raconte la responsable d'un foyer de la région. L'Allemagne, l'Allemagne ! » Lundi, les treize réfugiés devaient être accompagnés à la préfecture pour remplir les dossiers destinés à l'Ofpra. « D'ici à lundi, ils auront peut-être disparu », se désolait-elle. Dimanche matin, en effet, il manquait déjà cinq personnes. Et, le soir, la police en amenait quinze autres, arrêtés en plein rêve vers l'Allemagne.

Marion Van Renterghem

Les Palestiniens menacés d'expulsion ont été remis en liberté

LA COUR D'APPEL d'Aix-en-Provence a ordonné, samedi 24 février, « la remise en liberté immédiate » des deux Palestiniens que le ministère de l'intérieur voulait expulser vers la Turquie. Mohamed Khalifa et Hayam Manana étaient arrivés avec les naufragés kurdes, samedi 17 février. Le ministère de l'intérieur avait accordé une autorisation provisoire de séjour aux Kurdes, mais demandé au tribunal de grande instance de Draguignan, et obtenu, la prolongation de huit jours du maintien en zone d'attente du couple palestinien (Le Monde du 23 février).

M^{me} Marie-Noëlle Fréry, de Lyon, et Jean-Eric Malabre, de Limoges, avaient été dépêchés par la Cimade et le Gisti (Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés) pour défendre les Palestiniens. Christine Aubry-Camoin, conseillère à la cour d'appel d'Aix, a suivi pour partie leur démonstration et annulé le placement en zone d'attente. Compte tenu des circonstances, la cour n'a pas estimé excessif le délai de 20 heures pour noti-

fier ses droits au jeune Palestinien, celui de 48 heures pour la jeune femme a en revanche été jugé « très largement tardif ». La demande de prolongation du maintien en zone d'attente est par ailleurs jugée « insuffisamment motivée » et pour partie « erronée ». Enfin, l'administration s'est appuyée à tort sur l'article 35 ter de l'ordonnance du 2 novembre 1945 qui oblige l'entreprise de transport à rapatrier elle-même le clandestin qu'elle a acheminé. Ce texte ne pouvait être appliqué dans le cas des deux Palestiniens, puisqu'ils ne sont pas arrivés par une compagnie régulière et que « l'entreprise de transport » qui les a conduits en France est défaillante.

Tous ces moyens de droit avaient été soulevés devant le tribunal de Draguignan, qui ne paraît pas très au fait des procédures en matière de droit étranger. Le tribunal administratif de Nice non plus : saisi d'un référé mardi 20 février, il avait 48 heures pour statuer et n'a toujours pas examiné la requête.

Franck Johannès

ENFIN, TOUT CE
DONT VOUS AVEZ
BESOIN DANS UN PC

@ business tools



(ET UNIQUEMENT
CE DONT VOUS
AVEZ BESOIN).

Plus rapide, plus convivial,
plus simple.

Facile à mettre en oeuvre, votre NetVista A20, sera vite opérationnel. Ensuite, il vous simplifiera la vie ! Sa technologie pointue mais éprouvée, son utilisation facile et ses fonctions avancées en feront votre meilleur allié. **Access IBM**, par exemple, vous ouvre d'un clic toute une palette de services : maintenance et support, mises à niveau techniques... **Smart Reaction II** et **ConfigSafe** protègent vos données et vous permettent de retrouver l'état initial de votre configuration. Quant à **Norton AntiVirus**, il vous met à l'abri des mauvaises surprises. La vraie bonne surprise, c'est le prix du NetVista A20 : **à partir de 7 590 francs HT**

3 des nombreuses configurations disponibles sur ibm.com/shop/fr

NetVista A20

La puissance au quotidien

Processeur Intel® Pentium® III 866 MHz

Modèle de bureau (beige)
Moniteur 17" (beige)
Mémoire 64 Mo
Disque dur 10 Go
Vidéo 3D DirectAGP
Lecteur de CD-ROM 48X

Ethernet 10/100

Audio intégré
Lecteur de disquettes 1,44 Mo, clavier IBM, souris Windows 98 SE

Garantie 36 mois

pièces et main d'oeuvre*
Réf. ONFR021 - (Réf. UC PADR1FR + Réf. écran T32N3EU)
9 316,84 TTC - 1 187,58 €^{HT} - 1 420,34 €^{HT}

Existe aussi en version Windows 2000 avec 128 Mo de mémoire (Réf. PADR2FR + Réf. T32N3EU)
à 8 790 F^{HT} - 1 340,03 €^{HT}

NetVista A20

Design et performance pour les PME

Processeur Intel® Pentium® III 800 MHz

Modèle microtour (anthracite et bleu saphir)
Moniteur 17" (anthracite)
Mémoire 64 Mo
Disque dur 10 Go
Vidéo 3D DirectAGP
Lecteur de CD-ROM 48X
Audio intégré
Lecteur de disquettes 1,44 Mo, clavier IBM, souris Windows 98 SE

Garantie 36 mois

pièces et main d'oeuvre*
Réf. ONFR020 - (Réf. UC PAMMFR + Réf. écran T32N3EU)
9 076,64 TTC - 1 157,09 €^{HT} - 1 383,88 €^{HT}

Existe aussi en version PIII 866 Windows 2000 avec 128 Mo de mémoire (Réf. PAMMFR + Réf. T32N3EU)
à 8 790 F^{HT} - 1 340,03 €^{HT}

NetVista A20

La solution intégrale

Processeur Intel® Pentium® III 800 MHz

Modèle microtour (anthracite et bleu saphir)
Moniteur 17" (anthracite)
Mémoire 128 Mo
Disque dur 10 Go
Vidéo 3D DirectAGP
Lecteur de CD-ROM 48X
Ethernet 10/100
Audio intégré
Lecteur de disquettes 1,44 Mo, clavier IBM, souris Windows 2000

Microsoft Office 2000 Edition PME

préchargé

(CD-ROM fournis)

Garantie 36 mois

pièces et main d'oeuvre*
Réf. ONFR019 - (Réf. UC PAMMFR + Réf. écran T32N3EU)
11 948,04 TTC - 1 522,97 €^{HT} - 1 821,47 €^{HT}

7 790 F^{HT}*

7 590 F^{HT}*

9 990 F^{HT}*

Logiciels fournis avec ces 3 NetVista :

Smart Reaction II, ConfigSafe, Norton AntiVirus OEM, Netscape Communicator, Licence Lotus SmartSuite Millenium Edition (CD-ROM fournis avec Config réf. ONFR019), Access IBM, PC Doctor, Programme de restauration rapide.

IBM c'est aussi des solutions de financement adaptées. Contactez votre conseiller au 0 810 200 810.



COMMANDEZ MAINTENANT

ibm.com/shop/fr

0 810 080 810³

ou contactez votre revendeur

IBM recommande Windows 2000 Professionnel pour votre entreprise.

* Prix Shop IBM. Frais de livraison inclus. Offres réservées aux professionnels et valables dans la limite des stocks disponibles, en France métropolitaine. L'acceptation de cette offre implique l'adhésion aux conditions de vente d'IBM TA en vigueur : 19.6%. 1. Outils e-business. 2. Conditions disponibles sur le site Shop IBM. 3. Numéro Azur, prix d'une communication locale. IBM se réserve le droit de modifier les prix et caractéristiques de ses produits à tout moment et sans préavis. Photos non contractuelles. Les logos Intel, Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. NetVista et le logo e-business sont des marques d'International Business Machines Corporation. Windows 98 et Windows 2000 sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Les autres marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives. Copyright International Business Machines Corporation 2001.

Un livre controversé affirme dévoiler un scandale dans la finance internationale

« Révélation\$ » dénonce un vaste système de dissimulation au Luxembourg, sans prouver son existence

Dans un livre, *Révélation\$, qui doit paraître mercredi 28 février*, l'écrivain Denis Robert et un ancien cadre bancaire luxembourgeois dénon-

cent l'existence d'un système de dissimulation d'opérations financières organisé par une société de compensation du Luxembourg, Clear-

stream. Faute de toutes les vérifications nécessaires, l'enquête souffre d'une méthode fondée principalement sur l'affirmation et la juxtaposition.

RÉVÉLATION\$ ne pouvait pas passer inaperçu. La sortie du livre de l'écrivain et ancien journaliste Denis Robert a été magistralement orchestrée par son auteur et sa maison d'édition, Les Arènes. Le livre, à paraître mercredi 28 février, se double d'un documentaire, « Les dissimulateurs, révélations sur les circuits de l'argent invisible », que Canal + diffuse dans son émission « 90 minutes », jeudi 1^{er} mars à 22 h 30.

Son auteur n'est pas un inconnu. Il a déjà à son actif un gros succès de librairie : *Pendant les « affaires », les affaires continuent* (Stock, 1996). Surtout, avec le même éditeur, Laurent Beccaria, il a soutenu, dans *La justice ou le Chaos* (Stock, 1996), l'appel de Genève contre la délinquance financière, lancé en 1996 par sept magistrats. Denis Robert a cette fois décidé de rentrer dans un monde très technique, celui des chambres de compensation internationales, dites sociétés de « clearing », qui sont au nombre de deux en Europe : Euroclear, basée à Bruxelles, et Clearstream, bien connue au Luxembourg. Celles-ci ont été créées pour faciliter les échanges de titres et d'espèces entre banques intervenant sur les marchés financiers à la fin des années 60. C'est surtout à Clearstream, qui a été fondé sous le nom de Cedel – pour Centrale de livraisons de valeurs mobilières – par 66 banques, pour ne pas laisser le champ libre à Euroclear, que l'auteur s'intéresse. La genèse du livre vient de sa rencontre avec Ernest Backes, un ancien cadre bancaire luxembourgeois qui a participé aux premières années de Cedel avant d'en être remercié, en 1983. Ernest Backes co-signe le livre, qui s'appuie largement sur son témoignage.

La thèse centrale est que Clearstream a permis de mettre en place « un système de dissimulation d'opérations bancaires (...) avec l'aval de dirigeants de banques, de directeurs financiers, d'administrateurs de sociétés implantées partout dans le monde, et d'hommes politiques influents. (...) Les motifs de ces dissimulations de transferts bancaires internationaux sont nombreux. Ils peuvent aller de la simple recherche de confidentialité dans le cadre d'opérations commerciales au blanchiment d'argent sale, en passant par le délit d'initiés, la corruption ou l'évasion fiscale. » La fraude, selon les auteurs, pourrait s'évaluer « à des centaines de milliards de dollars » : « Peu importe la quantité de zéros. Il importe d'expliquer qu'un système au départ sain, visant à faciliter les échanges bancaires internationaux, a été détourné de ses objectifs initiaux », affirment-ils.

La dérive du système vient, disent-ils, du développement très rapide de la pratique dite des « comptes non publiés », dans les années 90. Normalement, une chambre de compensation permet aux banques qui y sont inscrites de s'échanger titres et espèces, de manière totalement dématérialisée, pour équilibrer le solde des opérations qu'elles ont fait pour leur compte ou pour celui de leurs clients sur un titre financier (action ou obligation). Au départ, chaque banque a donc un compte. Mais, peu à peu, Cedel a autorisé les banques à ouvrir des sous-comptes, que les auteurs appellent « comptes non publiés ». Elle aurait également permis à des

entreprises industrielles d'avoir en direct de tels comptes.

Les auteurs publient des extraits de listes de comptes témoignant, selon eux, de cette multiplication. Ces documents paraissent toutefois difficiles à interpréter. Il n'est pas démontré dans le livre que ces « comptes non publiés » aient pu être utilisés pour des opérations douteuses, ni vraiment comment ils auraient pu l'être. Les auteurs se contentent de citer des exemples de ces comptes prétendus louches. C'est là que le bât blesse : dans un livre qui prétend apporter des révélations de cette ampleur, les auteurs ne semblent pas, à plusieurs reprises, avoir respecté les règles minimales de l'investigation journalistique. Plutôt que d'aligner des faits vérifiés et indéniables, le livre procède principalement par allusion et juxtapositions (lire ci-dessous).

Les auteurs vont en effet très loin, soupçonnant le patron de Clearstream, l'administrateur délégué André Lussi, d'avoir mis en place une « double comptabilité ». Ils ne citent toutefois comme source d'information qu'un témoignage anony-

projecteur plus précis sur la faillite retentissante de la banque pakistanaise BCCI, la Bank of commerce and credit international, en 1990. Il rappelle que le Luxembourg était le maillon faible de ce réseau bancaire. L'ancien cadre de Cedel a en sa possession « des microfiches détaillant les transferts effectués par Cedel en cet été 1991 ». Après avoir visionné ces microfiches, il dit être en mesure d'affirmer que la BCCI a effectué des opérations postérieurement au 7 juillet 1991, jour de fermeture judiciaire de la banque. Les auteurs publient les reproductions d'une de ces microfiches. M. Backes affirme qu'elle retrace un virement illégal, réalisé alors que la banque était sous séquestre. Le virement part vers un compte « non publié » de la Banque générale du Luxembourg, que les auteurs disent « très liée à la cour grand-ducale » du Luxembourg, laissant entendre que plusieurs familles royales d'Europe auraient bénéficié d'un traitement de faveur. Sans preuve.

Autre aveu de faiblesse du livre, Denis Robert reconnaît qu'il a présenté Ernest Backes à des magis-

trats ayant signé l'appel de Genève « mais le courant n'est pas passé, (...) ses explications étant trop alambiquées ». Si Bernard Bertossa, le procureur général du canton de Genève, a accepté de répondre à quelques questions dans le reportage de Canal +, il avance avec prudence.

Reste que la technicité du sujet le rend vraiment difficile à aborder. Le livre de Denis Robert et Ernest Backes a donc au moins une vertu : celle d'attirer l'attention sur des systèmes de compensation stratégiques pour la finance internationale et pourtant méconnus. La crédibilité des révélations qu'il promet n'en souffre pas moins de graves défauts de méthode. Une série d'affirmations, loin d'être toutes vérifiées dans les règles, ne vaut pas une démonstration en bonne et due forme. Les faits que dénoncent *Révélation\$* restent donc à prouver.

Sophie Fay

★ *Révélation\$, de Denis Robert et Ernest Backes, édition Les Arènes, 455 pages, 138 francs.*

Une grosse erreur à propos de la DGSE

La dérive du système de compensation internationale Clearstream repose, selon Denis Robert et Ernest Backes, sur la multiplication de comptes dits « non publiés », « en infraction avec le règlement intérieur » de la société. « Compte tenu de leur caractère encore plus hermétique, un accès aux comptes non publiés de Cedel pourrait être particulièrement instructif », affirment-ils. Car les auteurs pensent tenir une « révélation » sous la forme d'un listing d'étiquettes, dont ils publient une reproduction et qui fait apparaître un « compte non publié de la Banque de France mis à la disposition de la DGSE », intitulé : « Banque de France, comptabilité DGSE ». Selon nos vérifications, ce compte n'a rien à voir avec celui des services secrets français, mais serait simplement celui de la Direction générale des services étrangers (DGSE) de la Banque de France, service de la banque centrale qui intervient sur le marché des changes. Son apparition, chez Cedel, n'est pas surprenante.

me. Ils interrogent certes un ancien directeur général de Cedel, Jacques-Philippe Marson, cadre de BNP Paribas. Mais celui-ci dit ne jamais avoir eu connaissance d'une telle pratique, même s'il avoue que M. Lussi, qui a la réputation de pas partager le pouvoir, ne lui permettait pas « d'accéder aux comptes de Cedel », ce qui l'a, entre autres, poussé à quitter la société.

« EXPLICATIONS ALAMBIQUÉES »

Le livre cite beaucoup d'autres scandales financiers. Pêle-mêle, les auteurs évoquent la banque Ambrosiano, la banque russe Menatep ou les comptes du Crédit lyonnais. Le fait que ces noms traversent l'histoire de Cedel ne peut toutefois pas constituer une preuve en soi. Le principe même d'une société de clearing est d'avoir le plus d'adhérents possible dans le monde bancaire, à partir du moment où ces derniers ont obtenu l'agrément des autorités de tutelle financières. Ernest Backes braque toutefois un

Pour Clearstream, « c'est un non-sens complet »

Interrogé par *Le Monde*, David Cowan, le directeur de la communication de Clearstream, résume la thèse du livre : « L'éditeur ne nous l'a pas envoyé. Nous sommes apparemment accusés de blanchiment d'argent à travers les comptes non publiés. C'est un non-sens complet. Nous ne faisons pas circuler d'argent mais uniquement des titres. » Concernant les comptes non publiés, il explique : « Nous offrons la possibilité à nos clients de rendre public l'intitulé de leurs comptes sur notre site Internet, ce qui facilite leur travail, mais ils peuvent aussi ne pas le faire. Cela ne change rien au fonctionnement. Tous les comptes sont audités par KPMG. » Il rappelle que Clearstream est contrôlé par plusieurs autorités, un contrôle renforcé depuis sa fusion en mai 1999 avec la société de compensation de titres de la Bourse de Francfort. Pour M. Cowan, « les auteurs ne comprennent pas comment le système de règlement-livraison fonctionne aujourd'hui dans une société devenue internationale, avec 2 000 salariés. M. Backes a quitté la société il y a dix-huit ans ».

Un séisme secoue le sud-est de la France sans faire de dégâts

UNE SECOUSSE TELLURIQUE d'une magnitude de 4,9 sur l'échelle ouverte de Richter a été ressentie dans la région de Nice, dimanche 25 février, vers 19 h 35, selon le Centre interrégional de coordination et d'organisation des secours (Circosc). L'onde de choc a été perceptible par les habitants, de Marseille jusqu'à la région d'Imperia, sur la côte ligure (nord-ouest de l'Italie). Ce séisme, dont l'épicentre était situé en mer, à 29 kilomètres au sud de Nice, est l'un des plus importants de ces dernières années. Il n'a toutefois provoqué aucun dégât, ni matériel ni humain.

Interrogé sur d'éventuelles répliques, un officier du Circosc a indiqué que celles-ci sont « toujours possibles », en précisant que « les répliques sont toujours moins fortes que la première secousse ». Tous les ans, 600 séismes environ sont détectés sur le territoire national, notamment sur la façade méditerranéenne, dont seulement 10 à 15 sont ressentis par la population.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un homme ayant avoué le meurtre d'une étudiante à Perpignan**, qu'il dit avoir étranglée lors d'une dispute, a été mis en examen pour « meurtre précédé d'enlèvement et séquestration », samedi soir 24 février, et écroué. Marc Delpech a indiqué avoir jeté à la mer le corps de Fatima Idrachou, dont la disparition, le 9 février, avait fait redouter l'action d'un tueur en série (*Le Monde* daté 25-26 février).

■ **Un sexagénaire, soupçonné de viols et d'agressions sexuelles commis sur quatre filles et garçons mineurs entre 1990 et 1997**, a été mis en examen et écroué, jeudi 22 février, à Gap (Hautes-Alpes). Début février, une enquête avait été ouverte après que l'une des victimes, devenue adulte, s'était confiée à son père. Le suspect, un retraité de soixante et un ans, était, à l'époque des faits, le chauffeur d'un centre social à Barret-le-Bas (Hautes-Alpes), qui accueillait des jeunes placés par les directions des affaires sanitaires et sociales (DASS) d'autres départements.

■ **Trois gendarmes ont été légèrement blessés à l'occasion d'une rave-party organisée dans le Gard**, qui a réuni plusieurs milliers de jeunes gens, samedi 24 et dimanche 25 février, près du Grau-du-Roi. L'un d'eux a été renversé par un participant qui a foncé avec sa voiture sur un barrage de gendarmerie placé à proximité du lieu de rassemblement. Les deux autres ont été blessés en s'interposant dans des bagarres entre jeunes gens. Trois participants à la fête, qui n'avait pas reçu d'autorisation officielle, ont été placés en garde à vue.

SFR, encore et toujours numéro 1



LE RÉSEAU SFR EST CLASSÉ PREMIER

et premier ex aequo en 2000, pour la seconde année consécutive, selon l'enquête de l'ART sur la qualité des réseaux mobiles.

Vous êtes aujourd'hui plus de 10 millions à nous faire confiance : pour vous, nous investissons jour après jour afin d'améliorer la qualité de notre réseau.

Ainsi, nous sommes en 2000 le meilleur réseau en zones très denses⁽¹⁾ et le meilleur pour les communications sans coupure et de qualité parfaite⁽²⁾.

Nous sommes également les meilleurs sur les communications passées dans les trains de banlieue⁽³⁾ de toutes les grandes agglomérations testées (Paris, Marseille, Lyon et Lille).

Autant de preuves qui concrétisent l'engagement de SFR de vous offrir le meilleur de la qualité et de la technologie sur son réseau.

Pour tout savoir sur les résultats de l'enquête A.R.T., rendez-vous sur www.sfr.fr.

SFR, Vous serez toujours plus qu'un simple numéro

(1) SFR, 1^{er} en zones très denses (villes des grandes agglomérations, zones de transit types aéroports et gares, autoroutes dans les limites de l'agglomération, et axes routiers à très fort trafic) - 12 critères sur 12.
(2) SFR, 1^{er} sur les communications passées et maintenus avec la qualité parfaite (appel lancé avant le premier essai et la communication est terminée sans coupure avec une qualité auditive comparable à celle des communications sur le réseau fixe) - 5 critères sur 12.
(3) SFR, 1^{er} en usage trains de banlieue (sur les réseaux de banlieue importants : Paris, Marseille, Lille et Lyon) - 4 critères sur 4.



MUNICIPALES

CAEN

de nos envoyés spéciaux

Ce lundi-là, dans la mezzanine du Mémorial de Caen, une centaine de personnes affrontaient ensemble une question vertigineuse : « Peut-on distinguer le bien du mal ? » Il y avait là des commerçants, des professeurs, des étudiants, des retraités. Des amateurs de philo et de simples curieux. L'occasion, comme chaque lundi soir depuis presque cinq ans, de réfléchir en commun dans le cadre apaisant du Mémorial, qui, bien plus qu'un musée populaire (410 000 spectateurs en 2000), se révèle un formidable espace de débats.

Pas commode, le sujet. Difficile, l'expression. Mais l'écoute était bienveillante et le micro passait de main en main, sous l'œil encourageant de Charles-Edouard Leroux, l'animateur chaleureux de ces cafés-philos. « Ce fut dès le départ une belle surprise, commente celui-ci. Les Normands, réputés si pudiques, si discrets, lourds de secrets, ont soif de débattre. Avec un vrai respect de l'opinion des autres. Et un formidable intérêt pour la marche du monde. »

La politique est-elle un métier ? La culture protège-t-elle de la barbarie ? Qu'est-ce que la majorité silencieuse ? Est-ce toujours la faute des autres ?... Les Caennais, donc, débattent. Et c'est apparemment récent dans cette ville si discrète et si sage, longtemps absorbée par sa reconstruction et soucieuse de son calme. En quelques années, dans la foulée du café-philos, se sont ainsi créés une dizaine de cafés-débats aux thématiques diverses : un café-famille, un café-théologie, un café artistique, un café des sciences, un café du bien-être, deux cafés-citoyens...

Samedi 24 février, par exemple,

dans le décor chaleureux du premier étage du café La Coupole (bibliothèque et Déclaration des droits de l'homme au mur), l'association Arcadie se penchait sur la violence chez les jeunes. Un sujet en résonance avec le meurtre récent d'un jeune garçon dans un quartier nord de la ville. Et une confrontation « citoyenne », animée par un étudiant en biologie, Marc Houssaye, « pour relancer le débat démocratique, inciter à la réflexion personnelle, redonner au peuple l'initiative en formulant des propositions ». Une volonté de concret, donc. Et d'engagement.

Un exemple ? La décision, à l'issue d'un café-citoyen consacré au « blocage démocratique », de faire reconnaître et respecter le choix du vote blanc en créant... un Parti blanc. Parti « sans parti pris », mais qui, présentant une liste dont tous les membres s'engagent à démissionner en cas d'élection, devrait permettre aux mécontents de manifester leur défiance et d'affaiblir les résultats des autres listes. « Une façon de ramener les citoyens vers les urnes, explique Blaise Hersent-Lechatreux, un jeune ingénieur caennais, responsable de ce nouveau parti. Et une révolte devant ce dégoût que manifestent de plus en plus les Caennais à l'égard de partis politiques désespérants, trop enlisés dans leurs querelles intestines pour soulever les vrais débats qui sous-tendent l'avenir de Caen. »

Des minidébats pour pallier l'absence de grands, en quelque sorte. Des initiatives individuelles pour secouer « la sclérose des politiques »... Il est vrai que l'extrême stabilité de Caen qui, pendant trente ans, se développa sous l'égide paternelle du maire centriste Jean-Marie Girault, n'incitait guère aux idées révolutionnaires. Et que la

ville, détruite à 75 % au moment du Débarquement, n'a eu de cesse, depuis, que de se développer dans l'harmonie et un quasi-consensus, en protégeant comme des reliques ses quartiers et bâtiments rescapés, en diversifiant prudemment ses pôles d'activité économique et en misant sur sa qualité de vie.

Il faut voir comme les Caennais parlent de leurs deux abbayes et des demeures seigneuriales, de leurs théâtres, musées et du fameux Zénith de 7 000 places dans lesquels des artistes comme Eddy Mitchell aiment à venir répé-

l'université, dont elle est si fière (elle fut créée en 1432 par Henri VI, roi d'Angleterre), qui, si elle se tournait davantage vers l'Europe, et notamment vers l'autre côté du Channel, pourrait sans doute accueillir plus d'étudiants que les 24 500 actuels, et qui mériterait d'être mieux insérée dans la ville et l'espace économique ?

D'ailleurs, quelles niches d'emplois, dans la région cannaise, pour compenser l'hémorragie de Moulins ? Quelles initiatives pour consolider le pôle de la micro-électronique autour de Philips

Ville de culture ? Oui, mais qui le sait ?

Qui lui associe les noms du musicien

William Christie, chef des Arts florissants, et de la chorégraphe Karine Saporta ?

ter ; du grand stade Michel-d'Ornano, du bassin Saint-Pierre bordé depuis peu de terrasses, et puis de cette extravagante prairie du centre-ville, d'où on observe les parades du canard colvert, le ballet des sarcelles d'hiver, le vol des bécassines et les coquetteries d'une cigogne. Une ville « douce », insistent-ils, « fluide », à deux heures de Paris et à deux pas de la mer.

Mais cela suffit-il ? Quid du positionnement de Caen par rapport à Rouen, Rennes, Le Mans, autrement plus peuplées ? Quid de son incapacité à s'imposer comme capitale régionale de la Basse-Normandie et à transformer son district en communauté d'agglomération – que l'Etat, pourtant, dote richement ? Quid du retard accumulé sur sa desserte routière et ferroviaire, notamment vers Cherbourg, Rennes, Le Mans, Roissy ? Quid de

Composants et ceux de la recherche et de la science autour du Ganil, ce grand accélérateur national à ions lourds qui attire du monde entier physiciens et chercheurs ? Quelle stratégie pour le port, gravement atteint en 1993 par l'extinction de l'industrie sidérurgique, et quelles perspectives concrètes derrière ce slogan mille fois lancé de Caen-sur-Mer ? Quels espoirs enfin dans le secteur du tourisme auquel on attribue déjà 4 000 emplois en ville mais qui, dynamisé et orienté vers les Britanniques, devrait pouvoir doubler d'activité ? Non, de ces grands sujets-là, des vrais défis à venir d'une ville attachante qu'aucune catastrophe majeure ne menace à court terme, plutôt un étiolement, les candidats en campagne ne parlent pas.

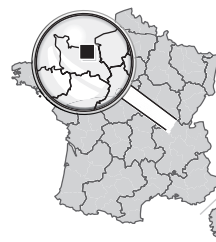
Tout juste évoquent-ils, comme

un remède miracle, leur intention de s'attaquer au déficit d'image de Caen, que les Français, semble-t-il, situent mal sur la carte, et que les étrangers confondent régulièrement avec Cannes. Caen, ville de culture ? Oui, mais qui le sait ? Qui lui associe les noms du musicien William Christie, chef des Arts florissants, et de la chorégraphe Karine Saporta ? Il faudrait un grand festival, rêvent alors tout fort les candidats en envoyant les Transmusicales de Rennes ou Les Allumés de Nantes.

Caen, laboratoire du futur ? Oui, mais qui l'eût cru, avant d'oser franchir la limite nord de la ville pour découvrir Citis, sur Hérouville-Saint-Clair, stupéfiante technopole aux lignes futuristes, conçue sur un plan d'eau, qui se révèle un vivier de start-up. Caen, ville du Mémorial ? Ah oui, ce message-là au moins est passé, à grand renfort de communication. Et il sera précieux en 2002, lorsque s'ouvrira un nouvel espace qui doublera le musée et permettra d'organiser sa visite, à cheval sur une soirée au centre-ville, au spectacle, ou au pied du château de Guillaume et Mathilde dont l'histoire d'amour est une carte romantique que les professionnels du tourisme entendent jouer à fond.

Le vieux maire, donc, s'en va. Et les Caennais perçoivent combien le départ de Girault l'humaniste, si viscéralement attaché à sa ville, tourne une page importante de l'histoire de Caen. Et exige une vision, un remue-méninges, un nouvel élan. Caen est pleine de ressources, clament-ils avec sincérité au cours de mille et un débats. Mais de la relève politique, la plupart, il est vrai, désespèrent.

Annick Cojean et Jean-Jacques Lerosier



CAEN

Population totale
114 007 hab.(District
198 486 hab.)Evol. démographique + 1 141
(1990-1999)

Population étrangère 3 540

→ Europe 993
→ Hors Europe 2 547

Parc de logement social 236 %

Taux de chômage 7,3 %
(d'après l'Insee)

Taux de fiscalité locale

• Taxe d'habitation 14,42 %
• Taxe professionnelle 17,94 %

Revenu moyen/hab./an 43 271 F

(d'après les revenus imposables
de l'année 1998)

Source : AMGVF, Insee



Louis Mexandeau (PS) espère que sa cinquième tentative sera la bonne

CAEN

de nos envoyés spéciaux

Quelle jubilation ! Ah, en voilà un, au moins, qui ne se force pas pour faire les marchés, serrer mille mains, embrasser à tout va : « Ça va-t'y, la p'tite dame ? Tiens, une p'tite bise. » Survolté, Louis Mexandeau, malgré ses soixante-neuf ans. Galvanisé par le combat. Et hilare dans le restaurant du port où, entouré d'une poignée de colistiers, il arrose volontiers à l'avance son accession à une mairie dont il rêve depuis un quart de siècle.

« C'est le couronnement de ma carrière, évidemment ! J'ai échoué quatre fois, d'accord. Mais Girault était indégommable. Et ça ne m'a pas empêché d'être député depuis vingt-huit ans ! De militer des années aux côtés de Mitterrand, de labourer et de convertir une terre longtemps rétive à la gauche ! Ce serait quand même normal qu'un jour ça finisse par payer ! Oui, j'ai envie d'être maire de Caen. J'ai mérité ! Car c'est une vie de sacrifice, la vie d'un militant comme moi. Réunions, porte-à-porte, cafés, préaux, permanences. Interventions tous azimuts. J'ai dû aider ou tenté d'aider entre 60 000 et 70 000 personnes, rien que ça ! J'ai fait bien plus d'un

million de lettres. Alors ça m'embêterait salement qu'après tout ce que j'ai fait pour Caen, et au moment où une fenêtre de tir se présente, un monsieur Bidule quelconque raflé la mise ! »

Bidule ? Ses colistiers sourient. Tout le monde a compris l'allusion au maire ébouriffant d'Hérouville-Saint-Clair, François Geindre, socialiste de cinquante-cinq ans, qui aurait volontiers quitté la mairie, qu'il cède après trente ans à son premier adjoint, pour celle de Caen. Un profil à l'opposé de celui de Mexandeau dont l'âge, la culture, les méthodes le séparent. Un programme inspiré des réalisations novatrices de sa ville, un ticket avec le député socialiste Philippe Duron, le soutien de la fédération PS du Calvados et le ralliement de toute la gauche plurielle... En temps ordinaire, voilà qui constituerait des atouts, surtout si l'on y ajoute des sondages favorables.

Mais les voies de François Hollande sont parfois impénétrables, et l'arbitrage du premier secrétaire du PS aboutit, mi-janvier, à laisser le champ libre à l'ancien compagnon de Mitterrand, qui n'avait d'ailleurs pas attendu pour commander ses affiches. « Mon car-

net d'adresses d'ancien ministre sera sacrement utile pour la ville. L'âge ? Allons ! Rappelle-t-on sans arrêt à Chirac sa date de naissance ? Je suis finalement de la même décennie que Jospin ! Et si vous voyiez combien de Caennais, craignant d'être orphelins, me crient : « Loulou, c'est votre tour ! » »

Le PC s'est rallié à « Loulou » dont Laurence Dumont, députée de Bayeux, est la deuxième de liste. Mais ni les Verts (16 % aux européennes), ni l'extrême gauche, ni la liste Citoyens à Caen, tous stupéfaits de l'arbitrage de la rue de Sol-

ferino. La droite se moque, bien sûr. Mais à voir basse. La liste d'union que mène Brigitte Le Brethon, une agrégée d'économie de quarante-neuf ans, est en effet incapable de cacher ses propres fêlures et replâtrages. Car la concurrence fut âpre pour diriger la liste et l'on frôla de peu les dissidences.

Le vétérinaire de sensibilité écologiste Luc Duncombe, quarante-quatre ans, n'aspirait-il pas lui aussi au siège de Jean-Marie Girault, dont son père fut l'ami en même temps que son adjoint mythique à

Avis à la population

Depuis un mois, Louis Mexandeau (PS) roule en ville à bord d'une voiture bariolée à son nom : les Caennais l'appellent la « louloumobile ». Brigitte Le Brethon, son adversaire RPR, est plus discrète et plus affective avec son slogan, « Une femme pour l'amour d'une ville », et ses prospectus frappés d'une coccinelle bleue. Louis Mexandeau pose sur ses affiches en bras de chemise, avec un chien, qui n'est pas le sien, sur une photo prise en Haute-Savoie... « Caen pour tous » pour lui, « Caen pour l'avenir » pour elle, les deux candidats rivalisent de projets sur leurs sites Internet. Louis Mexandeau promet un salon du livre, un musée vivant, un festival de musique de la chanson française, un festival européen du cinéma, « un événement sportif de haut niveau », un pôle de la mémoire... Brigitte Le Brethon s'engage aussi pour un salon du livre, « un événement culturel d'ampleur internationale », et l'aménagement du château de Caen. - (Corresp.)

ÉVÈNEMENT

LE TUNNEL

DE TOUS LES ESPOIRS

Le samedi après-midi, pour deux francs la séance, les enfants du quartier HLM de la Grâce de Dieu peuvent s'initier à la batterie ou à la guitare basse et rêver de devenir des stars du rock, du rap, du raï. Ils se retrouvent dans un lieu culte du quartier : le « tunnel ». Un vrai tunnel. Enfin, disons, un vieux tunnel aujourd'hui aménagé en studio de répétition. Avec acoustique « nickel » et matos « d'enfer ».

C'est là que viennent répéter les musiciens du groupe Raï sans frontières (RSF) repérés par le patron du Zénith, Serge Langeois qui, après leur avoir ouvert sa salle de concert en 1997, a continué de les parrainer et de les épauler par l'intermédiaire de l'association municipale Chansons à Caen. Un emploi jeune permet ainsi à un membre du groupe d'entretenir le lieu. Mais le quartier a de toute façon trop de respect pour son « tunnel » – ouvert aussi le week-end et le soir – pour vouloir l'abîmer. Ni alcool, ni cigarette, ni bazar, garantit un musicien : « Jamais de problème, jamais de flic ! » Et ça marche.

Les petits rêvent donc désormais de musique, les vieux suggèrent les chansons qui leur rappellent le bled, les ados ébauchent quelques raps, les filles se transforment en danseuses orientales. Et RSF, sur qui repose aujourd'hui tout l'espoir d'un quartier, enregistre à Paris son premier disque. Violon, guitare, batterie, derbouka, synthèse, congas... Les influences sont multiples, à l'image des musiciens originaires du Zaïre, du Congo, du Maroc et de Normandie.

Et RSF entend bien évoluer, flaté qu'un professionnel comme Langeois ait pu leur faire confiance, et fier que la ville les soutienne. « Sacrée cité », dit Charley, le bassiste. « Un match nul, dans tous les sens du terme », aussitôt commenté François Geindre, désormais hors concours.

A. Co. et J.-J. Le

Demain
BORDEAUX

A. Co.

Le « sous-commandant » Marcos, (debout), le major Moisés (à gauche) et le commandant Tacho, (à droite) donnent une conférence de presse le 22 février à la Realidad, annonçant le départ de la marche vers Mexico.

TOUT commence par une lettre du « sous-commandant » Marcos que je reçois à Paris, dans laquelle il m'annonce la marche des dirigeants zapatistes sur Mexico, du 25 février au 11 mars, et me dit en même temps : « Puisque vous avez suivi de près les principaux événements de ces temps globalisés, votre vision élargie et vos profondes connaissances de la "machine" néolibérale sauront reconnaître le désir de justice qui alimente notre cause. » Et il m'invite à l'accompagner dans cette marche. Des engagements antérieurs pour ces mêmes dates, que je ne peux éluder, m'empêchent d'accepter son invitation. Mais je me sens très frustré. La marche des zapatistes sur Mexico est, comme le dit Carlos Monsivais, « une idée géniale », qui a déconcerté toute la classe politique mexicaine, laquelle ne s'est pas encore remise du choc du 2 juillet 2000, quand, après soixante-dix ans de pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) a perdu l'élection présidentielle. Fidel Castro lui-même, un maître de la communication politique, qui ne s'était jamais exprimé publiquement à propos des zapatistes, a admis qu'avec cette idée de la marche, « Marcos donne au monde une leçon de bon usage de la symbolique politique ». Je réponds à Marcos que je ne puis suivre la marche, mais que j'aimerais venir le voir dans sa base de la forêt des Lacandons, pour qu'il m'explique l'objectif de cette marche et ses projets pour l'avenir. Marcos accepte. Et après un voyage épuisant et sept heures de piste de montagne, j'atteins enfin La Realidad, la sympathique bourgade au cœur de la pluvieuse forêt des Lacandons, près de laquelle se trouve le quartier général clandestin de Marcos. Il me reçoit avec ponctualité, accompagné du commandant Tacho et du major Moisés. Il a lu mes livres, et moi j'ai lu tous ses écrits (en plus de livres sur lui, en particulier *Marcos, le Seigneur des Miroirs*, de Manuel Vazquez Montalban), aussi commençons-nous à converser comme de vieux amis.

« Penses-tu que c'est le zapatisme qui, le 2 juillet 2000, a fini par vaincre le PRI ?

– Nous avons fait indiscutablement partie des forces qui ont vaincu le PRI. De même qu'au niveau mondial, nous nous voyons comme un symptôme, au niveau du Mexique, il y avait une série de résistances contre le PRI, plus combattives les unes que les autres, et l'une d'elles a été l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN). Mais, fondamentalement, le vainqueur du PRI a été la société non organisée. Cette société indéfinie, non organisée, profite d'une ouverture [les élections du 2 juillet 2000] et, s'opposant à une grande campagne de corruption lancée par le gouvernement de Zedillo et du PRI pour gagner une fois de plus la présidence, elle décide de dire : « Non ! ». Il reste à savoir ce que disait exactement cette société. La réponse à cette interrogation reste ouverte. Le « non » ne signifie probablement pas un aval à la droite, ni au PAN [Parti d'action nationale], ni à Fox [Vicente Fox, président de la république, membre du PAN].

– Le pays est encore sous le choc de la défaite historique du PRI. Dans quelle mesure ce moment très particulier permet-il à l'EZLN de lancer de nouvelles initiatives politiques, comme l'est la marche des « commandants » zapatistes sur Mexico ?

– Le pays veut construire, à partir de la chute du PRI, quelque chose de nouveau. Et nous pensons pour notre part qu'en ce moment, ensemble avec la société, les peuples indigènes que nous sommes peuvent se construire un espace. Sans vouloir donner une place hégémonique à ce projet nouveau pour le pays, mais sans accepter non plus que l'histoire se répète et que nous restions en arrière, à la queue. Nous sommes fiers de nous être rebellés. Non seulement contre un système injuste, mais aussi contre un système qui nous assigne le rôle de médians et qui ne nous tend la main que pour nous donner une aumône. Nous pensons que c'est le moment de



EDUARDO VERDUGO/AP

La longue marche de Marcos

Le sous-commandant Marcos, emblème de la guérilla du Chiapas, a commencé, dimanche 25 février, une « longue marche » de 3 000 kilomètres. Le 11 mars, il doit arriver à Mexico afin de discuter avec le nouveau pouvoir mexicain du président Fox. Ignacio Ramonet, directeur du « Monde diplomatique », l'a rencontré avant son départ. Notre mensuel reviendra plus longuement sur cette rencontre dans son numéro en vente le 2 mars



FRED JACQUEMOT/TANGO PHOTOS

Marcos et Ignacio Ramonet au quartier général de l'EZLN.

nous bâtir une place digne et de servir, en notre qualité de peuples indigènes, à la construction d'un Etat national au Mexique, plus juste et plus solidaire. Dans ce projet, il n'y a aucune raison pour que notre place soit la dernière. Nous ne voulons pas être de nouveau la dernière roue de la voiture ou le dernier wagon du train, mais une part digne de cette géographie de la reconstruction. Dans la globalisation actuelle, on assiste au quadrillage du monde

et les minorités indociles se voient assigner des coins. Mais, surprise, le monde est rond ! Et l'une des caractéristiques de la rotondité est qu'elle n'a pas de coins. Nous voulons qu'il n'y ait plus jamais de coins pour se débarrasser des indigènes, des gens qui gênent, pour les mettre dans un coin comme on met les poubelles dans un coin afin que personne ne les voie.

– Sortir, pour la première fois depuis 1994, de la forêt des Lacan-

çons, du Chiapas, et marcher sur Mexico, cela représente la fin d'un cycle pour le zapatisme. Certains pensent que cette marche est une idée géniale, d'autres pensent que toi et les autres commandants courez un risque mortel. Comment la décision d'organiser une telle marche a-t-elle été prise ?

– La marche est une folie. Mais nous pensons que, depuis le 2 juillet, il y a un autre pays, un autre Mexique. Et nous ne pouvons pas garder la même attitude qu'avant. Le pays est en pleine discussion. Nous avons analysé les résultats des élections, et ceux-ci révèlent que la société mexicaine est plus politisée, mieux informée et plus désireuse de participer à la politique. Nous croyons fondamentalement que toute la société mexicaine, comme la société internationale, est convaincue que la situation actuelle des peuples indigènes est insoutenable et qu'il faut y remédier. Par conséquent, nous sommes à un moment où convergent beaucoup de situations qui rendent possible que cette dette, que la nation mexicaine a envers ses peuples indiens, soit soldée. En comprenant que la nation mexicaine est formée de différents peuples, contrairement à ce qu'ont affirmé tous les gouvernements fédéraux depuis Juárez, pour lesquels il s'agissait d'une nation fondamentalement métisse. Non. C'est une nation formée par différents peuples.

– Pour le moment, tout le monde semble soutenir cette marche. Jusqu'au président Fox, qui a appelé « la nation entière » à appuyer la marche. Comment crois-tu que va réagir la société au passage de la caravane zapatiste ?

– La société va répondre. Elle comprend que les indigènes luttent pour occuper leur place. Nous ne voulons plus jamais être des spectateurs, ou que quelqu'un résolve notre problème pour nous. C'est le moment. La marche, en plus de résoudre le problème des peuples indigènes, ouvre la porte à l'EZLN, aux zapatistes, aux guérilleros armés et encapuchonnés, elle leur donne la possibilité de faire de la politique sans le « glamour » ou sans le mur du passe-montagne et des armes. Pour nous, tant que nous restons ainsi et ici, le projet politique a cette limitation. Or nous voulons quelque chose qui nous projette, et non quelque chose qui nous limite. Et c'est pourquoi nous observons aussi que tout le monde ne soutient pas cette marche. Nous voyons la réaction de la

droite mexicaine ou des grands secteurs de l'argent au Mexique à notre sortie. Ils disent : « Nous n'allons pas savoir que faire d'eux quand ils seront sortis au grand jour et quand ils feront de la politique. Le problème n'est pas le passe-montagne, le problème est que nous ne voulons pas qu'ils sortent au grand jour. Nous ne voulons pas qu'on parvienne à un accord de paix. OK pour qu'ils sortent dans les médias, qu'ils donnent leurs conférences de presse, qu'on les interviewe, qu'on forme des caravanes d'aide, mais il ne faut pas qu'ils viennent à Mexico pour faire de la politique, parce que leur projet dérange notre jeu. Nous ne voulons pas des zapatistes faisant de la politique au grand jour. Nous ne voulons pas la paix. D'accord, c'est très coûteux de les éliminer militairement, mais nous pouvons toujours parler qu'à la longue, ils s'épuiseront politiquement. »

– Ta relation avec la violence est très singulière. Tu incarnes d'une certaine façon l'antiterrorisme. Le zapatisme est un mouvement armé, mais il n'a jamais commis un attentat. Il ne réclame pas non plus l'indépendance, ni la sécession ; au contraire, il exige que le Chiapas soit mieux intégré au sein de l'Etat mexicain. Quel genre de guérilla mène l'EZLN ?

– Bien que les indigènes soient les plus oubliés, l'EZLN a pris les armes pour réclamer la démocratie, la liberté et la justice pour tous les Mexicains, et pas seulement pour les indigènes. Nous ne voulons pas l'indépendance, nous voulons faire partie du Mexique, être des indigènes mexicains. L'EZLN est organisée comme une armée et respecte toutes les dispositions internationales pour être reconnue comme une armée. Nous avons toujours respecté les conventions internationales et les lois de la guerre. Nous déclarons les hostilités dans les règles, nous avons des uniformes, des grades et des insignes reconnaissables, et nous respectons la population civile et les organismes neutres. L'EZLN a des armes, une organisation et une discipline militaires, mais elle ne pratique pas le terrorisme, et elle n'a jamais commis d'attentat. L'EZLN lutte pour qu'il ne soit pas nécessaire d'être clandestin et armé pour combattre pour la justice, la démocratie et la liberté. Voilà pourquoi nous disons que nous luttons pour disparaître.

– Dans un de tes textes, tu avais annoncé, voici des années, ton intention de marcher sur Mexico où le zapatisme, tel que nous le connaissons aujourd'hui, pourrait disparaître et se convertir en

un parti normal. Tu maintiens ce projet ?

– Oui. Pour nous transformer en organisation politique. Nous établissons une différence entre parti et organisation. Parce que notre projet politique n'est pas de prendre le pouvoir. Il n'est pas de prendre le pouvoir par les armes, mais pas non plus par la voie électorale, ni par une autre voie, « putschiste », etc. Dans notre projet politique, nous disons que ce qu'il faut faire, c'est subvertir la relation de pouvoir, entre autres raisons parce que le centre du pouvoir n'est plus dans les Etats nationaux. Cela ne sert donc à rien de conquérir le pouvoir. Un gouvernement peut être de gauche, de droite, centriste et, finalement, il ne pourra pas prendre les décisions fondamentales. Ce dont il s'agit, c'est de construire une autre relation politique, d'aller vers une « citoyennisation » de la politique. Finalement, ceux qui donnent un sens à cette nation, c'est nous, les citoyens, et non l'Etat. Nous allons faire une politique sans passe-montagne, mais avec les mêmes idées.

– Après l'arrivée de la marche à Mexico, le dimanche 11 mars, est-ce que Marcos va disparaître ?

– Ce qui va changer, la paix signée, c'est qu'une organisation politico-militaire, comme l'EZLN, va cesser de l'être. Cette organisation va cesser d'avoir les relations de commandement qui existent au sein d'une structure politico-militaire. Et, fondamentalement, la figure de Marcos s'est construite autour de ce mouvement. Quand Marcos parle, c'est un mouvement, un collectif qui parle. Et c'est ce qui donne sa force et son intérêt à ce que dit Marcos. Que ce mouvement se transforme et, cessant d'être une armée, devienne une force politique, et rien ne sera plus pareil.

Il est probable qu'on découvrira alors que la qualité littéraire des textes du sous-commandant n'était pas aussi bonne qu'on le pensait. Que ses analyses critiques ou de sciences sociales n'étaient pas aussi justes, etc.

Dès le moment où elle disparaîtra, la figure de Marcos, avec tout ce qui l'entoure, va se trouver démythifié. Cela ne veut pas dire que Marcos va cesser de lutter, que Marcos va se consacrer à la culture des légumes ou à autre chose. Mais tout ce qui a rendu possible Marcos, l'EZLN, sera radicalement modifié. »

Propos recueillis par
Ignacio Ramonet
Traduit de l'espagnol
par François Maspéro

La Russie se dépeuple massivement

PRISE EN TENAILLES entre un taux de mortalité qui ne cesse de croître (14,7 %) et une natalité qui n'en finit pas de chuter (8,4 %), la Russie connaît, depuis les années 1990, un net déclin de sa population – passée de 147,8 millions en 1989 à 145 millions en 2001. Rebattu par les nationalistes, brandi régulièrement par le Comité d'Etat aux statistiques, le thème de la chute de la démographie, après avoir provoqué les rires des parlementaires de la Douma – lorsque le député xénophobe Jirinovski proposa la polygamie comme remède à la dénatalité –, a récemment mis les autorités en alerte.

La baisse démographique « menace la survie de la nation », avait averti le président russe en juillet 2000. « Il s'agit aussi d'un problème économique », a indiqué récemment le premier ministre, Mikhaïl Kassianov. Le gouvernement, a-t-il expliqué, pourrait à l'avenir faire appel à la main d'œuvre immigrée... cela, dans un pays qui a du mal à supporter ses propres ressortissants caucasiens.

Les mauvaises conditions de vie, le délitement du système de santé (40 % des hôpitaux n'ont pas l'eau chaude) et l'absence de politique sociale ont fait reculer l'espérance de vie à 59 ans pour les hommes (contre 63,8 ans dans les années 1960) et 72 ans pour les femmes (contre 72,4 à la même période). Les hommes sont, bien plus que les femmes, victimes de l'alcoolisme et du tabac : 27 000 personnes sont mortes en 2000 après avoir ingéré de l'alcool frelaté dont la production, estimée à 50 % du marché, ne cesse d'augmenter. 50 % de la population masculine fume (contre 25 % chez les femmes).

Avec 3 milliards de paquets de cigarettes vendus chaque année, la Russie est un eldorado pour les multinationales du tabac. Et si, dans les coins les plus reculés, légumes et fruits manquent ou sont inabondables, cigarettes et vodka sont toujours à portée de main dans la « lavotchka » (kiosque, petite boutique) du coin. Or l'alcool est responsable d'accidents de la route, de noyades, d'homicides. La consommation d'alcool et de tabac est une des causes de la prévalence des maladies cardiovasculaires (736 décès pour 100 000, contre 267 en Belgique).

PESSIMISME DES DÉMOGRAPHES

Des maladies comme la tuberculose, l'hépatite B ou l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) connaissent une croissance exponentielle. Selon le démographe américain Murray Feshbach, de l'université de Georgetown, « entre 1998 et 1999, le nombre de décès dus à la tuberculose a crû de 30 % ». Et si 80 000 personnes sont officiellement enregistrées comme porteuses du virus du sida, en fait « un demi-million de personnes sont infectées », selon Vadim Pokrovski, chargé de la lutte contre cette maladie au ministère de la santé.

Ces nouveaux fléaux – sans parler de la hausse des suicides et des meurtres ou de la piètre situation écologique, responsables de l'augmentation des cancers – ne peuvent qu'inciter démographes et statisticiens au pessimisme. Si la chute de la démographie devait se poursuivre à ce rythme (pour la seule année 1999, la population a chuté de 768 000 personnes, soit 0,5 %), « en 2050, le pays n'aura plus que 100 millions d'habitants », souligne Murray Feshbach.

Certains, tel Vladimir Sokoline, le président du Comité d'Etat aux statistiques, y voient le « prix du progrès » ; d'autres misent sur l'amélioration – toujours à venir – des conditions de vie pour inverser la tendance. Durant la dernière réunion du gouvernement consacrée à ce thème, le 15 février, des mesures financières ont été envisagées pour inciter

les femmes – au moyen de primes – à avoir plus d'enfants (1,2 par femme actuellement). Le recours à l'avortement est resté, comme à l'époque soviétique, l'outil principal de régulation de naissance.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) répertoriait 1 971 interruptions de grossesses pour 1 000 naissances en 1990, soit deux avortements pour une naissance. Dix ans plus tard, rien ou presque n'a changé avec 1 696 avortements pour 1 000 naissances. Les femmes n'ont pas les moyens de se procurer des contraceptifs. En moyenne, elles subissent 3 ou 4 avortements (contre 0,63 en Europe occidentale et 1,5 pour l'Europe orientale) et la pandémie de prostitution n'a fait qu'accroître ce phénomène, dommageable à la santé et à la fécondité.

Bien sûr, le Comité d'Etat aux statistiques, le gouvernement et le Kremlin restent muets quant à l'impact de la guerre en Tchétchénie sur la récente et brusque augmentation du taux de mortalité. Officiellement, 2 600 soldats ont perdu la vie au combat entre octobre 1999 et novembre 2000. Toutefois, ce chiffre semble irréaliste. Il serait trois fois plus élevé, affirme le Comité des mères de soldats. Cet avis est partagé par Pavel Felguengauer, spécialiste russe des questions militaires, qui explique : « Rien qu'en temps de paix, entre 2 000 et 4 000 soldats décèdent chaque année d'accidents, des suites de mauvais traitements ou de suicide. »

Quant aux morts civils tchéchènes, qui s'en soucie ? Estimés à 45 000 par le président tchéchène Aslan Maskhadov, ils seraient près de deux fois plus nombreux (87 000) de source médicale tchéchène. Dernièrement, le ministre russe de l'intérieur, Vladimir Rouchaïlo, affirmait que les pertes civiles étaient des « cas isolés », tandis que le préposé du Kremlin à la question tchéchène, Sergueï Iastrjembski, donnait le chiffre de « 700 civils tués ».

L'incertitude est la même qu'à la fin du précédent conflit (1994-1996), lorsque les morts civils tchéchènes avaient été évalués entre 40 000 et 100 000 sans que la lumière n'ait jamais été faite. « Un pays qui ne compte pas ses morts ne peut être un pays normal », a asséné récemment le chef du parti d'opposition Iabloko, Grigori Iavlinski.

Enfin, ni les statisticiens officiels ni le Kremlin n'ont, à ce jour, fourni d'explications à un phénomène étrange : plus la population décline, plus le nombre d'électeurs augmente. Le 19 décembre 1999, à l'occasion des législatives, les listes électorales mentionnaient 108 075 046 électeurs inscrits. Trois mois plus tard, à la veille de l'élection présidentielle du 26 mars – qui verra la victoire de Vladimir Poutine –, les listes affichaient 109 375 046 inscrits, soit un « gain » de 1 300 000 électeurs, resté à ce jour totalement inexpliqué.

Marie Jégo

Gens de Moscou par Ahmet Sel



Lena Loukachina. Demy est l'ancien nom de scène de Lena Loukachina. Sportive de haut niveau, danseuse, strip-teaseuse dans une boîte chic de Moscou, elle a créé son propre atelier de couture où elle emploie une douzaine d'employés. Les racketteurs de son quartier ne cessent de la menacer.

Les trois France des élections municipales

Suite de la première page

Tout laisse penser que, hormis une place plus grande faite aux femmes sur les listes, cette moitié de la France restera clairement orientée à droite.

Dans la France urbaine hors Paris, l'élection municipale est jugée par ses habitants « politique » (48 %) plutôt que « locale » (42 %) et, dans les facteurs du choix électoral, l'orientation politique des listes (43 %) compte autant que la personnalité des candidats (43 % également). Ici où là, on annonce sur cette partie du territoire une vague rose. Mais, avant toute évaluation, il convient de revenir aux précédentes municipales. En juin 1995, les résultats y étaient nettement défavorables à la gauche : ses listes (avec les Verts) n'y recueillaient au premier tour que 43,9 % des suffrages exprimés contre 54,8 % aux listes de droite et d'extrême droite (46,1 % à la droite modérée et 8,7 % au Front national). Là où on peut le mesurer, le rapport binaire gauche/droite était de 47/53 en faveur de cette dernière.

Depuis 1997, ce rapport de forces est complètement dépassé puisque, à toutes les consultations depuis quatre ans, il est à l'équilibre, voire légèrement favorable à la gauche. Dans ces conditions, la progression des partis de la majorité aux prochaines municipales relève de la quasi-certitude. La question est plutôt de savoir si cette progression corres-

pond simplement au rééquilibrage observé depuis 1997 ou si la gauche parvient à franchir une nouvelle étape dans sa progression. Pour s'en tenir aux seules villes de plus de 20 000 habitants, le rééquilibrage à 50/50 devrait permettre à la gauche de gagner une vingtaine de villes supplémentaires. Au-delà – chaque point représentant sept à huit villes –, on pourra estimer que la gauche creuse un nouvel écart au détriment de la droite.

Le deuxième enjeu-clé réside dans l'évolution de l'extrême droite dont le scrutin dira si l'affaiblissement est bien confirmé et, si c'est le cas, comment s'opère la redistribution des anciens partisans de Jean-Marie Le Pen. La droite, en particulier dans les villes du Sud-Est, peut y trouver le réservoir de voix lui permettant de compenser son propre recul. En 1995, le Front national était présent au premier tour dans 421 villes de plus de 9 000 habitants et assez fort pour passer le seuil des 10 % et se maintenir au second tour dans 218 de ces communes. On peut estimer que, dans une trentaine de ces communes, les triangulaires ains-i créées ont grandement favorisé la victoire de la gauche. Ce fut en particulier le cas à Colombe, Tourcoing, Creil, Beauvais ou Vienne. Une année avant les législatives, il sera précieux de savoir si la gauche parvient ou non à garder ces cités malgré la fin probable de la plupart des triangulaires.

On sera enfin attentif au sort des membres du gouvernement engagés dans l'élection, la droite espérant relativiser un éventuel échec parisien par la défaite de quelques sommités. Encore faudra-t-il distinguer les scores obtenus par les ministres et secrétaires d'Etat dans les villes où ils étaient déjà victorieux en 1995 et

les performances des courageux partis à l'assaut de municipalités de droite. Il serait excessif de parler d'échec si la gauche ne conquiert pas Avignon ou Béziers puisque Jacques Chirac y était largement majoritaire au second tour de la présidentielle avec 55 % des voix.

MUTATION SOCIOLOGIQUE

A lui seul, Paris constitue l'une des trois France de ces municipales, parce que la droite y offre le spectacle de la mise en scène de son suicide collectif. Elle a d'abord réussi l'exploit de saper l'action de son maire en place sans pour autant obtenir son effacement. Elle a ensuite commis l'erreur de confier à des commissions partisanes sans crédit le choix de son candidat plutôt que de lui donner la légitimité d'une désignation démocratique. Enfin, la candidature de Philippe Séguin dans une ville où l'lointain passé bonapartiste et qui est l'une des plus proeuropéennes de France (62,6 % de « oui » au référendum sur Maastricht) laisse songeur.

Au fond des choses, la progression de la gauche à Paris – comme dans d'autres grandes villes de France – renvoie à l'étonnante mutation sociologique de sa base électorale qui veut qu'elle recueille désormais de meilleurs scores dans les catégories aisées du salariat que dans sa fraction populaire. Les grandes villes, où les cadres supérieurs sont beaucoup plus nombreux que dans le reste du pays, contribuent ainsi à accentuer l'impression de poussée de la gauche. A Paris, par exemple, selon la moyenne d'enquêtes Ipsos et CSA, la gauche et les Verts obtiennent 53 % des intentions de vote chez les ouvriers, 56 % parmi les professions intermédiaires et ils culminent à 62 % chez les cadres supé-

rieurs, ne recueillant en revanche que 32 % des voix chez les retraités et inactifs, très nombreux dans la capitale.

S'il se confirme, le basculement de Paris serait pourtant un événement considérable. Parce que la capitale équivalait à elle seule à cent villes de vingt mille habitants. Parce que, depuis un siècle, elle est le cœur de la droite française. Cœur de la droite nationale et presque ligueuse dans l'entre-deux-guerres où le Paris de droite s'opposait à la banlieue rouge, le conseil municipal de la capitale allant jusqu'à être le centre politique des émeutes du 6 février 1934. Cœur du gaullisme aux municipales de 1947, où le RPF disposait à lui seul de la majorité absolue des suffrages exprimés dans quatorze des vingt arrondissements, ou encore en 1962 quand les 31 circonscriptions de la capitale élurent 31 députés UNR. Cœur de la chiraquie pendant un quart de siècle avec un grand chelem en 1983 puis 1989 et son maire y devançant Giscard d'Estaing en 1981, battant Mitterrand au second tour de 1988, surclassant Balladur en 1995. Au second tour, Jacques Chirac, enfin, y recueillait face à Lionel Jospin 60 % des suffrages.

Stabilité à droite de la France rurale, progression de la gauche dans la France urbaine, l'incertitude des municipales se concentre sur Paris. La fièvre médiatique est telle que le sauvetage *in extremis* de la droite lui permettrait de passer pour victorieuse des scrutins de mars alors qu'elle n'aurait réussi qu'à sauver l'un de ses fiefs. A l'inverse, il est vrai, le basculement à gauche de Paris apparaîtra comme une avant-dernière étape dans la descente aux enfers de la droite chiraquienne.

Jérôme Jaffré pour Le Monde

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Un débat tronqué

LES exclus du débat qui doit opposer mercredi sur Canal+ les deux principaux candidats à la mairie de Paris ont assurément de bonnes raisons de crier au scandale et à l'inéquité : le duel qui mettra en présence Philippe Séguin et Bertrand Delanoë tiendra en effet à l'écart non seulement les « petites listes » d'extrême droite et d'extrême gauche, mais aussi le maire sortant, Jean Tiberi, candidat à sa propre succession, et les écologistes, qui représentent à Paris une force non négligeable.

Il est vrai qu'il est difficile d'organiser, à l'occasion des élections municipales, des débats télévisés qui soient de nature à satisfaire tout le monde. Les candidats sont trop nombreux pour être invités en même temps et la loi, si elle oblige les chaînes à veiller à « l'égalité de traitement et l'expression du pluralisme des courants de pensée et d'opinion », ne leur impose pas, comme pour l'élection présidentielle, un strict décompte des temps de parole. Dans ces conditions, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a eu raison de poser en principe la liberté de communication et son corollaire, la liberté de choix éditorial : les médias devraient être capables d'assurer une couverture honnête de la campagne sans s'enfermer dans des règles bureaucratiques qui risqueraient de nuire à l'intérêt de la confrontation.

Il est vrai aussi que Philippe Séguin et Bertrand Delanoë apparaissent aujourd'hui comme les seuls prétendants sérieux à la victoire finale. Ils sont investis, comme l'a dit le Conseil d'Etat, par les partis « constituant les deux princi-

pales forces politiques nationales ». Et il est quasiment assuré que les deux têtes de liste se retrouveront face à face au second tour, le 18 mars. Mais, s'il est dès lors compréhensible éditorialement – en termes de mise en scène –, le choix de Canal+ n'est assurément pas équitable politiquement : il revient en quelque sorte à sauter le premier tour.

Or, comme l'a souligné à juste titre le Conseil d'Etat, « M. Tiberi, s'il n'a pas reçu une investiture analogue à celles de M. Delanoë et de M. Séguin, est le maire de Paris sortant, candidat à sa succession ». Voilà un homme qui est la cible des attaques conjointes de ses deux principaux adversaires, un homme dont la gestion est au centre du débat public et qui demande aux Parisiens de lui renouveler leur confiance, et cet homme sera absent de la grande confrontation médiatique des élections municipales, la seule qui, en raison du caractère particulier de la bataille parisienne, soit organisée à l'échelon national. Il y a, incontestablement, dans une telle mise à l'écart, quelque chose de choquant.

Il y a aussi, dans cette façon de procéder, quelque chose de trompeur. Car les querelles qui divisent la droite font partie des données de la campagne, comme les divergences entre les socialistes et les Verts. On peut regretter qu'aucune chaîne publique n'ait été en mesure de réunir les quatre chefs de file et que, finalement, la mise en scène retenue épouse les choix tactiques des deux principales têtes de liste, au détriment des autres partenaires, de droite comme de gauche.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergerous, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarsau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

« Libérez Pétain ! »

QUELQUES incidents ont marqué, hier dimanche, la cérémonie religieuse organisée à Notre-Dame à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de Verdun. L'allocation prononcée par Mgr Feltin au cours de la messe fut interrompue à deux reprises par des applaudissements et a provoqué parmi les fidèles des remous que l'orateur a lui-même calmés du geste. « Nous sommes ici pour nous souvenir et pour prier, a dit notamment l'archevêque de Paris. Rappelons-nous les camarades que nous avons connus et qui sont restés là-bas, parmi tous ces ossements anonymes recueillis à l'ossuaire de Douaumont. »

« Pensons à nos chefs, à tous nos chefs, qui nous ont conduits, par leur compétence et leur courage, à cette victoire de Verdun si chèrement acquise et prélude de la victoire finale. Aucun d'eux ne doit

être exclu de notre souvenir. Nous n'avons pas ici à faire de politique, nous n'avons pas à discuter sur les faits qui se sont déroulés en ces dernières années et sur les jugements portés par les hommes. Nous n'avons qu'à nous rappeler Verdun et celui qui nous a commandés, là-bas, en des heures tragiques. Nous savons qu'il souffre ; notre charité chrétienne comme notre titre de soldats combattants sous ses ordres nous invitent à adresser à Dieu pour lui une prière profonde. »

A la fin du discours de l'archevêque de Paris, M. Haag, préfet de la Seine, le représentant du ministre des anciens combattants, ainsi que plusieurs conseillers municipaux de Paris ont quitté la cathédrale, tandis qu'à 18 h 30, sur la place de l'Étoile, quelques dizaines de manifestants ont crié : « Libérez Pétain ! ».

(27 février 1951.)

Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Anatomie du coup d'Etat constitutionnel américain

par Bruce Ackerman

Il y a aux Etats-Unis une crise de la Constitution écrite, causée par le fossé géant qui s'est creusé entre la Constitution de 1787 et la Constitution vivante de ce début de XXI^e siècle. Pendant les trente-cinq jours qui ont suivi l'élection, les Constitutions écrite et vivante ont ainsi interagi d'une manière si imprévisible et maladroite que les engagements fondamentaux de l'Amérique envers la démocratie et l'Etat de droit en ont été défaits. Or ce défi s'est révélé trop grand pour être relevé par l'élite juridique et politique du pays.

Succombant aux tentations partisans les plus grossières, les républicains sont ainsi parvenus à placer leur homme, George W. Bush, à la Maison Blanche, au prix de graves préjudices causés aux idéaux et aux institutions de la nation. Il faudra plus d'une décennie pour prendre la mesure des coûts à long terme de cette crise électorale, notamment pour la présidence et pour la Cour suprême – et plus particulièrement encore pour cette dernière, sur laquelle la décision *Bush contre Gore* ne manquera pas de faire longtemps planer une ombre.

Selon la Constitution vivante, le président américain est le dirigeant qui symbolise la nation, le titulaire d'un mandat démocratique, le moteur des réformes sur le plan national et de l'engagement international. Cette fonction d'autorité est, à bien des égards, une création du XX^e siècle, le fruit de l'action de leaders comme Wilson, Roosevelt et Reagan. Mais elle ne ressemble en rien à la présidence telle que les pères fondateurs l'avaient imaginée et inscrite dans la Constitution. Ces gentlemen du XVIII^e siècle vivaient dans un monde sans partis politiques ni suffrage universel. Le Collège électoral est le reflet de leur vision fédéraliste. Chaque Etat compte – et non chaque électeur.

Les idées du XVIII^e siècle ont été balayées par l'histoire, mais le texte demeure pour l'essentiel intact. En 2000 comme en 1787, la Constitution pénalise les Etats les plus peuplés ; et chaque Etat choisit des grands électeurs comme s'ils allaient, par leur vote, formuler des jugements indépendants. La nature fédéraliste du choix d'un tel système est encore accrue par le fait que les grands électeurs ne se déplacent même pas à Washington DC. Ils votent dans leurs Etats, et envoient leurs bulletins au Congrès afin qu'ils y soient dépouillés.

Ce rituel fédéraliste est depuis longtemps réduit à un rôle de pure façade. La montée en puissance du suffrage universel a contraint les Parlements des Etats à céder la désignation des grands électeurs au corps électoral, et l'ascension des partis politiques a mis fin à la prétention de ces grands électeurs à exercer des choix indépendants.

La Constitution écrite est notamment difficile à amender : une majorité des deux tiers est néces-

saire au Congrès, ainsi que l'assentiment des trois quarts des Parlements des cinquante Etats fédérés. Le fossé qui, de ce fait, sépare la Constitution écrite de la Constitution vivante explique les problèmes posés par l'accession de Bush à la présidence des Etats-Unis.

Si ses décisions n'avaient pas concerné la présidence des Etats-

Washington, piégeant les élites du Congrès et rendant la situation incontrôlable. Si l'on est hanté par le spectre d'une crise d'une telle acuité, il devient certes possible de donner une représentation plus charitable de l'intervention des juges : quel que soit le mal que la Cour s'est auto-infligé, n'a-t-elle pas, ce faisant, sauvé la structure

Dès lors que la Cour suprême n'accepte que 80 requêtes en vue d'auditions, il s'agissait bien de supplanter de manière agressive le Congrès dans son empressement à trancher l'élection

Unis, mais une fonction de moindre importance, la Cour suprême de Floride aurait gagné une inscription mineure au tableau d'honneur des annales du droit américain. Une fois de plus, cependant, les forces déchaînées par l'enjeu du collège électoral ont tout submergé.

Plutôt que de ne pas intervenir, la Cour suprême s'est jetée dans le tourbillon politique. Curieusement, la Cour nie avoir eu quelque choix que ce soit en cette affaire et affirme qu'il en allait de sa « responsabilité non sollicitée » de la résoudre. Mais tout juriste américain sait qu'il faut comprendre exactement le contraire. Tout comme des milliers d'autres cas chaque année, *Bush contre Gore* a été discrétionnairement inscrit au rôle de la Cour. Dès lors que la Cour n'accepte que quatre-vingts requêtes en vue d'auditions, il s'agissait bien de supplanter de manière agressive le Congrès dans son empressement à trancher l'élection.

L'activisme judiciaire n'est pas nécessairement considéré comme un vice en Amérique, tant qu'il est bien pensé et délicatement exécuté. Mais, lors des célèbres interventions passées de la Cour, les juges ont fait des efforts héroïques pour parvenir à l'unanimité, ou pour s'en rapprocher, avant de se précipiter au beau milieu de la scène politique. Certes, il n'y a pas eu beaucoup de temps pour délibérer. De manière générale, la Cour travaille de longs mois avant de rendre un jugement décisif ; *Bush contre Gore* fut rendu trente-quatre heures après le débat contradictoire. Ce n'est pas la meilleure recette pour garantir la réflexion juridique la plus claire.

Un seul élément joue à décharge pour la Cour et explique son saut précipité en politique présidentielle. Dans un scénario – le mien – hypothétique, la Chambre et le Sénat seraient parvenus à une solution de bon sens, soit en choisissant Gore, soit en suivant le précédent de l'institution d'une commission bipartite. Mais des esprits pessimistes pourraient agiter le spectre de hordes d'extrémistes de droite et de gauche marchant sur

constitutionnelle dans son ensemble d'un dommage encore plus grand ?

Peut-être. Mais ces esprits pessimistes devraient interroger aussi la manière dont la Cour a choisi d'intervenir. La solution la plus démocratique eût été, non pas d'interdire aux tribunaux de Floride d'ordonner le recomptage des voix, mais d'empêcher les frères Bush de créer un chaos constitutionnel en soumettant une seconde liste de grands électeurs sélectionnés par le Parlement. La Cour aurait pu résoudre toutes les difficultés sérieuses en enjoignant à

Jeb Bush, gouverneur de Floride, de ne pas envoyer sa liste de grands électeurs au Congrès. Une fois cette liste législative éliminée par décision judiciaire, la situation aurait été considérablement clarifiée sur le plan juridique. Comme tous les autres Etats, la Floride n'aurait alors proposé qu'une seule liste de grands électeurs – ayant promis leurs voix, selon l'issue finale du décompte des voix, soit à Bush, soit à Gore. Si tant est que l'intervention judiciaire était justifiée, il reste que la Cour suprême s'est trompée d'objectif. Le noeud du problème résidait dans le coup d'Etat de Bush, et non l'exigence judiciaire selon laquelle toute voix devait être prise en compte.

Il y aurait eu un autre avantage à une telle solution : elle aurait permis à la Cour de rédiger une décision sensée d'un point de vue juridique. Le texte constitutionnel reconnaît aux Parlements la compétence de déterminer « la manière » dont sont sélectionnés leurs grands électeurs. Mais une seconde disposition reconnaît au Congrès le pouvoir de fixer la date à laquelle devra intervenir le choix de ces électeurs à travers les Etats-Unis. Le Parlement de Floride a violé ces dispositions en acceptant de fixer son choix de grands électeurs en décembre, un mois après le jour de leur élection. C'est en effet une chose pour un Parlement

de déterminer les modalités d'une élection ; c'en est une autre pour lui que d'autoriser l'élection populaire des grands électeurs de Floride le 7 novembre 2000, pour changer ensuite le résultat par le moyen d'un *fiat* législatif. L'action de la Cour suprême contre le coup d'Etat de Bush n'était pas seulement exigée au nom de principes démocratiques, mais également par le texte constitutionnel.

La décision *Bush contre Gore* est en elle-même une affaire pitoyable. La conclusion à laquelle est parvenue la majorité de la Cour ne peut se déduire logiquement de ses prémisses. Et, surtout, l'opinion de la majorité ne remet pas en question la demande formulée par la Cour de Floride que fût entrepris un recomptage manuel ; elle remet simplement en cause le standard selon lequel il avait lieu. La cour de Floride avait enjoint aux personnes habilitées d'inspecter chaque bulletin afin de déterminer l'intention de l'électeur. Aux yeux de la Cour Suprême, une telle méthode faisait la part trop belle à l'arbitraire dans l'évaluation des bulletins individuels. La Cour suprême jugea que des critères plus précis dans l'évaluation des bulletins devaient être déterminés pour que le recomptage puisse se poursuivre.

Je ne remets pas en question cette conclusion doctrinale. Mais elle ne justifie en rien le point sui-

vant – et crucial – du raisonnement de la Cour. Après avoir insisté sur le besoin de standards plus précis, l'étape suivante consistait dans le fait de renvoyer l'affaire en Floride afin de permettre aux cours étatiques de satisfaire aux exigences fédérales, puis de poursuivre le recomptage. C'est précisément ce que la Cour suprême a refusé de faire.

Supposons un instant que j'aie commenté la récente élection de Vincente Fox à la présidence du Mexique. J'aurais décrit la manière dont une bande d'émeutiers partisans de Fox étaient parvenus à interrompre le décompte des voix à Mexico City, dont le directeur de la campagne de Fox avait usé de son autorité de chef des opérations électorales pour empêcher le décompte de se poursuivre, dont le frère de Fox avait abusé de sa position de gouverneur pour retirer l'élection présidentielle aux électeurs, dont la Cour suprême était intervenue pour réduire à néant, sans la moindre base juridique pour ce faire, le dernier espoir de décompte total des voix. Serions-nous alors en train de célébrer dans l'élection du président Fox l'avènement d'une nouvelle ère démocratique à Mexico ?

Bruce Ackerman est professeur de droit et de science politique à la faculté de droit de l'université Yale.

AU COURRIER DU « MONDE »

LE TROISIÈME HOMME

La compétition des deux adversaires pour l'élection présidentielle de 2002 prend désormais l'effet d'un affrontement permanent où tous les coups sont permis. (...) Chacun fourbit ses arguments et rivalise d'attaques et de coups tordus.

Et si cette comédie burlesque devait durer quinze mois ?

Au fond, il nous manque un troisième larron. Qu'il soit du centre, de droite ou de gauche, peu importe. Il pourrait au moins arbitrer cette foire d'empoigne.

Georges Jerosme Mer (Loir-et-Cher)

L'IMPÔT NÉGATIF ET LE TEMPS PARTIEL

Dans son article consacré à l'impôt négatif (*Le Monde* du 6 février), Daniel Cohen commet une erreur dans l'analyse du dispositif « prime pour l'emploi » mis en place par le gouvernement Jospin en affirmant qu'« elle [la prime] laisse donc quasiment en dehors du champ de la redistribution tous les travailleurs pauvres dont l'échelle de revenu se situe entre le RMI et le SMIC à taux plein. Travailleurs précaires, étudiants, salariés à temps partiels en sont donc privés ». En effet, pour bénéficier de cette mesure, le revenu d'activité doit être compris, pour chaque actif, entre 0,3 SMIC (1 714 francs

par mois) et 1,4 SMIC. Pour une personne seule, travaillant à mi-temps, rémunérée au SMIC horaire, l'aide annuelle correspondra exactement à la moitié de l'aide perçue par une personne au SMIC à temps plein, soit 750 francs en 2001, 1 500 francs en 2002 et 2 250 francs en 2003.

La « prime pour l'emploi » ne laisse donc en dehors du champ que les travailleurs à temps très partiel.

Nicolas Perrette Besançon (Jura)

LE GRAND PARIS

Il est tout de même étrange que le débat sur l'organisation de l'agglomération parisienne soit absent de la campagne des municipales à Paris intra-muros comme dans sa banlieue. A Paris, dont la taille est comparable aux autres grandes métropoles européennes, on ne touche à rien ! La ville, on devrait plutôt dire le centre-ville, évolue isolément, enfermé par son périphérique, obstacle plus psychologique que réel, au sein d'une région au nom récemment sortie des limbes. On parle de Franciliens là où ailleurs on dirait Berlinois, Moscovites ou Londoniens. (...)

L'agglomération de Paris, qui forme un tout concret et indissociable, ne mérite-t-elle pas, au moins, un vrai débat sur son organisation et sur son identité ?

Renaud Raymond Paris



Il était une fois Dany le Rouge

par Romain Goupil

CHIENLIT - fils à papa - anarchiste allemand - petit bourgeois - hippie - gauchiste - agent de l'étranger - youpin - agent provocateur - pédé - drogué - sale rouquin - fasciste rouge - baba - terroriste - embourgeoisé - yuppie - starlette narcissique - retourne à Dachau - combustible pour les fous - pédophile.

Doux Jésus ! Trente-trois ans d'insultes pour celui qui symbolise la génération qui aura cherché à lutter contre les interdits, les tabous d'une Petite France rance, confite, moisie, xénophobe, raciste, antisémite, issue du XIX^e siècle, aux valeurs hiérarchiques et patriarcales. Papa, Patrie, Patron. Il était interdit de parler de la torture en Algérie.

Interdit de lire *La Question*. Interdit de voir *Les Sentiers de la gloire*.

Interdit de critiquer l'armée ou d'y lire un journal.

Interdit de voir *Sur les quais*. Interdit de parler du SAC et des barbouzes.

Interdit de demander des comptes à la République sur les rafles anti-juives et sur la collaboration avec les nazis, car la République ce n'était pas la France ou je ne sais même plus quel hypocrite mensonge.

Il était interdit de voir *La Religieuse*.

Interdit de dire que Marchais était stalinien.

Interdit de voir *Le Petit Soldat*. Interdit de voter, de conduire avant vingt et un ans.

Interdit de mélanger filles et garçons dans les lycées.

Interdit d'aimer pour Gabrielle Russier.

Interdit de parler aux informations de l'ORTF sans en référer à l'Elysée.

Interdit de demander des comptes à Papon sur le 17 octobre 1961.

Interdit de demander des comptes à Papon sur Charonne.

Interdit de dire à Aragon : « *Tu as du sang sur les cheveux blancs* » ou de crier « *hourra l'Oural* », ce qui signifiait « *hourra le Goulag* ».

Interdit de parler du pacte germano-soviétique.

Interdit de compter les millions de morts en Ukraine sous Lénine ou Staline, sauf à vitupérer les koulaks.

Interdit de voyager aux Etats-Unis si on avait été communiste.

Interdit de savoir pour Ben Barka.

Interdit de demander aux journalistes compte de leurs mensonges, et aux ministres de leurs bêtises.

Interdit de tutoyer les autorités.

Interdit d'avoir les cheveux longs dans le secondaire.

Interdit de parler des essais nucléaires au Sahara.

Interdit de demander des comptes à Bousquet ou Touvier.

Interdit d'avoir un local syndical

dans les usines, de dialoguer avec les ouvriers sans passer par la hiérarchie syndicale et politique.

Interdit de parler aux immigrés sans passer par la bureaucratie syndicale.

Interdit de siffler les bureaucrates, les apparatchiks, les secrétaires nationaux.

Interdit de se maquiller, lèvres, yeux, ongles, dans les lycées de filles.

Interdit de distribuer des tracts à l'extérieur des lycées.

Interdit de rester la nuit dans le dortoir des filles dans les cités universitaires.

Interdit d'avorter.

Interdit aux mineures d'acheter la pilule.

Interdit d'aider à avorter.

Interdit aux femmes d'être sol-dates.

Il était...

Il était une fois, il y a très longtemps.

Il était une fois Dany le Rouge et des millions de manifestants.

Il était une fois la plus grande grève en France et dans l'histoire de l'humanité.

Ça vaut mieux que de bouffer des pizzas dans un pays où les charniers s'accumulent.

Je ne sais comment conclure ; j'aurais dû téléphoner à Charles Trenet, mais il est mort.

Romain Goupil est cinéaste.

Le débat, pas la chasse à l'homme

par Régis Debray, Jean-Claude Guillebaud et Paul Thibaud

ANSI, le combat des idées vire à la chasse à l'homme. Et la nécessaire critique des illusions sociales s'étend dans l'expulsion frénétique du mauvais sujet. C'est notre citoyenneté que nous avilissons en laissant avilir, sans analyse ni réflexion, la personne d'un homme politique.

Nous sommes scandalisés que la vox populi demande à Daniel Cohn-Bendit de démissionner pour avoir consigné il y a vingt-cinq ans ce que presque tout l'establishment intellectuel, et journalistique, de l'époque cosignait des deux mains

Nous pouvons, comme Européens, ne pas être d'accord avec le ministre Joshka Fischer. Et penser que, comme beaucoup d'anciens gauchistes, il passe de l'autre côté du cheval, côté empire et marché. Mais nous ne pouvons admettre qu'une presse hargneuse lui demande de démissionner parce qu'il aurait pris son petit déjeuner, il y a trente ans, avec telle jeune femme. Ni que la publication des plans d'un appartement puisse

tenir lieu de débat politique. Nous ne sommes pas en phase avec les positions dites libérales libertaires ou radical-chic. Daniel Cohn-Bendit, de son côté, a souvent caricaturé et vilipendé celles qui nous sont prêtées. C'est le jeu. Mais nous sommes scandalisés que la vox populi lui demande de démissionner pour avoir consigné il y a

et l'éloge tous azimuts de la dissidence couvrir la mise au ban des dissidents maison, ce serait avilir le remplacement du débat politique et moral (que ce soit sur 1968, le communisme ou le tiers-mondisme) par l'inculpation judiciaire et moraliste d'X ou Z. Ce serait entériner le besoin qu'éprouve une opinion de s'innocenter périodiquement en désignant chaque mois le nouveau bouc émissaire. Ce serait accepter de fuir ce qui devrait être l'objectivation méthodique et sereine du passé, notre passé à tous (ce à quoi, hélas, Cohn-Bendit résiste), dans l'exorcisme et le doigt pointé.

Ce n'est pas seulement dans les affaires sexuelles ou de mœurs que notre bonne société a joyeusement erré et continue de le faire. Pour quoi, puisqu'on y est, ne pas évoquer non seulement le brouillage des générations, mais aussi le rejet sardonique de l'Etat, du principe d'égalité, de l'institution, de la règle collective par tant de plumes et de voix autorisées ? Ne fut-il pas autrement ou non moins pervers dans ses retombées que l'éloge convenu du touche-pipi ? Ou veut-on, là encore, fuir l'observation des causes dans la quête de l'effet ?

Et si c'était le même conformisme qui criait hier « *vive le trouble-fête* » et aujourd'hui « *sus au pédophile* » ?

Daniel Cohn-Bendit, tes opposants aussi veulent le débat loyal.

Régis Debray est écrivain et philosophe.

Jean-Claude Guillebaud est éditeur et journaliste.

Paul Thibaud est écrivain.

vingt-cinq ans ce que presque tout l'establishment intellectuel, et journalistique, de l'époque cosignait des deux mains.

Qu'on n'y voie pas un réflexe d'autodéfense ou de classe d'âge. Les soussignés, anciens de Phares et Balises, n'ont jamais épousé les pensées dominantes de la génération parvenue aujourd'hui aux postes de commande. Si nous demandons un minimum de respect pour tous ceux qui prennent part à la conversation nationale, et qu'on ne prenne pas des coups au-dessous de la ceinture pour des arguments, c'est pour mettre en garde nos concitoyens contre ce qui devient une lâcheté dangereuse.

Laisser sans broncher le mimétisme médiatique brûler en deux jours ce qu'il a vingt années adoré,

« L'écoute, sorte de vol toléré » ?

par Peter Szendy

IL importe de rappeler, après la décision de la justice américaine dans l'affaire Napster (*Le Monde* du 14 février), que les questions touchant au droit d'auteur nous concernent tous. Non seulement dans leurs retombées financières concrètes, mais aussi dans leur histoire. Celle du droit d'auteur reste malheureusement l'affaire des spécialistes, c'est-à-dire des juristes. Auteurs ou auditeurs semblent en hériter sur un mode passif, alors qu'il s'agirait, au contraire, que chacun s'approprie cette histoire de façon active et responsable. L'avenir de ce qu'on appelle encore des œuvres en dépend.

En lisant la « *lettre ouverte des chanteurs pour la défense de leurs droits* », rendue publique au Midem le 21 janvier dernier (*Le Monde* du 25 janvier), j'ai été saisi par cette affirmation selon laquelle les auteurs, artistes et producteurs auraient sur leurs œuvres un « *droit de propriété qui n'est (...) pas différent de celui que chaque Français a, par exemple, sur sa maison, sa voiture* ». Les signataires semblent oublier ou ignorer que, au terme d'une longue évolution conceptuelle autant que jurisprudentielle, une œuvre n'est pas, n'est plus, une simple chose. Si elle l'était, rien ne justifierait d'ailleurs qu'elle cesse de se transmettre d'héritier en héritier au bout de soixante-dix ans : un meuble de famille, que je sache, ne tombe jamais dans le domaine public. Et surtout, si une œuvre était vraiment comme une maison ou une voiture, rien n'empêcherait qu'une fois cédée elle soit transformée, modernisée, repeinte, bref, altérée par son acquéreur. (A la différence du système américain du copyright, l'appareil juridique français connaît ce qu'on appelle le droit moral...)

De plus, sur un plan « symbolique », la logique de la propriété à le vol pour corrélat ; tandis que celle d'une œuvre est - ou devrait être - autre. Comparer une œuvre à une voiture, c'est donc se situer dans la logique même que l'on cherche à combattre. Dès lors, s'il est sans doute nécessaire, comme le déclarait récemment Lionel Jospin, de « *sensibiliser le grand public* » aux conséquences du piratage et des divers « *comportements préda-*

teurs » (le gouvernement dit envisager une « *campagne* » sur ce thème), la tâche risque d'être difficile quand, par ailleurs, on laisse accroître qu'une œuvre est une propriété comme une autre. Si l'on ne veut pas que ladite « *sensibilisation* » reste épidémique, voire allergène, il est tout aussi important de l'accompagner d'un appareil critique et historique, c'est-à-dire d'un enseignement digne de ce nom, permettant de dépasser des analogies aussi naïves que dangereuses. Ce qui n'est malheureusement pas le cas, du collège à l'université (en dehors, bien sûr, des filières spécialisées en droit).

Ce n'est pas non plus en condamnant purement et simplement le piratage musical au nom de grands principes abstraits que l'on se donnera les chances d'élaborer une culture auditive responsable. On aura beau fermer Napster ou rendre le site payant, il renaitra (il renait déjà) ailleurs. Là encore, il est nécessaire d'engager et de partager une réflexion sur notre histoire d'auditeurs. Laquelle passe par une immense variété de « *comportements prédateurs* » qu'il faut analyser, différencier plutôt qu'amalgamer, et dont il faut reconnaître et penser les pulsions, voire, parfois, les nécessités profondes. Ce qui vaut sur la scène politique en général vaut aussi pour une micropolitique de l'écoute : il nous manque aujourd'hui, au-delà des débats souvent caricaturaux et simplistes, une véritable culture historique, critique et informée, des droits et responsabilités réciproques des auteurs et auditeurs.

On est loin du compte quand, entre la lettre ouverte des chanteurs et la « *morale* » de la fable Napster, on entend dire en substance que, avec les œuvres musicales, c'est comme avec les voitures : il suffit de les acquérir et de bien (se) conduire... A ce train-là, le constat de l'un des fils de Bach (Carl Philipp Emanuel) risque d'être longtemps indépassable : « *l'écoute* », écrivait-il, est une « *sorte de vol toléré* ».

Peter Szendy est musicologue, conseiller éditorial à l'Ircam et enseignant à l'université Marc-Bloch de Strasbourg.

pour gagner.

Réinventons les règles

Avec le premier réseau UMTS compatible 3GPP et capable d'évoluer vers le "tout IP", Nokia vous propose les meilleures solutions pour obtenir un excellent retour sur investissement.

Parce que ces solutions optimisent le nombre de sites dont vous avez besoin, Nokia va vous permettre de réduire vos investissements de 30 % et économiser jusqu'à 50 % des coûts de construction de votre réseau radio.

Ce n'est pas tout ! Les solutions Nokia comprennent tous les maillons nécessaires au développement de l'UMTS : des terminaux aux plates-formes de services, en passant par la planification radio, le déploiement, la gestion des réseaux et l'intégration de systèmes. Autre atout : la technologie de Nokia supporte le protocole IP version 6... De quoi garantir une qualité de service à des millions d'utilisateurs mobiles !

Efficacité, expérience reconnue avec le GPRS, expertise de haut niveau... À toutes ces compétences, Nokia en ajoute deux autres : le respect des engagements et l'assurance d'être livré à temps. À chaque instant, nous mettons tout en œuvre pour vous faire réaliser des économies d'échelle substantielles... Avec Nokia, vous allez non seulement commercialiser l'UMTS avant tout le monde, mais vous allez également faire partie des premiers à en tirer vraiment profit !

Devenez un acteur performant de l'UMTS, au cœur de la Société de l'Information Mobile. Premier en GSM et en GPRS, Nokia vous propose d'être, à votre tour, le premier en UMTS. Venez sur www.nokia.com et réinventons les règles ensemble.

NOKIA
CONNECTING PEOPLE

CONJONCTURE Dans un entretien au *Monde*, Stephen Roach, économiste en chef de la banque américaine Morgan Stanley Dean Witter, souligne l'ampleur de la récession

que traverse l'économie des Etats-Unis. ● IL PRÉVOIT une contraction du produit intérieur brut lors des deux premiers trimestres de l'année, puis une reprise molle. « Il n'est pas

exclu que la récession soit plus longue », ajoute M. Roach. ● L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE présente pour lui de nombreux déséquilibres : taux d'épargne négatif, déficit considéra-

ble de la balance des paiements et excès d'investissements dans les technologies de l'information. ● M. ROACH met aussi en garde contre une trop grande confiance dans la

capacité de la Réserve fédérale (Fed) à relancer l'économie. Alan Greenspan, le président de la Fed, « est le premier à dire que l'économie est une science incertaine », rappelle-t-il.

Le président de la Réserve fédérale n'a pas de « pouvoirs magiques »

Dans un entretien au « Monde », Stephen Roach, économiste en chef de la banque Morgan Stanley Dean Witter, affirme que l'économie américaine traverse une récession et souligne la difficulté de la tâche pour la Fed

« Les experts sont partagés sur l'ampleur du ralentissement de l'économie américaine. Vous êtes économiste en chef de la banque américaine Morgan Stanley Dean Witter et considérez que les Etats-Unis sont entrés en récession. Pourquoi ?

« Nous avons attiré l'attention sur les risques d'un retournement de l'économie dès l'été 2000. Cinq facteurs nous paraissent alors pousser les Etats-Unis vers la récession : l'impact différé des hausses de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) entre la mi-1999 et la mi-2000, des prix de l'énergie très élevés, des marchés d'actions orientés à la baisse, entraînant un effet de richesse négatif pour les ménages, le renchérissement des coûts de financement pour les entreprises, et enfin ce que les économistes appellent le « contrecoup cyclique » qui suit généralement une période de forte croissance économique. A la fin de l'année 2000, il y a eu deux chocs supplémentaires : une flambée des prix du gaz et le plongeon du Nasdaq, qui ont altéré la confiance des consommateurs.

« Aujourd'hui, nous pensons que l'économie est en récession et que la confiance des consommateurs continue à se détériorer. Les signes sont clairs : les ventes de Noël ont été désastreuses, les stocks remontent, la production ralentit, le chômage augmente. Nous prévoyons une contraction du produit intérieur brut (PIB) de 1 % par trimestre au cours du premier semestre, puis une reprise molle qui conduira à une croissance de 3 % au second semestre. Il n'est pas exclu que la récession soit plus longue ou plus



STEPHEN ROACH

marquée que nous l'anticipons. L'économie américaine présente de nombreux déséquilibres. Trois d'entre eux m'inquiètent : le taux d'épargne négatif, le niveau du déficit de la balance des paiements et le record des dépenses d'investissement. Nous avons trop investi dans les technologies de l'information. Ces excès ont besoin d'être purgés pour que l'économie retrouve le chemin de la croissance.

« Le débat porte actuellement sur la forme à venir de la courbe de croissance aux Etats-Unis : en U, V, L ou W. Quel est votre scénario ?

« Je ne vois pas l'économie se redresser rapidement pour revenir à une croissance de 5 %, conformément au scénario en V. Nous envisageons plutôt une courbe en U, où l'économie chute, puis se stabilise, avant de se redresser graduellement. Rien ne permet dès aujourd'hui d'envisager le scénario en W, qui signifierait que l'économie se redresse puis rechute. Enfin, le risque nous paraît faible d'avoir un scénario en L, comme au Japon, où l'économie chute puis stagne durant une longue période, mais nous ne l'écartons pas. En

matière de taux d'intérêt, nous prévoyons une baisse des taux par la Fed de 1 % dans les mois qui viennent. Mais si la récession était plus longue que prévu, la Réserve fédérale pourrait finalement détendre les taux de 1,5 % à 2 %.

« La Fed n'a-t-elle pas tardé à agir si les premiers signes de retournement de conjoncture étaient perceptibles dès la fin de l'été 2000 ?

« Elle réagit aux tendances plutôt qu'elle ne les anticipe. A la fin de l'été, elle ne croyait pas que le ralentissement économique pouvait déboucher sur une récession.

« Après un discours résolument alarmiste, en janvier, Alan Greenspan, le président de la Fed, a paru ensuite plus optimiste le 13 février devant la commission bancaire du Sénat. Ce changement de discours vous étonne-t-il ?

« Ce changement de ton est surtout stratégique. Si un président de Banque centrale évoque la récession trop tôt, il risque d'aggraver la situation. Néanmoins, je ne suis pas d'accord avec plusieurs points avancés par M. Greenspan. Il me paraît trop optimiste lorsqu'il estime que les technologies de l'information peuvent amortir le ralentissement de l'économie. Les entreprises américaines ont fait trop d'investissements dans ce domaine et nous avons passé le point où cela permet d'améliorer la productivité. Au contraire, elles doivent aujourd'hui couper dans leurs dépenses technologiques. M. Greenspan se fie aux prévisions des analystes de Wall Street, qui sont encore ridiculement optimistes sur les sociétés technologiques. Il a

voulu restaurer la confiance. Il est peut-être allé trop loin, ce qui peut nuire à sa crédibilité. Trois jours après son discours devant le Congrès, dans lequel il évoquait la sérénité des ménages, l'université du Michigan faisait état d'une forte chute de confiance début février.

« Malgré le discours rassurant de M. Greenspan devant le Congrès, le Nasdaq a continué à reculer. Pensez-vous que le président de la Fed a perdu de son influence ?

« Les investisseurs sur le Nasdaq sont en train de revenir à la réalité. Ils comprennent que le marché de la technologie aux Etats-Unis est en très forte contraction. Néanmoins, la Fed a toujours une grande influence sur les marchés d'actions. L'un des plus vieux adages à Wall Street peut se résumer à : « Ne vous opposez pas à la Fed. » Quant à M. Greenspan, il faut cesser de croire qu'il a des pouvoirs magiques ! Il est le premier à dire que l'économie est une science très incertaine et que trouver la bonne politique monétaire exige à la fois beaucoup d'adresse et beaucoup de chance. Je ne crois pas qu'il ait perdu son doigté, mais il est sans doute entré dans une période où sa chance risque de tourner.

« La multiplication des annonces de réductions d'effectifs et des perspectives plus prudentes des entreprises n'ont-elles pas plus d'influence sur le moral des ménages que les discours de M. Greenspan ?

« La sécurité de l'emploi et des revenus est un facteur déterminant dans le comportement de consommation et la confiance des ménages. L'étude de l'Université du Michigan

montre qu'il y a un réel flottement. Début février, 65 % des ménages interrogés estimaient que la situation économique se détériorait et craignaient que le chômage progresse au cours de l'année, alors que ce taux n'était que de 27 % en novembre 2000. Le degré d'inquiétude sur la sécurité de l'emploi a plus que doublé en quelques mois. Cela place la Fed dans une situation inconfortable, car elle ne peut agir sur la confiance des ménages qu'en renversant positivement l'effet de richesse, et donc en baissant fortement ses

« Alan Greenspan me paraît trop optimiste lorsqu'il estime que les technologies de l'information peuvent amortir le ralentissement de l'économie »

taux. Ce faisant, elle peut entraîner un gonflement de la bulle des marchés d'actions.

« Que pensez-vous des déclarations du secrétaire d'Etat au Trésor, Paul O'Neill, dans la presse allemande, laissant entendre que les Etats-Unis étaient moins soucieux de la force du dollar ? Est-ce le signe d'un changement de politique de la nouvelle administration ?

« M. O'Neill affirme qu'il s'agit d'un malentendu. Mais je ne suis pas sûr qu'il soutiendra le dollar autant qu'a pu le faire l'administration Clinton. Nous tirons trois conclusions de ses déclarations. Premièrement, nous pensons que les autorités vont conclure qu'un dollar fort n'est pas ce qu'il y a de mieux pour une industrie en récession. Le deuxième point important, qui nous paraît très positif, est que M. O'Neill semble vouloir mettre fin au risque de l'aléa moral, c'est-à-dire au risque que certains pays et acteurs mènent une politique délibérément inconséquente, avec la certitude qu'en cas de crise majeure ils seront sauvés par une intervention des Etats-Unis ou des autorités internationales. En cas de crise bancaire ou de change dans un pays émergent, il pose la question de savoir s'il est opportun de les sauver systématiquement en leur envoyant beaucoup d'argent. Cette attitude rendra de plus en plus difficile la mise en place de plans de sauvetage par le Fonds monétaire international. Enfin, troisième message, M. O'Neill a signifié au reste du monde que les Etats-Unis avaient été trop longtemps le moteur de la croissance de l'économie mondiale et qu'il ne fallait plus compter uniquement sur eux. L'Amérique va traverser une période moins faste. A leur tour, les autres pays doivent prendre les mesures nécessaires et engager les réformes structurelles pour être plus efficaces. »

Propos recueillis par Sophie Fay et Cécile Prud'homme

► www.lemonde.fr/economique

PROFIL

UN « PESSIMISTE »

Économiste en chef de la banque américaine Morgan Stanley Dean Witter (MSDW), Stephen S. Roach anime régulièrement les « morning meetings » des salles de marché de sa banque, ces réunions matinales au cours desquelles les analystes désignent les tendances pour les vendeurs d'actions et d'obligations. Ses collègues n'ont pas oublié cette conférence de septembre 2000 au cours de laquelle il a annoncé qu'il y avait, selon lui, plus de 45 % de chances que l'économie américaine entre en récession. Il était l'un des premiers à évoquer cette possibilité.

L'économiste se défend d'être pessimiste. C'est pourtant dans cette catégorie qu'il est classé à Wall Street. « Sa vision n'est pas catastrophiste », corrige Eric Chaney, son confrère de MSDW à Paris. Ce dernier se souvient qu'en 1994 Steve Roach était l'un des tout premiers à avoir décliné, au sein de la Brookings Institution, l'un des prestigieux cercles de réflexion de Washington, l'idée que les investissements en technologie allaient entraîner d'importants gains de productivité aux Etats-Unis et doper la croissance. Il relève également que ses prévisions de reprise mondiale étaient parmi les plus optimistes après la crise asiatique. Bon connaisseur de la Réserve fédérale – il y a travaillé six ans avant de rejoindre Morgan Stanley en 1982 et a fait son doctorat d'économie à l'université de New York comme Alan Greenspan –, M. Roach avait bien anticipé le mouvement, même s'il s'est fait dépasser par son ampleur.

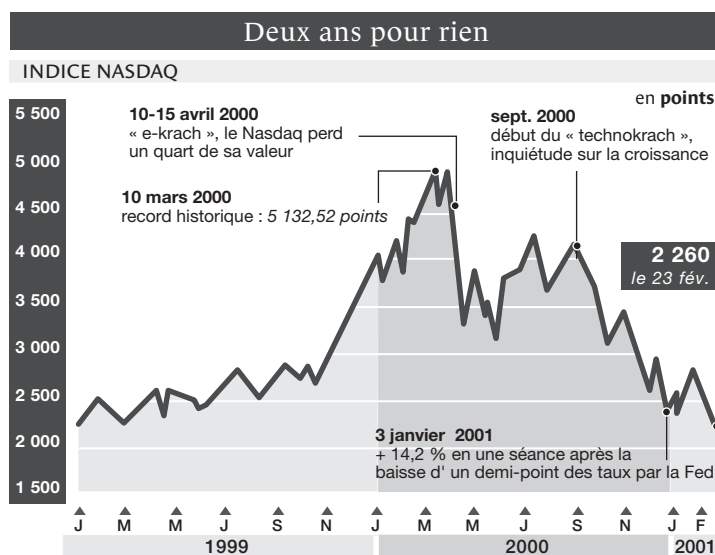
M. Roach appelle depuis longtemps à se méfier de la bulle Internet. Il redoute que l'effet de richesse, qui donne confiance aux ménages lorsque la Bourse monte, ne soit asymétrique et se fasse sentir plus violemment dans les marchés baissiers. Ses confrères chargés des prévisions boursières chez Morgan Stanley, Barton Biggs et Byron Wien, font eux aussi figure de conservateurs à Wall Street, à l'opposé de leur rivale, Abby J. Cohen, gourou de Goldman Sachs.

S. F.

L'insaisissable valeur du Nasdaq et des entreprises de la nouvelle économie

SI LA valeur des actions cotées sur le Nasdaq a pu doubler en un an, puis être ensuite divisée par plus de deux en moins de douze mois, c'est que ce marché boursier – engagé dans une course à la taille et une concurrence frontale avec le New York Stock Exchange (Nyse) – a révolutionné les lois de l'analyse financière. Le Nasdaq a inventé en quelques années le concept de « marché des valeurs de croissance » spécialisé sur les valeurs technologiques (Microsoft, Intel, Cisco, JDS Uniphase, Sun Microsystems...), et sur les nouveaux modèles économiques (Yahoo!, eBay, Amazon...). Ayant permis de financer les grandes évolutions technologiques, le Nasdaq a fait des émules un peu partout dans le monde depuis cinq ans : du Neuer Markt à Francfort (lire ci-dessous) en passant par le Nouveau Marché à Paris et leurs équivalents à Hongkong, Tokyo et même au Brésil.

La valeur des actions du Nasdaq ne repose pas sur un calcul financier traditionnel. Même après la baisse, les cours représentent en moyenne 144 fois les profits annuels estimés par action des sociétés cotées, selon Bloomberg.



Dans le même temps, les titres de l'indice Dow Jones valent en moyenne 20,8 fois leurs profits ! Cette surévaluation a été justifiée, par le passé, de deux façons : en évoquant d'une part le « taux de croissance » supérieur des valeurs technologiques, capables de croître de plus de 30 % par an sur une longue période ; et, d'autre part, la

cotation sur le Nasdaq de quasi-projets ne faisant pas encore de profits et venus chercher d'importants financements pour développer des « nouveaux modèles » économiques. Comme Amazon.com, valeur phare du commerce électronique, qui a levé plusieurs centaines de millions de dollars et racheté (par échange de ses propres

actions) une multitude de sociétés cotées, sans jamais avoir dégagé un seul dollar de bénéfices.

LA FIN DE LA BULLE INTERNET

Le « e-krach » de mars 2000 a d'abord marqué la fin de la bulle Internet. Beaucoup de valeurs se sont effondrées, le marché comprenant qu'elles ne pourraient dégager de bénéfices à un horizon prévisible. Le « techno-krach » commencé à l'automne 2000 a ensuite touché les grandes sociétés d'infrastructures comme Cisco ou Sun Microsystems. Depuis le troisième trimestre 2000, ces entreprises ont commencé à revoir drastiquement en baisse leurs prévisions de résultats. Les mirages nourris par la technologie, deuxième industrie du monde derrière la finance, ont commencé à s'évanouir. Après une fin d'année 1999 et un début 2000 exceptionnels – dus aux investissements liés au passage de l'an 2000 et au refinancement massif de l'économie par la Réserve fédérale américaine, après la faillite du fonds LTCM –, les analystes ont commencé à comprendre que les fameux « 30 % de croissance » promis par les valeurs technologiques n'étaient pas réalis-

tes. Une croissance annuelle de 15 %, celle de l'industrie du PC dans les années 1990, est apparue comme une référence plus crédible.

Choc pétrolier, surendettement des ménages, ralentissement de la conjoncture, démarrage moins rapide que prévu de certains investissements liés à Internet : les analystes se demandent de combien l'investissement technologique doit progresser en 2001 pour justifier les valorisations actuelles du Nasdaq. Selon Merrill Lynch, le surinvestissement des entreprises américaines dans la technologie (la « techmania »), de 1998 à 2000, puis sa rechute ont maintenant été « purgés pour l'essentiel ». Compte tenu du reflux des investissements, les analystes de Salomon Smith Barney ont révisé en baisse de 20 % leurs prévisions de résultat pour les 100 premières valeurs du Nasdaq. Selon leurs modèles, cet indice est surévalué, encore de plus de 20 %, sur la base des résultats 2001. La reprise aidant, sa valeur pourrait néanmoins rebondir de façon considérable à la fin de 2002. L'analyse financière est une science difficile.

Adrien de Tricornot

L'image dégradée du Neuer Markt

en mars 2000, l'indice phare du Neuer Markt, le Nemax-50, a reculé de plus de 75 %. Après une phase de croissance exceptionnelle après sa création en mars 1997, un sentiment de défiance s'est imposé. Les premières faillites de la génération Internet ont marqué les esprits. L'une des sociétés moribondes, Gigabell, a même été retirée de la cote le 23 février. Des listes noires circulent sur les entreprises les plus mal en point. Certaines stars déchuës, à l'instar d'EM-TV, font l'objet d'instruction pour délit d'initié. Des petits actionnaires commencent à porter plainte contre les dirigeants suspectés de les avoir trompés.

« L'ambiance est très mauvaise, car de nombreuses entreprises des secteurs Internet et médias risquent

de présenter des résultats décevants dans les prochaines semaines », explique Volker Borghoff, analyste à la DG Bank. Selon ce spécialiste du Neuer Markt, « le décrochage a été plus fort qu'au Nasdaq. Les sociétés allemandes sont souvent en moins bonne position que leurs concurrentes américaines ».

INTRODUCTIONS REPORTÉES

Du côté des émetteurs, même prudence. Tout en restant soutenu, le rythme des introductions s'est ralenti au fil de l'année 2000, pour atteindre de justesse le niveau record établi en 1999, avec 133 nouveaux promus. D'après la Deutsche Bank, une cinquantaine d'opérations ont été reportées. « Il n'est plus question d'introduire des sociétés du secteur Internet condamnées à

faire des pertes pendant plusieurs années », affirme un expert, tandis que les banques sont accusées d'avoir amené à la Bourse des sociétés trop fragiles. Même Deutsche Telekom, numéro un européen, pourrait renoncer au placement de sa filiale de téléphonie mobile.

Les déboires du Neuer Markt suscitent un vaste débat. Pour les uns, le fleuron de la finance allemande vivrait une crise de croissance ; les différents opérateurs concernés, Bourse, banques, investisseurs, sont en phase d'apprentissage. Pour les autres, l'assainissement actuel est normal, car les compagnies cotées au Neuer Markt ont longtemps bénéficié d'une valorisation supérieure à leurs concurrentes américaines du Nasdaq, du fait de l'afflux de liquidités sur un nom-

bre réduit de valeurs. « En soi, la correction n'est pas mauvaise, mais il ne faudrait pas qu'elle continue trop longtemps », souligne un banquier.

Mise en cause, la Deutsche Börse, l'exploitant de la Bourse de Francfort, tente de réagir en promettant de développer la transparence. Elle entend par exemple obliger les dirigeants-actionnaires d'une société à informer le public quand ils se séparent d'un paquet de titres. Mais rien ne dit que ces mesures seront suffisantes pour rétablir la confiance. Une chose est sûre : le Neuer Markt, qui rêvait de s'affranchir de l'influence de son grand frère, est plus que jamais dépendant de la tendance du Nasdaq.

Philippe Ricard

La restructuration de Chrysler coûtera 4 milliards d'euros à sa maison mère

DaimlerChrysler annonce 19 300 suppressions d'emplois dès cette année

Jürgen Schrempp, président du directoire de DaimlerChrysler, a annoncé lundi 26 février le plan de restructuration de sa filiale américaine,

Chrysler. Même si celle-ci génère 3,3 milliards d'euros d'économies, Chrysler afficherait en 2001 un déficit d'exploitation de 2,6 milliards

d'euros. Au même moment, le président de Mitsubishi, détenu à 34 % par DaimlerChrysler, annonçait 9 500 suppressions d'emplois.

STUTTART

de notre envoyé spécial

C'est une vaste contre-offensive que Jürgen Schrempp, un rien tendu pour l'occasion, a présentée lundi 26 février, afin de sortir DaimlerChrysler de l'impasse. Sous pression depuis plusieurs mois, le président du directoire du quatrième constructeur automobile mondial semble avoir obtenu un répit pour engager une des plus vastes restructurations jamais survenues dans cette industrie. D'ici à trois ans, 35 500 emplois seront supprimés, dont 26 000 au sein de la filiale américaine Chrysler et 9 500 chez le japonais Mitsubishi Motors (lire ci-dessous).

Les mesures annoncées chez Chrysler devraient représenter 4 milliards d'euros, dont 3 milliards provisionnés sur le seul premier trimestre 2001. Moins de trois ans après l'annonce spectaculaire de la fusion entre l'allemand Daimler et l'américain Chrysler, en mai 1998, M. Schrempp est donc décidé à tout faire pour sauver sa « vision » d'un constructeur mondial, présent dans tous les types de véhicules.

Principal responsable des déboires du constructeur, Chrysler doit sortir « modestement » du rouge en 2002. Six usines de Chrysler doivent être fermées mais il n'est pas exclu qu'une septième le soit également. Dieter Zetsche, qui préside Chrysler depuis fin 2000, doit aussi opérer une réduction de 15 % sur les achats de composants. Outre ces mesures drastiques de réduction des coûts, Chrysler entend renouveler sa gamme, si possible

en étroite coopération avec Mitsubishi. Confronté au ralentissement de l'économie américaine, engagé dans une politique de rabais très coûteuse, Chrysler a vu son résultat opérationnel baisser de 90 % en 2000, à 500 millions d'euros, après une fin d'année dans le rouge (1,5 milliard d'euros de pertes au quatrième trimestre). Pour 2001, les perspectives sont plus sombres encore, avec une perte opérationnelle comprise entre 2,2 milliards et 2,6 milliards d'euros.

CONSEIL DE CONTRÔLE AUTOMOBILE

En outre, DaimlerChrysler a décidé de réorganiser son management, pour mieux piloter le double processus d'assainissement engagé chez Chrysler et Mitsubishi : un conseil de contrôle automobile, présidé par Jürgen Schrempp, est créé en aval du directoire pour conduire le groupe. Cet organe doit entre autres superviser les coopérations entre Mitsubishi et Chrysler. Les deux constructeurs doivent en effet multiplier les échanges de composants, voire établir des liens avec Mercedes. Ils doivent en particulier développer des plates-formes communes pour les modèles de petite et de moyenne tailles.

Ce plan d'envergure a été bouclé dans l'urgence ces dernières semaines, avant d'être présenté au conseil de surveillance, vendredi 23 février et lundi 26. Sous pression depuis plusieurs mois, après l'annonce des pertes colossales de sa filiale Chrysler, M. Schrempp semble avoir obtenu un répit pour lancer le redressement de son groupe. « Nous soutenons le programme

et la direction de DaimlerChrysler, sans restriction de temps, pour le moment », dit-on auprès de la Deutsche Bank, le premier actionnaire du groupe, qui détient 12 % du capital. La création du conseil automobile doit permettre à M. Schrempp, qui a envoyé de proches lieutenants dans les deux filiales en difficulté, d'avoir la haute main sur le redressement, explique-t-on chez DaimlerChrysler.

Ce plan, auquel s'ajoutent les mesures prises chez Mitsubishi qui vont coûter 400 millions d'euros, doit permettre de regagner la confiance des investisseurs, ébranlée par le recul de l'action DaimlerChrysler en 2000, au plus bas fin décembre. En 2000, le résultat opérationnel du groupe, hors éléments exceptionnels, a reculé de 49 %, à 5,2 milliards d'euros. Il atteint 9,8 milliards d'euros, en tenant compte de la cession des activités informatiques de Debis à Deutsche Telekom, et du passage de Dasa, la filiale aéronautique sous pavillon EADS. Malgré des résultats records, Mercedes, le fleuron haut de gamme du groupe,

n'est pas arrivé à compenser les déboires de Chrysler.

La contre-offensive lancée par Jürgen Schrempp ne va pas empêcher le groupe de connaître un exercice 2001 très tendu. Le chiffre d'affaires devrait reculer de 162,4 milliards d'euros en 2000, à 140 milliards en 2001, en particulier à cause des difficultés de Chrysler. Le résultat sera quant à lui très influencé par le coût des mesures annoncées. Au premier trimestre 2001, DaimlerChrysler annonce ainsi une perte opérationnelle comprise entre 3,8 milliards et 4,3 milliards d'euros. Le bénéfice opérationnel devrait représenter entre 1,2 et 1,7 milliard cette année. Soit bien loin des résultats promis dans l'euphorie de la fusion. « M. Schrempp a obtenu un répit, mais il ne contrôle pas l'évolution des marchés asiatiques et américains, estime Georg Stürzer analyste automobile à l'HypoVereinsbank. Si l'assainissement annoncé tarde à porter ses fruits, à partir de 2002, la situation sera intenable pour lui. »

Philippe Ricard

La CGT mobilise contre la précarité chez McDonald's

Toute la restauration rapide est en ligne de mire

LE MCDO PARISIEN du boulevard Saint-Germain est en passe de devenir aussi célèbre que celui de Millau (Aveyron). Deux mois après y avoir mené quatorze jours de grève, la CGT appelait, samedi 24 février, à un rassemblement devant ce restaurant pour dénoncer les conditions de travail chez Mc Donald's, Pizza Hut, Quick et Disneyland Paris, qualifiés « d'esclavagistes des temps modernes ». Un mois après le sommet antimondialisation de Porto Alegre, au Brésil, la gauche de la gauche ne pouvait laisser passer l'occasion. Relayé par SUD, Attac, AC!, la CNT, l'UNSA et l'Unef-ID, l'appel de la CGT fut entendu par environ 300 personnes, un chiffre considéré comme un succès par les organisateurs. Dans la manifestation, chacun avait ses objectifs. « Avec José Bové, démontons le Medef », proposait l'extrême gauche. « Pour une allocation d'études et contre des emplois jetables », scandaient les (nombreux) étudiants de l'Unef-ID, qui rappelaient qu'« un étudiant sur trois n'a que les petits boulots pour financer ses études ».

De son côté, le jeune Jérôme Paris, délégué CGT chez McDo dans le Val-de-Marne, à l'origine du rassemblement, jouait les modérateurs. « On n'a rien contre les Etats-Unis. On n'est pas là pour casser l'entreprise. Au départ, les jeunes ou les mamans qui bossent chez McDo ne sont pas syndiqués. Ils le deviennent par nécessité. Tout ce qu'on veut, c'est bénéficier d'un intéressement, de la participation et avoir une politique salariale et sociale digne de ce nom. »

Ce discours modéré a l'air de passer. William n'a sa carte à la CGT que depuis trois jours. Depuis qu'un délégué CGT du McDo Saint-Germain s'est rendu au restaurant de Chelles (Seine-et-Marne) pour appeler à manifester. « J'en ai assez de faire le boulot d'un manager et d'être payé comme un équipier. J'en ai assez des heures sup' jamais payées et des plannings qui changent au dernier moment », explique William. Selon M. Paris, la CGT est présente dans onze des soixante-six McDo non franchisés.

Frédéric Lemaître

Filiale du groupe germano-américain, Mitsubishi va supprimer 9 500 emplois

TOKYO

correspondance

DaimlerChrysler se serait sans doute bien passé d'avoir à faire le ménage chez le nouveau venu de l'alliance, le japonais Mitsubishi Motors, dont le groupe de Jürgen Schrempp a pris 34 % du capital en 2000. Les Allemands ont laissé le soin à Takashi Sonobe, l'actuel président de Mitsubishi Motors, d'annoncer, lundi 26 février, les détails d'un plan de restructuration sur trois ans. Celui-ci entraîne la suppression de 14 % des effectifs (soit environ 9 500 personnes). Mitsubishi Motors fermera l'une de ses quatre usines japonaises, vraisemblablement celle d'Oye, la plus ancienne. Cela permettra de réduire de 20 % ses capacités au Japon.

A l'instar de Nissan, Mitsubishi Motors propose un trop grand nombre de modèles (pas moins de 25 au Japon), dont la plupart ne sont vendus qu'à 20 000 unités par an. Le constructeur devrait donc réduire sa gamme de moitié, tout en abaissant de 15 % ses coûts. L'objectif est d'atteindre une marge opérationnelle de 4,5 % en 2003.

Par ailleurs, Mitsubishi a annoncé le rachat à Volvo des 50 % que le constructeur suédois détenait dans Nedcar, une entreprise destinée à fabriquer des petits véhicules en Europe que les deux sociétés possédaient jusqu'ici conjointement.

NOMBREUX RAPPELS DE VOITURES

Certes, DaimlerChrysler n'aurait jamais pu acquiescer à une minorité de blocage chez le cinquième constructeur nippon si celui-ci avait été en bonne santé. Mais la tâche qui attend Rolf Eckrodt, nommé vice-président et dirigeant opérationnel de la firme aux trois diamants, n'a pas été facilitée par les ennuis à répétition qui frappent Mitsubishi. Après le scandale des défauts cachés, qui a ébranlé la marque l'été dernier - et qui a d'ailleurs permis à DaimlerChrysler d'obtenir un rabais sur son « ticket d'entrée » - Mitsubishi Motors a dû annoncer, le 16 février, un nouveau rappel de véhicules, portant cette fois sur 1,5 million de voitures, au Japon et aux Etats-Unis. Certains des modèles rappelés le sont pour la seconde fois.

Au Japon, où mars est tradition-

nellement le meilleur mois, cette nouvelle déconvenue fragilise Mitsubishi à un moment-clé. Ses ventes ont chuté de plus de 10 % sur quatre des six derniers mois. Le nouveau rappel coûtera à Mitsubishi 17 milliards de yens (162 millions d'euros), soit 7 milliards de yens de plus que celui de l'automne dernier. Cette dépense viendra encore gonfler des pertes nettes d'ores et déjà prévues à 140 milliards de yens (1,3 milliard d'euros) pour l'année fiscale 2000-2001 (close en mars).

Parallèlement, Mitsubishi est de nouveau accusé d'avoir lésiné sur le contrôle de qualité et dissimulé des défauts, cette fois en Chine, où la firme aurait attendu six mois avant de divulguer des problèmes concernant le système de freinage d'un modèle Pajero. Alors que le Japon est en proie à de nouvelles pressions déflationnistes, le ralentissement que subit l'économie américaine, sur laquelle Mitsubishi et son repreneur DaimlerChrysler fondaient leurs espoirs de rebond, ne peut qu'assombrir les perspectives de redressement de la firme.

Du coup, celui-ci dépend plus que jamais de la détermination de M. Eckrodt, et de la marge de manœuvre qu'on lui laissera au sein de la nébuleuse Mitsubishi, un keiretsu plus conservateur et plus homogène que celui auquel appartient par exemple Nissan. Lorsqu'il a pris les rênes de ce dernier, Carlos Ghosn avait pu jouer sur le sentiment de crise aiguë partagé par une firme en désarroi, qui tentait vainement de se remettre à flot depuis plusieurs années. Ce climat est beaucoup moins évident chez Mitsubishi, dont l'expansion tous azimuts remonte seulement aux années 90.

La concomitance des difficultés de Chrysler et de Mitsubishi pourrait, paradoxalement, avoir des effets bénéfiques. Les deux marques, plus proches l'une de l'autre, par leurs segments et leurs marchés cibles, que ne l'est Mercedes de Chrysler, devraient être plus à même de dégager des synergies en matière de partage des plates-formes et des composants.

Brice Pedroletti



L'éléphant est un oiseau magnifique.

Agfa ▶ Perception et réalité ne correspondent pas toujours. Il en va de même avec Agfa. Vous nous connaissez en temps que partenaire dans le monde de la photo.

Agfa ▶ Mais la réalité Agfa c'est aussi: La sécurité aéronautique. Les systèmes Non Destructive Testing d'Agfa contrôlent 80 % des avions de ligne. Ils mettent en évidence les faiblesses

éventuelles des matériaux utilisés et vous garantissent une sécurité optimale.

Agfa ▶ Agfa est également leader dans de nombreux autres domaines des technologies de l'image: N°1 mondial des réseaux numériques d'imagerie médicale N°1 mondial des tireuses photo haute performance. N°1 mondial du prépresse.



La fiabilité par l'image: Des contrôles haute technologie au service de l'aéronautique.

Agfa ▶ Voilà ce qui constitue la valeur d'Agfa.

Pour plus d'informations: www.agfa.com

AGFA Agfa

La rigueur imposée par Vivendi Universal à Canal+ touchera les salariés

Pour retrouver la rentabilité en trois ans, après une perte qui devrait avoisiner 1 milliard de francs en 2000, la chaîne cryptée lance un programme d'économies. Aucun licenciement sec ne devrait intervenir, selon la direction, qui compte sur la mobilité interne pour reclasser les quelque 200 personnes concernées

VIVENDI UNIVERSAL n'en fait pas mystère : « La direction du groupe Canal+ sera jugée sur ses résultats », indique l'entourage du PDG, Jean-Marie Messier. Dirigée par un tandem constitué de Pierre Lescure - PDG de Groupe Canal+ et codirecteur général de Vivendi - et de Denis Olivennes, directeur général de Groupe Canal+, la filiale doit se plier aux règles instaurées par la maison mère. L'objectif fixé est « d'atteindre l'équilibre dans deux ans et d'être bénéficiaire dans trois ans », indique la direction de Canal+. Cette nouvelle ambition annule et remplace l'imprudente prévision de Pierre Lescure qui avait annoncé, en

1999, l'équilibre pour 2000 et 1 milliard de francs de bénéfices pour l'année suivante. On en est loin. En 2000, la filiale télévision et cinéma de Vivendi Universal devrait afficher plus de 1 milliard de francs de pertes. Face à un tel gouffre, M. Messier est pressé de voir l'amorce d'un redressement. Très pressé, même. « Canal+ a six mois pour donner de premiers résultats », signalent certains à la direction de Vivendi Universal.

M. Lescure s'affirme prêt à relever ce défi. Il n'a pas attendu l'injonction de M. Messier pour se fixer comme objectif que « Canal+ retrouve au plus vite les bénéfices ». En pratique, c'est M. Olivennes qui a la charge de dégager « un chiffre d'affaires plus fort et de réduire les dépenses ». Cette compression annoncée des coûts fait craindre aux syndicats « un plan social rampant ». Pour l'heure, la direction de la chaîne cryptée ne veut pas entendre parler de licenciements. Elle préfère prêcher la « mobilité interne ».

MOINS DE PRODUCTION EN INTERNE

Les syndicats s'interrogent sur les conséquences des économies envisagées. Les premiers secteurs touchés par le « dégraissage » seraient être la « production et l'exploitation », selon la CFDT. Des chiffres circulent déjà. La production compterait « entre 20 % et 40 % de personnes en trop ». L'exploitation serait moins pléthorique, avec « 10 % à 20 % de salariés en trop ». Le chiffre définitif, estime le syndicat, « dépend de la prochaine grille de rentrée » sur laquelle le plancher Michel Denisot, directeur général délégué de Canal+ SA, et Alexandre Drubigny, qui a remplacé Alain de Greef comme responsable des programmes de la

chaîne. Pour la rentrée 2001, le nouveau tandem de Canal+ devra réaliser ses projets avec une enveloppe allégée de 10 %. Un premier pas pour réduire le coût de « la grille des programmes en clair, dont le coût a explosé en dix ans », souligne-t-on chez Canal+.

A partir de septembre, Canal+ devrait donc réaliser moins de productions en interne et faire appel à des producteurs extérieurs. Déjà, M. Denisot a demandé à des sociétés, notamment Réservoir Prod présidée par Jean-Luc Delaure, de lui faire des propositions d'émissions. In fine, cette rigueur « pourrait concerner 200 personnes » qui devraient être majoritaire-

ment reclassées à l'intérieur du groupe. Un mouvement effectué « sans licenciements secs », croient savoir les syndicats. Toutefois, « ceux qui souhaitent s'en aller sont déjà reçus à bras ouverts par la direction qui les aidera même à partir », confie un salarié.

PÉRIMÈTRE D'ACTIVITÉS REVU

Hormis les émissions en clair, le reste de la programmation devrait être retouché. Pour Canal+, la prochaine retransmission du débat Delanoë-Séguin (lire page 6) sera une occasion de manifester sa volonté d'évolution. Par ailleurs, la chaîne pourrait proposer un peu moins de football et mieux sélectionner cette offre sportive. Cette diminution semble, au moins en partie, liée au coût des droits de retransmission des matches. Dès 2001, la facture du football français réglée par Canal+ va doubler : 1,6 milliard de francs par an, contre près de 800 millions auparavant. Toutefois, Canal+ conservera ses exclusivités et devrait composer sa nouvelle chaîne sportive dès que la clause de non-concurrence d'un an, liée à son récent départ du capital d'Eurosport, arrivera à échéance.

Les personnels ne seront pas les seuls touchés par ce train d'économies. Le périmètre d'activités du groupe devrait aussi être revu.

« En septembre, Groupe Canal+ ne sera plus propriétaire à 100 % d'i-télévision mais en restera l'opérateur », indique M. Lescure. Canal+ souhaite conserver 50 % du capital et céder l'autre moitié à des « partenaires industriels ». Pour approvisionner sa chaîne en images de l'actualité internationale et en informations économiques et financières, le groupe pourrait s'entendre avec le britannique ITN, déjà actionnaire majoritaire de la chaîne paneuropéenne d'information Euronews.

Parallèlement, Canal+ est « en négociation en ce moment » pour céder son réseau câblé NC Numéricable, qui « est toujours à vendre », fait-on savoir à Canal+. UPC serait sur les rangs. De même, la cession de 45 % du capital de Teletipiù, filiale italienne de Canal+, vient d'être une fois de plus « inscrite à l'ordre du jour ». Enfin, le bouquet numérique polonais Cyfra+, commercialisé par Canal+, pourrait opérer un rapprochement avec son concurrent Wyjza. Bibiane Godfroid, nouvelle directrice générale adjointe chargée des chaînes et des services, s'est récemment rendue en Pologne pour tenter de pacifier les relations entre les deux compétiteurs.

Pour séduire les analystes et les investisseurs, Canal+ devra aussi accroître son chiffre d'affaires par abonné. Notamment grâce aux revenus des services interactifs. Un « défi difficile » pour Edouard Tétreau, analyste financier du Crédit Lyonnais Securities Europe, car « le lancement de la Net Top box [nouveau décodeur numérique de Canal+ conçu pour ces nouveaux services] pourrait être repoussé à la fin de 2001 ou au début de 2002 ».

G. D.

Guy Dutheil

La disparition d'un poids plume du numérique

LE 1^{er} MARS, Canal Europe Audiovisuel devrait rendre définitivement l'antenne. Depuis décembre 1998, ce mini-bouquet numérique en français, mais de droit luxembourgeois, diffuse trois chaînes en clair via le satellite Astra. Cette société, qui a investi 20 millions de francs et emploie une quinzaine de salariés, comptait profiter du 1,6 million d'abonnés à CanalSatellite, bouquet numérique de Canal+ retransmis depuis la même position orbitale, pour trouver les téléspectateurs pour ses trois programmes, Grand Tourisme (automobile), No Zap (cinéma) et tout récemment Grand Canal (senior). Une directive européenne impose en effet aux opérateurs de satellite de permettre la réception de tous les programmes.

Depuis le 1^{er} décembre 2000, cependant, les décodeurs numériques des abonnés de CanalSatellite ne proposent plus automatique-

ment les programmes de Canal Europe Audiovisuel, comme c'était le cas jusqu'au 15 juillet. A cette date, la diffusion a été momentanément interrompue, afin de « recomposer le tour de table et lancer une véritable chaîne de cinéma », précise Laurette Mokrani, directrice de la communication en instance de licenciement de Canal Europe Audiovisuel. Un délai mis à profit pour accueillir dans le capital du bouquet, actuellement propriété de ses fondateurs, « la filiale française du groupe d'assurances suisse Zurich Assurances ». En devenant « actionnaire majoritaire de Grand Canal, Zurich Assurances visait une clientèle de seniors ».

DÉPÔT D'UNE PLAINTE

CanalSatellite, dubitatif sur la qualité de ces programmes gratuits, de surcroît susceptibles de concurrencer ses chaînes de ciné-

ma payantes en option, a décidé de ne plus référencer l'offre de Canal Europe Audiovisuel. Par choix, le bouquet numérique limité à 200 le nombre de programmes proposés automatiquement à ses abonnés via ses décodeurs qui peuvent théoriquement en servir jusqu'à 500.

Pour échapper à la fermeture, Canal Europe Audiovisuel s'est adressé au Conseil supérieur de l'audiovisuel, sans résultat jusque-là. Une plainte en référé près le tribunal de commerce de Paris n'a pas eu plus d'effet. L'instance s'est déclarée « incompétente pour juger des relations entre deux opérateurs de l'audiovisuel », se désole Christophe Couasse, président de Canal Europe Audiovisuel. Le bouquet va prochainement porter plainte auprès de la Commission européenne. Pour le principe.

G. D.

Guy Dutheil

Le site d'échanges de fichiers musicaux Napster fait appel

LE SERVICE d'échange de musique en ligne Napster a demandé, vendredi 23 février, à la totalité des juges de la cour d'appel fédérale de San Francisco de réexaminer l'arrêt pris par trois de ses juges, le 12 février. Il visait à faire cesser l'échange gratuit sur Internet de fichiers musicaux protégés par des droits d'auteur.

Les trois juges avaient estimé que Napster « encourageait et aidait sciemment ses utilisateurs à violer les droits d'auteur des maisons de disques » et avaient renvoyé l'affaire devant un juge de première instance, susceptible de demander la fermeture du site. Un des porte-parole de Napster justifie ce recours en expliquant que les arrêts délivrés jusqu'à présent par la justice « entreraient en conflit avec certaines autres décisions prises par la Cour suprême ». En demandant aux 25 juges de la cour d'appel fédérale de San Francisco de réexaminer la décision de leurs collègues, Napster obtient de facto un nouveau sursis.

DÉPÊCHES

■ **MULTIMÉDIA : le réseau pour la Recherche et l'innovation en audiovisuel et multimédia (RIAM)**, destiné à favoriser la coopération entre l'Etat et les entreprises privées, a été lancé, mardi 20 février, par les ministères de la culture et de la recherche ainsi que par le secrétariat d'Etat à l'industrie. Son budget sera de 135 millions de francs (20,5 millions d'euros) en 2001.

■ **Les groupes Telecinco et Fact Based Communications** (associé à l'*International Herald Tribune*) vont créer en Espagne un groupe multimédia d'information économique et financière destiné au grand public.

■ **TÉLÉVISION : la reine de l'érotisme allemand, Beate Uhse, lance le 1^{er} mars sa propre chaîne télévisée**, qui sera diffusée sur la plateforme payante Premiere World (Kirch).

■ **L'Association des chaînes du câble et du satellite (ACCeS) s'inquiète de la nouvelle disposition des câblo-opérateurs**, qui souhaitent faire payer aux chaînes l'utilisation de la bande passante. Cette charge supplémentaire est, selon l'ACCeS, « parfois supérieure aux redevances versées » actuellement et romprait « le modèle économique qui a permis aux chaînes de se développer ».

■ **PUBLICITÉ : les annonceurs ont investi, en 2000, près de 1,6 milliard de francs** en publicité sur les 60 chaînes diffusées par câble et par satellite, selon le syndicat national de la publicité télévisée (SNPTV). Ces « télévisions de complément » représentent 5 % du marché publicitaire, les six grandes chaînes ayant engrangé 95 % des recettes, soit 30,2 milliards de francs.

■ **PRESSE : la division santé de Vivendi Universal Publishing a acquis HC Com**, qui édite notamment *Visite Actuelle*, un mensuel destiné aux visiteurs médicaux (16 000 abonnés).

Le spectre de la Stasi place l'audiovisuel public allemand en position délicate

FRANCFORT

de notre correspondant

Présentateurs privés d'antenne, réputations brisées, auditeurs divisés, le MDR (Mitteldeutscher Rundfunk), basé à Leipzig, serait-il rattrapé par son passé ? Onze ans après la chute du Mur, l'un des plus importants groupes audiovisuels publics de l'ex-RDA est sur la sellette : des salariés de la maison sont soupçonnés d'avoir travaillé pour la Stasi, la police politique de l'ancien régime communiste. Ces révélations, étayées au fil des semaines par des journalistes de la presse écrite, ont déclenché un débat que beaucoup croyaient enterré. Que faire des anciens « inoffizieller Mitarbeiter » (« IM », collaborateur non officiel) employés par les services secrets pour espionner leurs collègues, voire leur entourage ?

Le directeur du MDR, Udo Reiter, un ancien de la radio-télévision bavaroise recruté pour réorganiser les programmes en 1991, est sous pression : on lui reproche de n'avoir pas été assez vigilant au moment de la transition. A l'époque, seuls deux employés du MDR ont été licenciés pour motifs politiques. M. Reiter, dans un article publié dans le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (FAZ) début février, s'est défendu de tout laxisme : sur 1 206 personnes contrôlées, 76 se sont révélées être d'anciens IM. Certains ont quitté la station volontairement, d'autres sont décédés. Dans 44 cas, la commission interne chargée de trancher a décidé de passer l'éponge, car il s'agissait de collaboration passagère, voire obtenue sous pression.

« Le MDR est un employeur, pas un tribunal d'honneur », estime M. Reiter. Pour lui, ce sont les dossiers de salariés blanchis voici quelques années qui ressortent.

Ces explications n'ont pas mis fin à la polémique. Leipzig, siège du MDR et ville très en pointe lors de la révolution est-allemande, est à nouveau confrontée à ce passé tout proche. Une table ronde sur le sujet a fait salle comble voici quelques semaines. Elle était organisée dans un lieu de sinistre mémoire : les anciens locaux de la Stasi. Ce qui a suscité, dans les quotidiens régionaux, des pleines pages de courrier des lecteurs.

Les détracteurs du MDR attendent davantage de sévérité. Les anciens IM ne peuvent rester en place. Leur maintien discréditerait l'ensemble des programmes de ce pôle audiovisuel, l'une des composantes du réseau public allemand

ARD. D'autres réclament au contraire « de mettre fin au plus vite à cette discussion ». Certains dans les Länder issus de l'ex-RDA n'apprécient pas que la leçon soit faite par des journaux de l'ouest, les quotidiens conservateurs *Die Welt* et *FAZ* étant très engagés dans la polémique.

UNE PURGE MENÉE DANS L'URGENCE

« L'enjeu est de savoir comment l'on tourne la page du passé. La question s'était déjà posée après la seconde guerre mondiale à propos des nazis. Beaucoup ont continué à travailler dans la presse, après la chute de Hitler, même pour des titres importants », explique Michael Halber, un chercheur sur les médias qui partage son temps entre Hambourg et Leipzig. Très contrôlés par le parti unique, les journaux, radios et télévisions de l'ex-RDA employaient de nombreux IM. Ces

derniers étaient en particulier présents dans des services sensibles, susceptibles d'être en contact avec l'étranger (le sport), et les milieux « dissidents » (la culture). Sans oublier le courrier des lecteurs et auditeurs, dont la moindre lettre suspecte était envoyée à la Stasi, grâce à des informateurs bien placés.

Au lendemain de la chute du Mur, la purge a parfois été menée dans une certaine urgence. « Le travail de vérification n'a sans doute pas été fait partout avec la même intensité », dit un ancien journaliste, aujourd'hui en poste à l'université de Leipzig. Sous la pression, le MDR a suspendu, sur différentes chaînes et radios, les présentateurs mis en cause. De plus, le passé des salariés et des pigistes doit faire l'objet d'un nouveau contrôle.

Philippe Ricard

Fashion TV doit bannir les défilés de lingerie en Inde

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

« La police du téton », pour reprendre un titre de l'*Hindustan Times*, a dû composer. Fashion TV (FTV), la chaîne française qui diffuse de la mode vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ne sera pas interdite en Inde. L'entretien qu'a eu, mardi 20 février à New Delhi, François Thiellet, directeur général de MCM, la chaîne musicale en charge de la commercialisation et du développement de FTV, avec la ministre de l'information, Sushma Swaraj, a été « positif », et quelques ajustements de programmes suffiront à permettre à cette chaîne reçue dans 25 millions de foyers indiens de poursuivre ses émissions. « Nous éviterons de programmer des clips qui peuvent être considérés comme provocateurs entre 18 heures et 22 heures », affirme M. Thiellet. Exit les défilés de lingerie aux heures de grande écoute. Depuis plusieurs semaines, l'affaire faisait grand bruit en Inde, où les gardiens de moralité qui se multiplient pour déterminer ce qui est bon ou mauvais pour la culture indienne demandaient l'interdiction de cette chaîne diffusée par satellite. « Si FTV n'est pas en phase avec notre culture », elle sera interdite, avait déclaré, début janvier, M^{me} Swaraj, affirmant toutefois qu'elle prendrait l'avis du comité consultatif parlementaire.

PROGRAMMES LOCAUX

Dûment convoqués, vingt-trois députés et sénateurs avaient dû visionner des cassettes fournies par le ministère de l'information avant d'arriver à la conclusion unanime que la chaîne n'avait rien de pornographique, qu'elle devait simplement revoir ses programmes. Ils n'ont trouvé aucun motif pour l'interdire. La

condamnation, en septembre 2000, à Paris, du directeur de FTV, Adam Lisowski, à deux ans de prison dont un an ferme pour agression sexuelle sur un mannequin n'a pas pesé sur le sort de la chaîne en Inde.

L'enjeu pour FTV était important. Dès le début de l'affaire, ses dirigeants, dans l'ignorance de ce qu'on leur reprochait exactement, avaient manifesté leur volonté de dialogue. L'accord obtenu devrait satisfaire les deux parties, et ce d'autant plus que, affirme M. Thiellet, « notre objectif est de développer plus ou moins rapidement un signal particulier pour l'Inde », c'est-à-dire quelques programmes spécifiques locaux, ainsi qu'un site Internet dédié à ce marché. FTV programme chaque jour une émission d'une demi-heure sur des créateurs indiens, et la chaîne joue, selon M. Thiellet, « un rôle certain pour leur diffusion à l'étranger ». Tous ces créateurs s'étaient émus d'une éventuelle interdiction de FTV, seul moyen pour beaucoup de se tenir au courant des tendances de la mode sur le plan international. Pays de textile, l'Inde devient un pays de design, et les collections rencontrent un succès croissant parmi une élite attachée à ses traditions mais en quête de modernité. Les récents succès d'Indiennes dans les concours de beauté internationaux ont aussi amplifié le besoin de voir ce qui se passe ailleurs.

Si FTV ne gagne pas pour l'instant d'argent en Inde, la publicité inespérée faite à travers cette polémique - signe d'une intolérance croissante dénoncée largement par la presse anglophone - pourrait aider à son développement.

Françoise Chipaux

France
3

131 éditions quotidiennes + 1 :

la nouvelle locale

France 3 Champagne Info

diffusée sur la Marne, à 18h55 et 19h55, à partir du 26 février

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 27 FÉVRIER

■ **JAPON** : statistiques sur les exportations automobiles (janvier).

■ **FRANCE** : construction neuve (janvier) et conjoncture Insee dans l'industrie (février).

■ **ÉTATS-UNIS** : commandes de biens durables et ventes de logements neufs (janvier) ; indice de confiance des consommateurs du Conference Board (février).

MERCREDI 28 FÉVRIER

■ **JAPON** : production industrielle et mises en chantier de logements neufs (janvier) ; réunion du comité de politique monétaire de la Banque du Japon.

■ **FRANCE** : chômage et indice Insee des prix de vente industriels (janvier).

■ **ALLEMAGNE** : prix à l'importation et à l'exportation (janvier).

■ **ÉTATS-UNIS** : croissance au quatrième trimestre (deuxième estimation) et audition du président de la Fed, Alan Greenspan, par la commission des finances de la Chambre des représentants.

JEUDI 1^{er} MARS

■ **JAPON** : ventes de véhicules neufs (février).

■ **FRANCE** : marché automobile (février).

■ **ALLEMAGNE** : croissance au quatrième trimestre.

■ **SUISSE** : ouverture du Salon de l'automobile de Genève (jusqu'au 11 mars).

■ **ÉTATS-UNIS** : demandes hebdomadaires d'allocations chômage, revenus et dépenses des ménages, dépenses de construction (janvier) ; indice d'activité du NAPM (février).

VENDREDI 2 MARS

■ **JAPON** : prix à la consommation (janvier).

■ **ÉTATS-UNIS** : commandes industrielles (janvier).

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **DAIMLERCHRYSLER** : la reconstruction du constructeur automobile américain Chrysler coûtera jusqu'à 4 milliards d'euros, a annoncé lundi sa maison mère, DaimlerChrysler (lire page 21).

● **REGINA RUBENS** : des irrégularités comptables portant environ sur 40 millions de

francs (6,1 millions d'euros), soit trois fois plus que les premières estimations, ont été décelées dans les comptes de la société de prêt-à-porter féminin, indique lundi le quotidien *Les Echos*. La cotation de Regina Rubens est suspendue depuis le 24 janvier.

SERVICES

● **AIR INDIA** : la compagnie aérienne Air France a confirmé samedi 24 février avoir retiré sa candidature, conjointe avec celle de la compagnie américaine Delta Airlines, à une prise de participation dans le capital d'Air India.

● **SABENA** : SairGroup, l'actionnaire privé de la compagnie aérienne belge, a évoqué « la possibilité d'un désengagement à moyen terme », dans une lettre envoyée jeudi 22 février à tout le personnel de la Sabena par le président de son conseil d'administration, Eric Honegger.

● **VIVENDI UNIVERSAL** : le groupe français et le britannique Vodafone ont revu à la baisse leurs ambitions 2001 pour Vizzavi, leur portail offrant des services Internet à partir de téléphones mobiles, en invoquant la pénurie de terminaux disponibles, rapporte lundi le quotidien britannique *Financial Times*.

FINANCES

● **CHIYODA** : l'assureur américain AIG a annoncé vendredi 23 février la reprise de l'assureur-vie japonais, en faillite depuis le 9 octobre 2000, Chiyoda Mutual Life, douzième assureur-vie nippon. L'endettement net du groupe, de 5,5 milliards d'euros, sera alors comblé.

RÉSULTATS

■ **HSBC** : le groupe bancaire britannique a annoncé lundi un bénéfice avant impôts part du groupe à 6,63 milliards de dollars (7,2 milliards d'euros) en 2000, en hausse de 23 %. Le CCF, filiale française d'HSBC, a enregistré en 2000 un bénéfice net part du groupe en hausse de 6,3 %, à 478 millions d'euros.

■ **BLUE CIRCLE** : le cimentier britannique, en passe d'être racheté par le groupe français Lafarge, a annoncé lundi un bénéfice avant impôts et exceptionnels de 325,4 millions de livres (516,5 millions d'euros) en 2000, en hausse de 20 %.

VALEUR DU JOUR

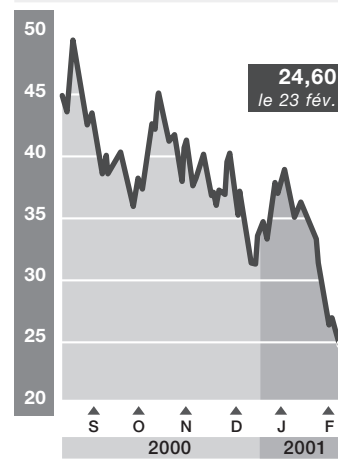
L'avenir du PDG de Deutsche Telekom en question

LE VENT MAUVAIS qui souffle sur le marché des télécommunications n'épargne pas Deutsche Telekom. Le groupe allemand est en pleine tourmente et les rumeurs d'un possible départ de son PDG, Ron Sommer, s'amplifient une nouvelle fois. Une hypothèse qu'il a immédiatement démentie. Quant au gouvernement allemand, principal actionnaire de l'opérateur, il a déclaré vouloir s'en remettre à la décision du conseil de surveillance. Le parcours boursier du géant allemand est la cause de cette polémique. Vendredi 23 février, à la Bourse de Francfort, son titre, communément « action T », passait sous le seuil des 25 euros. Elle terminait la semaine en recul de 7,35 %, à 24,60 euros - elle se négociait à 104,9 euros en mars 2000. Depuis septembre, la capitalisation boursière a fondu de moitié.

Or, « l'action T » a voté de symbole en Allemagne. Lors de l'introduction boursière de Deutsche Telekom, M. Sommer avait réussi à convaincre les particuliers allemands, jusqu'alors réticents à investir en Bourse, à franchir le pas. Ils n'ont pu que s'en féliciter jusqu'au printemps 2000. L'explosion du prix des licences de téléphonie mobile UMTS a alors modifié le sentiment des marchés financiers envers les valeurs de télécommunications. Ils s'inquiètent, depuis, de l'endettement massif des opérateurs européens. Avec 56,4 mil-

Action Deutsche Telekom

en euro à Francfort

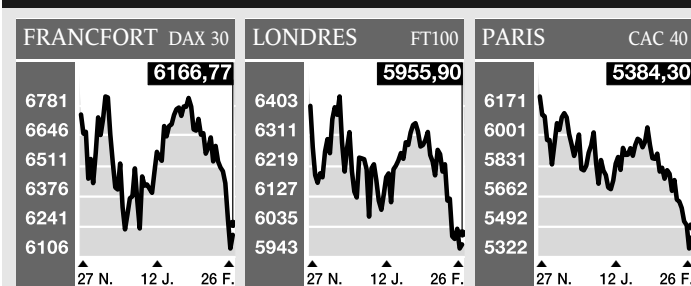


liards d'euros de dettes, Deutsche Telekom n'échappe pas à la règle. Le titre a littéralement plongé. Les petits actionnaires apprennent à leurs dépens que loin d'être un placement de père de famille, « l'action T » a tout d'une valeur spéculative. Des associations d'actionnaires ont décidé de porter plainte contre l'opérateur.

Dans ce contexte, Deutsche Telekom a revu à la baisse la valeur de ses actifs fonciers, et révisé le bénéfice annoncé pour 2000, de 7,4 à 5,9 milliards d'euros. Ce qui a contribué à amplifier les rumeurs de départ de Ron Sommer. Le PDG espère toujours concrétiser l'acquisition de l'opérateur de téléphonie mobile américain Voicestream, pour 50,7 milliards de dollars, avant fin mai.

Laurence Girard

EUROPE



Europe 9h57	Indices sélection	cours 26/02	Var. % 23/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4265,79	0,68	-10,62
EUROPE	STOXX 50	4111,74	0,50	-9,77
EUROPE	EURO STOXX 324	358,66	0,63	-8,46
EUROPE	STOXX 653	335,74	0,56	-6,68
PARIS	CAC 40	5384,30	1,15	-9,15
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3694,05	1,06	-8,17
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	589,94	0,79	-7,47
BRUXELLES	BEL 20	2976,29	0,80	-1,59
FRANCFORT	DAX 30	6166,77	1,50	-4,15
LONDRES	FTSE 100	5955,90	0,21	-4,28
MADRID	STOCK EXCHANGE	9413,50	0,74	3,33
MILAN	MITEL 30	40155,00	0,61	-8,15
ZURICH	SPI	7654,40	0,62	-5,91

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 23/02	Var. % 22/02	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10441,90	-0,81	-3,20
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1245,72	-0,57	-5,65
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2262,51	0,78	-8,42
TORONTO	TSE INDEX	8028,81	-1,28	-10,13
SAO PAULO	BOVESPA	16157,75	1,55	5,89
MEXICO	BOLSA	330,85	-0,61	4,70
BUENOS AIRES	MERVAL	460,41	0,15	10,47
SANTIAGO	IPSA GENERAL	100,43	-0,42	4,61
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7668,21	-1,09	12,35

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 26/02	Var. % 23/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13201,14	-0,34	-4,24
HONGKONG	HANG SENG	15230,22	-0,33	0,89
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1960,31	0,69	1,74
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	73,09	0,26	15,37
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3249,30	0,24	3
BANGKOK	SET	22,73	-1,35	22,01
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4119,90	-0,05	3,72
WELLINGTON	NZSE-40	1983,72	0,09	4,32

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LUNDI 26 février, dans les premiers échanges, la Bourse de Paris s'appréciait de 0,98 %, à 5 375,04 points sur l'indice CAC 40, dans le sillage du mouvement de rattrapage observé en toute fin de séance sur le marché américain vendredi. La Bourse de Paris avait fortement chuté, vendredi, de 2,38 %. Elle avait ainsi enregistré sa sixième séance de baisse consécutive, pour revenir à ses niveaux de novembre 1999, à 5 322,84 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX des grandes valeurs de la Bourse de Francfort progressait fortement en début de journée, lundi, de 1,34 %, à 6 156,75 points. Il effaçait une partie de ses pertes de vendredi, où le marché avait perdu 3,23 %, à 6 075,34 points.

LONDRES

LA PLACE de Londres était en légère hausse, lundi matin, l'indice Footsie gagnant 0,58 %, à 5 978 points. Vendredi, il avait perdu 0,99 %, à 5 943,7 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a enregistré lundi une baisse de 0,34 %, l'indice Nikkei s'inscrivant à 13 201,14 points à la clôture. L'indice large TOPIX a gagné 0,58 %, à 1 264,97 points. Les valeurs bancaires ont fortement rebondi, le marché saluant la perspective d'un plan d'allègement de leurs créances douteuses, à la fin mars.

NEW YORK

LES MARCHÉS d'actions américains, initialement chahutés par de mauvaises nouvelles dans le secteur informatique et les télécommunications, sont parvenus à limiter leurs pertes, vendredi 23 février en fin de séance, grâce à des spéculations de baisse des taux de la Réserve fédérale américaine. L'indice Dow Jones a clôturé en baisse de 0,83 %, à 10 439,87 points, après avoir abandonné plus de 230 points en cours de séance. Les valeurs technologiques américaines ont même réussi à terminer en légère hausse. Après avoir abandonné plus de 3 % en séance, l'indice composite du Nasdaq a clôturé par un gain de 0,78 %, à 2 262,51 points.

TAUX

LES EMPRUNTS d'Etat en Europe s'inscrivaient en très légère hausse, dans les premiers échanges, lundi 26 février. Evoluant à l'inverse des cours, le taux des obligations françaises se détendait à 4,97 %. Le marché américain s'était sensiblement redressé vendredi, les emprunts du Trésor à 10 ans affichant un rendement de 5,09 %, contre 5,16 %, et ceux à 30 ans se situant à 5,48 %, contre 5,52 %.

MONNAIES

LUNDI en début de journée, l'euro était stable face au dollar, légèrement en dessous du seuil de 0,92 dollar. Il s'échangeait à 0,9179 dollar, tandis que le billet vert se situait à 116,02 yens.

ÉCONOMIE

Les ventes de détail en hausse au Japon après quatre années de baisse

LES VENTES DE DÉTAIL au Japon ont enregistré une hausse de 1,2 % en janvier par rapport au même mois l'an dernier, mettant fin à près de quatre années de baisse. Le gouvernement n'est pas pour autant persuadé qu'une reprise réelle de la consommation soit pour un avenir proche. La hausse des ventes de détail est la première enregistrée depuis mars 1997, mois qui avait précédé la plongée de l'économie nipponne dans une récession. Malgré la hausse notée en janvier, le ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie a fait savoir qu'il ne modifierait pas son estimation de la situation et jugeait toujours que la consommation restait étale. « Si seulement la consommation des ménages devait reprendre, nous aurions plusieurs points de pourcentage de croissance économique », a déclaré lundi 26 février le ministre des finances, Kiichi Miyazawa, qui s'exprimait devant une commission parlementaire.

■ **Le gouverneur adjoint de la Banque du Japon (BoJ), Yutaka Yamaguchi, a incité les banques à accélérer le nettoyage de leurs très importantes mauvaises créances, laissant entendre que la banque centrale nipponne les soutiendrait en assouplissant sa politique monétaire, dans une interview au Tokyo Shimbun publiée dimanche 25 février. Un tel mouvement devait libérer des pressions déflationnistes, la BoJ en tiendra compte pour définir sa politique monétaire.**

■ **THAÏLANDE** : le nouveau premier ministre, Thaksin Shinawatra, a confirmé lundi, dans son discours programme devant les parlementaires, qu'il allait accroître les dépenses publiques pour relancer l'économie. « Le gouvernement maintiendra un déficit budgétaire pendant quelque temps pour stimuler l'économie et reviendra à un budget équilibré avec la croissance », a expliqué M. Thaksin lors d'une session commune de la Chambre des représentants et du Sénat. Ce choix attendu va globalement à l'encontre de la politique économique suivie par l'équipe de son prédécesseur démocrate, Chuan Leekpai, plus proche d'une ligne libérale, depuis la crise de 1997.

■ **TURQUIE** : le gouvernement turc a proposé le poste de gouverneur de la banque centrale à

Ercan Kumcu, un ancien banquier central, à la suite de la démission de Gazi Ercel, selon l'agence Reuters. M. Ercel a présenté sa démission vendredi soir en raison de la crise financière qui secoue les marchés turcs depuis une semaine (*Le Monde* du 24 février). M. Kumcu, qui a été vice-gouverneur de la banque centrale pendant six ans, jusqu'à la mi-1993, est actuellement membre du conseil d'administration de la Tekfen Bank.

■ **ALLEMAGNE** : l'inflation s'est à nouveau accélérée en février, contre toute attente, après avoir déjà progressé en janvier, réduisant encore un peu plus les chances de voir les taux d'intérêt baisser très rapidement dans la zone euro.

■ **GRANDE-BRETAGNE** : la croissance s'est ralentie au dernier trimestre 2000, le produit intérieur brut (PIB) affichant une hausse de 0,3 % par rapport aux trois mois précédents, contre 0,8 % (chiffre révisé) au trimestre précédent, a confirmé vendredi 23 février l'Office national des statistiques (ONS).

■ **La balance commerciale s'est détériorée en décembre 2000, avec un déficit de 2,806 milliards de livres sterling (4,54 milliards d'euros), contre 2,303 milliards de livres en novembre (chiffre révisé), a annoncé vendredi l'Office national des statistiques (ONS).**

■ **PAYS-BAS** : les Pays-Bas ont enregistré un excédent commercial de 16 milliards d'euros sur l'ensemble de l'année 2000, contre 9,9 milliards d'euros en 1999, selon des chiffres publiés vendredi par l'Office néerlandais des statistiques (CBS).

■ **ITALIE** : la hausse de l'indice national des prix à la consommation a été de 0,4 % en janvier par rapport à décembre et de 3 % sur douze mois, a annoncé vendredi 23 février l'Institut national italien de la statistique (Istat), dans le cadre de son évaluation définitive.

■ **AFRIQUE** : les grands banquiers internationaux, venus en Afrique pour « écouter mais pas donner des leçons », affichent une approche plus souple et plus nuancée pour tenter de sortir le continent du marasme dans lequel il se trouve toujours, malgré des décennies d'aide internationale. Au terme d'une tournée d'une semaine, achevée dimanche 25 février, le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, et le directeur général du Fonds monétaire international, Horst Koehler, ont rencontré vingt-deux chefs d'Etat lors de deux sommets, à Bamako puis à Dar es Salaam.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	2,20371
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	23/02	COURS EURO	COURS FRANC	COURS LIVRE	COURS FR.S.
COURONNE DANOISE.....	7,4635				0,59421
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,2455				0,59421
COUR. SUÉDOISE.....	9,0818				0,65105
COUR. SLOVÈNE.....	34,5780				4,27005
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7360				0,40895
DOLLAR CANADIEN.....	1,3937				
DOLLAR HONGKONG.....	7,0696				
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1095				
FORINT HONGROIS.....	266,1200				
LEU ROMAIN.....	24455				
ZLOTY POLONAIS.....	3,7506				

Cours de change croisés

26/02 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,86196	0,91285	0,13913	1,45255	0,59421
YEN.....	116,01500	105,85500	16,14000	168,53500	68,92500
EURO.....	1,09547	0,94469	0,15245	1,59145	0,65105
FRANC.....	7,18740	6,19655	6,55957	10,44335	4,27005
LIVRE.....	0,68844	0,59335	0,62835	0,09580	0,40895
FRANC SUISSE.....	1,68290	1,45090	1,53595	0,23415	2,44530

Taux d'intérêt (%)

Taux 23/02	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	5,70	4,66	4,98	5,46
ALLEMAGNE.....	4,82	4,76	4,82	5,35
GDE-BRETAG.....	5,25	5,61	4,97	4,53
ITALIE.....	4,82	4,71	5,27	5,85
JAPON.....	0,30	0,20	1,44	2,10
ÉTATS-UNIS.....	5,47	4,93	5,11	5,49
SUISSE.....	2,75	3,34	3,52	4,07
PAYS-BAS.....	4,77	4,71	4,95	5,41

Matif

Cours 9h57	Volume 26/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001.....	13899	89,36	89,35
Euribor 3 mois			
MARS 2001.....	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 23/02	Var. % 22/02
BRENT (LONDRES).....	26,52
WTI (NEW YORK).....	0,29	+ 0,10
LIGHT SWEET CRUDE.....	28,82	+

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre du groupe industriel diversifié **Finmeccanica**, premier actionnaire de STMicroelectronics (composants électroniques), a terminé en baisse de 3,71 %, à 1,064 euro, vendredi 23 février, touché par le ralentissement de l'industrie des semi-conducteurs.

● L'avertissement sur ses résultats lancé par le fabricant américain d'équipements de communications Motorola a pesé sur ses concurrents européens. L'action du finlandais **Nokia** a perdu 7,16 %, à 23,58 euros, celle du britannique **Marconi** a reculé de 6,29 %, à 485 pence. Le titre de l'allemand **Siemens** s'est replié de 6,91 %, à 121,85 euros.

● La chute des valeurs technologiques a plombé le cours des trois premiers courtiers en ligne européens, tous cotés à Francfort. L'action **Direkt Anlage Bank** s'est effondrée de 15,18 %, à 27,10 euros, celle de **Conors** a chuté de 9,44 %, à 27,35 euros. Le titre **Comdirect**, filiale de la Commerzbank, s'est replié de 3,49 %, à 14,65 euros.

● L'action **UPC** a bondi de 7,21 %, à 10,40 euros. Le câblo-opérateur a annoncé avoir renoncé à racheter à sa maison mère UnitedGlobalCom une participation de 25 % dans l'opérateur britannique Teletest. De plus, celle-ci lui apportera 1 milliard d'euros en garantissant son émission d'options d'achats de titres.

26/02 10h07

Code pays	Cours en euros	% Var. 23/02
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 19,60	...
BASF AG	DE* 47,05	+0,97
BMW	DE* 38,80	-0,26
CONTINENTAL AG	DE* 19	+0,80
DAIMLERCHRYSLER	DE* 52,55	-0,10
FIAT	IT* 27,13	+1,38
FIAT PRIV.	IT* 17,79	+1,08
MICHELIN	FR* 43,20	-0,35
PEUGEOT	FR* 312,80	+0,26
PIRELLI SPA	IT* 3,98	+0,25
DR ING PORSCHE	DE* 3420	+0,29
RENAULT	FR* 58,75	+0,60
VALEO	FR* 57,85	-0,69
VOLKSWAGEN	DE* 58,60	+0,69
DJ E STOXX AUTO P	244,14	+0,15

BANQUES

ABBAY NATIONAL	GB	18,07	+2,63
ABN AMRO HOLDIN	NL*	24	+1,78
ALL & LEICS	GB	10,79	+1,96
ALLIED IRISH BA	GB	18,83	-0,51
ALPHA BANK	GR*	31,40	...
BA HOLDING AG	AT*	62	...
BANK OF IRELAND	GB	16,28	-3,13
BANK OF PIRAEUS	GR*	14,98	...
BK OF SCOTLAND	GB	11,94	+0,54
BANKINTER R	ES*	39,87	+1,45
BARCLAYS PLC	GB	35,74	+1,22
BAYR.HYPO-UVER	DE*	65,80	...
BCA AG.MANTOVAN	IT*	9,95	+1,02
BCA FIDELURAM	IT*	12,86	+0,08
BCA INTESA	IT*	4,58	-0,87
BCA LOMBARDIA	IT*	10,90	+0,83
MONTE PASCHI SI	IT*	4,56	...
BCA P.BERG.-CV	IT*	21,40	-0,19
BCA P.MILANO	IT*	5,28	+0,57
B.P.VERONA E.S.	IT*	12,37	+0,24
BCA ROMA	IT*	1,17	+0,86
BVBA R	ES*	15,94	+0,63
ESPIRITO SANTO	PT*	17,79	...
BCO PONDRIO ESP	ES*	37,75	...
B.P.SONDRIO	IT*	19,30	...
BCP R	PT*	5,54	...
BIPOP CARIRE	IT*	6,23	+1,47
BNL	IT*	3,67	-1,08
BNP PARIBAS	FR*	88,55	+0,97
BSCH R	ES*	11,03	-0,27
CHRISTIANIA BK	NO	5,92	...
COMIT	IT*	6,67	-0,74
COMM.BANK OF GR	GR*	50,40	...
COMMERZBANK	DE*	28,65	+0,53
CREDIT LYONNAIS	FR*	37,91	-0,24
DANSKE BANK	DK	18,76	...
DNB HOLDING -A-	NO	5,58	...
DEUTSCHE BANK N	DE*	89,70	+2,16
DEXIA	BE*	178,80	-0,56
DRESDNER BANK N	DE*	44,90	+2,75
EFG EUROER ERGA	GR*	20,18	...
ERSTE BANK	AT*	56	-0,44
FOERENINGSSB A	SE	15,09	...
HALIFAX GROUP	GB	11,25	+1,15
HSCB HLDG	GB	15,26	-6,91
IKB	DE*	15,95	...
KBC BANCASSURAN	BE*	48,50	+0,62
LLOYDS TSB	GB	10,28	+2,38
NAT BANK GREECE	GR*	38,02	...
NATEXIS BQ POP.	FR*	100,90	-0,10
NORDEA	SE	7,60	...
ROLO BANCA 1473	IT*	19,80	+0,20
ROYAL BK SCOTL	GB	25,06	+0,64
S-E-BANKEN -A-	SE	12,11	+0,46
SAN PAOLO IMI	IT*	16,38	-0,24
STANDARD CHARTE	GB	17	...
STE GENERAL-A-	FR*	65,55	+1,39
SV HANDBK -A-	SE	17,89	+0,93
SWEDISH MATCH	SE	4,43	-1,71
UBS N	CH	170,21	+0,77
UNICREDITO ITAL	IT*	55,70	-0,19
UNIDANMARK -A-	DK	85,75	...
DJ E STOXX BANK P	326,28	+0,51	

PRODUITS DE BASE

ACERILIA	ES*	14,81	-0,94
ACERINOX R	ES*	35,06	-0,28
ALUMINIUM GREEK	GR*	39,88	...
ANGLO AMERICAN	GB	74,83	-0,04
ASSIDOMAEN AB	SE	20,48	+0,27
BEKART	BE*	46,78	-0,45
BILLITON	GB	4,79	+0,33
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	41,08	-1,43
BUNZL PLC	GB	7,20	+0,45
CORUS GROUP	GB	1,17	...
ELVAL	GR*	4,16	...
ISPAT INTERNATI	GB	3,45	...
JOHNSON MATTHEY	GB	17,06	-0,09
MAYR-MELNHOF KA	AT*	54	+1,16
METSAR-SERLA -B	FI*	7,45	-0,67
HOLMEN -B-	SE	31,16	...
OUTOKUMPU	FI*	10,35	-0,29
PECHINEY-A	FR*	51,45	+1,06
RAUTARUUKKI K	FI*	4,46	...
RIO TINTO	GB	20,34	+1,51
SIDENOR	GR*	4,02	...
SILVER & BARYTE	AT*	27,70	...
SMURFIT JEFFERS	GB	2,01	...
STORA ENSO -A-	FI*	10,95	...
STORA ENSO -R-	FI*	11,13	+0,27
SVENSKA CELLULO	SE	24	+1,16
THYSSENKRUPP	DE*	19,30	-0,52
UNION MINIERE	BE*	43,50	...
UPM-KYMMENE COR	FI*	32,15	...
USINOR	FR*	15,39	-2,35
VIOTALCO	GR*	10,24	...
VOEST-ALPINE ST	AT*	31,52	+0,54
J D WETHERSPOON	GB	6,37	+1,53
WORMS N	FR*	19,70	+0,77
DJ E STOXX BASI P	181,11	-0,49	

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR*	150,50	+0,94
AKZO NOBEL NV	NL*	51,25	-1,25
BASF AG	DE*	47,05	+0,97
BAYER AG	DE*	51,87	+0,68
BOC GROUP PLC	GB	16,60	+1,17
CLANES N	DE*	18,90	+1,05
CIBA SPEC CHIMI	CH	70,76	...
CLARIANT	CH	351,51	...
DEGUSSA-HUELS	DE*	37,80	...
DSM	NL*	39,47	-0,20
EMS-CHEM HOLD A	CH	4975,87	-0,20
ICI	GB	8,28	+1,17
KEMIRA	FI*	6,20	...
LAPORTE	GB	11,06	...
LONZA GRP N	CH	679,54	+0,68
NORSK HYDRO	NO	45,54	...



TELE PIZZA	ES*	2,73	+2,25
THE SWATCH GRP	CH	1203,21	+0,93
THE SWATCH GRP	CH	248,14	+2,28
THOMSON MULTIME	PA	44,15	+2,27
WWW UK UNITS	IR*	1,35	-0,74
WILSON BOWDEN	GB	12,98	+3,83
WM-DATA -B-	SE	4,62	+2,44
WOLFORD AG	AT*	20,40	...
DJ E STOXX CYC GO P	147,56	+1,10	

PHARMACIE

ACTELION N	CH	431,72	+5,08
ALTANA AG	DE*	159,75	+0,47
ASTRAZENECA	GB	49,32	-0,61
AVENTIS	FR*	82,80	-0,12
BB BIOTECH	CH	849,09	+0,15
CELLTECH GROUP	GB	21,29	-0,07
ELAN CORP	IE	37,98	...
ESSILOR INTL	FR*	335,20	+1,58
FRESENIUS MED C	DE*	88	-1,68
GAMBRO -A-	SE	7,49	...
GLAXOSMITHKLINE	GB	30,36	-1,04
H. LUNDBECK	DK	118,71	-0,78
NOVARTIS N	CH	1810,36	+0,29
NOVO-NORDISK -B	DK	227,78	+0,29
NYCOMED AMERSHA	GB	8,60	+0,75
ORION B	FI*	23	+1,77
QIAGEN NV	NL*	30,62	+4,72
ROCHE HOLDING	CH	11908,18	+3,05
ROCHE HOLDING C	CH	9746,32	-0,37
SANOXI SYNTHELA	FR*	60,05	...
SCHERING AG	DE*	53	+0,38
SHIRE PHARMA GR	GB	20,56	+1,26
SERONO -B-	CH	841,27	-1,53
SMITH & NEPHEW	GB	5,24	-1,50
SSL INTL	GB	7,45	-2,30
SULZER AG 100N	CH	764,31	+0,34
SYNTHES-STRATEC	CH	695,19	+0,85
UCB	BE*	39,96	+0,38
WILLIAM DEMANT	DK	53,73	-1,23
ZELTIA	ES*	14,42	-0,07
DJ E STOXX HEAL	534,16	+0,27	

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	91,95	+0,71
ADECCO N	CH	671,06	+1,88
AEROPORTI DI RO	IT*	9,26	...
AGGREGO	GB	6,98	...
ALSTOM	FR*	29,36	-1,54
ALTRAN TECHNO	FR*	73	+1,25
ALUSIUS GRP N	CH	656,06	...
ASSA ABLOY-B-	SE	17,78	-0,31
ASSOC BR PORTS	GB	6,24	-0,76
ATLAS COPCO -A-	SE	25,33	+0,44
ATLAS COPCO -B-	SE	24,22	+0,69
ATLICA ENTR SA	GR*	7,26	...
BAA	GB	10,28	+0,31
BBA GROUP PLC	GB	5,52	+0,29
BTG	GB	19,44	+1,25
CIR	IT*	1,99	+1,53
CAPITA GRP	FR*	7,28	+0,44
CDB WEB TECH IN	IT*	8,15	+1,24
CGIP	FR*	62,45	+2,38
CMG	GB	62,89	...
COOKSON GROUP P	GB	2,83	+1,14
DAMPSKIBS -A-	DK	9646,95	+5,62
DAMPSKIBS -B-	DK	10517,85	-0,21
DAMPSKIBS SVEND	DK	14269,44	...
E.ON AG	DE*	55,20	-0,54
EADS SICO	FR*	22,31	+0,27
ELECTROCOMPONEN	GB	10,84	+0,59
EPCOS	DE*	73,30	+1,81
EUROTUNNEL	FR*	1,06	+1,92
EXEL	GB	15,47	-0,41
F.I. GROUP	GB	5,86	+3,67
GROUP 4 FALCK	DK	152,74	...
FINMECCANICA	IT*	1,08	+1,89
FINLINES	FI*	21,50	...
FKI	GB	3,45	+3,85

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,15	+0,39
BP AMOCO	GB	9,02	-0,18
CEPSA	ES*	10,89	+1,97
COLEXIP	FR*	158,40	+0,32
DORDTSCHE PETRO	NL*	57,65	-0,35
ENI	IT*	6,73	+0,30
ENTERPRISE OIL	GB	10,10	+0,96
HELLENIC PETROL	GR*	9,40	...
LASMO	GB	3,24	...
LATTICE GROUP	GB	2,14	...

www.volkswagen.fr

Composez ces numéros dans le bon ordre et retrouvez-vous au volant d'une 4MOTION.

Centres d'essais 4MOTION du 2 janvier au 31 mars.

N° Indigo 0 820 33 44 44

(0,99 franc TTC la minute).

Golf 4MOTION
QUATRE ROUES MOTRICES PERMANENTES

3615 Volkswagen (0,12 franc la minute, 1,28 franc la minute)
0 820 020 00 (0,98 franc la minute).

OMV AG	AT*	87,06	-0,50
PETROLEUM GEO-S	NO	9,22	...
REPSOL YPF	ES*	18,74	-0,27
ROYAL DUTCH CO	NL*	64,15	-0,51
SAIPEM	IT*	6,14	-1,44
SHELL TRANSF	GB	9,15	+0,70
TOTAL FINA ELF	FR*	153,80	-0,32
DJ E STOXX ENCY P	340,79	-0,31	

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	21,45	+3,62
ALMANIJ	BE*	43,10	-0,14
ALPHA FINANCE	GR*	41,38	...
AMVSCAP	GB	20,59	+0,47
BHW HOLDING AG	DE*	28,50	-1,04
BPI R	PT*	3,58	...
BRITISH LAND CO	GB	7,81	...
CANARY WHARF GR	GB	8,30	...
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,15	...
CATTLES ORD.	GB	4,71	...
CLOSE BROS GRP	GB	15,32	-2,04
MONTEDISON	IT*	2,13	-0,47
COBEPA	GB	63,90	-1,84
CONSOR DISC-BR	DE*	29,37	+3,39
CORP FIN ALBA	ES*	24,31	-0,37
CS GROUP N	CH	198,25	+1,33

VALEURS FRANCE

L'action Club Méditerranée cédaït 0,29 %, à 102,6 euros, lundi 26 février dans les premiers échanges.

Le titre France Télécom progressait de 2,58 %, à 65,65 euros, lundi matin. Le groupe a annoncé, vendredi, une baisse de ses tarifs pour l'accès des opérateurs concurrents à la boucle locale, mais cette nouvelle offre ne répond pas totalement aux demandes de l'Autorité de régulation des télécommunications.

L'action TotalFinaElf restait stable, lundi matin, à 154,3 euros. Le groupe pétrolier français envisagerait de vendre sa participation dans la compagnie pétrolière espagnole Cepsa, selon des informations de l'agence Reuters, qui cite « des milieux pétroliers à Londres ». Cette participation, héritage d'Elf, est estimée à environ 1,4 milliard d'euros aux cours actuels.

L'action Vivendi Universal gagnait 0,22 %, à 69 euros. Selon le Financial Times, le portail Internet Vizzavi, créé par Vivendi Universal avec Vodafone, a revu en baisse ses prévisions de chiffre d'affaires.

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 26 FÉVRIER Cours à 9 h 57 Demier jour de négociation des OSRD : 26 mars

Table of market data for France, including ACCOR, AGF, AFFINE(XIMM), AIR FRANCE C., AIR LIQUIDE, etc.

Main table of market data for France, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Europe, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for International markets, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for International markets, including ADECCO, AMERICAN EXP., AMVESCAP EXP., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 23 FÉVRIER Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for Nouveau Marché, including GENERAL LOC., GEODIS, GFI INDUSTRI., etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 23 février

Table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Table of market data for SICAV et FCP, including WEB INTERNATIONAL, LEGAL & GENERAL BANK, etc.

LÉGENDE * Hors frais. ** A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

DISPARITION

■ **LÉON BOUTBIEN**, qui fut résistant, député (SFIO) de l'Indre, puis membre du comité central du RPR, est mort des suites d'un cancer, le jour de ses quatre-vingt-six ans, dimanche 25 février, à son domicile de Lanloup (Côtes-d'Armor). Né le 25 février 1915 à Paris, médecin, Léon Boutbien s'était engagé dans la Résistance dès 1940. Arrêté en février 1943, il est déporté au camp du Struthof, en Alsace, puis à Dachau, d'où il fut libéré le 8 mai 1945. Député (SFIO) de l'Indre de 1951 à 1955, il avait quitté le Parti socialiste en 1962 et fondé en 1971 le mouvement Présence socialiste, qui s'intégra à la majorité gaulliste d'alors. Conseiller économique et social de 1969 à 1979, Léon Boutbien siégea ensuite au comité central du RPR, tout en étant vice-président du Comité d'action de la Résistance. Il fut membre de la commission des

« sages » sur le code de la nationalité (1987) et de la commission nationale consultative des droits de l'homme (1989). En février 1998, lors du procès de Maurice Papon, il avait, en tant que président de l'Union internationale des résistants et président d'honneur des Médailleurs de la Résistance, témoigné en faveur de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde pendant l'Occupation. Léon Boutbien était grand croix de la Légion d'honneur et du Mérite.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 24 février est publiée :
 ● **Travail** : une ordonnance relative à la transposition de la directive communautaire relative à la mise en œuvre du principe d'égalité de traitement entre hommes et femmes dans les régimes professionnels de Sécurité sociale.

AU CARNET DU « MONDE »
Anniversaires de naissance

– 26 février 1983,
Constance est née !
 Un soleil est entré dans nos vies, elle est notre joie et notre fierté.
 Papa, maman, Antoine, Edouard, grand-père, grand-mère.

Décès

– Le professeur et M^{me} Gérard Bloch, Sandrine et Muriel,
 Le professeur Paul Didier et ses enfants,
 M. et M^{me} Thierry Garçon, Julien et Emilie,
 M. et M^{me} Pierre Didier,
 Le professeur Philippe Didier,
 Les familles Guérin, Payen, Didier, Pivnicka,
 M^{me} Hélène Niesporek,
 ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M^{me} Edouard BLOCH,
 née **Paulette GUÉRIN,**

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, parente et alliée,

le 24 février 2001, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 27 février, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 28 février, à 14 h 30, au cimetière de Lugrin (Haute-Savoie), dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Tournefort,
 75005 Paris.

– M^{me} Benedicte Brasseur-Kermadec, Hugo et Diego,
 M. et M^{me} Philippe Brasseur-Kermadec, Tristan et Tania,
 ses enfants et petits-enfants,
 M. et M^{me} Robert Desrayaud,
 M. et M^{me} Jacques Desrayaud-Deray,
 M^{me} Hélène Chenard,
 ses frères et sœur,
 Toute la famille et ses amis,
 ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Nicole BRASSEUR-KERMADEC,
 née **DESRAYAUD,**

survenu le 23 février 2001, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 1^{er} mars à 9 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris-17^e, suivie de l'inhumation au cimetière de Levallois-Perret.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la Ligue nationale contre le cancer, 1, avenue Stephen-Pichon, Paris-13^e.

7, rue Saint-Dominique,
 75007 Paris.

– Sa famille
 Et ses amis proches
 ont la douleur de faire part du décès de

Hélène DUMAS,
 professeur agrégé d'histoire-géographie,
 survenu le 5 février 2001, à Paris.

Un service religieux sera célébré à sa mémoire en l'église de l'Assomption, 90, rue de l'Assomption, Paris-16^e, le jeudi 1^{er} mars, à 17 heures.

– Ses amis les plus proches
 ont la tristesse de faire part du décès de

Jacqueline OUTIN,
 professeur agrégée d'espagnol.

le 17 février 2001, à son domicile.

Fille de
Marceau PIVERT,
 épouse de
Régis OUTIN,

Elle n'aura survécu que sept mois à sa fille,

Dominique,

décédée le 10 juillet 2000, à Santiago du Chili, le temps de fonder l'Association franco-chilienne Dominique-Outin, que vous pouvez aider.

Elle a fait don de son corps à la science. Il n'y aura pas de cérémonie.

132, boulevard Exelmans,
 75016 Paris.

– Ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
 ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Machla ROTBART,
 née **BROMBERG,**

qui nous a quittés, le 23 février 2001, trois mois après son époux,

Jacques ROTBART.

Anniversaires de décès

– 27 février 1996,

Jacques BARQUISSAU

Il aimait à deviser des choses de l'esprit.

Son épouse, Simone Tardy-Barquissau.

– A tous ceux qui ont connu et aimé

Michel LÉVY,
 X 70,

une pieuse pensée est demandée en ce vingt-neuvième anniversaire de sa mort.

– Il y a deux ans, le 27 février 1999,

Stéphane SIRCHIS (SIRKIS),
 compositeur et instrumentiste,
 cofondateur du groupe Indochine.

quittait ses proches, ses amis, son public.

Souvenir

– Il y a quatre ans,

Adrien,

tu nous quittais, à l'âge de quinze ans.

On t'aime tant.

« Tu n'es pas dans ta mort »
 (Christian Bobin)

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

Conférences

– Dans le cadre du séminaire de recherche « Les enjeux économiques et sociaux de la nouvelle économie », le Crédoc et le Germe (université Paris-VII) vous invitent à la conférence de Pierre Le Quéau sur le thème : « **Les paradoxes de l'exclusion sociale dans la nouvelle économie** ». Discussion introduite par Robert Castel, **mardi 6 mars 2001**, à 17 heures, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris-5^e, amph 24. Entrée libre. Inscription : dyna@credoc.asso.fr. Tél. : 01-40-77-85-70.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Conférence
 Claude Calame : « **Sujet amoureux et instance de discours : Sappho et Foucault** ».
 7 mars, 18 heures-20 heures, auditorium, Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5^e.

Séminaires
 Jean-Claude Gens : « **A l'aube et à l'horizon de l'herméneutique de l'art : l'héritage de Winckelmann** ».
 3, 17 et 31 mars, 7 avril, 5 et 19 mai, 10 heures-12 heures, amph B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Jean-Jacques Forte, Jean Lévêque, Georges Leyenberger et Jean-Philippe Milet : « **La fiction de l'homme** ».
 2, 16 et 30 mars, 27 avril, 11 mai, 1^{er} juin, 18 h 30-20 h 30, amph Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Philippe Nys : « **Le moment contemporain de la fabrique du paysage** ».
 1^{er} et 15 mars, 18 heures-20 heures, amph B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e; 27 mars, 17 heures-20 heures, amphithéâtre, EHESS, 105, boulevard Raspail, Paris; 26 avril, 20 heures-22 heures, amph B, Carré des sciences; 4 et 10 mai, 18 h 30-20 h 30, amph Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Natalia Avtonomova : « **Penser en Russie aujourd'hui** ».
 1^{er} et 29 mars, 3 mai et 7 juin, 18 heures-20 heures, amph A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Alain Badiou : « **De quoi le XX^e siècle a-t-il été la fin, et de quoi le commencement ? (III et fin)** ».
 7 et 21 mars, 9 et 23 mai, 20 heures-22 heures, amph 45, université Paris-VII - D.-Diderot, 2, place Jussieu, Paris-5^e.

Jean-Paul Doguet : « **Berkeley : signification et métaphysique** ».
 2, 16 et 30 mars, 27 avril, 11 mai, 1^{er} juin, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, université Paris-VII - D.-Diderot, 2, place Jussieu, Paris-5^e.

Antonia Soulez : « **Le "voir" des philosophes** ».
 6 mars, 3 et 24 avril, 22 mai et 5 juin, 18 h 30-20 h 30, amph Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Marie-Christine Hamon, Franz Kaltenebeck, Diana Kamienny-Boczkowski, Geneviève Morel et Michael Turnheim : « **Dits et contre-faits : la transmission de l'expérience analytique** ».
 2 mars, 27 avril, 18 mai et 22 juin : 20 heures-22 heures, amph B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Samedi autour d'un livre
Logique et mathématiques chez Bernard Bolzano, de Jan Sebestik, avec Jan Berg, Jan Sebestik, Houria Sinaccour et Antonia Soulez.
 3 mars, 9 h 30-12 h 30, amph Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

GESTION DU STRESS

Le docteur Evelyne Oberto propose trois jours de formation pour les entreprises sur la gestion du stress.
 Stage en résidentiel (Corse)
 Site : gestionstress.com.

Colloques

Jean SALEM,
 professeur à l'UFR de philosophie de l'université Paris-I,
 donnera une conférence portant sur son dernier ouvrage : **Philosophie de Maupassant** (Paris, Ellipses, 2000).
 Jeudi 1^{er} mars 2001, à 17 heures, à la Sorbonne, amphithéâtre Liard, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5^e.

Communications diverses

Séminaires – Conventions
 Réunions – Kick off

MELTiS

Trouve pour vous l'intervenant adapté Experts, facilitateurs, atypiques

Tél. : 05-34-66-13-13 – www.meltis.fr

Soutenances de thèse

– **Iddir Amara** a soutenu le 23 février 2001, à l'université Panthéon Sorbonne-Paris-I, une thèse de doctorat intitulée : « **L'art rupestre dans le sud-ouest de l'Atlas saharien (Algérie). Etude analytique et typologique des figures de la période récente** », sous la direction de M. Roger Joussaume.

Le jury, composé de MM. les professeurs Denis Vialou, Jean Polet, Jean-Louis Le Quellec, Michel Barbaza, a décerné la mention Honorable.
 idiramara@hotmail.com.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

L'an 2000 à la loupe



Le Monde

L'analyse de l'actualité économique, sociale et politique de 174 pays. Une vision précise et originale de la France et une analyse détaillée de ses 26 régions. De plus, cette année, le Bilan du monde vous offre une nouveauté avec le classement régional des entreprises les plus performantes.

indispensable pour avoir toujours sous la main les derniers chiffres et les commentaires les plus récents sur l'économie mondiale.

En compagnie des meilleurs spécialistes de la rédaction du Monde et de ses correspondants locaux et à l'étranger, la dernière année du siècle n'aura plus de secret pour vous.

Le Bilan du monde édition 2001, est l'outil

200 pages BILAN DU MONDE 50 F (7,62 €)

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Les villes en campagne

Les pages régions continuent leur tour des grandes villes de France.
 Lundi : Caen - mardi : Bordeaux - mercredi : Clermont-Ferrand
 jeudi : Saint-Etienne - vendredi : Brest - samedi : Perpignan

Du lundi 26 février au samedi 3 mars

Le Monde

SPORTS A un an des Jeux olympiques d'hiver, que la capitale de l'Utah accueillera du 8 au 24 février 2002, Salt Lake City semble avoir retrouvé un moral et une confiance

qui avaient été largement entamés par les affaires de corruption révélées en décembre 1998. ● C'EST LE RÉSULTAT d'une refonte du comité d'organisation, et notamment de

l'arrivée de nouveaux membres, qui ont apporté rigueur et transparence pour tenter d'en restaurer la crédibilité. ● TOUT AU LONG de l'hiver, des épreuves préolympiques ont servi

de répétition générale sur les installations, désormais achevées, qui ont semblé donner satisfaction aux athlètes. ● LES MORMONS, majoritaires dans l'Utah, comptent se servir

des Jeux comme d'une tribune, mais rejettent toute volonté de prosélytisme. Contrairement à une idée reçue, la consommation d'alcool est autorisée dans l'Etat mormon.

A un an de ses Jeux, Salt Lake City a retrouvé le moral

Affaiblis par les affaires de corruption, les organisateurs des prochains Jeux d'hiver, qui auront lieu du 8 au 24 février 2002, semblent avoir réussi à restaurer la confiance de leurs concitoyens et de leurs partenaires

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

Est-ce l'influence espiègle des montagnes, dressées comme un rempart au-dessus de la ville ? Ou la présence plus lointaine du Grand Lac Salé ? Nul ne le sait, pas même les plus anciens. Mais ses habitants le reconnaissent : le temps a souvent l'humeur changeante, à Salt Lake City. Jeudi dernier, un ciel d'un bleu limpide illuminait le décor et réchauffait les pentes, faisant craindre le pire pour les épreuves préolympiques prévues en fin de semaine. Le lendemain, la tempête n'a eu besoin que d'une heure pour recouvrir tous les trottoirs de la ville d'une lourde chape neigeuse.

Il en est ainsi depuis les premiers jours, un siècle et demi en arrière, lorsque le prophète mormon Brigham Young a posé sa canne dans ce bout de désert de l'Utah et décidé d'y bâtir une église, puis de lui adjoindre une cité. Ici, le temps se déplace en zigzag. Et le reste aime suivre. Dernier exemple en date : le dossier olympique. Désignée en juin 1995 pour recevoir les Jeux d'hiver de 2002, la ville n'a pas célébré longtemps la bonne nouvelle.

TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI ?

Fin 1998, les révélations de corruption lâchées par Marc Hodler, l'un des doyens du Comité international olympique (CIO), l'ont précipitée en enfer. Les sponsors lui ont tourné le dos, la presse internationale l'a montrée du doigt et la justice du pays a réclamé la tête des fautifs, Tom Welch et Dave Johnson, les deux figures les plus visibles du comité d'organisation, accusées d'avoir dépensé plus d'un million



Le stade olympique Rice-Eccle accueillera les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux de Salt Lake City. Les installations sportives des Jeux de 2002 sont achevées.

de dollars en « cadeaux » pour acheter les voix du collège olympique. Aujourd'hui, pourtant, Salt Lake City offre au visiteur un visage sur lequel l'impatience et l'optimisme se devinent au premier regard. Douze mois la séparent encore des Jeux, qui se dérouleront du 8 au 24 février 2002, mais la ville semble fin prête pour l'événement. Les installations sportives sont toutes terminées, la plupart ont même déjà été testées. Les travaux d'aménagement du réseau routier ont été bouclés bien avant l'heure. L'appel aux

volontaires, lancé par le comité d'organisation des Jeux (SLOC) à la fin de l'année passée, a été tellement bien entendu que les retardataires seront bientôt gentiment refoulés.

« Nous avions besoin de 30 000 volontaires, mais plus de 50 000 personnes ont fait acte de candidature, se réjouit Lane Beattie, un ancien sénateur chargé du dossier olympique auprès du gouverneur de l'Etat. Le scandale de corruption n'est pas oublié. Un procès est toujours en cours, il pourrait même se tenir pendant les Jeux. Mais nous avons su

remonter la pente. Et la confiance est revenue. »

Trop beau pour être vrai ? Le politicien bouscule le scepticisme en l'étouffant sous les chiffres. « Atlanta avait réussi à amasser plus de 400 millions de dollars de partenariat, nous en avons obtenu près de 700 millions, dit-il. L'Etat de l'Utah a prêté 59 millions de dollars au comité d'organisation, mais nous savons que celui-ci nous les rendra, avec en prime un bonus de 40 millions pour le fonctionnement des installations. Plus de 40 % des billets déjà vendus

ont été achetés par des gens de l'Utah, où la population ne dépasse pourtant pas 2,2 millions de personnes. C'est la preuve que la confiance est vraiment de retour. »

Pour les habitants de Salt Lake City, le miracle porte un nom : Mitt Romney. Appelé à la rescousse en février 1999, au plus sombre de la crise, ce natif de l'Utah s'était fait jusque-là une spécialité de sauver les entreprises en péril. Bardé de diplômes, invité au conseil d'administration d'une bonne demi-douzaine de multinationales, Mitt Romney a été choisi pour ses qualités d'homme d'affaires. De plus, précision presque inutile, le bonhomme est mormon, comme le sont environ 70 % de la population de l'Etat.

A son arrivée, le SLOC accusait un déficit de 379 millions de dollars. Aujourd'hui, son budget est sur les rails. La recette ? « Nous avons réduit les coûts, répond Mitt Romney. Et repris tout à zéro pour séduire de nouveaux partenaires privés. Nous avons également réussi à convaincre le Congrès américain et la Maison Blanche de nous aider, malgré le scandale. Comment j'y suis parvenu ? En jouant la transparence, j'ai dit la vérité, notamment à Washington. Je n'ai caché aucun des problèmes que nous avons. Il fallait restaurer notre crédibilité, c'était l'essentiel. »

Volontiers radical, Mitt Romney a poussé le zèle jusqu'à ouvrir au public les réunions du conseil d'administration du SLOC. Et s'est fait une règle de conduite de communiquer à la presse tous les documents passés entre ses mains. Le résultat, aujourd'hui, inspire le respect. Les organisateurs avaient programmé

ces dix derniers jours plusieurs épreuves préolympiques pour tester les installations et inviter les équipes étrangères à découvrir les lieux. Les avis ont été unanimes : ces Jeux se présentent pour le mieux. « La piste est d'excellente qualité, assure Bruno Mingeon, le pilote du bobsleigh français. Un peu courte, malheureusement, mais assez intéressante en termes de pilotage. Et tout a été pensé pour favoriser le spectacle et les performances. Les Américains ont vraiment mis les moyens. »

Même son de cloche du côté de Soldier Hollow, un coin de terre posé à une heure de route à l'est de Salt Lake, où seront regroupées les épreuves de biathlon, de ski de fond et de combiné nordique. « Les gens ont fait un boulot énorme, reconnaît Julien Robert, l'un des quatre biathlons français champions du monde de relais, en début de mois en Slovaquie. Ils ont préparé une quarantaine de kilomètres de piste avec de la neige artificielle, sur une épaisseur d'au moins cinquante centimètres. Le tracé est agréable, le pas de tir de bonne qualité et le public pourra suivre l'essentiel de la course. »

Le 8 février, un mauvais hasard du calendrier avait fait coïncider les festivités de l'anniversaire de l'ouverture des Jeux avec la première audition du procès de Tom Welch et Dave Johnson. Aux Etats-Unis, toute la presse avait relevé l'anecdote. A Salt Lake City, Mitt Romney s'en est ouvertement amusé. Le scandale n'est pas oublié. Mais les gens, aujourd'hui, ont pris le parti d'en rire.

A. M.

A Athènes, l'Eglise orthodoxe joue les promoteurs

L'Eglise orthodoxe de Grèce a déposé trois demandes de construction d'hôtels de luxe à Athènes et dans sa région en vue des Jeux olympiques d'été à Athènes en 2004, a-t-on appris, samedi 24 février. L'Eglise, non séparée de l'Etat grec et créditée d'une immense fortune sur laquelle elle a toujours gardé le secret, veut construire trois établissements à Athènes et dans les stations balnéaires proches de Vouliagmeni et de Kavouri (pour un total de 1 400 chambres) où elle dispose de terrains d'une superficie globale de 7,2 hectares. Soixante-quatre autres demandes portant sur quelque 13 500 chambres ont été également déposées, pour satisfaire les besoins d'hébergement des JO. La Banque nationale de Grèce (BNG), première banque du pays contrôlée par l'Etat, la société touristique et foncière (ETA, contrôlée par l'Etat) et la Société du port du Pirée ont déposé onze dossiers. Les grands groupes hôteliers étrangers et grecs présents à Athènes – Hilton, Ledra Marriott, Astir, Electra – ont aussi fait part de leur intention d'agrandir leurs établissements.

TROIS QUESTIONS A...

JEAN-CLAUDE

KILLY

1 Vous avez suivi, en qualité de vice-président de la commission de coordination du CIO pour les Jeux d'hiver de 2002, le dossier Salt Lake City. Que vous inspire-t-il aujourd'hui, un peu plus de deux ans après les révélations de corruption du mouvement olympique ?

Il m'inspire la plus grande confiance et un réel optimisme. Nous sommes à une année des Jeux, mais tout est déjà presque prêt. Les Américains avaient commencé les travaux très tôt, notamment pour les installations sportives. Le scandale de corruption les a obligés à marquer un temps d'arrêt, mais il a également eu pour effet de les faire travailler encore plus dur et, surtout, de les conduire à mettre en place une équipe beaucoup plus solide. Les organisateurs actuels m'ont fait très forte impression. Ce sont des exécutifs pragmatiques et très ambitieux, de vrais durs, des entrepreneurs privés formés aux méthodes américaines. Ils n'ont peur de rien et ils sauront, j'en suis certain, sortir le lapin du chapeau.

2 Partagez-vous l'idée, souvent développée dans la presse américaine, selon laquelle ces Jeux seront très fortement marqués de l'empreinte des mormons, majoritaires dans l'Etat de l'Utah ?

Pas du tout. Ce sont des mor-

mons, comme nous étions une bande de Savoyards à Albertville, en 1992. Ce n'est pas sans importance, mais ces Jeux ne seront pas des Jeux mormons. Salt Lake City n'est pas un village de montagne, c'est une ville de plus d'un million d'habitants, avec une circulation à l'américaine, beaucoup de modernisme et un certain gigantisme. Elle possède tellement de facilités pour organiser un tel événement que cela fait presque envie. Ces Jeux seront ceux de Salt Lake City, de l'Utah et des Etats-Unis, dans cet ordre. Ils ne seront en aucun cas ceux des seuls mormons.

3 Comment voyez-vous ces Jeux d'hiver ? A quoi vont-ils ressembler ?

Ils seront à l'image de cette ville et de cet Etat, efficaces et chaleureux. Ce sont des Anglo-Saxons. Il n'est pas question pour eux de perdre de l'argent. Et il est même recommandé d'en gagner. Mais ils voudront aussi bien recevoir leurs hôtes. Pour l'Utah et pour Salt Lake City, ces Jeux constituent un véritable orgueil national. S'ils échouent, cela se saura. Et les conséquences pourraient être très graves. Mais je ne crois pas à un échec. Aujourd'hui, tous les indicateurs sont au vert. Les organisateurs ont retenu les leçons des erreurs d'Atlanta. Ils ne commettront pas les mêmes. Ces Jeux seront une réussite, cela ne fait pour moi aucun doute.

Propos recueillis par
Alain Mercier

Les visiteurs olympiques ne seront pas privés d'alcool

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

Salt Lake City est une ville sans surprise, faite d'un seul bloc, sans recoin obscur ni face cachée. Les avenues s'y croisent toutes en parfait angle droit, la plus large mène au temple. Dans le centre, les immeubles de verre abritent des bureaux. Ailleurs, les quartiers résidentiels s'étiennent avec paresse. On s'y déplace en voiture. Il y neige en hiver, on y transpire l'été. Sans surprise, donc. Sauf une, rapidement visible : la bière y est admise. Mieux : elle y coule à flots.

Partout ailleurs dans le pays, l'information aurait valeur d'évidence. En Utah, elle tord le cou à un cliché aussi vieux et solide que les fondations de l'hôtel de ville. Les mormons, on le sait, ne boivent pas d'alcool. Une règle de conduite qui a suffi pour faire circuler l'idée, dès le choix de Salt Lake City comme ville hôte des Jeux d'hiver de 2002, que la quinzième olympique serait aussi sèche qu'un désert.

Un raccourci simpliste. Et forcément trompeur. « Notre ville possède plus d'endroits où boire une bière qu'en possédaient Nagano et Lillehammer réunis », assure fièrement Lane Beattie, le

chargé de mission olympique auprès du gouverneur de l'Etat. « La polémique autour de l'alcool est sans fondement, soutient Mitt Romney, le président du comité d'organisation des Jeux (SLOC). Les gens pourront en trouver dans les bars, les restaurants, et même dans certains lieux de compétition. Il sera interdit aux cérémonies d'ouverture et de clôture et proscriit sur l'esplanade où se tiendront les cérémonies de remise des médailles. Ailleurs, les amateurs de bière auront de quoi étancher leur soif. »

UN SEUL VERRE À LA FOIS

Il n'empêche, lever le coude en Utah n'est pas un exercice aussi simple qu'ailleurs. Il requiert une bonne connaissance des lois et certaines habitudes. Première règle : l'importation d'alcool y est interdite. Il doit être acheté sur place, exclusivement dans les magasins d'Etat. Deuxième principe : sa consommation est illégale dans les lieux publics. Ultime détail : seuls les restaurants et les clubs privés ont le droit d'en servir. Dans les premiers, le consommateur ne peut avoir devant lui qu'un seul verre à la fois. Les clubs privés, eux, obéissent à une réglementation assez obscure.

Leur accès est réservé aux possesseurs d'une carte d'adhérent, vendue cinq dollars pour une durée de deux semaines.

Commentaire de Michael Kaplan, le propriétaire du « Mother Urban's », un club de Park City, l'une des stations choisies pour les épreuves olympiques : « Ces lois sont ridicules, elles nous compliquent la vie et frustrent tout le monde, mais elles ne changeront pas pour les Jeux. En temps normal, je ne peux plus servir d'alcool après une heure du matin. Je bataille pour obtenir une heure de plus pendant les Jeux, mais sans aucune garantie. »

A en croire la promesse de Lane Beattie, les lois sur l'alcool ne devraient pas perturber les visiteurs olympiques. « En fait, elles gênent surtout les habitants de l'Utah », explique l'ancien sénateur. Pas tous, semble-t-il. Pour preuve cette anecdote rapportée par Alex Dusser, un restaurateur français installé à Park City : « Quand je suis arrivé dans l'Utah, j'ai loué un moment la maison d'une famille de mormons. La première porte que j'ai ouverte, dans la cuisine, renfermait le bar. Il était caché dans un placard. »

A. M.

Les mormons comptent profiter des JO pour « rétablir certaines vérités »

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

La première image que le monde apercevra des prochains Jeux d'hiver ne sera pas celle d'un skieur, d'un patineur, ni même d'un timide flocon. Il s'agira de celle d'une église, ou plutôt d'un temple, propriété de l'Eglise de Jésus-Christ et des saints du dernier jour, le nom exact de la religion des mormons. Vaste bâtisse de pierre grisâtre, il dresse sa lourde silhouette au cœur de la ville. Avec cinq millions de visiteurs annuels, il serait le monument le plus couru de l'Utah.

En février prochain, le temple des mormons accrochera le regard des caméras de télévision avec la force d'un aimant. Le comité d'organisation des Jeux (SLOC) a décidé d'installer sous ses fenêtres le podium où seront remises les médailles olympiques. Rocky Anderson, le maire de Salt Lake City, avait proposé un autre lieu : le parvis de l'hôtel de ville. Mitt Romney, le président du SLOC, lui a préféré le terrain gracieusement

prêté par l'Eglise mormone. Aux Etats-Unis, le choix a semblé surprendre. En Utah, on l'a jugé naturel. Mitt Romney est mormon. Rocky Anderson, lui, ne l'est plus.

Anecdote ? Sûrement pas. A Salt Lake City, les Jeux n'échappent pas à l'influence des mormons. « Ils seront partout, on ne verra qu'eux », promet Keith Fidone, un bénévole du comité d'organisation. Au dernier recensement, ils représenteraient environ 70 % de la population de l'Utah. Ils ont bâti la ville, au milieu du siècle dernier, après avoir fui les persécutions dont ils faisaient l'objet sur la côte atlantique. Ils en tiennent encore solidement les rênes. Et tous attendent les Jeux de pied ferme, avec l'intention plus ou moins avouée de s'en servir comme d'une tribune.

Interrogés sur leur « plan » olympique, les dirigeants mormons se défendent farouchement de la moindre intention de prosélytisme. « Nous ne voulons convertir personne », promet Mike Otterson, le directeur des relations presse de

l'Eglise. Pourquoi le ferions-nous ? Nous comptons aujourd'hui plus de 11 millions de membres dans le monde. Et il en vient tous les jours de nouveaux. L'an passé, nous avons dû construire près de 400 églises pour accueillir ces nouveaux fidèles. Notre religion connaît un succès grandissant. Et elle n'a pas besoin des Jeux olympiques pour croître et se développer. »

« EXPOSER NOS VRAIES VALEURS »

Pas question pour eux de lâcher dans la foule des athlètes ou visiteurs une armée de missionnaires portant à bout de bras le Livre des mormons. Mais pas question non plus de rester loin de la scène, les mains sur les hanches et la sourire aux lèvres. « En fait, nous voulons profiter des Jeux pour rétablir certaines vérités sur notre religion, poursuit Mike Otterson. Il est exact, comme on le raconte partout, que nous proscrivons l'alcool, le tabac, la caféine et les relations sexuelles avant le mariage. Mais nous ne sommes pas polygames. L'Eglise a condamné la polygamie depuis plus d'un siècle. A

l'occasion de ces Jeux, nous voulons exposer nos vraies valeurs. »

Comment ? Les mormons ont tout prévu. Et même plus encore. Avec une idée fixe : conquérir les médias. L'actuelle bibliothèque du John Smith Memorial, le plus rococo des monuments de Temple Square, fera bientôt place à un centre de presse assez vaste pour recevoir plusieurs centaines de journalistes. Le site Internet de l'Eglise sera enrichi d'une centaine d'idées de sujets destinés à la presse nationale ou étrangère. Enfin, les plus polyglottes des 60.000 missionnaires dépêchés par l'Eglise sur les cinq continents seront rappelés au pays pour œuvrer pendant les Jeux. « Nous serons très occupés, mais nous saurons rester à notre place », prévient Mike Otterson. Nous ne sommes pas un sponsor des Jeux, nous n'allons pas nous amuser à mettre les anneaux sur la façade du temple. » A Salt Lake City, il se murmure pourtant que l'idée les a un moment effleurés.

A. M.

Bernard Amsalem, président de la Fédération française d'athlétisme

« Nous devons réussir nos championnats du monde en 2003 et les Jeux olympiques de 2004 »

Dans un entretien au Monde, Bernard Amsalem, le nouveau président de la Fédération française d'athlétisme (FFA), élu le 27 janvier en rempla-

ment de Philippe Lamblin, expose les grandes lignes de son programme. Ses objectifs sont clairs : réussir les championnats du monde 2003,

organisés à Paris, et les JO d'Athènes, en 2004. Pour cela, entraîneurs et athlètes seront liés à la FFA par de véritables contrats d'objectifs.

« Quelle sera la différence entre l'ère Philippe Lamblin, votre prédécesseur, et l'ère Bernard Amsalem ?

— J'arrive à un moment où il faut rénover l'athlétisme sur le plan de la direction technique nationale et mettre en place un plan de restructuration pour qu'elle soit plus opérationnelle. Il faut apporter un service de haut niveau avec un médecin à plein temps, une prévention au niveau de la lutte contre le dopage, un service marketing pour la gestion de l'image du haut niveau et un suivi social personnalisé pour assurer la reconversion des athlètes et professionnaliser le haut niveau.

— Excepté le médecin à plein temps, toutes ces structures existaient déjà...

— Oui, mais seulement à l'état embryonnaire. Nous travaillerons dans une certaine continuité de ce qui a été fait, mais Philippe Lamblin et moi n'avons pas le même style. Je veux consolider des initiatives prises par lui, mais aussi renouer un lien avec les clubs et la base. L'équipe technique porte une grande partie de l'échec de Sydney. Il n'était pas possible de repartir avec cette image.

— La candidature de Robert Poirier, qui doit prendre ses fonc-

tions de directeur technique national le 5 mars, vous a-t-elle été imposée par le ministère de la jeunesse et des sports ?

— Cela est du domaine du ragot. J'avais pensé à lui depuis le mois de novembre 2000 sur les indications d'amis bretons qui l'ont côtoyé en club en tant qu'athlète. Je n'ai rien dit avant le mois suivant, puis on m'a fait comprendre que je n'avais pas de légitimité en ce qui concernait cette question avant l'assemblée générale électorale du 27 janvier. Il est vrai que la procédure de nomination est très longue, mais le ministère n'est pas intervenu.

— Vous êtes partisan d'une reprise en main énergique, pourtant vous qualifiez 2001 d'année de « transition » alors que les championnats du monde d'Edmonton sont prévus en août et que Paris doit accueillir ceux de 2003 au Stade de France...

— Le temps de latence entre Sydney et l'arrivée de Robert Poirier est certes très préjudiciable, mais mon objectif à moi est de réussir 2003, car nous sommes organisateurs. Je veux aussi réussir les JO d'Athènes en 2004. Entre aujourd'hui et 2003, il y a des rendez-vous incontournables, mais je ne veux pas être jugé là-dessus.



BERNARD AMSALEM

— Vous étiez jusqu'ici vice-président de la FFA, chargé des relations avec les collectivités territoriales. Vous avez donc vécu de près cet échec olympique. Que vous a-t-il inspiré ?

— Je ne m'attendais pas à cet échec, car on avait probablement une des meilleures équipes jamais présentées par la France aux Jeux. Avec le recul, je crois que ce qui manquait dans cette opération, c'est un pilote autoritaire pour maintenir la cohésion entre athlètes et éviter les tensions entre entraîneurs. Mais j'étais moi-même déjà à la fédération, donc j'assume une partie de cet échec.

— Il vous faudra malgré tout composer avec des personnalités délicates mais incontournables...

— Nous établissons avec les entraîneurs des contrats d'objectifs sur quatre ans et nous procéderons à une évaluation annuelle. Pour les athlètes, il s'agira de conventions annuelles contenant des obligations de représentation et de bonne tenue par rapport à l'équipe de France. Le suivi longitudinal et la coopération avec les différents services mis en place en feront partie aussi. Nous avons commencé à leur distribuer ces conventions le week-end dernier aux championnats de France en salle de Liévin. Ceux qui refuseront de les signer se mettent eux-mêmes hors jeu et encourent le risque d'être privés de sélections nationales.

P. Jo.

A Liévin, Hicham El Guerrouj a repris la main

A deux semaines des Mondiaux d'athlétisme en salle de Lisbonne, le Marocain Hicham El Guerrouj et la Roumaine Gabriela Szabo ont confirmé leur bon début de saison, dimanche 25 février, sur la piste du meeting de Liévin. Battu aux Jeux olympiques de Sydney, Hicham El Guerrouj s'est imposé dans le 1 500 mètres, en 3 min 37 s 20. Le Français Mehdi Baala a pris une décevante quatrième place, à plus de deux secondes du vainqueur.

La Roumaine Gabriela Szabo n'a laissé aucune chance à ses adversaires dans le 1 500 m féminin. La championne olympique a franchi la ligne en 4 min 3 s 42 devant la Russe Natalia Gorelova. Dans le 60 m masculin, le Nigérien Deji Aliu a profité de la blessure du Ghanéen Myles-Mills pour s'imposer devant l'Américain Gregory Sadder. Comme lui, le Britannique Christian Malcolm a signé la meilleure performance de l'année dans le 200 m (20 s 46), devant les Américains Greg Sadder et Coby Miller.

PROFIL

ROBERT POIRIER,
UN DTN HABITUÉ
AUX OBSTACLES

Le futur directeur technique national (DTN) de l'athlétisme français a la réputation d'un homme à poigne. S'il n'a pas exercé de responsabilités directes dans l'athlétisme depuis longtemps, Robert Poirier maîtrise son sujet. Ancien entraîneur national d'athlétisme, il fut aussi conseiller ministériel de Frédérique Bredin, et directeur du haut niveau à l'Insep (Institut national du sport et de l'éducation physique) avant de diriger le Creps (Centre régional d'éducation physi-

que et sportive) de Vernon (Eure) puis celui de Toulouse (Haute-Garonne).

Né le 16 février 1942 à Rennes (Ille-et-Vilaine), il a aussi été un athlète de classe internationale d'une fidélité indéfectible envers son club d'origine : le Stade rennais. Entre 1962 et 1968, il a honoré 31 sélections en équipe de France. Sa discipline de prédilection était les haies basses. Il fut médaillé de bronze aux championnats d'Europe sur 400 m haies et quatrième du relais 4 x 400 m en 1966 à Budapest (Hongrie). Il a, en outre, participé aux Jeux olympiques de Tokyo (1964), où il fut éliminé en séries du 400 m haies, et à ceux de Mexico (1968), où il se classa sixième de la demi-finale de la même discipline. En 1965, pour

l'édition inaugurale de la Coupe d'Europe, il devint le premier Français à gagner une épreuve : celle du 400 m haies, toujours.

Il fut aussi un des inspirateurs d'une génération animée de ce que l'athlétisme tricolore nomma « l'esprit de Dole ». Petite ville du Jura, Dole a servi de cadre privilégié de stage aux juniors français pendant les années 60. En 1968, grâce à leur esprit d'équipe et à une volonté farouche, les « petits » juniors français y dominèrent la grande nation soviétique lors d'un match international. A l'athlétisme actuel, Robert Poirier souhaite réinsuffler cette cohésion et ce profond désir de conquérir les victoires sur le stade.

P. Jo.

Régine Cavagnoud a perdu toute chance de s'imposer au classement général de la Coupe du monde

RÉGINE CAVAGNOUD a mal terminé, dimanche 25 février, un week-end qu'elle avait pourtant bien commencé samedi en terminant deuxième de la descente de Lenzerheide (Suisse).



SKI

Favorite du super-G au vu de ses trois victoires de la saison dans la spécialité, la Française, championne du monde en titre, a perdu près de deux secondes et toute prétention au classement général de la Coupe du monde en ne prenant que la 24^e place. « Tel est le ski. Rien n'est jamais joué à l'avance », commentait, un brin désabusé, la Haut-Savojarde de La Clusaz, qui abordera l'épreuve d'Are (Suède), dans quinze jours, sans inquiéter l'Autrichienne Renate Goetschl et la Croate Janica Kostelic, respectivement deuxième et première au classement général provisoire.

Reste que la Française n'a pas tout perdu. Elle conserve 83 points d'avance sur Renate Goetschl au classement de la Coupe du monde de super-G et toutes ses chances de décrocher le titre dans cette spécialité. Même sa rivale l'admettait : « L'écart est trop important. Il faudrait qu'elle sorte, ou quelque chose dans ce genre. C'est une illusion [pour moi] de vouloir gagner cette Coupe du monde du super-G. »

CAROLE MONTILLET BRILLE

Mais une autre Française a brillé dimanche. Une semaine après sa victoire dans le super-G de Garmisch, la première de sa carrière, Carole Montillet est montée sur un podium de Coupe du monde pour la quatrième fois de la saison, en s'installant sur la troisième marche. A vingt-sept ans, la Savojarde de La Plagne signe une nouvelle performance et réalise ainsi la meilleure saison de sa carrière. « Je rivalise avec les meilleures, mais mes résultats sont occultés par les

succès de Régine », indique-t-elle, tout en soulignant : « Je ne suis pas jalouse, mais frustrée. » L'Italienne Isolde Kostner a remporté cette course devant l'Autrichienne Renate Goetschl, la grande gagnante de la course dominicale.

Championne du monde de la spécialité en 1996 et 1997, vice-championne du monde en 2001, Isolde Kostner s'adjuge sa première victoire de la saison dans la discipline, la douzième de sa carrière en Coupe du monde. De son côté, Renate Goetschl, déjà deuxième du super-G de Garmisch il y a une semaine, vice-championne du monde de descente, réalise la bonne opération de la journée. Grâce aux 80 points engrangés, elle recolle à 39 points de la Croate Janica Kostelic (11^e), leader de la Coupe du monde, à quatre épreuves de la fin de la saison. Avec l'avantage certain, à l'inverse de Kostelic, spécialiste des épreuves techniques et invaincue en slalom cette saison, de pouvoir marquer des points dans toutes les disciplines. — (AFP.)

L'UCI va dépister l'usage d'EPO

L'Union cycliste internationale souhaite mettre en place des tests antidopage renforcés dès les classiques du printemps

UN PEU PLUS de dix ans après l'apparition de l'érythropoïétine (EPO) de synthèse dans l'arsenal des produits dopants et près d'un an après la mise au point d'un système de



CYCLISME

détection de la molécule exogène dans les urines, l'Union cycliste internationale (UCI) s'appête à en dépister l'usage lors des contrôles antidopage. Selon le quotidien *L'Equipe*, qui a révélé l'information dans son édition de samedi 24 février, cette nouveauté devrait entrer en vigueur au début du printemps 2001 à l'occasion des classiques qui marquent traditionnellement ce moment de la saison cycliste. Le porte-parole de l'UCI a refusé de confirmer ces informations au Monde tout en admettant que « des mesures nouvelles seront annoncées avant le 1^{er} avril ».

La méthode de détection retenue sera celle d'un couplage sang et urine. Les contrôles sanguins inopinés réalisés sur les courses quelques heures avant le départ serviront de base afin de repérer les tricheurs potentiels. Deux paramètres serviront à désigner les suspects : l'hématocrite (taux de globules rouges dans le sang) et le recensement des réticulocytes (les globules rouges récemment produits). En matière d'hématocrite, les valeurs de référence pourraient être ramenées de 50 % à 47 %, voire 45 %.

Toutefois, le principe du repos obligatoire adopté en 1997 pour toute personne présentant un hématocrite supérieur à 50 % serait maintenu. Ce n'est qu'une

fois ces valeurs établies que la procédure de vérification des urines serait enclenchée, laquelle donnerait lieu, en cas de résultat positif, aux sanctions disciplinaires.

L'UCI est la première fédération sportive internationale à « oser » pareille initiative alors que le test élaboré à la fin de l'hiver 2000 par le laboratoire national antidopage français de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) n'a toujours pas reçu les validations scientifiques indispensables. De leur côté, les dirigeants du Comité international olympique (CIO) n'ont toujours pas donné signe d'un quelconque progrès dans ce domaine. Depuis les JO de Sydney, malgré des déclarations fracassantes, le CIO refuse toute mesure qui permettrait une avancée visant au renforcement des moyens de lutte contre le dopage.

C'est à la fin du mois de mai 2000 que, à la suite de fortes pressions émanant du ministère des sports français, le professeur Jacques de Ceaurriz et sa collaboratrice Françoise Lasne avaient présenté leurs travaux aux instances cyclistes internationales. Moins d'un mois plus tard, après une publication partielle de leur méthode dans la revue anglaise scientifique de référence *Nature*, l'UCI avait autorisé la congélation des urines prélevées durant le Tour de France, afin de vérifier a posteriori la présence éventuelle de traces d'EPO exogène. Pour l'heure, à l'exception de ceux appartenant aux coureurs de la formation US Postal sous le coup d'une enquête judiciaire, les échantillons sont restés dans les congélateurs.

Yves Bordenave

Propos recueillis par Patricia Jolly

Le Monde

ARGENT

EPARGNE ◆ PLACEMENTS <http://www.lemonde.fr>

A partir du samedi 3 daté dimanche 4 - lundi 5 mars

Tous les samedis, faites un bon placement

NOUVEAU

Le Monde vous offre chaque samedi un nouveau supplément : Le Monde Argent pour répondre à toutes vos questions sur la gestion de votre patrimoine.

Le Monde Argent, c'est la certitude d'une analyse critique, réellement indépendante des produits financiers proposés par le marché d'aujourd'hui et de demain.

Les pages placement qui paraissent dans Le Monde daté dimanche-lundi sont intégrées dans ce nouveau supplément du samedi.

Le Monde Argent, un nouveau supplément hebdomadaire avec Le Monde daté dimanche-lundi.

Vedette de la Liga espagnole, Claude Makelele est impatient de commencer sa vie en Bleu

L'équipe de France affronte l'Allemagne au Stade de France en match amical

L'équipe de France accueille l'Allemagne, mardi 27 février, au Stade de France, pour le premier d'une série de matches amicaux en vue de la Cou-

pe du monde 2002. Le sélectionneur national, Roger Lemerre, a appelé le milieu de terrain défensif du Real Madrid, Claude Makelele. Fils d'un

international zairois, l'ancien joueur de Nantes et de Marseille ne fait pas partie des champions d'Europe, comme quatre autres sélectionnés.

MADRID

correspondance

Il le dit avec le sourire : « J'ai le foot dans le sang : quand j'étais jeune, je jouais tout le temps et mes

PORTRAIT

La presse espagnole était stupéfaite de ne pas le voir à l'Euro 2000

copains de l'époque étaient persuadés que je deviendrais professionnel. » Claude Makelele, milieu de terrain adulé du Real Madrid, est un garçon heureux. Il fait partie des cinq joueurs qui n'ont été ni champions du monde en 1998, ni champions d'Europe en 2000, mais qui ont été retenus en équipe de France pour affronter l'Allemagne, à l'occasion d'un match international amical, mardi 27 février, au Stade de France, « Je suis dans le groupe et j'en suis très content », affirme-t-il sans se poser – publiquement – la question de savoir si le sélectionneur national, Roger Lemerre, l'alignera ou pas.

Fils d'un international zairois qui fut professionnel en Belgique et en France, Claude Makelele a de qui tenir. Son père, pourtant, ne voulait pas qu'il devienne footballeur. « Il a vu la vie qu'il a menée. Devoir changer de ville, de club tout le temps. A l'époque, c'était plus difficile que maintenant. Il voulait que je termine mes études », se souvient le fiston, qui a commencé à taper dans un ballon à Boussy-Saint-Antoine (Essonne).

PUBLIC ENFIN SÉDUIT

S'il est actuellement l'un des joueurs les plus en vue du championnat espagnol, la Liga, Claude Makelele n'a pas connu des débuts très faciles dans son nouveau club, le Real Madrid, qu'il a rejoint à l'été 2000 en provenance du Celta Vigo en échange de 120 millions de francs.

Appelé à remplacer l'Argentin Fernando Redondo, qui occupait alors une place spéciale dans le cœur des supporters du Real, Claude Makelele devait aussi faire face à la concurrence du Brésilien Flavio Conceição et des internationaux espagnols Pablo Celades et Ivan Helguera. Six mois plus tard, il est désormais le favori de l'entraîneur, Vicente Del Bosque.

« Je savais que les premiers temps seraient durs ici, mais l'important c'était de faire ce que l'entraîneur me demandait. Je savais ce que j'avais à faire sur le terrain et je le faisais », raconte le joueur, qui n'a pas oublié cette période où le public le sifflait quand il refusait les grandes courses vers l'avant ou lorsqu'il se débarrassait systématiquement du ballon en l'écartant vers les ailes sans chercher à porter le danger lui-même.



Claude Makelele (à g.) est fier de jouer au Real Madrid, « le plus grand club du monde ».

« Mais, je dois dire que l'accueil dans les vestiaires a été formidable. Les joueurs, ici, m'avaient déjà tous rencontrés en championnat », explique-t-il.

Devant les performances répétées du Real Madrid, qui est d'ores et déjà qualifié pour les quarts de finale de la Liga des champions et qui occupe actuellement la première place au classement de la Liga avec 4 points d'avance sur le Deportivo La Corogne (sur le terrain duquel il a obtenu le nul 2-2, samedi 24 février), le public et la presse ont fini par se rendre à l'évidence : les dernières prestations du Français, notamment contre la Lazio Rome en Ligue des champions, ont été bruyamment saluées, comme si le stade Santiago-Bernabeu voulait se faire pardonner les sifflets du mois de septembre.

DÉBUTS CHAHUTÉS

En équipe de France, Claude Makelele retrouvera aussi des joueurs qui le connaissent bien. Lilian Thuram, avec lequel il a partagé le maillot du FC Melun (Seine-et-Marne), ne sera toutefois

pas présent, en raison d'une blessure à la cheville. « On nous surclassait tous les week-ends pour jouer avec l'équipe réserve, en D3. Avec Lilian, on s'entendait bien : on était les "petits jeunes" de l'équipe. »

Leurs routes ont ensuite divergé, Claude Makelele intégrant le lycée sport-études de Brest. « C'était une période un peu difficile, je n'avais pas beaucoup de temps pour moi entre les études, le foot au lycée et le club de Brest qui me convoquait tout le temps pour des matches avec l'équipe seconde. »

A l'époque, Brest et son président, François Yvinec, dépendaient sans compter pour s'imposer en division 1. Alors que Claude Makelele fait ses armes, une pléthore de joueurs de renom, tels Bernard Lama et David Ginola, l'Argentin Sergio Goycochea, le Brésilien Julio Cesar ou encore le Paraguayen Roberto Cabanas, participent aux heures de gloire du club breton, promis à une faillite aux débuts des années 90.

« Cela été un choc : j'allais devenir pro dans un club, et il fait failli-

te. Finalement, j'ai eu la chance de signer à Nantes. » Claude Makelele devient alors le coéquipier de Nicolas Ouedec, Reynald Pedros, Japheth N'Doram, le Tchadien, et... Christian Karembeu, qu'il remplacera plus tard au Real Madrid et qu'il retrouvera aussi en équipe de France. « C'était vraiment une belle époque. On était presque invincibles », raconte le milieu de terrain de vingt-sept ans.

OUBLIÉ PAR LA FRANCE

En 1997, les Canaris volent en éclats et Claude Makelele part à l'Olympique de Marseille pour une saison avant de rejoindre le Celta Vigo, au début de la saison 1998. Considéré comme un des meilleurs joueurs de la Liga, il est courtisé par Valence et le Real Madrid alors que son président fait des pieds et des mains pour tenter d'enrayer les négociations. « Quand tu es au Celta, qui est quand même un grand club, tu as l'impression d'être un peu oublié en France », explique celui qui, à la grande stupéfaction de la presse espagnole, n'a pas été retenu pour l'Euro 2000.

« Je n'étais pas à l'Euro parce que je n'y étais pas. Je ne vais pas revenir sur le passé, appuie-t-il. Je suis dans le groupe France aujourd'hui, et c'est là l'essentiel. Le sélectionneur décide de qui jouera et je suis à sa disposition pour faire ce qu'il me demande. L'avenir, pour moi, c'est 2002. Quand j'étais petit, je rêvais de jouer dans un grand club en Italie. Aujourd'hui, je joue au Real Madrid, le plus grand club du monde. Et, maintenant, je rêve de pouvoir participer à une Coupe du monde. »

Patrick Snowy

Le coach allemand Rudi Völler séduit par les Bleus

Le sélectionneur Rudi Völler a estimé, dimanche 25 février, que la France était « l'absolue favorite » de la rencontre amicale qui doit se disputer mardi 27 février, au Stade de France. « Cette équipe est actuellement ce qui se fait de mieux en Europe et certainement au monde. Elle a non seulement maintenu son niveau depuis le Mondial 98, mais a encore progressé au plan offensif », a déclaré l'ancien avant-centre de Marseille, qui a pris ses fonctions de sélectionneur après l'élimination prématurée de l'Allemagne au premier tour de l'Euro 2000.

En tête de son groupe qualificatif pour le Mondial 2002, après ses victoires sur la Grèce (2-0) et en Angleterre (0-1), la Mannschaft se présentera sans plusieurs de ses titulaires, dont Jens Nowotny (Leverkusen), Alexander Zickler (Bayern Munich), Jens Lehmann (Dortmund), et Sebastian Deisler et Stefan Beinlich (Hertha Berlin).

Coupe de la Ligue : Saint-Etienne sombre à Niort

LA DESCENTE aux enfers continue de plus belle pour l'AS Saint-Etienne. Avant-dernier au classement de division 1 après avoir perdu 6 points sur tapis vert en raison de sa responsabilité présumée dans l'affaire des faux passeports, le club du Forez a été éliminé (2-1), dimanche 25 février, sur le terrain d'une équipe de division 2, les Chamois niortais, en quarts de finale de la Coupe de la Ligue.

Alors qu'ils s'étaient fait surprendre d'entrée de match par un but de l'attaquant Frédéric Garny (4^e minute), les Verts étaient pourtant parvenus à redresser la barre en égalisant par le Brésilien Alex (11^e), dont c'était le retour après sa suspension de deux mois ferme, puis en prenant l'avantage grâce à Alex Di Rocco (21^e).

Après le repos, un coup franc d'Abdelnasser Ouadah (46^e) et une tête de Jean-Luc Escayol (58^e), le tout en douze minutes, ont transformé en cauchemar (2-3) le déplacement des Stéphanois dans les Deux-Sèvres. Peu après le coup de sifflet final, une

cinquantaine de supporters de l'ASSE ont alors escaladé les grilles du stade René-Gaillard et ont envahi la pelouse en guise de protestation.

GÉRARD BOURGOIN PRIS À PARTIE

Repérant Gérard Bourgoïn, qu'ils avaient copieusement insulté lors de la rencontre, une partie de ces individus ont endommagé la voiture du président de la Ligue nationale de football (LNF) alors que celui-ci quittait les lieux au milieu d'une volée de coups de pied.

Niort, qui occupe actuellement la 4^e place du classement de D2, sera le seul club n'évoluant pas en D1 à figurer parmi le dernier carré de la Coupe de la Ligue. Trois jours après son déplacement à Arsenal en Ligue des champions, l'Olympique lyonnais s'est facilement imposé (2-0), samedi 24 février, face à Amiens, club de National (ex-D3), sur un doublé de Steed Malbranque. L'OL demeure en course dans quatre compétitions différentes (Ligue

des champions, championnat, Coupe de France, Coupe de la Ligue).

Autre gros budget de D1, l'AS Monaco s'est également qualifiée pour les demi-finales de l'épreuve grâce à sa victoire (1-0) sur le terrain de Châteauroux (D2). Un but de l'Argentin Marcelo Gallardo a mis fin à l'aventure des Berrichons, tombeurs de Bordeaux (1-0) lors du tour précédent.

Blessé à la cheville droite au cours de la rencontre, le défenseur monégasque Philippe Christanval est incertain pour le match international France-Allemagne, mardi 27 février. Le sélectionneur national, Roger Lemerre, a appelé en renfort le joueur de Manchester United Mickaël Silvestre.

Le dernier quart de finale de la Coupe de la Ligue, entre Troyes et Nantes, a été reporté à une date ultérieure, les Troyens ayant dû disputer un match en retard de championnat face à Rennes (3-1) vendredi 23 février.

F. P.

Décimé, le XV de France rappelle Sadourny, Lombard et Bory

JEAN-LUC SADOURNY (Colomiers), Thomas Lombard (Stade Français) et David Bory (Montferrand) ont été appelés, dimanche 25 février, en renfort au sein d'un XV de France décimé par les blessures. Ils sont amenés à remplacer Pépito Elhorga (contracture à un mollet), Yannick Jauzion (élongation aux ischio-jambiers de la cuisse droite) et Emile Ntamack (douleur aux ischio-jambiers de la cuisse gauche), forfait pour le déplacement en Italie, samedi 3 mars, pour le compte de la 3^e journée du Tournoi des six nations. Avec Xavier Garbajosa, victime d'une déchirure musculaire à la cuisse droite et remplacé par Sébastien Bonetti (Biarritz), cela porte à quatre le nombre de joueurs des lignes arrières contraint au renoncement suite à des problèmes musculaires. Le vétéran Jean-Luc Sadourny, âgé de trente-quatre ans, devrait débiter la rencontre à l'arrière. Thomas Lombard et Sébastien Bonetti devraient constituer la paire de centres.

Tennis : Nicolas Escudé

gagne le tournoi de Rotterdam

LE FRANÇAIS Nicolas Escudé a gagné le tournoi de Rotterdam (Pays-Bas), en battant en finale, dimanche 25 février, le Suisse Roger Federer (7-5, 3-6, 7-6 [7/5]). Face à un adversaire qui restait sur un bilan de 14 succès pour une seule défaite en salle en 2001, le Français (vingt-cinq ans), classé 32^e au classement ATP 2001, et issu des qualifications, s'est adjugé le deuxième tournoi de sa carrière, après Toulouse en 1999. « Mentalement, je n'ai jamais été aussi fort qu'en ce moment », a expliqué Escudé, qui avait notamment battu le Suédois Jonas Björkman et le Britannique Tim Henman lors des tours précédents. Il succède au palmarès du tournoi à son compatriote Cédric Pioline.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : Villeurbanne a consolidé sa place de leader du championnat de France aux dépens du Havre (108-71), samedi 24 février, pour le compte de la 19^e journée. L'ASVEL dispose de 3 points d'avance sur Le Mans, vainqueur d'Evreux (96-72).

■ **FOOTBALL** : le Bayern Munich a été tenu en échec sur son terrain par Cologne (1-1), samedi 24 février lors de la 23^e journée du championnat d'Allemagne. Les Bavarois comptent toujours 2 points d'avance sur Schalke 04, auteur d'un match nul face à Dortmund (0-0).

■ **Manchester United**, grâce notamment à 3 buts de Dwight Yorke, a écrasé Arsenal (6-1), samedi 24 février, lors du match au sommet de la 28^e journée du championnat d'Angleterre. Grâce à ce 20^e succès de la saison, les Red Devils filent vers leur 7^e couronne en neuf ans, laissant leurs dauphins et adversaires du jour à seize longueurs.

■ **Liverpool** a gagné, dimanche 25 février, la Coupe de la Ligue anglaise en battant Birmingham City (D2) aux tirs au but 5-4 (1-1 après prolongation) au stade du Millennium de Cardiff (pays de Galles).

■ **Le Real Madrid**, auteur d'un match nul important (2-2) chez son dauphin Le Deportivo La Corogne, samedi 24 février, au cours de la 28^e journée du championnat d'Espagne, a maintenu son avance de 4 points en tête du classement.

■ **L'AS Rome**, victorieux de Vicence (2-0) sur le terrain neutre d'Udine, a conservé son avance de 6 points sur la Juventus Turin, qui a facilement disposé du Milan AC (3-0), lors de la 20^e journée du championnat d'Italie, dimanche 25 février. La Lazio Rome, qui a dominé Vérone (5-3), conserve la 3^e place à huit longueurs du leader.

■ **JUDO** : Michel Vial, seul candidat déclaré, a été réélu pour un troisième mandat consécutif à la présidence de la Fédération française de judo et des disciplines associées (FFJDA), samedi 24 février à Paris.

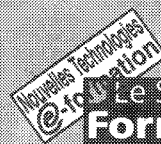
■ **RUGBY** : le Stade Français, vainqueur à Périgueux (26-21), a conservé la tête de la poule 1 du championnat de France devant Castres, vainqueur de Perpignan (28-16), samedi 24 février lors de la 11^e journée. Montferrand, bien qu'exempté, a profité de la défaite de Toulouse à La Rochelle (19-18) et de celle de Biarritz à Colomiers (35-23), pour conserver la tête de la poule 2, au cours de la 14^e journée.

■ **Bernard Lapasset**, en poste depuis 1991, a été réélu à la présidence de la Fédération française de rugby (FFR) lors de l'assemblée générale électorale, samedi 24 février à Paris.

■ **SKI ALPIN** : l'Italienne Isolde Kostner a gagné le super-G de Lenzerheide (Suisse) comptant pour la Coupe du monde devant l'Autrichienne Renate Götschl et la Française Carole Montillet, dimanche 25 février. A quatre épreuves de la fin de la saison, l'Autrichienne revient à 39 points de la Croate Janica Kostelic (11^e), au classement général de la Coupe du monde. La veille, l'Américaine Kirsten Clark s'était imposée en descente devant la Française Régine Cavagnoud.

■ **TENNIS** : Nathalie Tauziat s'est inclinée (6-4, 6-4) devant la Suisseuse Martina Hingis, en finale du tournoi de Dubai, samedi 24 février. La Suisseuse signe ainsi son 3^e titre 2001 sur cinq finales.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 16 effectués samedi 24 février. Premier tirage : 9, 16, 18, 25, 28, 35 ; complémentaire : 40. Rapports pour 6 numéros : 2 198 465 F (335 153 €) ; 5 numéros et complémentaire : 166 565 F (25 392 €) ; 4 numéros : 6 415 F (977 €) ; 3 numéros et complémentaire : 288 F (43,90 €) ; 2 numéros : 144 F (21,95 €) ; 1 numéro et complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €). Second tirage : 14, 18, 23, 31, 46, 49 ; numéro complémentaire : 47. Rapports pour 6 numéros : 14 049 345 F (2 141 808 €) ; 5 numéros et complémentaire : 75 925 F (11 574 €) ; 4 numéros : 5 890 F (897 €) ; 3 numéros et complémentaire : 284 F (43,29 €) ; 2 numéros : 142 F (21,64 €) ; 1 numéro et complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €).



Le Salon de la Formation continue

Salon de la formation continue

1^{er}-2-3 mars 2001/de 10 h à 19 h

Salon des nouvelles technologies et de la formation

1^{er}-2 mars 2001/de 10 h à 19 h

Paris-Expo Porte de Versailles/Hall 6

Moyens d'accès

Métro : Porte-de-Versailles, ligne 12
Bus : PC - 39 - 49 - 90
Voiture : sortie périphérique porte de Versailles ou porte de Brancion

« Deux rendez-vous incontournables pour tous les professionnels de la formation ! »

Plus de 200 exposants et conférenciers
Plus de 30 colloques et ateliers
Tout le programme sur www.foragora.com



Neigeux et pluvieux

MARDI. Sur la plupart des régions, de nombreux nuages porteurs de pluie ou de neige circuleront. Seule la façade Est bénéficiera de périodes ensoleillées. Les températures resteront hivernales.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le temps sera instable avec des nuages parfois porteurs d'averses. Celles-ci pourront tomber sous forme de neige, en particulier sur les régions les plus à l'est. Le vent de nord à nord-ouest se renforcera progressivement avec des rafales jusqu'à 90 km/h en soirée. Les températures atteindront 7 à 10 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages seront présents tout au long de la journée. De faibles chutes de neige pourront se produire le matin. Les températures maximales seront comprises entre 4 et 7 degrés.

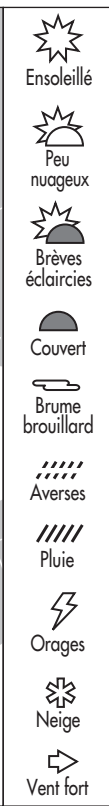
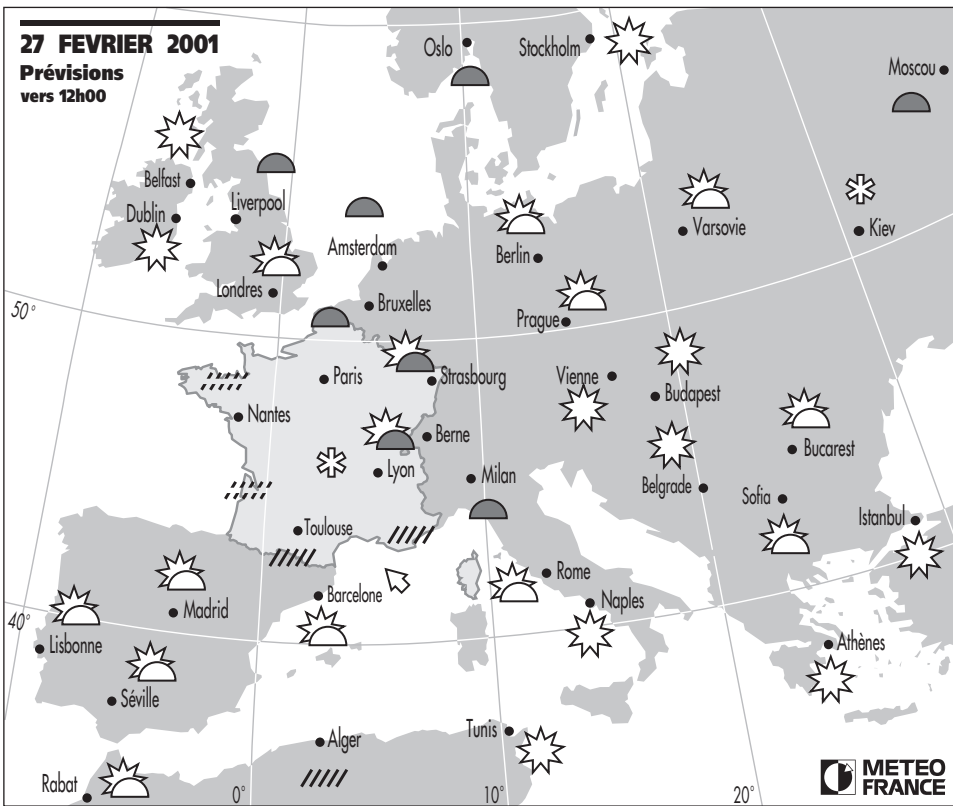
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les brouillards givrants du lever du jour laisseront la place à de belles

périodes de soleil. Les températures atteindront 6 à 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages seront très nombreux. Des pluies parfois orageuses se produiront. Il neigera au-dessus de 700 mètres sur le relief pyrénéen. Les températures maximales seront comprises entre 7 et 9 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. A l'est du Rhône, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Sur les autres régions, le temps sera perturbé avec des chutes de neige à très basse altitude. Les températures, négatives le matin, atteindront 6 à 9 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le temps sera perturbé. Des précipitations parfois abondantes se produiront, principalement en fin d'après-midi et soirée. Des orages éclateront et il neigera à très basse altitude. Le vent d'est à sud-est en Méditerranée se renforcera avec des rafales jusqu'à 90 km/h. Les températures atteindront 7 à 11 degrés.



CARNET DU VOYAGEUR

ITALIE. Les transports italiens risquent d'être sérieusement perturbés dans les prochains jours avec, d'une part, l'annonce d'une grève des pilotes et copilotes de la compagnie aérienne Alitalia, le 27 février, et, d'autre part, une grève générale dans les chemins de fer, les 3 et 4 mars.

SALON. Les Thermiales 2001, 19^e édition du Salon de la santé, du thermalisme et de la thalassothérapie qui, cette année, est jumelé à Aqua-Expo sous la bannière du Salon international de l'eau, se tiendront du 1^{er} au 5 mars, à Paris, au Palais des Congrès, porte Maillot. Ouverture à 12 heures le jeudi, de 10 à 19 heures les autres jours. Gratuit. 210 exposants y présenteront 116 stations thermales et 62 centres de thalassothérapie français et étrangers. Projection de films de l'équipe Cousteau, sur le Nil, le lac Baïkal, à Madagascar, à Haïti, en Amazonie, etc.

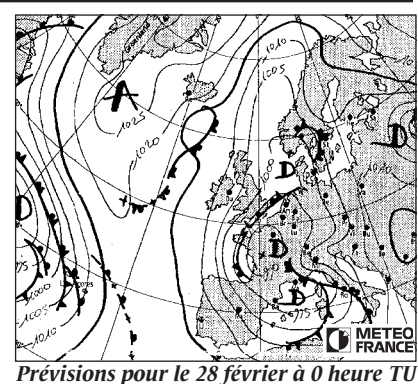
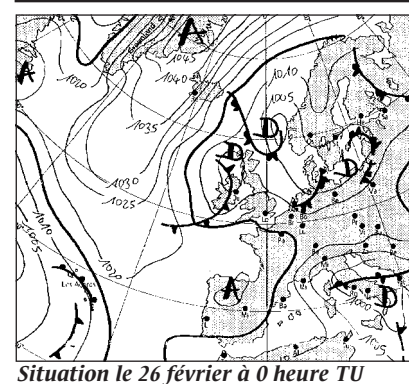
PRÉVISIONS POUR LE 27 FÉVRIER 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	1/11 N	NANCY	-4/7 N
BIARRITZ	5/9 P	NANTES	3/6 P
BORDEAUX	4/6 P	NICE	3/9 P
BOURGES	1/7 C	PARIS	1/6 C
BREST	2/6 P	PAU	1/6 P
CAEN	-1/4 P	PERPIGNAN	6/11 C
CHERBOURG	2/7 P	RENNES	2/7 P
CLERMONT-F.	-2/7 *	ST-ETIENNE	-1/7 C
DIJON	-3/8 N	STRASBOURG	-5/6 N
GRENOBLE	-4/8 N	TOULOUSE	0/8 P
LILLE	1/4 C	TOURS	2/6 P
LIMOGES	1/4 *	YANNE	24/28 C
LYON	-1/7 C	FORT-DE-FR.	22/26 S
MARSEILLE	1/8 P	NOUMEA	25/30 S

PAPEETE	25/29 C	KIEV	-8/-7 *	VENISE	-4/8 S	LE CAIRE	17/29 S
POINTE-A-PIT.	19/27 S	LISBONNE	8/12 S	VIENNE	-5/5 S	NAIROBI	16/28 S
ST-DENIS-RE.	26/30 S	LIVERPOOL	1/5 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	16/18 P
		LONDRES	2/7 S	BRASILIA	19/26 P	RABAT	10/14 S
		LUXEMBOURG	-4/5 C	BUENOS AIR.	22/31 C	TUNIS	5/16 S
		MADRID	3/8 S	CARACAS	20/25 S		
		MILAN	-2/5 C	CHICAGO	-7/-2 C		
		MOSCOU	-15/-8 C	LIMA	21/25 P		
		MUNICH	-9/5 S	LOS ANGELES	12/14 C		
		NAPLES	5/10 S	MEXICO	9/23 S		
		OSLO	-17/-9 C	MONTREAL	-14/-7 S		
		PALMA DE M.	6/11 P	NEW YORK	-2/5 S		
		PRAGUE	-4/4 S	SAN FRANCISCO	9/16 S		
		ROME	-1/10 S	SANTIAGO/CHI	12/29 S		
		SEVILLE	8/15 S	TORONTO	-7/-2 S		
		SOFIA	-2/4 S	WASHINGTON	-1/9 C		
		ST-PETERSB.	-11/-5 C	AFRIQUE			
		GENEVE	-5/5 C	ALGER	6/14 P		
		HELSINKI	-11/-9 C	DAKAR	22/27 S		
		TENERIFE	-7/1 S	KINSHASA	22/30 P		
		ISTANBUL	8/14 S	VARSOVIE	-7/1 S		

AMÉRIQUES		ASIE-Océanie	
BANGKOK	24/35 S	OSLO	-17/-9 C
BEYROUTH	15/20 S	PARIS	1/6 C
BOMBAY	18/28 S	PRAGUE	-4/4 S
DJAKARTA	26/29 S	ROME	-1/10 S
DUBAI	16/24 S	SEVILLE	8/15 S
HANOI	19/22 C	SOFIA	-2/4 S
HONGKONG	18/25 S	ST-PETERSB.	-11/-5 C
JERUSALEM	13/25 S	GENEVE	-5/5 C
NEW DELHI	8/25 S	HELSINKI	-11/-9 C
PEKIN	2/11 S	TENERIFE	-7/1 S
SEOUL	1/9 S	VARSOVIE	-7/1 S
SINGAPOUR	25/30 C		
SYDNEY	23/28 S		
TOKYO	2/12 S		



ASTRONOMIE

Ciel de mars

COMME pour compenser le sentiment d'immense solitude emplissant les âmes des amoureux des nuits, les Anciens, qui nommèrent les habitants des cieux, les ont bien souvent fait marcher par deux : la Petite et la Grande Ourse, le Grand et le Petit Chiens, Céphée et Cassiopée, Persée et Andromède, Castor et Pollux, etc. Fixées au firmament à l'échelle d'une vie ou d'une civilisation, les étoiles et les constellations, modèles de fidélité, conviennent parfaitement au petit jeu de qui est avec qui.

Si l'on met de côté les amours tumultueuses du Soleil et de la

Lune, qui nous donnent des éclipses, les astres errants font en revanche figure de grands solitaires. Certes, il arrive parfois aux vagabonds célestes de cheminer à deux, comme c'est, depuis plusieurs mois déjà, le cas de Saturne et de Jupiter. Mais il ne s'agit là que d'une alliance de circonstance, d'un rendez-vous sans lendemain, mécanique, et nullement passionnel. Il existe pourtant une exception à la règle des planètes seules : Mars. L'astre du dieu romain de la guerre (successeur de l'Arès grec) a un rival, ou plutôt une rivale, avec laquelle il forme la seule association planète-étoile de notre cosmographie occidentale : Antares, la plus brillante représentante de la constellation du Scorpion.

Antares est la contraction d'« anti-Arès ». En raison de son éclat rougeoyant, l'étoile a été perçue par les Grecs de l'Antiquité comme le seul astre capable de contrebalancer les ardeurs de la planète rouge. Mais Antares - en réalité une supergéante rouge plusieurs centaines de fois plus grosse que le Soleil - serait davantage en mesure de rivaliser avec Mars si elle habitait plus près de nous.

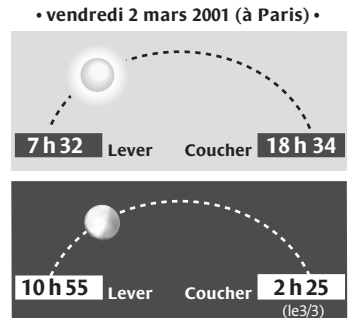
Mars il vaut mieux qu'elle reste à bonne distance (environ 500 années-lumière). Car, en bonne supergéante, Antares - que les Chinois appelaient l'Etoile-Feu - finira, d'ici à quelques millions d'années, par exploser en une violente supernova. Mars se retrouvera alors seule. En attendant, les deux astres entreront en conjonction dans la nuit du 5 au 6 mars, comme deux rubis luisant au cœur des ténèbres. Dix jours plus tard, la Lune viendra se mêler au duo. Autres rendez-vous pris par notre satellite : les visites qu'elle rendra à Jupiter et à Saturne les 1^{er}, 2, 28 et 29 mars, en début de soirée.

Le 20 mars sonnera l'heure de l'égalité pour tous les Terriens. Du pôle Nord au pôle Sud, de Paris à Sydney, tous auront droit à douze heures de jour et douze heures de nuit. Le printemps commence chez nous, mais c'est l'automne au pays des kangourous.

Pierre Barthélémy

★ **Vient de paraître L'Astronomie, de la Préhistoire à nos jours, de Christian Nitschelm, éditions Burillier, 256 p., 169 F (25,76 €).**

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01- 049

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Créateur d'ambiance. - II. Sans précaution aucune. Pour saluer en passant. - III. Beaucoup d'oiseaux s'y sont laissé prendre. Le premier fut le Bon. - IV. Vivent dans les arbres. Une fois en place, ses membres deviennent sages. Un peu d'ombre. - V. Surveillent le territoire. Refuse l'avancement. Accueilli bien mal. - VI. Permettent à l'auteur de se reprendre. A la chute du dernier, le caillou est nu. - VII. Apporte son soutien. Petits ou grands, il faut les tenir. - VIII. La moitié de huit.

Gâteaux, oiseaux ou champignons. - IX. Vit dans les fonds avant de passer à table. Avec les autres. Belle en Bretagne. - X. Il est là pour arranger les rencontres.

VERTICALEMENT

1. Dans la rencontre, elle ne se laisse pas faire. - 2. Ne laisse pas vraiment le choix. - 3. N'a pas eu le temps de devenir fou. Possessif. En toutes lettres. - 4. Mit bas. Détruire. - 5. S'attaquer à bien plus petit que soi. - 6. Fait la liaison. Assure la liaison dans les côtes. - 7. Étudié et calculé

avec méthode. - 8. Des feuilles et un peu d'eau chaude. Abaisse le centre de gravité. - 9. Retourne à l'envoyeur. Coup de vent que l'on voudrait discret. - 10. Sous pression, elle est enivrante. Consacrée avant d'être servie. - 11. Personnel. Réponse référendaire. Peut maintenant siéger. - 12. Remettre en bon ordre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 048

Horizontalement

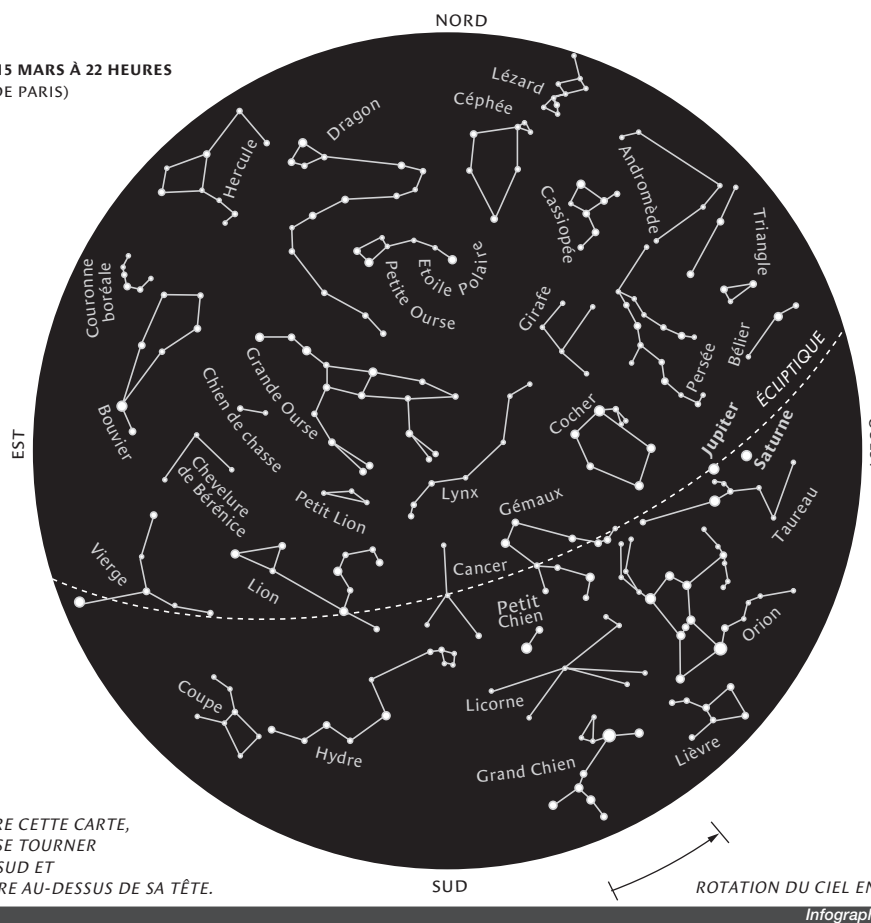
I. Séismographe. - II. Ecrou. Rochet. - III. Roitelet. Tri. - IV. Must. Elision. - V. Otai. On. Sic. - VI. Ne. Sent. Bise. - VII. Nubile. Eeeml (mêlée). - VIII. Erre. Ring. Ea. - IX. Arçon. Un. - X. Raisonnement.

Verticalement

1. Sermonneur. - 2. Ecouteur. - 3. Irisa. Brai. - 4. Sottisiers. - 5. Mue. Sel. Co. - 6. Le. Néron. - 7. Grelot. Inn. - 8. Rotin. En. - 9. Ac. Béguin. - 10. Phtisie. Ne. - 11. Héroïsme. - 12. Etincelant.

Configuration de printemps

CIEL DU 15 MARS À 22 HEURES (HEURE DE PARIS)



AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 212

Rationalité

UN NOMBRE est dit « rationnel » s'il s'écrit comme le quotient de deux entiers.

Existe-t-il deux rationnels distincts tels que la différence de leurs cubes soit le double de leur différence ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Solution dans Le Monde du 6 mars.

Chaque jeudi avec **Le Monde** DATÉ VENDREDI

retrouvez **LE MONDE DES LIVRES**

Solution du jeu n° 211 paru dans Le Monde du 20 février.

● 78 - 86 - 95 - 104 - 114 - 124 - 135 - 146 - 158 - 170 - 183 - 196 (carré de 14).

● Le premier carré suivant 2 001 est 4 225 (carré de 65).

● Plutôt que de détailler le cas 2 001, montrons qu'on tombe toujours sur un carré parfait, quel que soit le nombre de départ.

Deux cas se présentent quand le nombre de départ N, n'est pas déjà un carré :

- Cas 1 : N, est plus proche du carré inférieur que du carré supérieur. N₁ = n² + b, avec 1 ≤ b ≤ n. Le deuxième nombre s'écrit N₂ = n² + n + b, et le suivant N₃ = n² + 2n + b = (n + 1)² + (b - 1). On se retrouve dans la position ini-

tiale où n a augmenté de 1 et où b a diminué de 1.

Au bout de 4 coups, n a augmenté de 2 et b diminué de 2.

Au bout de 2b coups, n a augmenté de b, et b est nul.

Le premier carré est donc (n + b)².

- Cas 2 : N, est plus proche du carré supérieur.

N₁ = n² + c, avec n + 1 ≤ c ≤ 2n.

Le deuxième nombre N₂ = n² + n + c = (n + 1)² + (c - n - 1) = (n + 1)² + b est plus proche du carré inférieur (n + 1)² que du carré supérieur (n + 2)² puisque b = c - n - 1 ≤ n + 1.

On se retrouve dans le cas 1. Le premier carré est donc le carré de (n + 1) + (c - n - 1), soit c².

● 2001 = 44² + 65.

65 est supérieur à 44. On est dans le cas 2.

Le premier carré est 65² = 4 225.

Chaque mardi avec **Le Monde** DATÉ MERCREDI

retrouvez **LE MONDE INTERACTIF**

ARTS La Fondation Beyeler présente à Bâle, en Suisse, l'exposition « Mark Rothko. Union approfondie entre peinture et spectateur », qui réunit une centaine d'œuvres du

maître américain de l'abstraction, né en 1903 et mort en 1970. ● **RICHE** de quelques toiles rarement montrées, cette exposition a surtout la qualité de présenter des ensembles tels que

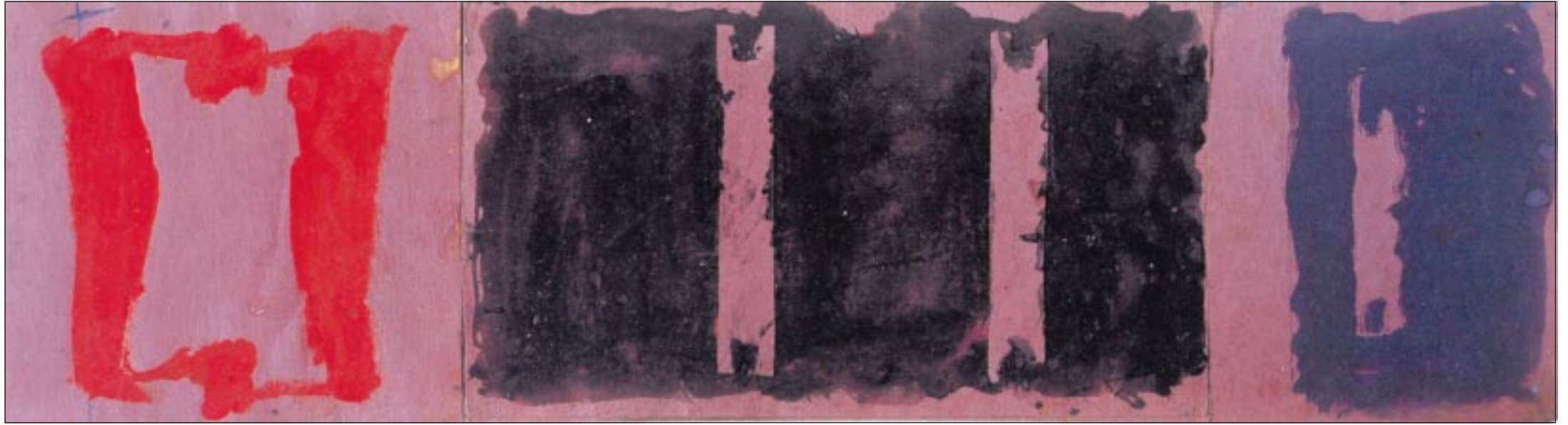
le peintre les avait conçus, rendant aux œuvres la pleine force de leurs couleurs et leur émotion. ● **PLUS SURPRENANT**, l'exposition juxtapose des travaux de la période sur-

réaliste de Rothko (1940-1947) et des œuvres de la fin de sa vie, les *Black and Gray Paintings*. ● **TOUJOURS** à Bâle, l'exposition « Weiss » se penche sur la question de l'accro-

chage de l'art contemporain et rappelle comment les artistes, en adoptant le blanc, ont contraint les amateurs à accorder aux œuvres toute l'attention qu'elles méritent.

A Bâle, les chapelles ardentes de Mark Rothko

En réunissant des ensembles conçus par le peintre puis dispersés, la Fondation Beyeler rend leur résonance picturale aux œuvres séquentielles imaginées par le maître de l'abstraction américaine. La grande exposition présentée à Paris en 1999 n'avait pas eu cette chance



ADAGP/KATE ROTHKO PRIZEL & CHRISTOPHER ROTHKO

« Untitled » (étude pour « Harvard Mural »), 1961. Les « Harvard Murals » sont réunis à Bâle pour la première fois depuis plus de vingt ans.

MARK ROTHKO. Union approfondie entre peinture et spectateur. Fondation Beyeler, Basistrasse 101, CH-4125 Riehen/Bâle. Tél. : 00-41-61-645-97-00. Internet : www.beyeler.com. De 10 heures à 18 heures. Le mercredi de 10 heures à 20 heures. Catalogue, éditions Hatje Cantz, 204 p. Broché, 58 francs suisses (35,37 €) ; relié, 91 francs suisses (55,49 €). Jusqu'au 29 avril.

On croyait connaître Mark Rothko (1903-1970), depuis la remarquable rétrospective que lui avait consacrée le Musée d'art moderne de la Ville de Paris (*Le Monde* du 15 janvier 1999). On se trompait. Un pèlerinage effectué jadis à Houston, à la chapelle commandée à l'artiste par Dominique de Menil en 1964, aurait pu nous mettre la puce à l'oreille : il s'y déroulait une messe funéraire, dans la pénombre. La cérémonie achevée, on s'enquit de plus de lumière. « Inutile », répondit la gardienne, qui s'exécuta pourtant. Elle était dans le vrai : les tableaux sombres, une fois éclairés, devenaient noirs, perdaient leurs nuances. Il fallut éteindre pour les entrevoir, s'asseoir et méditer.

Bâle est loin de Houston, et la chapelle est intransportable, mais l'esprit de Rothko y règne aujourd'hui. La Fondation Beyeler a organisé une rétrospective qui se distingue de celle de Paris par quelques prêts exceptionnels, obtenus grâce à l'entregent d'Ernst Beyeler, le maître des lieux, et la ténacité d'Oliver Wick, le commissaire de l'exposition.

Passons sur la présence heureuse de *N° 2/N° 30 (Yellow Center)* de 1954 et de *N° 5 (Sienna, Orange and Black on Dark Brown)* de 1962, anciennes propriétés de la chabano, conservées aujourd'hui au Musée de Téhéran. Les Iraniens, autrefois peu prêteurs, semblent s'ouvrir et avaient déjà fait preuve de générosité lors de la précédente exposition de Beyeler, consacrée à Andy Warhol (*Le Monde* du 22 décembre 2000). Passons sur le somptueux *Greens and Blue on Blue* de 1956, qui sort pour la première fois du palais d'un collectionneur privé italien...

LE FRÉMISSEMENT DE LA COULEUR

Arrêtons-nous sur les raisons de ces emprunts. Le tableau de Téhéran, par exemple, *N° 2/N° 30*, figurait à l'exposition de Rothko organisée à New York par la galerie Sidney Janis en 1955. Rothko avait tenu à le placer dans une petite pièce rectangulaire, dont chacun des quatre murs recevait une toile : celle-ci, une seconde qui appartient à la fille de Rothko, Kate ; une autre conservée au Musée d'art contemporain de Los Angeles, et une quatrième qui est au Carnegie Museum de Pittsburgh.

Les quatre tableaux ont convergé vers Bâle et sont réunis pour la première fois depuis quarante-cinq ans, dans les conditions exactes qu'avait voulues Rothko. La salle, exiguë, oblige le visiteur à se plonger dans la peinture, à ressentir, lorsqu'il regarde un tableau, le frémissement de la couleur de ses voisins. Emotion garantie, surtout lorsque l'on a la chance d'être seul dans la pièce.

Même chose pour ce qui concerne la salle que le musée de Washington doit à la générosité du collectionneur Duncan Phillips, qui l'avait lui-même constituée en 1960, encouragé par Rothko, après avoir vu l'exposition de Sidney Janis. Transportée telle quelle à Bâle, elle regroupe quatre tableaux aux harmonies plus sourdes, peints entre 1953 et 1957. Un petit banc permet de patienter le temps nécessaire pour que la pein-

versité américaine, à Cambridge, conçu par l'architecte José Luis Sert. Malgré une restauration en 1980, elles sont dans un triste état, et la tonalité d'origine a totalement disparu. Les caciques de l'université se désintéressèrent rapidement des cinq grandes toiles, et les glacis subtils et fragiles de Rothko, saturés par des lumières trop intenses, virent leurs pigments virer et leur couleur se modifier.

Le sens du tragique contre le risque décoratif

Dans un essai décisif sur l'impact de Matisse sur les peintres américains (*La Violence décorative*, éditions Chambon, 1998), l'historien d'art Eric de Chasse rappelle la crainte de Rothko d'être décoratif, son « vif rejet de la décoration et de la couleur plaisante en soi, qui ne provoquerait que de la délectation. Alors que Rothko se rapprochait parfois dans ses premiers Multiforms de cette pure délectation colorée, d'une façon qui le liait à la fois à Bonnard et aux œuvres niçoises de Matisse, à partir de 1949, ses tableaux affirment une volonté très différente, empreinte de gravité. (...) Cette gravité se pare de l'apparence de tonalités vives, qui ne doivent pourtant pas faire illusion. Pour Rothko lui-même, dans les années 1950, ses tableaux sont les plus « violents » de l'époque ». Et Rothko, conscient de ce que leur beauté risquait de les faire paraître décoratifs, donnait pour instruction d'accrocher serré : ainsi, « le tragique de chaque tableau » devient plus visible.

ture fasse son effet : il s'agit là d'un environnement, plus que d'un accrochage, qui correspond à merveille à ce que Marjorie et Duncan Phillips attendaient de leur collection : « *Vivre avec, travailler avec, et l'aimer.* »

Le troisième point fort de l'exposition est la réunion, pour la première fois depuis plus de vingt ans, des *Harvard Murals* que Rothko réalisa à partir de 1963, dans un bâtiment de la célèbre uni-

Cette faiblesse technique peut expliquer l'absence d'un autre des grands travaux de Rothko, la série de peintures murales commandées en 1958 pour le Seagram Building de New York. Lorsque Rothko eut connaissance de la destination du lieu – un restaurant –, il rompit le contrat, rendit le chèque et reprit les tableaux. Il fit don de neuf *Seagram Murals* à la Tate Gallery de Londres en 1969. Un dixième, prévu pour le mur du

fond de la pièce, est conservé à la National Gallery of Art de Washington : il est à Bâle, et marque, comme un signal, l'entrée de l'exposition. Pour le reste, il faut se contenter des maquettes.

Mais la centaine d'œuvres réunies à Bâle compensent amplement cette petite déception. L'accrochage est plus sensible que chronologique, juxtaposant allègrement les périodes, les manières et les époques. Il n'est pas certain par exemple qu'il soit pertinent, après l'émotion ressentie devant les grands formats sombres et lourds, de terminer l'exposition par l'autoportrait claironnant peint par Rothko en 1935. Cependant, il y a quelques années étonnantes, sans doute parce qu'Oliver Wick a tenu à respecter la volonté de l'artiste, attestée par des photographies de la rétrospective organisée par le Museum of Modern Art de New York en 1961 : Rothko aimait accrocher haut, Rothko aimait accrocher dense.

JUXTAPOSITION DÉROUTANTE

Il y a aussi quelques tableaux familiers au public parisien : les vues de métro par exemple, couloirs, voies ferrées, salles d'attente, que Rothko peint au mitan des années 1930, et qu'une très intéressante étude publiée dans le catalogue de l'exposition rapproche des projets de décoration murale du métro lancés en 1936 par les artistes qui œuvraient pour le New York Federal Art Project, un avatar des grands travaux décidés par le gouvernement américain pour lutter

contre les effets de la crise économique de 1929.

L'un des tableaux, intitulé *Entrance to Subway*, accompagna Rothko toute sa vie. C'est un de ceux qu'il aimait présenter lorsqu'un visiteur demandait à voir un exemple de ses travaux de jeunesse. Il date de 1938, Rothko avait alors trente-cinq ans. Suivent des œuvres de sa période surréaliste (1940-1947), juxtaposées avec des tableaux peints à la fin de sa vie, les *Black and Gray Paintings* de 1969.

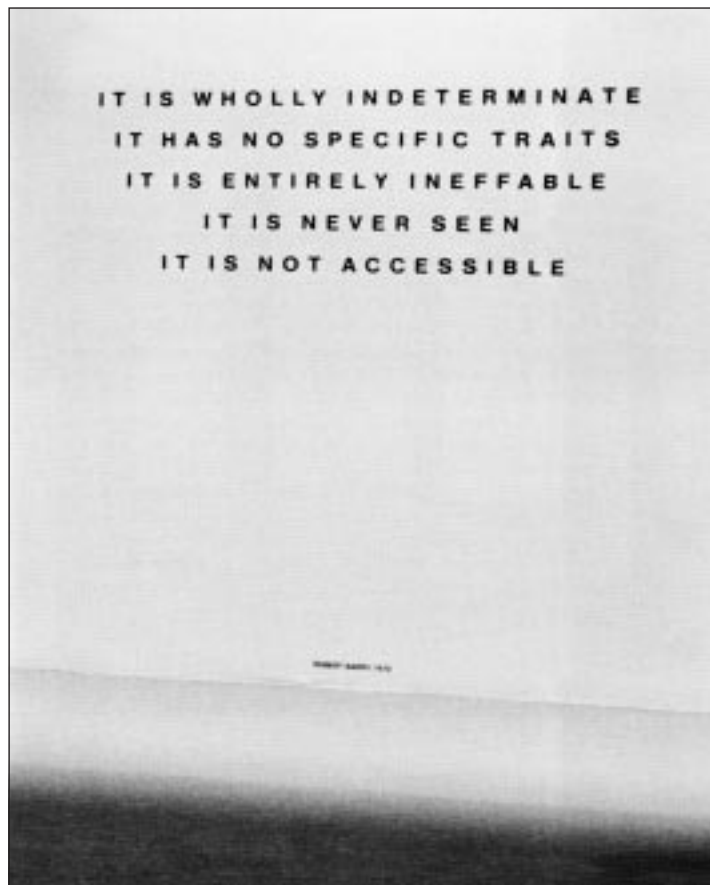
C'est la partie la plus déroutante de l'accrochage. Le commissaire s'en explique : « *Ces œuvres ont des points communs. Le premier pourrait être leur relative discrétion au sein de son travail : en effet, les pièces surréalistes n'ont guère été connues à l'époque de sa maturité artistique, et Rothko n'a présenté ses dernières œuvres qu'à de rares visiteurs de son atelier, entre 1969 et 1970. En ce sens, ces œuvres dessinent une accolade temporelle entre début et fin, prologue et épilogue, encadrant sa production "classique".* » L'idée est intéressante. Il n'est pas certain qu'elle plaira. Cela dit, le passage de cette part sombre du travail de Rothko à la lumière – même tamisée – de l'œuvre abstraite est un contraste absolu.

Un dernier point : la chapelle de Houston est dédiée à saint Thomas. Comme lui, Rothko pensait que rien, et surtout pas les mots, ne remplace l'expérience directe : le pèlerinage à Bâle s'impose donc.

Ha. B.

Tableau blanc sur mur blanc, ou les défis de l'accrochage contemporain

L'exposition « Weiss » étudie à Bâle le rapport entre les œuvres et les pièces qui les accueillent



Robert Barry, « It is wholly indeterminate... », 1970. Une œuvre montrée à Bâle dans l'exposition « Weiss ».

WEISS, Museum für Gegenwartskunst der Öffentlichen Kunstsammlung Basel und der Emanuel Hoffmann-Stiftung, St. Alban-Rheinweg 60, CH-4010 Basel. Tél. : 00-41-61-272-81. Tous les jours sauf lundi, de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 18 mars.

Soit une œuvre de Robert Barry, artiste qui, depuis 1969, écrit, entre autres sur les murs, des mots simples, descriptifs, allusifs. Celle qui nous occupe date de 1970. Elle doit être montrée dans des conditions définies par l'artiste, avec un caractère précis, et dans un « contexte artistique » : galerie d'art, collection, musée. Ici, le Museum für Gegenwartskunst, de Bâle, qui a bâti une intriguante exposition sur le thème du blanc. Le mot lui sert à qualifier aussi bien les armes que la voix, certains mariages, quelques chèvres qui ne sont pas de bois, des angoisses de folliculaires et des saignées trop prolongées.

Mais ce que souligne à juste titre l'exposition conçue par Hart-

wig Fischer, c'est que le blanc est une des caractéristiques majeures de l'art du XX^e siècle. Revenons à Robert Barry : ses exigences de monstration témoignent d'un profond changement, survenu peu ou prou au début des années 1950, dans les caves de Saint-Germain-des-Près ou dans les lofts de Manhattan où s'ouvraient les galeries d'art moderne, les *white cubes* : elles avaient des sols bruts et les murs blancs.

Avant elles, un marchand se fût déshonoré de ne point feuturer les pas de ses clients d'une épaisse moquette, un collectionneur n'eût pas consenti à jeter un regard sur un tableau ne reposant pas, solidement encadré, pendu à un cordon de soie, sur un mur recouvert de brocart.

Allez accrocher un Mondrian là-dessus. Ou un Robert Barry... Donc l'art moderne se pose de préférence sur des surfaces blanches. Mais que faire si l'art est blanc lui-même ? La question s'est posée avec acuité à l'Américain Robert Ryman, qui, depuis ses débuts, laisse les blancs domi-

ner ses surfaces. La couleur est, parfois, en dessous. La touche est tantôt très présente, tantôt presque invisible.

Après une conversation avec Daniel Buren, en 1974, Ryman « *réduisit de façon drastique les possibilités de transformation formelles de l'œuvre dont ceux qui la possèdent s'arrogent habituellement allègrement les droits. C'est à partir de ce moment-là que le clou, le crochet, la vis, l'accroche, le cadre, la règlette, la tige de fer, l'érou, centrés, excentrés, décentrés, symétriques, dissymétriques, en fer, en aluminium, en bois, en acier inoxydable, etc., entrèrent dans le registre de la peinture, au même titre que le support proprement dit et la matière – peinture – qui vient s'y poser.* »

MONDRIAN ET BRANCUSI

Dans le petit livre qu'il a publié sur ce sujet (*L'Ineffable*, éditions Jannink), Buren précise que ces nouveaux modes d'accrochage font désormais partie de l'œuvre et qu'il arrive à Ryman d'en jouer de façon formelle. Il arrive aussi

aux conservateurs d'en faire autant, et c'est à une telle démonstration que se sont livrés ceux de Bâle, en insistant sur le fait qu'introduire ce type d'œuvre dans un espace modifiait radicalement l'échelle et le sens de la pièce, exactement comme le fait de reproduire une œuvre de Robert Barry dans une page imprimée peut en perturber le bel ordonnancement.

Conçue à partir des collections locales, l'exposition ne peut prétendre à l'exhaustivité. Néanmoins, en réunissant des œuvres aussi différentes qu'un Mondrian de 1929, un Moholy Nagy de sept ans son cadet, des sculptures de Brancusi, Giacometti, mais aussi Sol Lewitt, Bruce Nauman ou Felix Gonzalez-Torres, le commissaire de l'exposition rappelle à bon escient que, en se plongeant à corps perdu dans le blanc, les artistes ont contraint les amateurs à accorder à l'œuvre, et à sa situation dans l'espace, toute l'attention qu'elle mérite.

Harry Bellet

« Apocalypse Now » achevé

La version définitive du chef-d'œuvre de Coppola sera présentée à Cannes

VINGT-DEUX ANS après la révélation d'*Apocalypse Now*, de Francis Ford Coppola, au Festival de Cannes, la version définitive du film, riche d'une cinquantaine de minutes supplémentaires, sera présentée au mois de mai prochain, en présence du cinéaste, à l'endroit même où cette œuvre délirante et monumentale – 150 millions de francs de budget, trois ans de tournage et de postproduction, 600 kilomètres de pellicule impressionnée – remporta la Palme d'or 1979, ex aequo avec *Le Tambour*, de Volker Schlöndorff.

On savait que le réalisateur travaillait depuis le début de l'année au montage de cette nouvelle version, mais rien ne laissait explicitement prévoir qu'il éprouverait le désir de retourner « aux sources » en réservant la primeur aux festivaliers de la Croisette. Deux des principales séquences manquantes, dont on connaît l'existence par des témoignages, pourraient être utilisées ici : celle de la plantation française, au cours de laquelle le commando américain se heurte à l'hostilité d'anciens colons français, et celle de l'improvisation finale de Marlon Brando (qui interprète le colonel Kurtz), dont Coppola n'a conservé que deux minutes sur les dix-huit qu'elle comporte.

Dans un communiqué publié par le Festival de Cannes, le cinéaste s'en explique longuement : « Tout dans ce film fut démesuré, la préparation, la production, le tournage, et même le montage. Quand *Apocalypse Now* fut projeté sur la Croisette, il était à peine terminé. L'accueil du public et du jury reste un merveilleux souvenir. Il donna à *Apocalypse Now* un écho extraordinaire. Au début de l'année 2000,



Francis F. Coppola (à droite) dirige des acteurs sur le tournage d'« Apocalypse Now », en 1979.

nous avons décidé, avec mon collègue Walter Murch [monteur du film], d'en faire la version définitive. Rapidement ce « travail » s'est révélé (enfin !) être un plaisir : il ne s'agissait pas seulement de réintégrer les scènes coupées lors du premier montage mais de procéder à un vrai remontage à partir du matériel original. Le résultat, c'est un film plus long de cinquante-trois minutes, dont le thème général émerge plus clairement, un film plus inquiétant, quelquefois plus amusant, plus romantique aussi, et dont la perspective historique est devenue plus forte. (...) Le remonter en l'an 2001 sur le grand écran de la salle Lumière, c'est comme si, avec la même émotion, je le présentais pour la première fois. »

Reviennent alors en mémoire les paroles de Francis Ford Coppola lors de cette fameuse première fois, durant la conférence de presse qui suivit la projection du film à Cannes : « Mon film n'est pas un film. Il ne parle pas du Vietnam, il est le Vietnam. Sa trajectoire reflète celle de l'Amérique au Vietnam. Nous avions trop d'argent, trop de matériel... et, peu à peu, nous sommes devenus fous. » Il y avait de quoi. Un tiers du budget englouti dans le film provenait de la for-

tune personnelle de Coppola, sa vie conjugale faillit sombrer, le tournage aux Philippines fut un cauchemar, balayé par deux typhons et un tremblement de terre, Harvey Keitel, interprète du capitaine Willard et rôle principal, fut renvoyé, et son remplaçant, Martin Sheen, fut frappé d'une crise cardiaque.

« Mon film n'est pas un film. Il ne parle pas du Vietnam. Il est le Vietnam. Sa trajectoire reflète celle de l'Amérique au Vietnam »

Francis F. Coppola

Présenté à Cannes comme un *work in progress*, ce délirant projet, fruit de la fuite en avant d'un des rares génies contemporains du cinéma américain, n'aura en fait jamais cessé de susciter des ava-

tars. Depuis les six versions différentes du scénario écrit par John Milius d'après le roman *Au cœur des ténèbres*, de Joseph Conrad, en passant par le film à petit budget tourné en 16 millimètres et en noir et blanc qui devait initialement être tourné sous la direction de George Lucas, jusqu'aux variantes qu'en a proposées Coppola lui-même, entre la version cannoise inachevée, et celles sorties au Etats-Unis en 70, puis en 35 millimètres.

Gilles Jacob, président du Festival de Cannes, se félicite quant à lui de la venue à Cannes du dernier avatar en date : « Il me semble important, vingt et un ans après avoir contribué à inscrire une date marquante dans l'histoire du cinéma et juste un an après la première visite d'un président américain sur le sol vietnamien, de montrer que l'œuvre n'a rien perdu de sa force ni de sa troublante actualité. »

Mais s'agira-t-il, avec ce remontage à froid à vingt ans de distance, de la même œuvre ? Réponse à Cannes en mai prochain, où l'on se prend à rêver, au côté de celle du réalisateur, de la présence de Marlon Brando.

Jacques Mandelbaum

Les 26^{es} Césars consacrent « Le Goût des autres » et « Harry... »

Des films de qualité forts d'un succès populaire

CONSENSUELLE, émouvante et de bon aloi : telle fut, à tous égards, la vingt-sixième cérémonie des Césars qui s'est tenue, samedi 24 février, au Théâtre des Champs-Élysées à Paris. La somme de ce qui fut délibérément laissé au vestiaire cette année l'indique assez clairement. Ce fut d'abord l'élimination des extrêmes cinématographiques, depuis la grosse comédie populaire (*Taxi 2*, de Gérard Krawczyk) jusqu'aux films d'auteurs de l'année 2000 (*Esther Kahn*, d'Arnaud Desplechin, ou *La Captive*, de Chantal Akerman). Ce fut ensuite la réduction au strict minimum syndical de l'esprit de dérision made in Canal+, avec un Edouard Baer en maître de cérémonie étonnamment sobre. Ce fut enfin l'évitement des sujets qui fâchent, alors même que l'industrie du cinéma français, des cartes d'abonnement illimitées jusqu'à la fusion de Vivendi-Universal, vient de vivre les bouleversements les plus inquiétants de son histoire depuis l'après-guerre.

Demeurait un étrange mélange d'optimisme de façade et d'angoisse sous-jacente, dont le déroulement de la cérémonie et son palmarès ont témoigné. Ouverte par Daniel Toscan du Plantier sur le registre du deuil, pour déplorer la disparition de Claude Sautet et de Robert Enrico, la cérémonie a continué en couronnant deux films.

TROIS CÉSARS D'HONNEUR

Le Goût des autres, d'Agnès Jaoui, neuf fois nommé, a remporté quatre Césars – meilleur film, meilleur scénario et meilleurs acteurs dans un second rôle : Anne Alvaro et Gérard Lanvin. *Harry, un ami qui vous veut du bien*, de Dominik Moll, a lui aussi raflé quatre compressions : meilleur réalisateur, meilleur

acteur (Sergi Lopez), meilleur montage et meilleur son. Ce palmarès traduit l'assentiment de la profession à des films de qualité qui, avec respectivement 3 800 000 et 1 800 000 entrées, ont su démontrer leur potentiel populaire.

Oubliés *Les Destinées sentimentales*, d'Olivier Assayas, et, dans une moindre mesure, *Saint Cyr*, de Patricia Mazuy (meilleurs costumes) et *Beau Travail*, de Claire Denis (meilleure photo).

En revanche, distinctions irréprochables attribuées à Dominique Blanc (César de la meilleure actrice pour son rôle dans *Stand By*, de Roch Stéphanik), à Sylvie Testud (César du meilleur jeune espoir féminin pour son rôle dans *Les Blessures assassines*, de Jean-Pierre Denis), ou à l'excellent film de Laurent Cantet, *Ressources humaines*, qui prend des paris sur l'avenir en remportant à la fois le prix du meilleur premier film et en valant à son interprète principal, Jalil Lespert, celui du meilleur jeune espoir masculin.

Ce n'en est pas moins par la bande, en quelque sorte, que l'émotion, l'intelligence, la grâce et la dignité se sont emparés de la cérémonie. On les doit aux trois Césars d'honneur remis à Charlotte Rampling, Darry Cowl et Agnès Varda. Soit une actrice magnifiquement ressuscitée – et magnifiquement saluée par Patrice Chéreau –, un des plus grands et des plus poétiques comiques français de tous les temps, et une cinéaste indépendante, qui remercia le CNC et les chaînes de télévision de lui permettre de créer un cinéma différent. Personne n'eut le courage de demander ce qu'Agnès Varda semblait laisser en suspens : pour combien de temps encore ?

J. M.

A Vizille, le Musée de la Révolution française ouvre sa bibliothèque aux citoyens

GRENOBLE

de notre correspondante

Vingt ans après sa création, le Musée de la Révolution française, situé à Vizille, au sud de Grenoble (Isère), franchit une nouvelle étape dans son développement. Jusque-là, sa bibliothèque et son très important fonds ancien étaient disséminés entre les salles de réserve et les bureaux de la conservation. Désormais, les quelque vingt mille titres sont réunis dans un espace de 700 m² aménagé dans l'aile nord du château, une imposante bâtisse construite par Lesdiguières, aujourd'hui propriété du département.

En 1924, l'Etat s'en était porté acquéreur, animé déjà par le souci de préserver ce lieu symbolique, où se tint la fameuse assemblée qui devait prélever aux événements de 1789. Il fallut la volonté de plusieurs historiens pour qu'au début des années 1980 le musée voie enfin le jour, contre l'avis même de la direction des Musées de France, sceptique sur la création d'un établissement ne disposant pas d'une collection au départ.

Vingt ans plus tard, Vizille a trouvé sa légitimité. Il se définit com-

me un musée des beaux-arts, avec pour mission de « présenter des œuvres et des objets contemporains de la Révolution, et de s'intéresser à tout ce qui s'y réfère ou s'en inspire depuis deux siècles ». Plus de 40 000 personnes le visitent chaque année (dont un tiers de scolaires) et plus de 650 000 promeneurs fréquentent son domaine, qui inclut un parc somptueux de 102 hectares, ce qui en fait le site patrimonial le plus fréquenté de la région Rhône-Alpes.

Le Centre de documentation qui vient d'ouvrir au public complète opportunément cet ensemble. D'un coût estimé à 6,5 millions de francs, dont 5 ont été financés par le conseil général de l'Isère et 1,5 million par l'Etat, son aménagement a été conçu par François Botton, architecte en chef des Monuments historiques.

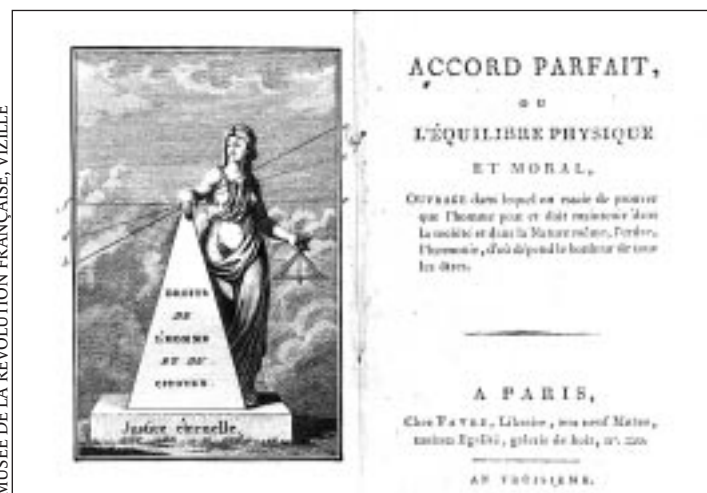
L'acte fondateur, inscrit dans le projet d'origine, est le dépôt en 1984 par la Bibliothèque nationale d'une collection riche de quelque trois mille cinq cents titres ayant appartenu à Albert Soboul, historien de la Révolution française. Le musée a également bénéficié de legs de deux autres bibliothèques

d'historiens, celle de Jacques Godechot, auteur de chroniques dans *Les Annales historiques de la Révolution française*, et très récemment, celle de Jean-René Suratteau, axée sur le monde germanique et le Directoire. Le fonds s'est par ailleurs enrichi régulièrement par des acquisitions, grâce à un budget annuel de 150 000 francs alloué par le département, ainsi que par divers dons, échanges ou dépôts.

HISTOIRE DE L'ART

Outre le fonds strictement historique, et un fonds patrimonial d'environ trois mille cinq cents livres et brochures d'époque, en particulier d'ouvrages consacrés à la presse, au théâtre, à la chanson, et aux récits de voyage, le Centre de documentation de Vizille dispose d'une collection de quelque trois mille titres consacrée à l'histoire de l'art européen, des Lumières jusqu'au romantisme.

Tous les mouvements y sont représentés, « du néo-rococo au néo-baroque », énumère le conservateur du musée, Alain Chevalier, qui rappelle que la période révolutionnaire a été « une période de création artistique prodigieuse ».



Le Centre de documentation compte 3 500 ouvrages d'époque.

« Il fallait, dit-il, faire passer les idées nouvelles, mettre en avant de nouveaux concepts. » Cette richesse a pourtant été occultée « au profit d'une vision négative de la Révolution, liée à la Terreur », argumente Alain Chevalier.

A la différence de l'Institut universitaire de la Révolution française de la Sorbonne, essentiellement historique, le Centre de documenta-

tion de Vizille rassemble toutes les disciplines, peinture, sculpture, arts décoratifs, mais aussi architecture. C'est cette diversité qui, selon Alain Chevalier, confère au lieu son originalité. « Un chercheur a ici accès à des documents qui, ailleurs, sont dispersés », explique le responsable du lieu, en précisant notamment la possibilité de consulter les trente mille titres d'imprimés pré-

volutionnaires et révolutionnaires de la micro-édition *Les Archives de la Révolution française*.

Le musée compte sur le nouvel équipement pour élargir l'audience de la bibliothèque. Depuis quelques années, il met gracieusement à la disposition des chercheurs qui en font la demande un logement dans un pavillon spécialement aménagé en bordure du parc. Pour autant, l'accueil du public reste une priorité. « Le rôle de Vizille est d'aider aussi bien le jeune collégien que le chercheur érudit, la personne handicapée qui travaille à distance et nous demande de la documentation sur un tableau de Greuze, que la famille qui vient passer l'après-midi », insiste M. Chevalier.

Nicole Cabret

★ Musée de la Révolution française, château de Vizille. e-mail : musee.revolution@cg38.fr / Tél. : 04-76-68-07-35. Du lundi au vendredi, de 10 heures à 18 heures. Consultation sur demande ou rendez-vous. Catalogue en cours d'information, accessible sur le réseau des bibliothèques de Grenoble : www.bm.grenoble.fr/

LES "CESAR" 2001

“JE LES AI TOUS REGARDÉS,
IL Y EN A UN QUI M'A PLU,
BEN, VOILÀ JE L'AI ACHETÉ.”

M. CASTELLA

LE GOÛT
DES AUTRES

DÉJÀ DISPONIBLE EN CASSETTE VIDÉO ET DVD

PATHÉ!

Atterrissage délicat du Printemps de Cahors dans les hauts murs culturels de Toulouse

Les acteurs locaux s'agacent de l'arrivée non concertée, mais richement dotée, du festival d'arts visuels

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Le festival n'a pas encore de nom mais il fait parler de lui dans les milieux artistiques toulousains. Surtout à quelques jours d'un scrutin municipal indéfini qui pourrait bouleverser la donne. L'ex-Printemps de Cahors, festival d'arts visuels (photographie et vidéo) brouillé avec cette cité du Lot, récupéré par Dominique Baudis avant sa démission (*Le Monde* du 29 janvier), débarque dans une ville qui est déjà l'une des plus riches en lieux artistiques. L'une des rares, aussi, où il existe une tradition de galeries privées et de collectionneurs.

La plupart des acteurs toulousains (musées, centres d'art, galeries) voient d'un bon œil que ce festival de notoriété internationale ne soit pas mort à Cahors et qu'il puisse revivre en Midi-Pyrénées. C'est le cas des imposants Abattoirs, musée d'art moderne et contemporain. « Il peut provoquer une dynamique favorable aux lieux toulousains », estime Brice Fauché, de la galerie Sollertis, en phase avec la philosophie du festival (ils ont collaboré par le passé), qui présente 50 % d'artistes utilisant la

photographie, dont Sophie Calle, Roland Fischer, Urs Lüthi ou Stéphane Couturier.

Mais les mêmes acteurs culturels regrettent ou dénoncent la façon dont ce festival a atterri dans la ville le rose : sans concertation, sans tenir compte du paysage existant, simple « fait du prince », en l'occurrence Dominique Baudis. Le ministre de la culture a été agacé par cette décision « municipale et unilatérale » entre le maire d'alors, Dominique Baudis, et Marie-Thérèse Perrin, la présidente du festival. Le plus virulent est Michel Dieuzaide, directeur du centre d'art photographique du Château-d'Eau : « Je trouve choquant de débarquer dans une ville comme s'il n'y avait rien. M^{me} Perrin m'a fait savoir qu'elle viendrait au Château-d'Eau. Je l'attends toujours. » Il est vrai que la programmation du Château-d'Eau, intimiste et classique, est à l'opposé de ce festival, très « tendance » et tapageur.

Beaucoup s'étonnent aussi que Dominique Baudis se soit précipité sur ce festival pointu, il est vrai médiatique. « Il ne peut y avoir pire que Baudis pour l'art contemporain », juge, parmi d'autres, Brice

Fauché. La subvention allouée par la municipalité au futur festival – 2,8 millions de francs – provoque aussi envie et inquiétude. Ainsi, Michel Dieuzaide : « M^{me} Perrin va recevoir près de 3 millions de francs pour quinze jours de festival, alors que le Château-d'Eau reçoit 2,4 millions pour quinze salaires et une programmation annuelle. » La galerie

La subvention allouée par la municipalité au futur festival – 2,8 millions de francs – provoque envie et inquiétude

du Forum s'étonne aussi de ne recevoir que 10 000 francs de la ville le alors qu'elle organise, en mai, un Forum de l'image (cette année centré sur l'Espagne) avec dix expositions et des conférences au musée des Abattoirs. Le sentiment est proche au Bond de la Baleine à Bosse (BBB), un centre régional d'art contemporain installé dans les quartiers nord (défavorisés) de Toulouse, qui fait un travail de fond mais ne reçoit que 20 000 francs de la ville. Sa directrice, Eléna Arnal, craint que le fossé ne s'élargisse entre « une culture de prestige et une action moins visible mais nécessaire ».

Pour corriger le tir, Marie-Thérèse Perrin a invité à dîner, début février, la plupart des acteurs toulousains du milieu artistique pour envisager des collaborations dès la première édition, qui aura lieu la dernière semaine de septembre. « Elle n'avait rien de concret à proposer », s'étonne un convive qui se demande si la présidente n'essaie pas de faire croire à un dialogue pour rassurer les décideurs, politiques comme culturels. Mais à part le Château-d'Eau, absent au dîner et qui semble bouder, tout le monde attend d'en savoir plus sur les intentions du festival, notamment son thème, annoncé autour du « narratif ».

Mais les lieux institutionnels ont déjà un programme pour septembre. C'est le cas du Château-d'Eau – « la porte n'est pas fermée pour 2002 », affirme Michel Dieuzaide – et des Abattoirs, qui accueilleront la belle exposition de la Japonaise Yayoi Kusama (*Le Monde* du 17 février), mais qui pourraient présenter des œuvres vidéo du festival dans leur auditorium. En revanche, une galerie comme Sollertis a laissé sa programmation ouverte, en attendant de rencontrer Val Williams. « On a bon espoir, mais il faudra aller vite avec une vraie concertation qui respecte notre identité. »

Reste un problème géographique. Le festival devrait être concentré sur la rive droite de la Garonne, autour du pont Neuf. Or la quasi-totalité des lieux d'art, notamment les Abattoirs, le Château-d'Eau, la galerie du Forum et l'Espace Saint-Cyprien, sont situés sur l'autre rive. La galerie Sollertis est aussi à l'écart. Comment trouver une cohérence quand le charme de Cahors était lié pour partie à un périmètre resserré ?

L'Etat, soucieux de décentralisation harmonieuse, n'a pas vraiment digéré le transfert d'un

festival dans une ville déjà riche et voudrait que Marie-Thérèse Perrin trouve « des synergies » avec le riche réseau des centres d'art installés dans les villes environnantes (Colomiers, Tarbes, Albi, Castres, Lectoure). Les Abattoirs ont le même souci. M^{me} Perrin est d'accord. Les centres d'art ne sont pas contre. François Saint-Pierre, directeur du centre photographique de Lectoure, y est même « très favorable ». Mais s'il est compliqué, pour un festival, de traverser la Garonne, que dire alors s'il faut faire des dizaines de kilomètres ?...

Reste le contexte des municipales et la bataille serrée entre Philippe Douste-Blazy (UDF) et François Simon (PS). Ce dernier va rencontrer les acteurs culturels, le 28 février, pour discuter de son projet. Parmi treize propositions, le PS, qui s'était abstenu en conseil municipal sur l'arrivée du festival de M^{me} Perrin, prévoit de « créer une manifestation d'art contemporain qui donnerait une vitrine aux créateurs régionaux et aux galeristes ». Un festival de plus à Toulouse ?

M. G.



Marie-Thérèse Perrin, directrice de l'ex-Printemps de Cahors, au côté du photographe Helmut Newton, en 1994.

Le « droit à l'image » de Dominique Baudis

En juin 2000, juste avant l'inauguration des Abattoirs, le musée d'art moderne et contemporain attendu pendant si longtemps à Toulouse, le maire, Dominique Baudis, est venu en visite. Des acteurs locaux s'en souviennent et se sont étonnés que ce dernier fasse « des ajustements » en faisant « décrocher des choses ». Son intervention la plus remarquée concerne une installation du Néerlandais Nick van de Steeg : un gros cube posé sur le sol. Sur chacune des quatre faces de deux mètres de long, l'artiste avait dessiné à la craie, sans les caricaturer, les visages de Dominique Baudis, Philippe Douste-Blazy, François Simon, et ceux du groupe de rock Zebda. Soit le maire sortant, les deux principaux candidats aux municipales et le groupe autour duquel a été créée la liste Motivé-e-s. Bref, une intervention bien sentie au vu du débat municipal actuel. Affirmant qu'il ne voulait pas paraître « mégalo », Dominique Baudis a invoqué son « droit à l'image » et a fait effacer son visage, ce qui a provoqué le retrait de l'œuvre.

MARIGNY
ROBERT HOSSEIN

CETTE FEMME RISQUE LA PEINE DE MORT

COUPABLE OU NON COUPABLE

LES JURÉS C'EST VOUS !

RÉALISÉ ET PRÉSENTÉ PAR ROBERT HOSSEIN

d'après l'œuvre de AYN RAND

décor FRANÇOIS DE LAMOTHE son BERNARD GUILLAUMAT

costumes SYLVIE POULET et MARTINE MULOtte

LOCATION THÉÂTRE 01 53 96 70 00
FNAC 0 803 808 803 (0,98 F/min)
3615 FNAC (2,21 F/min) • www.fnac.com

TF1 Europe 1 mac 100

Théâtre de la Ville PARIS

LUN. 5 MARS 20H30 • 95 F

AFGHANISTAN

GHOLAM rubâb
MOHAMMAD ATTAI
GHOLAM DASTEGUIR
HOMAYOUN rubâb

- deux générations, deux disciples d'Ustad Mohammad Omar, le "sultan du rubâb"
- le rubâb afghani, l'instrument par excellence de l'Afghanistan
- la mélodie du rubâb, le chant de la porte qui ouvre sur le paradis

2 PLACE DU CHÂTELET, 4°
01 42 74 22 77

TROIS QUESTIONS À...

MARIE-THÉRÈSE PERRIN

1 Vous êtes directrice de l'ex-Printemps de Cahors. Les acteurs culturels toulousains vous reprochent de débarquer en terrain conquis, sans les avoir consultés.

J'ai dû quitter Cahors au dernier moment, quand j'ai su que ce n'était plus possible d'y travailler. D'autres villes d'accueil de la région ont été étudiées. Seule Toulouse était viable. Il a fallu à la fois aller très vite pour qu'une édition puisse avoir lieu – et donc pour sauver le festival – et rester discret, à cause du contexte des élections municipales, jusqu'au verdict des urnes. On me fait donc un procès d'intention. Dans mes dépliants de Cahors, je mentionnais les expositions des autres lieux, comme à Toulouse, et même des autres festivals. Et puis j'ai rencontré récemment tous ces acteurs locaux. L'appellation nouvelle n'est pas encore trouvée. On

m'a fait des listes de propositions mais ce n'est pas satisfaisant. Le nouveau nom du Printemps sera dévoilé le 2 mars, date à laquelle seront fixés les nouveaux statuts de l'association.

2 Allez-vous travailler avec ces acteurs locaux ?

Je le souhaite. Ils sont d'abord libres de venir ou pas, sachant qu'ils ont souvent déjà programmé un artiste ou une exposition pour fin septembre. Mais j'espère bien arriver à quelques accords, notamment avec les Abattoirs pour y présenter de la vidéo. Il faut aussi que ces lieux, suivant notre formule, puissent accueillir gratuitement le public jusqu'à 1 heure du matin le week-end. J'espère aussi que des centres d'art installés dans des villes proches pourront trouver un thème d'exposition en résonance avec celui que dévoilera bientôt Val Williams, la directrice artistique invitée. Mais c'est vrai que les choses seront plus simples en

2002, parce que nous aurons plus de temps.

3 Comment envisagez-vous vos relations avec l'Etat et la région, qui n'ont pas applaudi à l'arrivée d'un festival dans une ville déjà riche en offres artistiques, et avec le prochain maire ?

Il faut que le vent de folie retombe un peu. Je demanderai une subvention à l'Etat comme à la région après les élections. S'ils refusent, je me débrouillerai avec nos mécènes, dont l'apport est déterminant. Quant à la ville, j'ai des relations de confiance avec Philippe Douste-Blazy, qui souhaitait accueillir notre festival. Je ne connais pas son adversaire, François Simon, mais, s'il l'emporte, j'irai évidemment le voir. Ce dernier peut toujours dénoncer la convention signée par la municipalité précédente, mais j'ai confiance.

Propos recueillis par Michel Guerrin

CONCERTS

ensemble inter contemporain

Orient / Occident

Mardi 6 mars à 20 h
salle des concerts

Charles Ives
The Unanswered Question

Isabel Mundry
Le Silence - Tystnaden

Hans Zender
Music to hear
4 Enso (Lo-Shu VII)

Bernd Alois Zimmermann
Omnia tempus habent

Edgard Varèse
Intégrales

Ensemble Intercontemporain
direction Hans Zender

cité de la musique
01 44 84 44 84

J.M. FOURNIER PRODUCTIONS

CAVEAU

01 49 53 05 07
13 mars 2001-20H30
Paul
BADURA-SKODA
piano
Bach-Mozart-Chopin-Schubert

26 mars-20H30
Quintette PRO ARTE
DE MONTE CARLO
Andant et adagi de quintettes célèbres

Auditorium du Louvre

Lundi 26 février à 20 h
Mercredi 28 février à 20 h

Quatuor de Jérusalem
BEETHOVEN, KURTAG

LOC : 01 40 20 84 00

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information

Beethoven Sonates Intégrale
pour piano

avec Nicholas Angelich, Jean-Efflam Bavouzet, Frank Braley, Claire Désert, François-Frédéric Guy et Emmanuel Strosser

du 8 au 11 mars

réservez les 7 concerts en une seule fois : 85F le concert

www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

OPERA NATIONAL DE PARIS

Orchestre de l'Opéra
Chef permanent : James Conlon

James Conlon
direction
Soliste : Ben Heppner

Wagner - Strauss
Korngold

6 mars - 20h

Opéra Bastille
Informations-Réservations
0 836 69 78 68*
www.opera-de-paris.fr

OPERA NATIONAL DE PARIS

Dimanche soir
au Palais Garnier

Musique de chambre

Par les musiciens de l'Orchestre de l'Opéra

Varèse - Jolivet - Spohr

4 mars - 20h30

Palais Garnier
Informations-Réservations
0 836 69 78 68*
www.opera-de-paris.fr

Leçon d'architecture dans les murs de l'école

Frédéric Borel livre à Paris une maternelle protectrice et ouverte, dont les formes mêmes se veulent porteuses d'éducation

FRÉDÉRIC BOREL, quarante-trois ans, dont trois ou quatre dans l'atelier de Christian de Portzamparc, a depuis acquis une notoriété foudroyante grâce à trois immeubles décoiffants à Paris. Le premier, construit pour la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), 100, boulevard de Belleville (20^e), sentait encore, en 1986, son carton-pâte. Le deuxième, un ensemble de logements pour La Poste, 113, rue Oberkampf (11^e), révélait en 1993 la nature libre et lyrique de ce jeune maître d'œuvre pourtant réservé, presque timide.

Troisième insolence urbaine, imaginée pour la SGJM, une autre société immobilière de la Ville de Paris, les trente logements du 15, rue des Pavillons (20^e), qui ont attiré en 1996 l'attention de la presse architecturale internationale. Immeuble pied de nez, immeuble phare, qui, par la couleur et le plus imprévu des dessins, exaltait paradoxalement le respect de la trame ancienne des rues. Pour ce motif, d'ailleurs, la Ville de Nantes lui a passé commande du plus difficile des projets à l'angle du cours des Cinquante-Otages et de la rue de la Boucherie.

Mais, dans les entre-temps de cette aventure extraordinaire, Frédéric Borel concourt à tour de bras (pour perdre) et plus rarement édifie, à Metz-Tessy (Haute-Savoie), à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), à Agen (Lot-et-Garonne), des bâtiments plus institutionnels et, partant, plus rangés. Ce n'est pas faire de l'« ethnocentrisme » que de s'intéresser à nouveau à une réalisation parisienne, puisque c'est la dernière livrée : l'école maternelle de la toute nouvelle ZAC de la Moskowa (18^e), dans une rue qui n'a toujours pas d'autre nom que voie B218, et n'a d'identité que par son débouché rue Leibniz.

Aussi la Moskowa se présente-t-elle comme une sorte d'entre-deux, un quartier cisailé au nord par le boulevard Ney, au sud par l'aride résidu du chemin de fer de petite couronne que recèlent la rue Leibniz et son double, la rue Beliard, par-delà un terre-plein central. Une politique urbaine intelligente a préservé l'essentiel du vieux tracé tout en renouvelant les immeubles les plus fatigués de ce vieux royaume de squatters.

Quelques jeunes et bonnes signatures s'y retrouvent, tandis qu'un anonyme surdoué est parvenu à préserver l'originalité de l'impasse Lécuyer en inventant un bâtiment sabre qui éperonne joyeusement le boulevard avant qu'il ne passe Clignancourt.

C'est, on l'aura compris, un quartier marqué par la guerre urbaine. Frédéric Borel y propose une solution inverse de celle qu'il préconisait pour les hauteurs de Belleville : un bâtiment limpide, posé, discret et suffisamment fort, cependant, pour définir le côté d'une place ou d'un square à venir. Ouvert ? Fermé ? Ce qui vaut pour une porte, qui devrait être ou l'un ou l'autre, ne vaut pas pour cette pièce d'architecture où les enfants, tout en étant protégés des tracas et des bruits du monde, sont en situation de dialogue permanent avec la ville. Malheur aux bavards, et surtout aux distraits, qui devront d'abord apprendre ici la vertu d'attention.

Les enfants, tout en étant protégés des tracas et des bruits du monde, sont en situation de dialogue permanent avec la ville

Le dispositif de Borel pour l'école (2 000 m², huit classes, pour un montant hors taxes de 15 millions de francs [2,29 millions d'euros]) consiste à ouvrir de façon stratégique son volume, par ailleurs solide et opaque, l'éclairant de larges baies, d'où l'on peut voir piailler la marmaille. Il livre aux mêmes chères petites têtes d'impreunables vues sur le voisinage immédiat.

« L'école est un espace de formation où l'on apprend des choses simples comme le haut et le bas, la droite et la gauche, ou demain, hier et aujourd'hui », dit le maître d'œuvre à propos de ce projet, à l'occasion duquel il propose avec jus-



L'école maternelle de la ZAC de la Moskowa (Paris-18^e). Un volume solide et opaque, percé de larges baies lumineuses.

tesse aux enfants ce qu'on pourrait espérer aussi pour toutes les écoles d'architecture. « La cohérence de l'organisation interne, la simplicité du dessin, l'homogénéité des matériaux », continue Borel, doivent concourir à l'éducation de l'enfant. »

Pas d'expérimentation *in vivo* : la maternelle n'est pas une occasion pour produire une grande symphonie... Comme elle est douce à entendre, cette résurgence du bon sens. Pour autant, l'architecte ne s'est nullement trahi, qui, en évoquant l'image du « monolithe », révèle sans doute une des constantes secrètes de son œuvre, une sorte de fascination pour le lancer de menhir, le dressage de dolmen, le saut de roche en roche, à Carnac : quelque chose d'obstinément armoricain, alors qu'il est natif de Roanne, dans la Loire.

Une fascination pour l'ordre tellurique qui s'est magnifiquement

exprimée lors d'une conférence au Royal Institute of British Architects (RIBA), à Londres, en 1994 : « Les images les plus fortes nous viennent lorsque nous percevons violemment des effets de sédimentation : l'émergence de l'enceinte médiévale dans un hôtel particulier du XVII^e siècle ou d'une barre des années 1970 dans un tissu pavillonnaire. C'est sur cette matière qu'il nous faut œuvrer en retrouvant sur fond de contradictions et de conflits la continuité essentielle de la ville. Que ce soit par addition, juxtaposition ou superposition, tout doit se mélanger. Il faut assumer la différence, le cosmopolitisme et l'impureté. » Armé de ces justes sentiments, il construit actuellement le palais de justice de Narbonne (Aude) et un lycée pour 900 élèves de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne).

Frédéric Edelmann

La cantatrice Natalie Dessay dans les espaces infinis de l'amour

DIE SCHWEIGSAME FRAU (La Femme silencieuse), opéra-comique de Richard Strauss, sur un livret de Stefan Zweig. Avec Natalie Dessay (Aminta), Dietrich Henschel (Le Barbier), Sten Byriell (Sir Morosus), Juan José Lopera (Henry Morosus), Jill Grove (La Gouvernante), Marco Arturo Marelli (mise en scène, décors, lumières), The Philharmonia Orchestra, Christoph von Dohnanyi (direction).

THÉÂTRE DU CHÂTELET, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Tél. : 01-40-28-28-40. 70 F (10,67 €) à 670 F (102,14 €). Prochaines représentations : les 27 février, 2, 5 et 8 mars, à 19 h 30 ; le 11 mars, à 16 heures.

Strauss a soixante-dix ans, Zweig cinquante et un ans – tous deux sont au faite de la gloire – lorsque se produit le petit miracle de cette rencontre unique autour de cette *Femme silencieuse*, de 1935. Adaptée par Zweig d'après *Epicœne*, or *The Silent Woman* de l'elisabéthain Ben Jonson, l'œuvre sera accouchée aux forçeps en pleine expansion nazie, contribuant à la disgrâce du compositeur et bientôt à l'exil tragique de Zweig. Le 24 février, le Châtelet remontait la production créée au Wiener Staatsoper en 1996, qui vit triompher Natalie Dessay.

Natalie Dessay qui, une fois passée une certaine crispation au premier acte, a largement dissipé les rumeurs de réforme alimentées par l'annulation de son récital du 14 mars prochain (et la déception face à une production soporifique de *La Somnambula* en janvier à la Scala). Car le rôle d'Aminta est funambule, vertigineux de virtuosité, cœur pur et ardent, mais aussi tête forte et pied d'argile : une Rosine qui aurait l'âme de la Comtesse, et ça, Dessay le sait !

Dans la spirale infernale d'un décor entre pont de bateau et tour de guet, s'est enfermé Sir Morosus : un passé aventureux de pourfendeur des mers réduit au présent de maquettes navales et d'un tapis en forme de mappemonde... De l'homme au patronyme atrabilaire, Sten

Byriell rend les traits attendus du barbon grincheux, mais son interprétation n'est rien linéaire (un timbre uniforme et des aigus manquant de relief) comme par trop les extrêmes : la sourde désespérance d'un homme au seuil de la mort et, surtout, les derniers frémissements d'un cœur que revigore un temps la perspective d'un jeune amour. Peut-être quelque morose influence...

Ce qui ne sera pas le cas du volubile Barbier campé par Dietrich Henschel. Eblouissant ! Aussi l'aise dans sa voix que dans son rôle de maître valet. A la fois le cerveau de l'affaire et le doigt de la providence.

GRAVITÉ, HUMOUR ET POÉSIE

Face à une telle accumulation de dons, difficile pour les autres de trouver leur place. Et pourtant, nul dans la petite « troupe de comédiens » ne démerite. A commencer par Henry Morobius, mari amoureux, neveu déshérité puis héritier comblé. En dépit d'aigus un peu verts et d'une tournure parfois empruntée, Juan José Lopera rend bien la juvénilité solaire du rôle. Rien à reprocher à la composition d'Ofelia Sala (une Isotta qui joue et chante « juste »), de Gabriele Sima (inéparable paysanne en sabots), sans parler du trio des basses – maître Vanuzzi (Marek Gasztecki) et ses deux acolytes Morbio (Matthias Henneberg) et Farfallo (André Eckert). Quant à Jill Grove, elle saura donner à la Gouvernante le tendre visage de la consolation.

De la trépidation à la nostalgie, la mise en scène de Marco Arturo Marelli est un véritable contrepoint à la musique. Rythmée, voire rythmique, elle sait aussi s'infléchir en une gravité discrète, mais sans se départir d'humour et d'une poésie que rehausse la beauté des costumes de Dagmar Nieffind-Marelli. Dans la fosse, Dohnanyi et le Philharmonia auront donné à l'univers straussien toute la richesse de son ambiguïté : précision, équilibre et beauté des timbres (le solo de cor à la presque fin de l'acte II). Une *Femme silencieuse* qui n'a pas peur des espaces infinis de l'amour.

Marie-Aude Roux

SORTIR

PARIS

Wim Vandekeybus

Pour la deuxième fois, le chorégraphe flamand a les honneurs du Théâtre des Abbesses. Dans *Scratching the Inner Fields*, spectacle composé et interprété par sept femmes, il tente de comprendre les mécanismes les plus subtils du corps féminin. Mixant danse, théâtre, texte, cette pièce s'annonce comme un pendant souverain à la très belle et uniquement masculine *In Spite of Wishing and Wanting*. Théâtre des Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. 20 h 30, du 27 février au 3 mars. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Lulendo

Né en Angola, il s'installe à Paris en 1983, après un passage au Zaïre, et il accompagne des chanteurs originaires de son premier pays d'exil, tel Papa Wemba. Puis il met sur pied le groupe Kizomba, qui brasse soukous, samba et salsa, avant d'opter pour une formule plus dépouillée, interprétant dès lors de limpides mélodies saupoudrées de percussions et de likembé, le lamellophone utilisé dans la musique traditionnelle d'Angola. *Guinguette Pirate*, quai François-Mauriac, Paris-13^e. M^o Quai-de-la-gare. Jonque au pied de la BNF. 20 heures, le 27. Tél. : 01-56-29-10-20. 30 F.

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Imaginer la réalité

Documentaires de fin d'études réalisés par les étudiants de la National Film and Television School (NFTS), diffusés tant dans leur style que dans leur contenu. Centre Pompidou, place Georges-Pompidou, entrée par la piazza, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Salle cinéma 2 (niveau -1). Séances à 12 h 30 et 20 heures, le 28. Tél. : 01-44-78-44-49. 15 F et 20 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Affabulazione de Pier Paolo Pasolini, mise en scène d'Arnaud Meunier. Saint-Denis (93). Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde. 20 h 30, du 27 février au samedi 3 mars ; 16 heures, le 4. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F. Jusqu'au 24 mars. **Michèle Noir et Solo Stockhausen** Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14^e. M^o Cité-Universitaire. 18 heures, le 27. Tél. : 01-43-13-50-50. 70 F.

Noctambule

Claudio Basilio (chorégraphie). Création pour six danseurs, quatre musiciens et une chanteuse.

Malakoff (92) Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre. M^o Malakoff - Plateau de Vanves. 20 h 30, les 27 et 28 février.

Master classes de György Kurtag Pédagogie, le pianiste et compositeur György Kurtag s'appliquera pendant deux jours à faire partager aux jeunes musiciens sa lecture du répertoire classique ainsi que ses propres compositions.

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 heures, le 27 ; 14 h 30 et 20 heures, le 28. Accès libre sur réservation. Tél. : 01-44-84-44-84.

Carte blanche aux auteurs

Feu ! Véronique Olmi dessine son autoportrait à travers des mises en lecture de ses propres textes, dont *Mathilde* (inédit), et de ceux d'auteurs qui ont nourri son écriture, notamment René Char et Henri Barbusse.

Petit-Odéon, place de l'Odéon, Paris-6^e. M^o Odéon. 18 heures, du 27 février au 2 mars. Tél. : 01-44-41-36-68. Entrée libre sur réservation.

Les Juives

de Robert Garnier, mise en scène d'Eric Génovèse. Théâtre du Marais, 37, rue Volta, Paris-3^e. M^o Arts-et-Métiers. A partir du 27. 20 heures, du mardi au vendredi ; 15 heures, les samedi et dimanche. Tél. : 01-44-78-98-10. De 80 F à 120 F. Jusqu'au 29 avril.

OPERA NATIONAL DE PARIS

K...

Création mondiale

Commande de l'Opéra National de Paris en coproduction avec l'Ircam-Centre Pompidou

Opéra en douze scènes de Philippe Manoury
Livret de Bernard Pautrat et André Engel d'après « Le Procès » de Franz Kafka

Direction musicale : Dennis Russell Davies
Mise en scène : André Engel

Orchestre de l'Opéra National de Paris

ircam Centre Pompidou

du 7 au 27 mars 2001
Opéra Bastille

Vive[z] l'Opéra **LE FIGARO**

0 836 69 78 68 - www.opera-de-paris.fr

BMW

GAP

Le site-guide des acheteurs de BMW à Paris.

Le stock neuf et occasion en ligne
Cotations express location longue durée
Les contrats d'entretien jusqu'à 5 ans
Les tarifs et les stocks GAP

www.gap.fr

Villiers Etoile Concorde

LUNDI 26 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00 Paroles d'Europe. Les langues : année européenne. **Public Sénat**
- 20.45 et 1.00 Le Club. Yves Contassot. **LCI**
- 20.05 Hommage au poète : chantons Trenet. **Forum**
- 22.40 Mots croisés. Immigration, droit d'asile : faut-il rouvrir nos frontières ? **France 2**

MAGAZINES

- 18.30 L'Invité de PLS. Charles Pasqua. **LCI**
- 18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Alain Souchon, Christine Ockrent, Edouardo Noriega. **Canal +**
- 19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
- 21.00 La Route. Invités : Pascal Sevran, François Gibault. **Canal Jimmy**
- 21.05 Le Point. Quand les élèves font la loi. Le bonheur au travail. L'état de santé de la presse russe. **TV 5**
- 0.35 Strip-tease. La chute finale. Pastorale atomique (n° 4). **France 3**
- 0.40 Futur antérieur. Justice internationale, souveraineté nationale. Invités : Robert Badinter, Bernard Bertossa, Rony Brauman, Paul Thibaud. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Nivel, l'impossible pardon. **Arte**
- 20.30 Sur la route de Java. **Planète**

- 20.50 Légendes. Fran Drescher. **Téva**
- 21.00 La France. Le Conflit Lip, 1973-1974. **Histoire**
- 22.25 Henri Guillemin présente... Blaise Pascal. [2/2]. **Histoire**
- 22.45 Soirée Les Gangs. Danger réel. Bronx 1969-1989. **13^{ème} RUE**
- 23.05 Propriétaire à Auschwitz. **Planète**
- 23.40 La Vie en questions. Un don pour toujours. **France 3**
- 23.45 Martin Luther King. **Histoire**
- 23.55 Enquêtes médico-légales. Epidémie à Milwaukee. **Planète**
- 0.10 Ne me demandez pas si j'aime. Le cinéaste Amos Kollek. **Arte**
- 0.25 Palestine. [2/3]. Rébellion. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Rugby à XIII. Championnat de France (19^{ème} journée) : Lyon-Villeurbanne - Saint-Jurrien. **Pathé Sport**

MUSIQUE

- 21.00 Les Noces de Figaro, de Mozart. Mise en scène de Thomas Langhoff. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Daniel Barenboïm. **Muzzik**
- 21.45 Soirée musique italienne. Musique italienne du XVIII^{ème} siècle. Par l'ensemble Europa Galante, dir. Fabio Biondi. **22.55 Concerto pour piano n° 23, de Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. Mezzo**
- 0.55 Jazz 6. Wynton Marsalis & The Lincoln Center Jazz Orchestra : For Dancers Only. **M 6**

THÉÂTRE

- 20.55 Accalmies passagères. Pièce de Xavier Daugreilh. Mise en scène d'Alain Sachs. **TMC**

TÉLÉFILMS

- 17.10 Mont-Oriol. Serge Moati [2/2]. **Festival**
- 20.55 Rastignac ou les ambitieux. Alain Tasma [1/4]. **France 2**

SÉRIES

- 19.25 Hill Street Blues. Une main d'or. **o. TMC**
- 19.50 Michael Hayes. Affaires de drogue. **o. Série Club**
- 20.55 Florence Larrieu, le juge est une femme. L'Usine de jouets. **TF 1**
- 21.25 3^e planète après le Soleil. [2/2]. Fun With Dick and Janet (v.o.). **o. Série Club**
- 21.45 New York Police Blues. [1/2]. La dernière rafle. **o. Canal Jimmy**
- 22.55 Spin City. Paulo le fou. **o. TSR**
- 23.25 Taxi. Tony's Baby (v.o.). **Série Club**
- 23.45 Michael Hayes. Affaires de drogue. **o. Série Club**
- 23.45 Invasion planète Terre. L'enfant de l'alliance. **o. 13^{ème} RUE**
- 23.55 Emotions. Carole, jeune mariée. **o. RTL 9**
- 0.30 La Quatrième Dimension. Sam Kelly. **o. Série Club**

FILMS



- 20.55 Angèle. **o. o. o. Marcel Pagnol. Avec Oran Demazis, Fernandel (France, 1934, N., 135 min). France 3**
- 21.00 Le Sixième Sens. **o. o. Michael Mann (Etats-Unis, 1986, v.o., 120 min) o. Paris Première**
- 22.15 Les Nuits fauves. **o. o. o. Cyril Collard (France, 1992, 135 min). TV 5**
- 22.20 Le Roman d'un tricheur. **o. o. o. Sacha Guitry (France, 1936, N., 85 min) o. Ciné Classics**
- 22.20 Roger la Honte. **o. o. André Cayatte (France, 1945, N., 95 min). Festival**
- 22.30 Misery. **o. o. Rob Reiner (Etats-Unis, 1990, 105 min) o. Téva**
- 22.30 La Femme défendue. **o. o. Philippe Harel (France, 1997, 100 min) o. Ciné Cinémas 2**
- 23.45 Les bourreaux meurent aussi. **o. o. Fritz Lang (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 120 min) o. Ciné Classics**
- 0.20 Inquétude. **o. Manoel de Oliveira (Portugal, 1998, v.o., 110 min) o. Ciné Cinémas 1**
- 0.30 Frankenstein s'est échappé. **o. o. Terence Fisher (GB, 1957, v.o., 90 min). TCM**
- 0.40 Kamikaze. **o. o. Didier Grousset (France, 1986, 85 min) o. Ciné Cinémas 2**
- 1.30 Les Nuits fauves. **o. o. o. Cyril Collard (France, 1992, 125 min). TV 5**
- 1.45 Les Jeunes Maris. **o. o. Mauro Bolognini (Italie, 1957, N., v.o., 95 min) o. Ciné Classics**
- 1.55 La Veuve Couderc. **o. o. Pierre Granier-Deferre (Fr., 1971, 85 min) o. Ciné Cinémas 3**
- 2.00 Les Harvey Girls. **o. o. George Sidney (Etats-Unis, 1946, v.o., 100 min). TCM**

MARDI 27 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00 Studio ouvert. L'économie des sports d'hiver. **Public Sénat**
- 20.45 et 1.00 Le Club. Bertrand Delanoë. **LCI**
- 21.00 Le Ku Klux Klan. **Forum**
- 23.00 Albanie, l'apprentissage de la liberté. **Forum**

MAGAZINES

- 14.35 La Cinquième rencontre... Justice - Société : La médiation pénale. **La Cinquième**
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Jean-Jacques Goldman, Dick Rivers. **Paris Première**
- 18.30 L'Invité de PLS. Pierre Moscovici. **LCI**
- 18.30 Nulle part ailleurs. Invités : PJ Harvey, Anne Brochet, Claude Miller, Sara Abitbol, Stéphane Bernardis. **Canal +**
- 19.00 Archimède. Un riz enfin complet. Lutte contre le cancer du sein. Menaces sur l'île de Wight. Sauvons la grande ourdare ! Portrait : Margherita Hack. **Arte**
- 19.30 et 0.35 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
- 20.55 Vie privée, Vie publique. Recherche maman désespérément. Invités : Hervé Vilard, Smain, Marie-Claire Allorant, Yves-Henri, Charles-Edouard, Marianne, Gabrielle, Claude Ameline, Marie-Christine Le Boursicot, Sophie Marinopoulos, Georgina Souty-Baum, Patrick Presse. **France 3**
- 21.00 Le Gai Savoir. L'histoire est-elle un roman ? Invités : Erik Durtschmid ; Dominique de Villepin ; Etienne de Montety ; Serge Branly. **Paris Première**
- 21.05 Temps présent. Ecstasy, LSD, cocaïne, l'enfer des raves. Les jeunes et le luxe. **TV 5**
- 22.15 Ça se discute. Comment vit-on l'adaptation de sa vie au cinéma ? **TV 5**
- 0.15 Capital. Toujours moins cher. **M 6**
- 1.00 Top bab. Invité : Tom Jones. **Canal Jimmy**

SPORTS EN DIRECT

- 16.00 Tennis. Tournoi de Dubaï (Emirats arabes unis) (2^e jour). **Eurosport**

- 17.00 Basket-ball. Euroligue féminine (8^e de finale) Match aller : Ruzomberok - Bourges. **20.00 Match aller : US Valenciennes Olympique - Dynamo Moscou. Pathé Sport**

- 20.30 Football. Match amical. France - Allemagne. **TF 1**

- 21.00 Boxe. Combat international WBC. Poids légers - Themebikosi Mtyenene - Zimele Mpusulwa. Poids lourds : Sedrick Fields - Baldwin Mlonqwane. **Eurosport**

- 0.15 Capital. Toujours moins cher. **M 6**

DOCUMENTAIRES

- 17.25 Chine, les enfants de la révolution. **Muzzik**
- 18.05 Le Monde des animaux. Zucco et le boa. [3/24]. **La Cinquième**
- 18.10 Plogoff, des pierres contre des fusils. **Histoire**
- 18.30 L'Actor's Studio. Billy Crystal. **Paris Première**

- 19.10 Albanie, la transition. **Planète**
- 19.40 Henri Guillemin présente... Blaise Pascal. [1/2]. **Histoire**
- 19.55 L'Égypte. [4/5]. **Odyssée**
- 20.05 Jazz Heroes. [3/6]. **Planète**
- 20.15 New York sur bavures. **Arte**
- 20.30 L'Arche, 2000 ans après. [9/16]. Les tortues. **Planète**
- 20.45 La Vie en face. Russie secrète. L'armée oubliée. **Arte**
- 20.50 La Roulette russe. **Odyssée**
- 20.50 Kalachnikov. **Histoire**
- 21.00 Jardins à la française. **Mezzo**
- 21.30 Le Cavalier de la nuit. Meurtre raciste. **Planète**
- 21.30 Ils ont fait l'Histoire. Primo Levi. **Histoire**
- 21.31 Thema. Couleur sang. Enquête sur la sève de la vie. Sang sacré, désir sanglant. Le Prix du sang. **Arte**
- 21.40 Tsiganes. **Odyssée**
- 22.00 André Masson. [4/6]. **Histoire**
- 22.15 Jardins d'agrément. **Mezzo**
- 22.35 La Mémoire et l'Identité. Argentine, les enfants des disparus. **Planète**
- 23.30 L'Histoire du monde. Les Incas, un destin écrit dans le ciel. **Odyssée**

- 21.30 Les Lumières du music-hall. Jean-Jacques Goldman, Dick Rivers. **Paris Première**

- 18.30 L'Invité de PLS. Pierre Moscovici. **LCI**

- 18.30 Nulle part ailleurs. Invités : PJ Harvey, Anne Brochet, Claude Miller, Sara Abitbol, Stéphane Bernardis. **Canal +**

- 19.00 Archimède. Un riz enfin complet. Lutte contre le cancer du sein. Menaces sur l'île de Wight. Sauvons la grande ourdare ! Portrait : Margherita Hack. **Arte**

- 19.30 et 0.35 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**

- 20.55 Vie privée, Vie publique. Recherche maman désespérément. Invités : Hervé Vilard, Smain, Marie-Claire Allorant, Yves-Henri, Charles-Edouard, Marianne, Gabrielle, Claude Ameline, Marie-Christine Le Boursicot, Sophie Marinopoulos, Georgina Souty-Baum, Patrick Presse. **France 3**

- 21.00 Le Gai Savoir. L'histoire est-elle un roman ? Invités : Erik Durtschmid ; Dominique de Villepin ; Etienne de Montety ; Serge Branly. **Paris Première**

- 21.05 Temps présent. Ecstasy, LSD, cocaïne, l'enfer des raves. Les jeunes et le luxe. **TV 5**

- 22.15 Ça se discute. Comment vit-on l'adaptation de sa vie au cinéma ? **TV 5**

- 0.15 Capital. Toujours moins cher. **M 6**

- 1.00 Top bab. Invité : Tom Jones. **Canal Jimmy**

- 17.25 Chine, les enfants de la révolution. **Muzzik**

- 18.05 Le Monde des animaux. Zucco et le boa. [3/24]. **La Cinquième**

- 18.10 Plogoff, des pierres contre des fusils. **Histoire**

- 18.30 L'Actor's Studio. Billy Crystal. **Paris Première**

- 19.10 Tennis. Tournoi de Dubaï (Emirats arabes unis) (2^e jour). **Eurosport**

- 17.00 Basket-ball. Euroligue féminine (8^e de finale) Match aller : Ruzomberok - Bourges. **20.00 Match aller : US Valenciennes Olympique - Dynamo Moscou. Pathé Sport**

- 20.30 Football. Match amical. France - Allemagne. **TF 1**

- 21.25 Debussy et Mendelssohn par Celibidache. Par l'Orchestre symphonique de Stuttgart. **Mezzo**
- 22.20 Trois fois trois. **Muzzik**
- 22.40 L'Ouverture d'« Obéron », de Weber. Par l'Orchestre de la Radio-télévision suisse italienne, dir. Serge Baudo. **Mezzo**
- 23.10 Jazz à Antibes 1990. Avec Martial Solal, piano ; Toots Thielemann. **Muzzik**
- 23.15 Don Giovanni. Opéra de Mozart. Mise en scène de Michel Hampe. Par l'Orchestre du Gürzenich de Cologne et les Chœurs de l'Opéra, dir. James Conlon. **Mezzo**

THÉÂTRE

- 23.40 Reviens dormir à l'Elysée. Pièce de Georges Folgoas. Mise en scène de Michel Roux. **Festival**

TÉLÉFILMS

- 20.30 Le Pianiste. Mario Gas. **Festival**
- 20.40 Les Repentis. John Woo. **o. TF 6**
- 22.35 Un terrible doute. Michael Scott. **o. M 6**
- 22.55 Les Chroniques de San Francisco. [1/6]. Alastair Reid et Pierre Gang. **Téva**

- 0.45 La Vie de Marianne. Benoît Jacquot [2/2]. **Arte**

COURTS MÉTRAGES

- 22.20 The Big Shave. Martin Scorsese. **Arte**
- 1.15 Les Mains de Violette. Lucia Sanchez. **France 3**

SÉRIES

- 19.30 Hill Street Blues. [1/2]. Le printemps. **o. TMC**
- 20.45 Invasion planète Terre. L'Atavus. **o. 13^{ème} RUE**
- 20.50 La Vie à cinq. [1/2]. Tout est bien... **o. Téva**
- 21.30 Friends. The One Where Ross Meets Elizabeth's Dad (v.o.). **o. Canal Jimmy**
- 21.30 First Wave. Echec et mat. **13^{ème} RUE**
- 22.15 Le Damné. It's a Helluva Life. **o. Série Club**
- 22.25 Sex and the City. What goes around comes around (v.o.). **o. Téva**
- 22.50 Twin Peaks. Episode n° 20 (v.o.). **o. 13^{ème} RUE**
- 23.25 Taxi. Jim's Mario's (v.o.). **Série Club**
- 23.40 Dharma & Greg. The Dancing Game (v.o.). **o. Téva**
- 23.40 Gabriel Bird, profession enquêteur. Les affaires sont les affaires. **13^{ème} RUE**

- 21.30 Friends. The One Where Ross Meets Elizabeth's Dad (v.o.). **o. Canal Jimmy**

- 22.15 Le Damné. It's a Helluva Life. **o. Série Club**

- 22.25 Sex and the City. What goes around comes around (v.o.). **o. Téva**

- 22.50 Twin Peaks. Episode n° 20 (v.o.). **o. 13^{ème} RUE**

- 23.25 Taxi. Jim's Mario's (v.o.). **Série Club**

- 23.40 Dharma & Greg. The Dancing Game (v.o.). **o. Téva**

FILMS

- 13.30 Sur la route de Madison. **o. o. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, v.o., 140 min). TCM**
- 14.50 Les bourreaux meurent aussi. **o. o. Fritz Lang (Etats-Unis, 1943, N., 120 min) o. Ciné Classics**
- 16.00 La Voce della luna. **o. o. Federico Fellini (Italie, 1989, N., 110 min) o. Cinétoile**
- 17.30 Cul-de-sac. **o. o. o. Roman Polanski (GB, 1965, N., 110 min) o. Cinéfaz**
- 18.05 Retour à Howards End. **o. o. James Ivory (Grande-Bretagne, 1991, v.o., 140 min) o. Ciné Cinémas 3**
- 20.30 Victor, Victoria. **o. o. o. Blake Edwards (Etats-Unis, 1982, 130 min) o. Ciné Cinémas 1**
- 20.35 Ghost Dog, la voie du samouraï. **o. o. o. Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1999, v.o., 110 min) o. Canal + Vert**
- 22.05 La Revanche de Roger la Honte. **o. o. André Cayatte (France, 1946, N., 95 min). Festival**
- 22.25 Croupier. **o. o. o. Mike Hodges (Grande-Bretagne, 1996, v.o., 90 min) o. Canal + Vert**
- 22.45 Miss Barrett. **o. o. Sidney Franklin (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 115 min). TCM**



- 23.20 The Addiction. **o. o. o. Abel Ferrara. Avec Lili Taylor, Christopher Walken (EU, 1995, N., v.o., 85 min). Arte**



- 23.45 Le Grondement de la montagne. **o. o. o. Mikio Naruse. Avec Setsuko Hara, Yoko Sugi (Japon, 1954, N., v.o., 95 min) o. Ciné Classics**

- 0.15 Ginger et Fred. **o. o. o. Federico Fellini (France - Italie, 1986, 120 min) o. Cinétoile**

- 0.20 Les Deux Visages du docteur Jekyll. **o. o. o. Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1960, v.o., 90 min) o. Canal +**

- 0.35 Brazil. **o. o. o. Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1984, v.o., 140 min) o. Cinéfaz**

- 0.40 John McCabe. **o. o. o. Robert Altman (Etats-Unis, 1971, 125 min). TCM**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Sunset Beach. **18.25 Exklusif. 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Florence Larrieu, le juge est une femme. L'Usine de jouets. 22.45 Y'a pas photo ! Chirurgie esthétique : nos enfants aussi ! 0.15 Exklusif. 0.45 TF1 nuit, Météo.**

FRANCE 2

- 16.30 Des chiffres et des lettres. **17.05 Un toit pour trois. 17.35 Viper. 18.25 Tutti frutti. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Rugby, The Race, Météo. 20.55 Rastignac ou les ambitieux. Téléfilm. Alain Tasma [1/4]. 22.40 Mots croisés. Immigration, droit d'asile : faut-il rouvrir nos frontières ? 0.15 Journal, Météo. 0.40 Futur antérieur.**

FRANCE 3

- 16.35 MNK, A toi l'actu@. **17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Tous égaux. 20.55 Angèle. Film. Marcel Pagnol. 23.10 Météo, Soir 3. 23.40 La Vie en questions. Un don pour toujours. 0.35 Strip-tease. 1.30 Aléas. Sous l'Opéra, le métro. Les silences de l'arsenal. Citoyen@babacar.free.**

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.35 **18.00 Futurama. 18.25 Nulle part ailleurs. 20.35 Mister G. Film. Stephen Herek. 22.25 Peau d'homme, cœur de bête. Film. Hélène Angel. 0.10 Lundi golf. La saison historique de Tiger Woods.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 Les Feux de l'amour. **14.50 Alliance interdite. Téléfilm. Tommy Lee Wallace. 16.40 Les Dessous de Palm Beach. 17.35 Sunset Beach. 18.25 Exklusif. 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.30 Football. Match amical. France - Allemagne. 22.40 Le Temps d'un tournage. 22.45 Ciel mon mardi ! 1.05 Les Rendez-vous de l'entreprise.**

FRANCE 2

- 14.00 Flic de mon cœur. **14.45 En quête de preuves. 15.35 Planque et caméra. 15.40 Tiercé. 15.55 Cap des Pins. 16.20 Un livre. 16.30 Des chiffres et des lettres. 17.05 Un toit pour trois. 17.35 Viper. 18.25 Tutti frutti. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Rugby, The Race, Météo. 20.55 La Femme de mon pote. Film. Bertrand Blier. 22.40 Fous d'humour. 0.45 Journal, Météo.**

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix. **14.55 Tecumseh. Téléfilm. Larry Elikann. 16.35 MNK, A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Tous égaux. 20.55 Vie privée, vie publique. Recherche maman désespérément. 22.55 Météo, Soir 3. 23.20 Alien 3. Film. David Fincher. 1.15 Livre court.**

CANAL +

- 15.15 + de zapping. **15.50 Les Dragons de Komodo. 16.20 Nulle part ailleurs. 16.25 Le Maître des lieux. Film. James Orr. ► En clair jusqu'à 20.35 18.00 Futurama. 18.25 Nulle part ailleurs. 20.35 Limbo. Film. John Sayles. 22.40 Le Pique-Nique de Lulu Kreutz. Film. Didier Martiny. 0.20 Les Deux Visages du docteur Jekyll. Film. Terence Fisher (v.o.). 1.50 Le Commissaire. Film. George Sluizer (v.o.).**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**
- o Tous publics
 - o Accord parental souhaitable
 - o Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 - o Public adulte
 - o Interdit aux moins de 16 ans
 - o Interdit aux moins de 18 ans
- Les codes des films**
- o On peut voir
 - o A ne pas manquer
 - o Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +**
- DD Dernière diffusion
 - ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

ARTE

- 19.00 En pirogue sur Internet. Une famille indienne d'Amazonie. **19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. Nivel, l'impossible pardon. 20.45 Sue perdue dans Manhattan. Film. Amos Kollek (v.o.). 22.15 et 23.55 Court-circuit. 22.20 Dormez, je le veux ! Film. Irène Jouannet. 0.10 Ne me demandez pas si j'aime. Le cinéaste Amos Kollek.**

M 6

- 17.25 Mariés, deux enfants. **17.55 Highlander. 18.55 Buffy contre les vampires. 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. 20.40 Qui décide ? Le bio. 20.50 Sens unique. Film. Roger Donaldson. 22.55 Garde à vue. Film. Claude Miller. 0.30 Culture pub. 0.55 Jazz 6. Wynton Marsalis & The Lincoln Center Jazz Orchestra.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels. Invités : Jean-Pierre Gutton, Peter Szendy, Louis Dandrei. **22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Surpris par la poésie. Invités : Jacqueline Risset ; Philippe Beck ; Pascal Boulanger. 0.05 Du jour au lendemain. Hubert Damisch (L'amour m'expose).**

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Donné par l'Orchestre national symphonique de Radio polonaise, dir. Antoni Wit. Œuvres de Messiaen, Lutoslawski, Chopin, Sikora. **22.00 Jazz, suivez le thème. Rosetta. 23.00 Le Conservatoire.**

RADIO CLASSIQUE

Le pacs blanc

par Pierre Georges

ILS SE PACSÈRENT. Eurent de nombreux petits points. Et mutèrent ensemble. Bon, ainsi raconté, le conte de fées paraît plus abscons que romantique. Mais cela résume assez bien ce phénomène étrange et drôle, quoique plutôt incivique, d'une épidémie de pacs au bahut.

Ainsi que *Le Monde* l'avait raconté, il y a quelques semaines, en faisant le bilan des pacs de l'an I, il semble bien qu'au sein de l'éducation nationale cette louable avancée des mœurs ait suscité des vocations inattendues.

Quelques centaines, voire quelques milliers d'enseignants auraient ainsi inventé le pacs de convenance. Ils mettraient leurs noms, par deux, au bas d'un parchemin dans un but absolument imprévu par le législateur : le pacte civil accélérateur de mutation (pacam).

Selon diverses sources, en effet, et différents calculs qui immédiatement nous exténuent, les heureux pacsés bénéficieraient, par la seule magie de leur union, de points de gratification de nature à leur faire prendre la file de gauche, la file grande vitesse sur l'autoroute des demandes de mutation.

Soyons plus concrets, plus pédagos en somme. Énoncé du problème : prenez deux enseignants. De Corrèze par exemple. Ou, pour ne vexer personne, de quelque autre contrée du Zambèze français. Ces deux enseignants, du sexe qui leur convient, font leurs classes dans un établissement Paul-Valéry ou Charles-Trenet d'une aimable banlieue parisienne. Il faut bien que pédagogie se passe !

Mais, outre leur vocation, ces deux enseignants cultivent un rêve. Revenir le plus vite possi-

ble au pays, façon gardarem lou lycée !

Ce retour au pays, vœu émis par toutes sortes d'honnêtes gens, gendarmes, policiers, facteurs, ne s'obtient pas si facilement que cela. Il suppose que l'on ait fait d'abord ses preuves, que l'on ait accumulé des points donnant prioritairement droit à sa demande. Bref, que l'on prenne sa place dans la file d'attente. Etant entendu que la demande est très supérieure à l'offre.

Or que se passe-t-il ? Revenons à nos enseignants en espérance de Brive (Zambèze). Un professeur célibataire, méritant, et nonobstant corrézien-accro, obtiendra vaillamment ses dix points l'an. Le même, pacsé à son double, son « pays », sa « payse », décrochera d'un coup d'un seul quatre-vingt-dix points.

Les chiffres peuvent être discutés. L'esprit de la manœuvre reste celui-là. Pour faire passer son dossier du dessous au dessus de la fameuse pile administrative, rien ne vaut un petit pacs blanc de derrière les fagots. D'autant évidemment que, mutations obtenues, le chiffon de papier peut être facilement annulé.

Les futurs et heureux divorcés du pacs seraient ainsi suffisamment nombreux pour que le corps enseignant, majoritairement honnête et patient, s'émeuve de ces manœuvres de contournement et de flibusterie à la mutation. Pourquoi tant d'envie ? Ces braves tourtereaux, avant que de muter, nous paraissent tout à fait prioritaires pour enseigner l'instruction civique : comment trander dans les files d'attente. Comment détourner la loi à son profit. Comment s'asseoir aux places réservées. Et ainsi de suite.

Des biologistes de San Francisco ont créé des souris « humanisées »

UNE ÉQUIPE de biologistes américains a révélé, dimanche 25 février à San Francisco, avoir réussi à créer des souris dont une fraction importante du cerveau – le quart environ – avait été colonisée par des neurones provenant de cellules issues d'embryons humains. Les souris ainsi « humanisées » ne semblent pas avoir, selon leurs créateurs, un comportement très différent de leurs congénères strictement animales.

Quelques jours seulement après les résultats du décryptage de la quasi-totalité du génome humain et la découverte des faibles différences existant entre les espèces humaine et murine, cette première soulève dès à présent de nouvelles et troublantes questions éthiques. Elle constitue dans le même temps un spectaculaire rebondissement dans la toute récente controverse sur la provenance et l'usage qui, raisonnablement, peuvent être faits des cellules souches humaines. On sait que ces cellules, dotées d'une extraordinaire plasticité parce qu'elles ont conservé toutes leurs facultés de différenciation, laissent entrevoir de prodigieuses applications thérapeutiques dans le champ des maladies humaines dégénératives jusqu'ici presque toujours incurables.

Depuis quelques mois, le débat portait moins sur l'usage scientifique et médical qui pouvait être fait de ces cellules que des voies par lesquelles les biologistes pouvaient se les procurer. Pouvaient-elles, à cette fin, les laisser créer des embryons via la nouvelle technique du clonage thérapeutique comme la Grande-Bretagne vient de le décider ?

Faut-il, comme le souhaite le premier ministre français, laisser quelques équipes obtenir ces « cellules de l'espérance » à partir de quelques milliers d'embryons humains fécondés in vitro,

conservés par congélation et ne faisant plus l'objet d'un projet parental ? Les scientifiques américains ont pour leur part fait l'économie de ce questionnement éthique. Ils expliquent aujourd'hui être parvenus à introduire et à faire se développer des neurones humains issus de cellules souches dans des cerveaux de souris. Ils font aussi valoir que cette avancée pourrait rapidement conduire à la mise au point de traitements pour des affections neurologiques aussi graves que les maladies d'Alzheimer ou de Parkinson ainsi que pour les conséquences des accidents vasculaires cérébraux.

DES TRAVAUX DÉRANGEANTS

A l'origine de ces travaux aussi prometteurs que dérangeants, on retrouve la société californienne de biotechnologie StemCells, l'Institut Salk (La Jolla) et le professeur Irving Weissman (université Stanford). « *Nous ne recréons pas un cerveau humain. Nous cherchons seulement à comprendre comment ces souches cellulaires peuvent fonctionner, et comment elles peuvent servir au traitement de maladies particulières* », a fait valoir Ann Tsukamoto, vice-présidente des activités scientifiques chez StemCells.

Pour sa part, le professeur Weissman explique que la prochaine étape de ce travail devrait consister à fabriquer des souris au cerveau entièrement ou presque composé de cellules humaines. Un modèle expérimental est d'ores et déjà au point, mais le scientifique californien souhaite que l'on ouvre auparavant un large débat éthique. Il aimerait en effet savoir à partir de quel pourcentage de cerveau de souris constitué de cellules humaines il devrait commencer à s'inquiéter et pourquoi, au juste, il conviendrait de s'inquiéter.

Jean-Yves Nau

Les ministres des affaires étrangères des Quinze signent sans enthousiasme le traité de Nice

Il doit maintenant être ratifié par les Parlements nationaux

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les ministres des affaires étrangères des Quinze devaient se retrouver, lundi 26 février, à Nice pour la signature du traité européen qui porte le nom de la cité des Anges, et dont le plus grand mérite est d'exister : en dépit de ses lacunes – qui sont nombreuses –, l'absence d'un traité à l'issue du sommet européen de décembre dernier aurait sans aucun doute porté un coup au processus d'élargissement de l'Europe. Jacques Chirac, Lionel Jospin, Göran Persson, premier ministre suédois, dont le pays assume la présidence de l'Union, Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, et Romano Prodi, président de la Commission européenne vont donc, tour à tour, saluer ce résultat, qui n'est pas mince, et qui a été reconnu comme un succès historique dans les pays d'Europe centrale et méditerranéenne qui font antichambre à la porte de l'Union européenne.

Les Quinze auront bien du mal à masquer que Nice fut au moins autant une occasion manquée. Le

compromis obtenu à force de marchandages de plus en plus aigres, à l'aube du 11 décembre, s'est révélé l'ombre de l'ambition qui avait été initialement affichée, tant par la France, la Commission de Bruxelles et bon nombre d'Etats membres.

PAS DE VOLONTÉ POLITIQUE

Outre que son contenu ne donne pas à l'Union les moyens institutionnels de dominer l'inévitable lourdeur bureaucratique et politique que ne va pas manquer d'entraîner une Europe qui devrait compter un jour jusqu'à 27 membres, le traité de Nice n'aura apporté aucune réponse aux questions essentielles induites par l'important débat qui s'est développé depuis un an sur la future architecture politique de l'Europe, ses « frontières » et surtout son modèle, puisque la question posée est de savoir si l'Europe de demain sera ou non plus fédéraliste.

Le bilan de la conférence intergouvernementale (CIG) chargée de la réforme des institutions est maigre : les Quinze ont certes assoupli le mécanisme des « coopé-

rations renforcées » qui devrait permettre à l'avenir à une avant-garde de pays désireux de poursuivre l'intégration d'aller de l'avant sans être retardés par les plus réticents, mais ils n'ont que très peu élargi le champ de la prise de décision à la majorité qualifiée, du moins sur des sujets essentiels que sont la fiscalité, la sécurité sociale, l'immigration. De même, s'agissant de la taille de la Commission européenne, ils se sont bornés à prévoir qu'une limitation du nombre de ses membres – à 27 – n'interviendra que dans une dizaine d'années. Même pusillanimité à propos de la pondération des voix au Conseil des ministres, où l'instauration d'une majorité à « trois clefs » laisse mal augurer du fonctionnement d'une institution déjà passablement sclérosée.


Nice fut donc le sommet de la préservation des intérêts, c'est-à-dire des égoïsmes nationaux, au détriment de cet esprit communautaire qui fonde l'« aventure » européenne. Une telle approche s'explique peut-être par le niveau d'intégration déjà atteint

– il n'est pas exclu que l'Europe soit parvenue à une sorte de palier dans la « communautarisation » de ses politiques –, mais sans doute davantage par la mauvaise préparation d'un sommet dont les enjeux n'ont pas été expliqués de façon pédagogique aux citoyens européens. Il aurait fallu pour cela une volonté politique qui a fait défaut.

Mais Nice n'est qu'une étape de la construction européenne. Le traité signé lundi ouvre aussi la voie au prochain chapitre, qui s'écrira dans le cadre d'une nouvelle conférence intergouvernementale, en 2004, et dont les principaux points de l'ordre du jour seront la répartition des compétences en Europe (quelles responsabilités respectives pour les institutions européennes, les Etats, les régions ?) ; l'inscription dans les traités de la Charte des droits fondamentaux et une éventuelle constitutionnalisation des traités.

Laurent Zecchini

► www.lemonde.fr/ue



IMPÔT SUR LE REVENU

FORMULAIRE DE MENSUALISATION

Oui, je désire me mensualiser.

Non merci, je préfère placer mon argent à 5% chez ING DIRECT, c'est plus intéressant pour moi.

Avec l'Épargne Orange, vous pouvez opter pour le prélèvement automatique, totalement gratuit. Le montant de votre choix est alors viré de votre banque habituelle vers votre compte Épargne Orange chaque mois ou chaque trimestre. Votre argent y fructifie à 5% brut, tout en restant disponible. Ainsi, même quand vous payez vos impôts, vous y gagnez.

ÉPARGNE ORANGE

5%
D'INTÉRÊT BRUT*

- Votre argent toujours disponible
- Prélèvement automatique gratuit
- Aucuns frais, aucune commission
- De 100 F à 10 000 000 F de dépôt
- Vous ne changez pas de banque

3615 INGDIRECT
8h-19h : 0,45 F/min. - 19h-8h : 0,23 F/min.

Précisez le code média : 99383

0 810 120 000
24H/24 PRIX D'UN APPEL LOCAL

*5,0% taux nominal annuel brut au 01/09/2000, soit un taux nominal annuel net de 3,75% après prélèvement libératoire et contributions sociales, susceptible d'évolutions. Offre réservée à toute personne physique majeure. Épargne disponible à tout moment. Premier dépôt minimum de 100 F. Épargne Orange est une marque déposée. ING BANK N.V., société anonyme de droits néerlandais. Siège social : Strawinskylaan 2631 1077 ZJ Amsterdam (Pays-Bas). Registre du commerce d'Amsterdam numéro 275/1996. Succursale en France : Immeuble le Périgore - 201, rue Carnot - 94120 Fontenay-sous-Bois - Tél. : 33 (0) 1 53 99 52 00 - 341 629 095 RCS Créteil - Code APE 651 C

www.ingdirect.fr

ING DIRECT
LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX

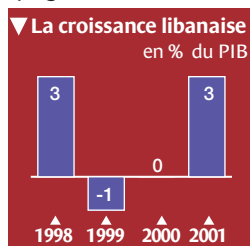
EUROPE



Jacek Saryus-Wolski, 52 ans, secrétaire d'Etat pour l'intégration européenne depuis avril 2000, prépare la Pologne à rejoindre l'Union (page IV)

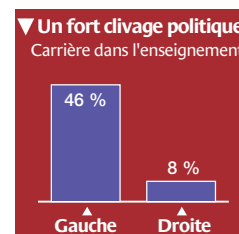
BOUSSOLE

Le nouveau premier ministre libanais s'efforce de relancer l'activité économique et s'attaque à la dette publique (page V)



EMPLOI

- **sondage** 34 % des étudiants et des jeunes cadres souhaitent travailler dans la fonction publique, d'après un sondage effectué par la Sofres pour Le Monde-Le Train de l'emploi (page IX)
- La jeune société belge Babel Technologies prend une longueur d'avance dans la synthèse vocale (page X)
- Les salariés du Net ont-ils besoin d'une convention collective ? (page XI)



Le Train de l'emploi pp. XII à XVII

OFFRES D'EMPLOI

- Banques, assurances pp. XVIII à XX
- Marketing p. XXI
- Conseil pp. XXII à XXIV
- High-tech pp. XXV à XXIX
- Industrie p. XXX
- Gestion et administration pp. XXXI à XXXIV
- Carrières internationales p. XXXIV
- Collectivités territoriales pp. XXXV et XXXVI

L'avertissement donné à l'Irlande par ses pairs montre que la coordination est le maillon faible de l'Union monétaire

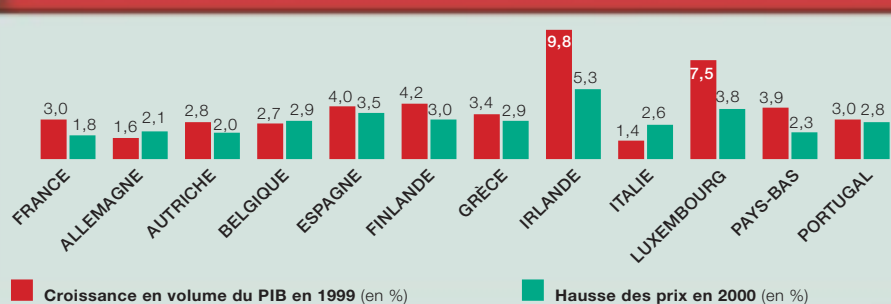
Premier règlement de comptes à Euroland

Le « bon élève » se fait taper sur les doigts



Irlande
Taux de chômage : **4,1 %** en 2000
Excédent budgétaire : **4,2 %** du PIB

DES PERFORMANCES DE CROISSANCE ET D'INFLATION TRÈS VARIABLES



Mais de quoi j'mêle ? », aurait demandé en son temps, outrée, Zazie, avec son accent de titi parisien, à l'importun. « Les Etats membres ont parfaitement le droit de déterminer leur propre politique budgétaire nationale », tonne, aujourd'hui, agacé, Charlie McCreevy, le bouillant ministre irlandais des finances, parti en guerre contre les empêcheurs de gouverner en rond et aussitôt relayé par les bataillons d'europhobes britanniques. La raison de cette montée d'adrénaline souverainiste ? La « recommandation » faite à la mi-février au gouvernement de Dublin, par la Commission de Bruxelles d'abord, par les quatorze autres grands argentiers de l'Union européenne ensuite, de revoir sa copie budgétaire pour l'année 2001 et de la mettre en conformité avec les grandes orientations européennes de politique économique.

Cette admonestation - publique et collective - est une première dans l'histoire récente de l'Union économique et monétaire (l'euro est né le 1^{er} janvier 1999) qui a valeur de test. A plusieurs titres. Au chapitre des grands principes, c'est la discipline solidaire des Quinze qui est mise à l'essai, aujourd'hui affaiblie par la poussée inflationniste de l'Irlande (et des Pays-Bas), demain, peut-être, par le laxisme budgétaire ou fiscal prêté par avance à l'Allemagne, à l'Italie ou à la France. Avec un bémol, toutefois, celui d'un Pacte de stabilité et de croissance qui s'avère parfait pour faire respecter le fameux critère de 3 % du produit intérieur brut qu'il ne faut pas dépasser, mais beaucoup moins adapté (et dépourvu de réel pouvoir de sanction) lorsqu'il s'agit des autres engagements - ou contraintes - souscrits à Maastricht.

Au demeurant, personne n'avait prévu que le premier *casus belli* de l'Eurogroupe proviendrait de la hausse des prix, un mal que chacun croyait terrassé. A l'exception notable de la Banque centrale européenne, gardienne du temple anti-inflation et qui, dans l'affaire, se frotte les mains. La montée au créneau de l'autorité politique de l'Union en matière économique (le conseil Ecofin qui regroupe les quinze ministres des finances) et de son poste de pilotage technocratique (la Commission de Bruxelles, via son président, Romano Prodi, qui s'est autopromu interlocuteur naturel de la BCE) permet aux « gnomes » de Francfort de reconquérir une certaine virginité. Et de justifier, par le danger de l'hydre infla-

tionniste, leur réticence à baisser trop rapidement les taux d'intérêt européens.

L'autre test est, par ricochet, à usage externe. L'avertissement donné en priorité à Dublin, dans une moindre mesure à La Haye, sans oublier Paris qui fait également l'objet de quelques remarques, est aussi dirigé, indirectement, vers les pays candidats à l'Union. Une façon de leur rappeler les équilibres drastiques - notamment en matière de discipline budgétaire - qu'ils devront respecter.

« Ces pays interpréteront sans doute l'exemple irlandais comme une confirmation des engagements que représente l'adhésion. Il ne s'agit pas de soumettre ses propres politiques au diktat de Bruxelles, mais d'accepter qu'elles soient définies de façon certes décentralisée mais dans le cadre d'un exercice mené largement en commun au niveau de la zone euro », souligne Pierre Jacquet, directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI) et spécialiste de ces ques-

tions. « Tant sur la forme que sur le fond, cette "culture de la coordination" doit être développée, aussi bien dans les pays membres que chez les futurs candidats », estime-t-il.

Dans le cas irlandais, la réaction de la Commission et de l'Ecofin lui apparaît « disproportionnée et déplacée ». Mais « tout cela montre que le système cherche ses marques. Il finira par les trouver », assure Pierre Jacquet.

Pour l'heure, il reste que l'Irlande, longtemps présentée comme le « modèle » à suivre, caractérisée par une croissance en flèche (11 % en 2000) et un chômage quasi inexistant, voisin de 4 %, est brusquement devenue le mouton noir européen. Ce psychodrame n'aurait certainement pas pris une telle ampleur si l'Europe, alertée par le ralentissement de l'économie américaine, n'était pas contrainte de se poser, elle aussi, des questions sur la solidité de sa croissance. Et sur la nécessité de faire bloc.

Laurence Caramel et Serge Marti

**Jeunes diplômés
Jeunes cadres,
retrouvez le LUNDI 5 MARS*
les entreprises qui recrutent dans**

Le Monde CAMPUS

Le Monde Campus, le supplément bi-annuel du Monde consacré au marché de l'emploi et à la formation.

Une diffusion exceptionnelle de plus de 500 000 exemplaires dont 85 000 exemplaires dans 200 grandes écoles et universités.

Le rendez-vous offres d'emploi des jeunes diplômés - jeunes cadres de formation école d'ingénieur, de commerce ou universitaire et des entreprises qui recrutent.

* date mardi 6 mars - <http://emploi.lemonde.fr>
389 046 exemplaires diffusion totale payée
(Source : Diffusion contrôlée DSH 99/00).

CONVERGENCE

Questions-réponses

1 Qu'est-ce que le Pacte de stabilité et de croissance ?

Les pays qui ont choisi de participer à l'Union économique et monétaire se sont engagés à limiter leurs déficits publics dans les seuils fixés par le Pacte de stabilité et de croissance, la mauvaise santé des finances publiques étant considérée comme une source potentielle de fragilité pour l'euro. Ce pacte, prévu par le traité de Maastricht, a été avalisé lors du conseil européen de Dublin de juin 1996. Puis il a été complété lors du sommet d'Amsterdam, un an plus tard, par un volet sur la croissance et l'emploi, ce dernier devant être intégré aux objectifs de politique économique que les Etats membres présentent chaque année à leurs partenaires.

L'objectif à atteindre à moyen terme est l'élimination totale des déficits publics, mais d'ici-là il est impératif de les limiter à moins de 3 % du produit intérieur brut. Un Etat qui contrevenirait à cette obligation, en dehors de circonstances exceptionnelles comme une récession d'une ampleur supérieure à 2 % du PIB, s'exposerait à des sanctions, celles-ci ne pouvant être décidées que par le conseil des ministres. Après rappel à l'ordre de l'Etat concerné, celui-ci aura dix mois pour réagir. Si aucun progrès n'est constaté, l'Etat incriminé devra verser un dépôt non rémunéré compris entre 0,2 % et 0,5 % du PIB et si, dans un délai de deux ans, les déficits n'ont pas été réduits, ce dépôt sera encaissé au profit du budget communautaire.

2 Pourquoi l'Irlande et les Pays-Bas sont-ils critiqués ?

Si l'on s'en tient aux performances de croissance et d'emploi, ces deux pays affichent les meilleurs résultats de la zone. L'Irlande connaît une croissance économique vigoureuse qui s'est même accélérée, passant de 8,6 % en 1998 à 11 % en 2000. Le chômage est très faible (4,2 %), et l'économie butte dorénavant sur la contrainte du plein emploi. L'Irlande est aussi le pays le plus vertueux en matière budgétaire dans la zone euro, avec un excédent proche de 5 %.

Les Pays-Bas, avec une croissance moins exceptionnelle – de l'ordre de 4 % au cours des dernières années –, ont aussi réussi à résorber le chômage, tombé à 2,6 %. Ils afficheront également, pour la seconde année consécutive, un excédent de leurs finances publiques.

Mais ces parcours en apparence exemplaires s'accompagnent d'une évolution de l'indice des prix bien supérieure aux limites fixées par la Banque centrale

européenne (BCE). Celle-ci estime que la hausse des prix ne doit pas dépasser le seuil de 2,2 % en moyenne dans la zone euro. Cette limite a été légèrement dépassée au cours des derniers mois, ce qui a justifié un resserrement de la politique monétaire de la BCE. Mais dans le cas de l'Irlande et des Pays-Bas, il semble que la machine se soit emballée. Pour le premier pays, l'indice flirte avec les 6 %, alors que pour le second, il a bondi de 2,9 % à 4,2 % entre décembre et janvier. C'est ce qui justifie l'ire de la Commission et la réprimande de leurs partenaires qui redoutent un effet de contagion. Même si ces deux pays ne représentent, ensemble, que 7 % environ du produit intérieur brut des douze pays de la zone euro.

3 Qu'entend-on par convergence des politiques économiques ?

Les partenaires de l'Union européenne ont défini, dans le cadre du passage à la monnaie unique, cinq critères de convergence, destinés à rendre plus aisé le pilotage économique et monétaire de la zone.

Quatre d'entre eux conditionnent le passage à l'euro. Il s'agit d'abord de la stabilité des prix – le taux de la hausse des prix, sur une période d'un an avant l'examen, ne doit pas dépasser de plus de 1,5 point la moyenne des trois pays les plus vertueux de la zone. Deuxièmement, les taux d'intérêt à long terme ne doivent pas dépasser de deux points la moyenne des trois meilleurs élèves pour la stabilité des prix. Troisièmement, un pays ne doit pas avoir connu de fluctuation excessive de sa monnaie au cours des deux dernières années, et, quatrièmement, sa dette publique rapportée au PIB ne doit pas excéder 60 %.

Le dernier critère concerne le niveau des déficits publics – qui doivent être inférieurs à 3 % du PIB. C'est le seul critère explicitement repris par le pacte de stabilité et de croissance, qu'il faut donc respecter après le passage à la monnaie unique.

A côté de ces critères de convergence, la coordination des politiques économiques passe également par une harmonisation des politiques fiscales. Mais il n'y a ici rien de contraignant puisqu'aucune décision ne peut être prise sans l'accord de chaque membre. C'est la règle de l'unanimité qui explique le peu de progrès faits en la matière. Pour autant, et c'était récemment le cas de la France à propos de la fiscalité pétrolière, un pays peut être vertement rappelé à l'ordre pour avoir failli à la règle collective.

Le cas irlandais : un test pour la zone euro

FRANCFORT

de notre correspondant

Les recommandations adressées à l'Irlande par ses partenaires européens sont bien davantage qu'une grande première dans l'histoire de la zone euro. Elles ont valeur de test pour l'union monétaire. La portée du geste des ministres des finances va en effet bien au-delà de l'Irlande.

L'île, très performante en matière de croissance, et de déficit public, à la traîne sur le plan de l'inflation, représente moins de 1 % du produit intérieur brut des douze membres de l'euro. Quoi qu'il arrive, l'impact de la politique expansionniste menée par son gouvernement sera, de l'avis général, des plus faibles pour l'évolution de la zone. Néanmoins, le cas irlandais risquait de provoquer un malencontreux précédent, au moment où les Etats membres de l'union monétaire sont engagés dans un délicat apprentissage de la vie en commun.

Un détail ne trompe pas. Alors que ministres des finances de l'Eurogroupe et Commission orchestraient à Bruxelles, lundi 12 février, la publication de cette recommandation, les banquiers centraux, qui pilotent au quotidien l'euro, observaient avec intérêt cet épisode encore inédit.

Quelques jours avant la recommandation, Wim Duisenberg, le président de la BCE, avait apporté un soutien sans ambiguïté aux ministres des finances de la zone : « Les projets budgétaires du gouvernement irlandais sont clairement sans rapport avec les grandes orientations qu'il avait acceptées auparavant. » Une fois n'est pas coutume, le constat des gardiens de l'euro rejoint celui des responsables politiques de la zone.

L'enjeu est la mise en place d'une référence valable pour les Douze, en particulier pour les économies les plus importantes de l'union monétaire

L'enjeu du bras de fer avec l'Irlande est triple. Tout d'abord, cette première recommandation a valeur d'exemple pour les membres de l'union monétaire. Il s'agit de mettre en place une référence valable pour les Douze, en particulier pour les économies les plus importantes de la zone. « Si un grand pays met en œuvre une politique économique semblable à celle de l'Irlande, nous aurons un problème réel », dit un haut fonctionnaire européen. Autre enjeu, démontrer aux pays candidats que l'adhésion à l'union monétaire comporte aussi des devoirs. L'exemple vaut aussi bien pour les pays de

l'Union européenne qui hésitent encore à frapper à la porte de l'euro que pour les Etats d'Europe centrale et orientale candidats à l'Union. Bien que l'arrivée de ces derniers ne soit pas pour l'instant, ces pays risquent de se retrouver dans une position proche de celle de l'Irlande : leur économie est en phase de rattrapage, ce qui peut entraîner une situation de surchauffe.

Enfin, le bras de fer avec l'Irlande survient, opportunément, au moment où les pays membres de l'euro cherchent à améliorer la coordination de leurs politiques économiques. Les efforts en ce sens se sont multipliés depuis le lancement de l'euro, avec, en particulier, la montée en puissance de l'Eurogroupe, qui réunit les ministres des finances de la zone. Mais des couacs restent possibles, comme l'a illustré en septembre 2000 le cavalier seul de la France, en matière de taxes sur les produits pétroliers. Les mesures annoncées à Paris ont été prises sans consultation préalable des partenaires européens, qui ne se sont pas gênés pour le faire remarquer.

Le problème posé par l'Irlande ne concerne en rien le pacte de stabilité et de croissance : celui-ci fixe les limites à respecter dans les domaines du déficit, un chapitre où l'Irlande engrange des résultats très confortables. Il s'agit surtout de la voir respecter un autre outil-clé : les grandes orientations de politique économique, mises au point chaque année en concertation avec Bruxelles.

TÂCHE DÉLICATE

D'après le traité de Maastricht, complété à Amsterdam, les pays membres doivent assurer une « coordination plus étroite des politiques et une convergence soutenue des performances économiques ». Une tâche délicate, car chaque capitale est encore habituée à agir seule. « Les choses s'améliorent, le contact informel entre les ministres est de plus en plus approfondi », dit un membre de la Commission de Bruxelles.

Dans ce contexte, le Conseil des ministres des finances (Ecofin, au niveau des Quinze, l'Eurogroupe, plus informel, pour la seule zone euro) est chargé de surveiller la conformité des politiques économiques menées par chaque gouvernement avec les grandes orientations définies en commun. Les recommandations formulées en cas de litige ne sont cependant pas contraignantes.

Pour Pedro Solbes, le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, « le système de pression des pairs (NDR) : les autres gouvernements est un outil très puissant » pour faire plier l'Irlande. Reste à savoir si ces pressions seront suffisantes. En cas de blocage persistant avec Dublin, le test n'aura pas été très convaincant.

Philippe Ricard

Un dossier-clé pour les gardiens monétaires

La Banque centrale européenne (BCE) est restée discrète lors de la récente poussée de fièvre entre Bruxelles et Dublin. « Cette recommandation est de la responsabilité des ministres des finances ; elle illustre le bon côté de la coordination économique », dit-on à Francfort. Fait rarissime, le président de la BCE, Wim Duisenberg, qui répute en général à citer nommément un pays, a pourtant suggéré au gouvernement irlandais, début février, de « prendre des mesures moins procycliques que celles qui ont été décidées ».

Jürgen Stark, le vice-président de la Bundesbank – l'un des pères du pacte de stabilité et de croissance lorsqu'il était secrétaire d'Etat au ministère allemand des finances –, est lui aussi monté au créneau pour soutenir par avance l'initiative de l'Ecofin : « Cette recommandation est en fait la seule possibilité de sanction, quand un pays n'agit pas comme il s'est engagé à le faire », a-t-il dit au quotidien allemand *Börsen Zeitung*.

Quand Romano Prodi agace les grands argentiers

Pour l'instant, l'affrontement se joue à fleur de mouche. Mais si ça continue, le président de la Commission européenne, Romano Prodi, pourrait – à son tour – recevoir un coup de sifflet des ministres des finances de la zone euro. Ceux-ci, réunis au sein de l'Eurogroupe, qui englobe les douze pays de la zone, apprécient peu l'offensive menée par « il Professore » pour donner un rôle majeur à la Commission dans la coordination des politiques économiques.

Tout a commencé en octobre 2000, devant le Parlement européen de Strasbourg, quand Romano Prodi, dans un discours musclé sur l'avenir de l'Europe, n'a ni plus ni moins proposé que « la Commission, interlocuteur évident de la Banque centrale européenne », pilote la politique économique de la zone euro. Ce qui est contraire aux traités européens, qui stipulent que la coordination des politiques économiques est une responsabilité qui revient au Conseil des ministres. Le rôle de la Commission se limite à faire des recommandations au Conseil sur « les grandes orientations de politique économique » (GOPE) présentées tous les ans par les Etats membres.

Lesdits ministres y ont vu une « maladresse de plus » du chef de l'autorité bruxelloise et ont préféré ne pas relever, à l'instar du Français Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, qui s'est alors borné à déclarer : « Les Etats membres sont assez grands pour coordonner leurs politiques économiques. »

RENCONTRES RÉSERVÉES AUX POLITIQUES

Mais Romano Prodi ne souhaitait visiblement pas en rester là. Le 7 février, la Commission a publié une série de propositions pour renforcer la coordination des politiques économiques dans la zone euro. A quelques jours du conseil Ecofin de Bruxelles, certains Etats jugent qu'il aurait pu avoir la courtoisie d'en réserver la primeur aux ministres, avant d'en informer la presse. Mais surtout, certaines idées avancées chiffonnent clairement leur souveraineté, par exemple quand la Commission suggère que « les Etats membres de la zone euro se plient au principe d'informer la Commission et les autres membres de l'Eurogroupe avant de prendre des décisions de politique économique susceptibles d'avoir une incidence sur l'économie de la zone ».

Agacés, ils le sont aussi quand Romano Prodi essaye d'imposer la présence d'un membre de la Commission dans des rencontres jusqu'alors réservées aux politiques ou qu'il réclame un siège dans le groupe qui pourrait être chargé de représenter la zone euro dans les réunions internationales. La participation – pour la première fois – du commissaire européen aux affaires économiques, Pedro Solbes, à la conférence de presse de l'Eurogroupe, à l'issue de la réunion des sept pays les plus industrialisés (G 7), de Palerme, le 17 février, a été perçue comme un faux pas de plus par Paris.

« La Commission est invitée au même titre que la Banque centrale européenne aux réunions de l'Eurogroupe, rappelle-t-on dans l'entourage de Laurent Fabius. Elle aimerait certainement jouer un rôle plus politique, mais les traités sont clairs, elle est un instrument institutionnel au service des ministres. » Le 12 mars, lors du prochain Ecofin, les ministres des finances discuteront des propositions de la Commission. Nul doute que ce sera l'occasion de quelques mises au point. Même si, à l'extérieur, il n'en filtrera rien.

Laurence Caramel

La sainte alliance Londres-Dublin contre les donneurs de leçons

LONDRES

de notre correspondant

Irlande - Grande-Bretagne, même combat contre les eurocrates ? A en juger par les commentaires de la presse britannique du 13 février, au lendemain du « carton jaune » délivré par les ministres des finances européens à leur homologue irlandais, le bouillant Charlie McCreevy, on pourrait le croire.

De fait, comme le reconnaissait *The Guardian*, l'un des rares journaux britanniques européens dans un pays où 80 % de la classe médiatique est eurosceptique, voire europhobe, « toute cette affaire est pain bénit pour les adversaires de l'union monétaire ». Presque tous les médias, partagés quant à la justesse des reproches adressés au grand argentier irlandais, le « courageux Thatcher celle qui a osé défier Bruxelles », comme écrivait *The Daily Telegraph*, ont fait des gorges chaudes de la simultanéité des reproches adressés à Londres et à Dublin par l'Ecofin, le club des ministres des finances des Quinze.

« La Grande-Bretagne et l'Irlande refusent de se courber devant Bruxelles », claquait la « une » du *Telegraph*. Charlie McCreevy racon-

Les reproches adressés à l'Irlande renforcent le camp des europhobes britanniques

taient à la BBC, au soir « fatal » du 12 février, combien sa mésaventure avec Bruxelles avait « une grande pertinence pour ce Royaume-Uni avec lequel nous avons tant de choses en commun ». Le thème de « l'intolérable atteinte à notre souveraineté démocratique », tel qu'il fut décliné sur tous les tons les jours suivants, reçut d'autant plus d'écho que le chancelier de l'Echiquier britannique prit lui aussi très mal, la « remontrance » dont il fut l'objet.

Que les critiques de la Commission envers l'Irlande et la Grande-Bretagne ne soient ni du même poids institutionnel ou politique, ni techniquement de la même eau, puisque la première est dans l'euro et l'autre non, que l'une déborde d'excédents budgétaires tandis que l'autre envisage un déficit ne change rien à l'affaire.

Une heure après la réunion des ministres des finances européens au cours de laquelle le chancelier de l'Echiquier britannique ne s'opposa point, du reste, à l'avertissement lancé à son collègue irlandais, ce dernier était sur toutes les chaînes de télévision pour montrer sa colère. Et expliquer que même si son plan d'investissements massifs dans les services publics – doublement des dépenses annuelles prévues dans l'éducation, la santé et les transports qui en ont tous bien besoin, à partir de 2003 – risquait d'aboutir à un déficit budgétaire de 1,1 % en 2004, il n'y changerait rien. « Nous ne sommes pas d'accord avec la Commission européenne, martela Charlie McCreevy. Nous pensons qu'elle a une vue étroite » des critères de convergence.

La veille, son collègue britannique, qui est sans doute chez lui – question de tradition politique – le plus institutionnellement puissant parmi tous ses homologues européens, avait invité les experts de la Commission à se montrer plus « intelligents » dans leurs critiques. C'est que le contexte politique est délicat. En Irlande, dans un pays qui a reçu l'équiva-

lent de 31 milliards d'euros d'aides européennes diverses depuis 1973, qui affiche depuis dix ans une insoignée santé économique et qui est conséquemment le plus europhile de l'Union, nul ne craint, si la querelle Dublin-Bruxelles ne s'aggrave pas trop, une chute importante du baromètre de l'europhisme local.

En Grande-Bretagne, c'est exactement l'inverse et la querelle ne pouvait pas tomber à un plus mauvais moment pour les partisans travaillistes de l'adhésion à Euroland. Lorsque Charlie McCreevy rappelle que si l'entrée de son pays dans l'euro a signifié un total abandon de souveraineté quant à la fixation des taux d'intérêt par la Banque centrale européenne, mais n'a « jamais impliqué que nous renoncions à notre droit de fixer nos politiques budgétaires et fiscales de manière indépendante », il met précisément le doigt sur ce que les eurosceptiques britanniques appellent « le cœur » du problème.

« C'est ce que nous expliquons depuis toujours », écrivent avec un bel ensemble presque tous les journaux opposés à la monnaie unique : « Une fois dans l'euro, nous perdons la faculté de gérer notre économie dans le meilleur intérêt de la

nation », assure le *Daily Mail*. « En clair, renchérit le *Telegraph*, si nous abolissons la livre sterling (pour entrer dans l'euro), ce sont des technocrates non élus qui gouverneront nos finances. »

Francis Maude, le ministre des affaires étrangères du cabinet conservateur « fantôme », frappe encore plus fort : « Nous devons absolument garder notre capacité à nous gouverner nous-mêmes, à décider notre niveau d'impôts, notre politique fiscale, nos dépenses. Nous n'avons nul besoin d'un gouvernement de Grande-Bretagne qui aurait à rendre des comptes à la Commission européenne. »

ÉLECTIONS ANTICIPÉES

Du pain bénit pour l'opposition – qui vient de lancer, le 10 février, une grande campagne nationale pour « sauver la livre » – et un très mauvais coup pour Tony Blair, qui prépare des élections générales anticipées, sans doute pour début mai. Le premier ministre de la « troisième voie », qui vient tout juste de se séparer de son ministre le plus europhile (Peter Mandelson, éjecté du gouvernement pour « mensonge »), se retrouve face à son rival interne et tout-puissant

ministre des finances – Gordon Brown – lequel, dit-on, n'est pas aussi chaud que lui pour faire entrer le Royaume-Uni dans la zone euro.

Le chancelier de l'Echiquier a fixé cinq critères économiques suffisamment vagues pour lui permettre de décider, le jour venu – « dans les deux premières années de la prochaine législature », a précisé Tony Blair aux Communes –, si oui ou non le gouvernement appellera ses sujets aux urnes pour décider de l'adhésion à la monnaie unique.

Objet de la vindicte irlandobritannique, le président de la Commission européenne, Romano Prodi, était à Londres le 15 février. Devant ses interlocuteurs, notamment des journalistes europhobes, il a posé le problème de l'abandon de souveraineté en ces termes : « Sachant que vous êtes cernés par l'euro, dites-moi comment vous pouvez effectivement contrôler votre économie sans avoir votre représentant au sein du groupe (des Douze) ? A vous de décider si vous perdez plus ou moins de souveraineté en restant à l'extérieur. » Un parler vrai assuré de peu d'écho pour l'instant.

Patrice Claude

Pierre Jacquet, directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI)

« Le pacte de stabilité est beaucoup moins pertinent aujourd'hui »

« En tant que membre du Conseil d'analyse économique (CAE), vous êtes l'auteur d'un rapport sur la coordination européenne des politiques économiques. Pensez-vous que l'épisode irlandais n'est qu'un incident conjoncturel ou bien l'exemple de ce que pourrait être un vrai choc asymétrique ?

— L'exemple irlandais illustre en effet, au moins en partie, la problématique de la coordination européenne des politiques économiques. Il est révélateur du besoin, en union monétaire, de traiter les conjonctures et les politiques économiques nationales comme un sujet d'intérêt commun. Malheureusement, la réaction de la Commission et de l'Ecofin, dans ce cas précis, me semble aussi, par son caractère inadéquat, montrer l'ampleur du chemin qui reste à parcourir.

« Ce que le rapport du CAE a montré, c'est la nécessité d'évaluer les politiques nationales en considérant leurs conséquences sur la zone euro. Comme il n'y a pas de gouvernement centralisé pour la zone, la façon de procéder semble assez claire : définition de grands principes généraux et objectifs de la politique économique, élaboration par chaque pays membre de sa politique en respectant ces principes, puis discussion entre pairs et modifications éventuelles.

« Or, dans le cas irlandais, la recommandation européenne s'appuie davantage sur le bien-fondé du choix irlandais pour l'Irlande elle-même que sur une analyse convaincante de la meilleure façon de gérer, au niveau de la zone euro, le problème lié à l'asymétrie que la situation irlandaise a créée du fait du différentiel de croissance.

« Au-delà de la réaction prévisible de l'Irlande à la réprimande de l'Ecofin, deux remarques s'imposent. Premièrement, l'Irlande est, dans la zone euro, le pays le plus « vertueux » en matière budgétaire. Il y a quelque cocasserie à voir ses partenaires moins vertueux l'exhorter à l'être encore davantage. Pour une fois que les projets de baisse d'impôt et de dépenses

publiques visent à distribuer une « cagnotte » qui n'a ici rien d'illusoire.

« Deuxièmement, ce n'est pas la contraction budgétaire qui permettra le mieux de gérer le choc asymétrique irlandais, mais plutôt le différentiel d'inflation. L'Irlande a connu des gains de productivité supérieurs au reste de la zone. Or, du fait de l'union monétaire, qui empêche tout ajustement d'un taux de change nominal dorénavant irrévocablement fixé, le pays connaît une sous-évaluation de sa monnaie en termes réels, c'est-à-dire des prix relatifs qui lui donnent un surcroît de compétitivité. La correction passe par une hausse des salaires et davantage d'inflation.

— Les économistes se focalisent sur le problème irlandais, alors que les cambistes et la Banque centrale européenne (BCE) semblent davantage préoccupés par les dérapages inflationnistes qui pourraient résulter des prochaines négociations salariales en Allemagne, qu'en pensez-vous ?

— Les cambistes et la BCE me semblent en la matière plus pragmatiques ! Le PIB de l'Irlande représente moins de 1 % du PIB de la zone euro. Un dérapage inflationniste de l'Irlande, très franchement, s'il est maîtrisé, ne gêne personne. En l'occurrence, il ne gêne même pas l'Irlande, puisqu'il permet de rétablir des positions de compétitivité relative jugées déséquilibrées et qu'il contribue à contraindre la surchauffe.

« En revanche, tout dérapage salarial dans un grand pays de l'union monétaire aurait des implications beaucoup plus préoccupantes pour l'ensemble de la zone, par l'intermédiaire de la réaction de la BCE. A un moment où la croissance en Europe semble de plus en plus devoir buter sur des contraintes d'offre, cette inquiétude n'est pas purement théorique.

— La réussite de l'Irlande repose en partie sur une politique de dumping fiscal. Est-ce tolérable au sein de la zone euro ?

— Je n'aime pas l'expression de « dumping fiscal ». En quoi y aurait-il dumping en Irlande plutôt

que surcharge ailleurs ? Cependant, si la formulation me semble inadéquate, elle traduit un réel problème : comment faire cohabiter des systèmes fiscaux si différents, susceptibles d'alimenter la concurrence en matière de taxation des revenus, de localisation des activités et des hommes ? Sans parler d'uniformisation fiscale, il semble clair que des codes de conduite doivent être peu à peu élaborés. Je préférerais d'ailleurs parler de mise en cohérence fiscale plutôt que d'harmonisation fiscale.

« L'objectif de l'Irlande de placer l'impôt sur les sociétés à un niveau extrêmement faible pose problème aux partenaires de l'Irlande depuis plusieurs années, et ce problème ne peut qu'être amplifié par la monnaie unique. Initialement, l'Irlande traitait mieux les entreprises étrangères que les entreprises nationales, en soumettant les premières à un taux de 10 % et les secondes à un taux « normal » de 32 %. La Commission européenne a conclu avec le pays en 1998 un accord de démantèlement progressif de cette



Pierre Jacquet

● Agé de 45 ans, ce spécialiste des relations économiques internationales est, depuis trois ans, membre du Conseil d'analyse économique (CAE) pour lequel il a rédigé plusieurs rapports sur les questions monétaires.
● Directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI), il est aussi professeur à l'Ecole polytechnique de Paris.

différence, mais sans prendre position sur le taux normal à retenir. De fait, l'Irlande appliquera en 2003 un impôt uniforme de 12,5 %, encore très avantageux. Il me semble que, au-delà des négociations fiscales, il faudra un jour reconnaître le succès de l'Irlande et en tirer les conclusions nécessaires en ce qui concerne la destination des aides européennes.

— Le pacte de stabilité et de croissance, qui est censé contraindre les Douze à une discipline commune, montre aujourd'hui ses limites. Estimez-vous nécessaire d'en réviser la conception ?

— Je n'ai jamais beaucoup aimé ce pacte de stabilité et de croissance, qui me semblait beaucoup plus reposer sur des considérations politiques liées à la négociation relative à la création de l'union monétaire que sur une problématique économique convaincante du fonctionnement de la zone. Cela dit, ce pacte a joué un rôle important pour encadrer les efforts des pays membres en termes de réduction des déficits budgétaires. Cependant, il est aujourd'hui beaucoup moins pertinent. Il ne dit rien sur le rôle de la politique budgétaire en tant que telle et sur l'orientation à lui donner, que ce soit au niveau national ou au niveau européen, ni, comme l'exemple irlandais le montre, ce qu'il convient de faire en cas d'excédents. Il est donc nécessaire de reposer le problème de la coordination de façon plus général et doctrinal.

« En outre, une limite de 3 % pour le déficit budgétaire ne permet pas de traiter le problème de moyen terme, pour les finances publiques, lié au vieillissement de la population et aux charges qu'il impliquera pour le financement des retraites ou l'évolution des dépenses de santé. De ce point de vue, le pacte ne représente qu'une réponse très incomplète et simpliste au problème de gestion des finances publiques à moyen terme. »

Propos recueillis par Laurence Caramel et Serge Marti

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

La concurrence du public et du privé pour l'emploi

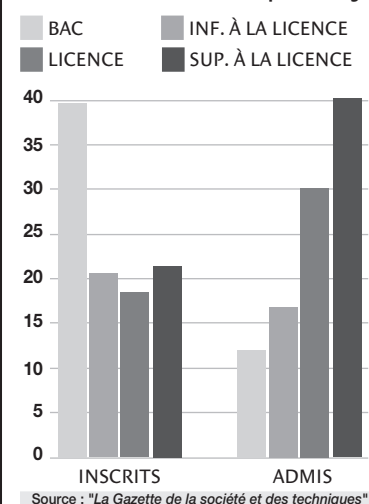
Valeur refuge des années difficiles, l'emploi dans la fonction publique pourrait connaître des difficultés de recrutement alors que, pour des raisons démographiques, l'Etat devrait se soucier du renouvellement - total ou partiel - des massifs et prochains départs à la retraite.

Au moment où Elisabeth Guigou se félicite de la création de 517 000 emplois salariés supplémentaires en l'an 2000 dans les secteurs concurrentiels - « la plus forte progression jamais enregistrée en France » -, cette question se pose d'autant plus crûment que la rivalité va être forte avec le secteur privé. Même si la ministre de l'emploi et de la solidarité estime que le fort volume des embauches réalisées apporte un démenti à ceux qui se plaignent de pénuries de main-d'œuvre, la différence, à terme, entre les besoins et les ressources ne pourra qu'alimenter les tensions sur le marché du travail.

Cela devrait donc être l'occasion de s'interroger sur le meilleur usage possible des moyens disponibles, à commencer,

▼ Répartition des candidats

Au concours de recrutement des agents de recouvrement du Trésor de 1998, en pourcentage



Source : « La Gazette de la société et des techniques »

bien entendu, par le retour à l'emploi des 2,1 millions de chômeurs. Mais, à quelques exceptions près, les entreprises n'en sont pas encore là. Elles n'ont pas renouvelé les opérations du type « bas niveaux de qualification », mises en place à la fin des années 1980. Pareillement, les grandes administrations n'ont toujours pas élaboré de politiques anticipatrices. Sauf le ministère de l'éducation nationale, qui a annoncé un vaste programme, sans toutefois l'intégrer dans une vraie stratégie de redéploiement, ni tenir compte du contexte sur le marché du travail.

De plus, l'examen du passé montre que la fonction publique est condamnée à une refonte de ses modes de recrutement. C'est

d'ailleurs ce qui ressort d'un mémoire de fin d'études d'ingénieurs du corps des Mines, publié dans la *Gazette de la société et des techniques* (n° 6, janvier 2001), consacré à la présence en nombre de surdiplômés dans l'administration.

Le prospectiviste Michel Godet avait déjà dit, et écrit, que le concours est une forme légale d'exclusion quand l'emploi vient à manquer. De fait, ces dernières années, les plus diplômés « rafflent » la majorité des postes offerts, au détriment des candidats dont le profil correspond, a priori, à la définition proposée.

Mais la conjoncture économique, à l'époque défavorable, n'explique pas tout. Elle n'aurait en outre pas des effets identiques selon le « prestige » des administrations ou le nombre de places accordées, la part des surdiplômés ayant varié de 13 % à 95 % en 1998. Il y aurait également une dimension structurelle au phénomène, « la production de diplômés » ayant atteint un niveau qui ne coïncide pas avec des débouchés équivalents, dans le secteur concurrentiel comme dans la fonction publique.

Dans les deux cas, la surqualification structurelle signifie que la relation entre la formation et l'emploi se modifie. Or, dans l'administration, le blocage des niveaux statutaires de recrutement, dans un environnement évolutif, aboutit à transformer ce décalage en injustice. D'autant que la correction dans la durée par les concours internes, saturés, montre ses limites.

Sont alors pris au piège les « doublement surdiplômés » (bac + 5 pour un poste niveau bac) qui représentent un risque d'explosion. A moins que, découragés, ils ne rejoignent le privé.

Feu orange pour l'économie néerlandaise

LA HAYE

de notre correspondant

Douche écossaise pour l'économie néerlandaise. En quelques jours, les informations contradictoires se sont accumulées : l'inflation est en hausse, la décade du chômage s'est tassée et les prévisions de croissance pour 2001 sont à la baisse. Mais, fin 2000, le produit intérieur brut (PIB) a continué à battre des records, tandis que la hausse des prix ne serait, aux yeux de certains, qu'un cahot sur la route de l'assainissement de l'économie.

Le premier feu orange s'est allumé lorsque le Bureau central des statistiques (CBS) a publié les chiffres de l'inflation en janvier 2001. Stupeur : en un mois, le taux avait bondi de 2,9 % à 4,2 % ! Après sept années d'inflation maîtrisée, à 3 % en moyenne, les experts préoyaient en 2001 un taux entre 4 et 4,5 %. A qui la faute ? Au gouvernement, a laissé entendre le CBS.

Explication : une profonde réforme de l'impôt est entrée en vigueur au 1^{er} janvier. L'impôt sur le revenu a été allégé, mais la TVA a augmenté de 17,5 à 19 %. La taxe sur l'environnement appliquée à l'énergie a également été revue à la hausse, de même que les impôts immobiliers. Résultat, l'augmentation des prix est, pour un point, à mettre au compte de ces réformes.

COUP DE POUCE AUX ÉTIQUETTES

Autre facteur, peut-être plus inquiétant : selon le Bureau central de planification (CPB), l'introduction du double étiquetage avant l'arrivée de l'euro va de pair avec une forte augmentation des prix en florins afin d'arrondir la somme en euros. L'office gouvernemental donne l'exemple d'un sandwich au fromage dont le prix en florins est soudainement passé de 4,75 à 5,07 pour arriver à 2,30 euros. Le CPB a également mis en

L'inflation a bondi de 2,9 % à 4,2 % en un mois. En raison d'une hausse de la TVA, mais aussi de l'approche du passage à l'euro

évidence des fraudes sur le taux de change - à la hausse et non à la baisse - afin d'obtenir un compte rond en euros ! Conclusion de l'hebdomadaire spécialisé *Informations statistiques et économiques* : ce sont surtout les petits biens de consommation courante qui ont vu leurs prix fortement augmenter.

Le mouvement est encore limité, précisent le CPB et le « Consommateur », l'organisation des consommateurs. Toutefois, la Banque centrale a jugé opportun de lancer une enquête sur « la politique des prix liée à l'euro des entreprises et des commerces ».

Les chiffres de la croissance peuvent également être lus de deux façons. Optimiste : le PIB a augmenté de 3,3 % au quatrième trimestre 2000, en hausse de 1,2 % par rapport au trimestre précédent. Du coup, la croissance pour l'année entière atteint 3,9 %, « soit quatre années consécutives d'augmentation du PIB autour de 4 %. Ce n'était pas arrivé depuis le début des années 70 », se félicite le CBS. En outre, les exportations ont augmenté de 8,4 %, un taux supérieur aux pronostics des spécialistes.

Pessimiste : la croissance de la demande intérieure se tasse. Elle dépassait les 4 % ces dernières années, elle est tombée à 3,7 % en 2000. De plus, si l'on constate une

poussée au quatrième trimestre, il s'agit surtout d'une anticipation par les consommateurs de leurs achats, avant l'augmentation du taux de TVA.

Le CPB a revu ses pronostics de croissance du PIB pour 2001 : de 4,25 %, ils sont passés à 3,25 % en décembre dernier, pour descendre à 3 % selon les dernières estimations, publiées le 20 février. « Le ralentissement de l'économie américaine et sa conséquence sur le commerce mondial constituent la principale cause de cette rectification », explique le ministère de l'économie. Pour 2002, le CPB prévoit une croissance de 2,75 %.

Sur le front de l'emploi, le CBS constate un tassement de la baisse. A fin janvier 2001, les Pays-Bas comptaient 187 000 chômeurs, soit 2,6 % de la population active. La décade ne concerne que 7 000 personnes depuis novembre 2000. Rien de grave, disent certains, puisque, avec un tel taux, le pays peut être considéré comme étant en situation de plein emploi.

Dans le monde politique et social, chacun a lu ces résultats à l'aune de ses convictions. Pour les sociaux-démocrates et les syndicats, le ralentissement de la croissance, qui survient après des

Bibliographie

- « Questions européennes », rapport du Conseil d'analyse économique (La Documentation française, septembre 2000, 271 p., 45 F, 6,86 €).
- Géographie économique de l'Europe, rapport du Plan (Economica, 1999, 91 p., 90 F, 13,72 €).
- L'Europe en perspective, « Cahiers français » (La Documentation française, n° 298, septembre-octobre 2000, 104 p., 57,72 F, 8,8 €).

Alain Franco

Plus Loin. Plus Vite. Avec Sopra !

Ingénieurs informaticiens, envie de bouger ?

Pour connaître les opportunités offertes par Sopra, rendez-vous en rubrique High-Tech

SOPRA. www.sopra.com

La hausse des prix du pétrole profite à la majorité des pays de l'ex-URSS

Les dix ans de crise qui ont suivi l'effondrement de l'Union soviétique, puis le krach russe de 1998, avaient conduit la Communauté des Etats indépendants (CEI) au bord de la faillite. Le bilan des années 1999-2000 dressé par la Documentation française apporte un certain soulagement : les onze pays qui flanquent la Russie se portent un peu mieux, assure la publication *Le Courrier des pays de l'Est* (n°1010, novembre-décembre 2000, 18 € ou 118,07 F). La croissance aurait atteint, en 2000, le rythme de 4 %, Russie comprise.

Les causes de cette amélioration sont connues : la Russie a retrouvé du tonus, à la surprise générale, grâce à une sévère dévaluation du rouble et à la hausse des prix du pétrole. « Elle revient en force », commente Marie-Agnès Crosnier, rédactrice en chef du *Courrier des pays de l'Est*. Elle s'impose comme le gardien des frontières et le protecteur face à l'insécurité. » La Russie absorbe toujours le tiers des exportations de ses onze partenaires.

Le mieux constaté sur le front russe ne peut dissimuler les maux dont souffrent encore les autres pays de la CEI :

L'Ouzbékistan est le seul pays à avoir retrouvé le PIB qu'il avait atteint il y a dix ans

ARMÉNIE. L'incontestable assainissement du secteur bancaire et la faible inflation s'accompagnent de déséquilibres persistants des déficits extérieurs et d'une rentrée médiocre des impôts. Le chômage serait toujours au-dessus de 30 %, ce qui explique qu'un tiers de la population ait choisi de s'expatrier.

AZERBAÏDJAN. La croissance a été portée par le boom pétrolier qui a permis de compenser les effets de la sécheresse sur le coton et le tabac. Les comptes extérieurs s'améliorent, tout comme la collecte fiscale et la maîtrise de l'inflation. En revanche, les inégalités se creusent avec, d'un côté, huit cent mille réfugiés du Karabagh et de Géorgie qui vivent dans des conditions précaires et, de l'autre, les clans proches du pouvoir qui

contrôlent les activités les plus rentables.

BIÉLORUSSIE. Le « libéralisme sans le chaos » cher au président Loukachenko consiste en un louvoiement entre l'économie de marché et les nostalgies du stalinisme. La croissance semble là, mais grâce à des subventions : 80 % des entreprises appartiennent à l'Etat et 81,8 % des terres demeurent collectives.

GÉORGIE. Le tableau économique n'est pas réjouissant : les paies des fonctionnaires et les pensions des retraités sont versées avec un retard de trois à quinze mois ; les habitants de Tbilissi ont droit à six heures d'électricité par jour ; l'économie parallèle représente 80 % du PIB ; la corruption est généralisée.

KAZAKHSTAN. Le président Nazarbaïev a fait oublier une réélection peu démocratique par une croissance tirée par le pétrole et des promesses de privatisation qui tardent à se concrétiser. Si les cours des matières premières chutaient, le Kazakhstan perdrait son attrait actuel aux yeux des investisseurs étrangers.

KIRGHIZSTAN. Le président Askar Akaïev a joué la Russie contre les islamistes et l'emprunt

extérieur contre le marasme économique. Les deux démarches ont réussi, mais la moitié de la population vit en dessous de la limite de pauvreté.

MOLDAVIE. Le pays ne parvient toujours pas à faire la preuve de sa viabilité. La Moldavie est le pays le plus pauvre d'Europe. Quand son industrie progresse de 20 %, c'est l'agriculture qui recule de 9 % en raison de la sécheresse. Les efforts méritoires pour contenir les déficits publics et l'inflation n'ont pas réduit l'énorme dette accumulée auprès de ses fournisseurs d'électricité et de gaz.

OUZBÉKISTAN. c'est le seul pays de l'ex-Union soviétique à avoir retrouvé le PIB qu'il avait atteint il y a dix ans. Les réformes ne sont pas la préoccupation majeure du pouvoir.

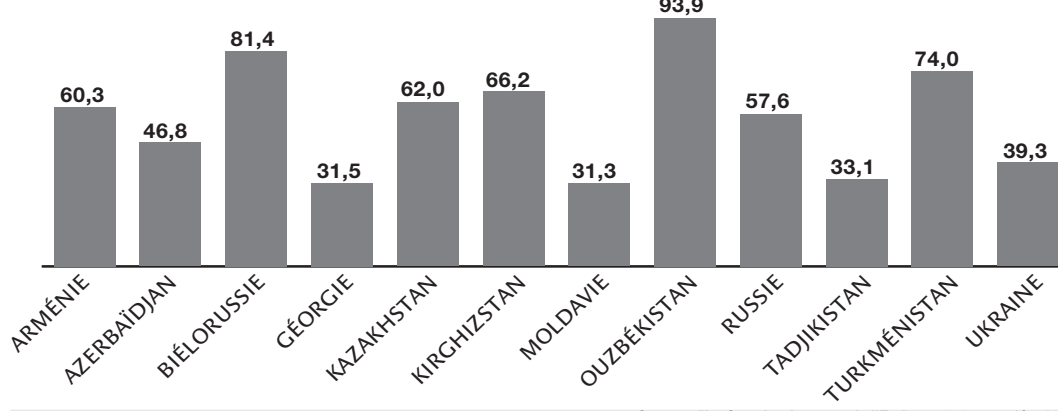
TADJIKISTAN. La hausse des cours mondiaux de l'or, de l'aluminium et du coton ont permis une légère croissance dans un pays très pauvre (85 % de la population se trouve sous le seuil de pauvreté). Mais les talibans et la famine menacent.

TURKMÉNISTAN. Qui l'emportera des projets pharaoniques du président Niazov ou de la croissance des exportations gazières ? De la réponse à cette question dépendent l'explosion ou non de la dette et la généralisation du mécontentement qui fait le lit du fondamentalisme musulman. La croissance y atteint 14 %.

UKRAÏNE. Tirée par la demande étrangère, la croissance semble reprendre dans ce pays, géré de façon dictatoriale par le président Leonid Kouchma. Les échanges extérieurs sont en baisse, l'endettement en hausse et les réformes en panne pour cause de sovietisme persistant. Le premier ministre Victor Ioutchenko s'est attelé aux privatisations et à la réforme du secteur de l'énergie.

▼ Les dégâts de dix ans de crise

NIVEAU DU PIB RÉEL EN 1999



Source : "Le Courrier des pays de l'Est", n° 1010, nov.-déc. 2000

Alain Faujas

Jacek Saryus-Wolski, champion de la Pologne dans la bataille de l'élargissement

BRUXELLES

de notre bureau européen

Ce n'est assurément pas une personnalité facile. Un journal polonais cité par *European Voice*, l'hebdomadaire édité par *The Economist* à Bruxelles, le qualifiait « d'arrogant, insupportable, charmeur et têtue ». Un cocktail qui se révèle formidablement efficace.

C'est avec une détermination rare que Jacek Saryus-Wolski, 52 ans, principal conseiller du premier ministre Georges Buzek et, depuis avril 2000, secrétaire d'Etat pour l'intégration européenne, prépare la Pologne à rejoindre l'Union européenne (UE). Une adhésion qu'il veut « pleine, complète et rapide », c'est-à-dire au 1^{er} janvier 2003 et, notamment en matière de subventions agricoles et régionales, sur un pied de totale égalité avec les actuels Etats membres. Qui s'étonnerait que ce « bulldozer » écarte comme une insulte tout ce qui pourrait ressembler à une adhésion au rabais !

BOULIMIQUE

Ce rôle de champion de la Pologne dans la bataille de l'élargissement, il le partage avec Ian Kulakowski, son aîné, qui dirige l'équipe de négociation. Il est de notoriété publique que la cohabitation entre ces deux hommes intelligents, meilleurs connaisseurs dans leur pays des arcanes de l'Europe communautaire – francophiles et francophones – n'est pas simple.

En effet, Jacek Saryus-Wolski, qui ne passe pas une semaine sans rencontrer un ministre des Quinze ou un Commissaire, manifeste parfois des tendances à déborder sur le territoire de son collègue... « C'est un boulimique et là se trouve sa limite », note un observateur varsovien.

Cette ardeur européenne remonte à sa jeunesse. En 1972 et 1973, jeune économiste, il a passé deux ans au centre européen de l'université de Nancy, avant d'ani-

Européen convaincu depuis sa jeunesse, il aurait le profil parfait pour être le premier commissaire polonais. Sauf si les post-communistes gagnent les prochaines élections...

mer, à l'université de Lodz, la ville du textile où il est revenu enseigner, un centre de recherche axé sur le processus d'intégration européenne, avant même que les communistes ne quittent le pouvoir. En 1980-1981, il est l'un des porte-parole du syndicat Solidarnosc de Lech Walesa et, depuis lors, il est resté fidèle à ce mouvement, à ce courant qui a conduit la résistance polonaise contre le communisme.

Peu après la défaite électorale du PC polonais lors des premières élections libres (novembre 1989), Jacek Saryusz Wolski devient ministre délégué à l'intégration européenne et, à ce titre, négocie l'accord européen d'association à la Communauté. Ce n'est pas une mince affaire. Déjà les Douze (l'Autriche, la Finlande et la Suède n'entreront qu'en 1995) se montrent généreux en paroles, mais retards dès lors que leurs intérêts, surtout commerciaux et agricoles, sont en cause.

MONDE UNIVERSITAIRE

Le jeune ministre délégué se montre ferme, en rudoie plus d'un et ne se fait pas que des amis. Lorsque le SLD (post-communiste) revient au pouvoir, de 1997 à 1999, il quitte sa fonction politico-admi-

nistrative pour retrouver le monde universitaire en se consacrant au collège d'Europe de Natolin, dans la banlieue de Varsovie, dont il est un vice-recteur énergétique.

Lorsque l'alternance joue à nouveau en 1999 (depuis 1989, les règles démocratiques s'appliquent sans problème), il devient le conseiller du premier ministre et, à partir d'avril 2000, dirige en tant que secrétaire d'Etat le Comité pour l'intégration européenne.

C'est là où il va donner toute sa mesure : alors que la Pologne a pris quelque retard dans la transposition des règles communautaires dans sa propre législation et que certains chuchotent déjà à Bruxelles qu'elle pourrait bien ne pas faire partie de la première vague d'adhésions, il mobilise ministères et administrations pour que, moyennant un agenda très strict, l'ensemble de « l'acquis » puisse être repris avant la fin 2002, n'hésitant pas à imposer des modifications pour éviter des difficultés avec Bruxelles.

ACCÉLÉRATION

L'été 2000, il obtient de la Diète, la Chambre basse polonaise, comme du Sénat, qui y étaient d'abord hostiles, la création d'une « Grande Commission » chargée de s'assurer que les élus jouent le jeu. Lorsque celle-ci est officiellement installée, Wladyslaw Bartoszewski, le ministre des affaires étrangères, bousculant le protocole, le pousse au premier rang : « Mets-toi là, c'est ton œuvre. »

Cette accélération des travaux préparatoires à l'adhésion, qui a permis au commissaire Günther Verheugen de rendre en novembre dernier un avis positif sur l'état de la situation en Pologne, c'est donc très largement le résultat de son action.

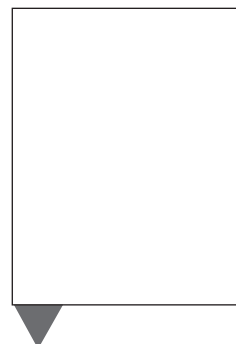
Et c'est encore lui qui, lors du sommet de Nice, se trouve au côté de Georges Buzek lorsqu'il s'agit d'établir les contacts pour contrer l'initiative française visant à donner plus de voix à l'Espagne qu'à la

Pologne, lors des votes au conseil des ministres...

Il aurait le profil parfait pour être le premier commissaire polonais et on devine qu'il en rêve. « Mais ces choses-là ne se font pas objectivement », commente un de ses proches.

Bien que n'ayant jamais été inscrit dans un parti politique, ses liens avec le premier ministre et avec l'actuelle coalition le marquent plutôt à droite. Si le SLD (post-communiste) gagne les prochaines élections, ce que semblent indiquer les sondages, et conserve le pouvoir jusqu'à l'adhésion, ses chances deviendront effectivement minces. Ce serait sans doute dommage pour la Pologne comme pour l'Europe.

Philippe Lemaître



Jacek Saryusz-Wolski

- Né en 1948 à Lodz, Jacek Saryusz-Wolski fait une carrière universitaire avant de devenir porte-parole adjoint de Solidarnosc de la région de Lodz en 1980-1982.
- De 1991 à 1996, il est ministre délégué à l'intégration européenne, et négocie l'accord d'association entre la Pologne et la Communauté.
- En 1999, il devient conseiller principal auprès du premier ministre et en avril 2000, secrétaire d'Etat pour l'intégration européenne.

APRÈS L'UNION MONÉTAIRE

par Gérard Moatti

Elargissement : faut-il réformer la BCE ?

Au sommet de Nice, en décembre 2000, lors des discussions sur la réforme des institutions européennes – de plus en plus urgente à mesure que se rapproche la perspective de l'élargissement –, un sujet a été laissé dans l'ombre, ou du moins très discrètement traité : celui de la Banque centrale européenne (BCE). Certes, la BCE n'est pas immédiatement concernée par l'élargissement, puisque l'adhésion à l'Union n'implique nullement l'adoption de l'euro. Mais il est clair que, pour la plupart des pays candidats, la seconde étape devrait suivre d'aussi près que possible la première. Il faut compter aussi avec l'effet d'entraînement qu'un élargissement vers l'Est de l'Union économique et monétaire pourrait avoir sur les trois pays de l'Union encore réfractaires à l'euro : le Royaume-Uni, la Suède et le Danemark.

Ainsi, avec les sept candidats les plus proches de l'adhésion (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Estonie, Chypre et Malte), l'Union économique et monétaire (UEM) pourrait compter dix membres supplémentaires bien avant la fin de la décennie. La BCE restera-t-elle alors gouvernable ? Il n'est pas trop tôt pour soulever la question, car les membres actuels et futurs de la zone ont besoin de savoir par qui, et de quelle façon, sera élaborée la politique monétaire qui s'imposera à leurs économies. Au sein de la BCE, l'organe de décision suprême est le conseil des gouverneurs, composé d'un directeur de six membres et des gouverneurs de chacune des banques centrales nationales. La zone euro comportant douze pays depuis l'admission récente de la Grèce, ce conseil comprend donc aujourd'hui 18 membres – et peut-être 28 dans quelques années. Or c'est un organe collégial, où les décisions se prennent selon le principe « un homme, une voix ».

L'élargissement de l'UEM pose donc un triple problème. D'abord celui de l'efficacité. De passage à Paris récemment, le Prix Nobel d'économie Robert Solow mettait l'accent sur la rapidité de réaction de la Réserve fédérale américaine, par opposition à la lenteur de la BCE. Une des raisons en est peut-être que le Federal Open Market Committee (FOMC), organe de décision de la Fed, ne comporte que douze membres, dont huit sont permanents et quatre « tournants » (les présidents des différentes Fed régionales). Même si l'on met à part les différences de caractère entre les dirigeants des deux institutions, la collégialité fonctionne évidemment mieux à 12 qu'à 18 – ou à 28.

Le deuxième problème est politique. Au conseil de la BCE, les gouverneurs de banque centrale nationale ne sont, en principe, pas là pour représenter leur pays, mais pour mener la politique monétaire de l'ensemble de la zone euro. Cependant, qui peut garantir qu'ils pourront toujours assumer harmonieusement cette « double personnalité », européenne et nationale ? Or, l'accroissement du nombre de pays va précisément augmenter le poids des gouverneurs par rapport à celui du directeur, dans une zone euro élargie où les conditions économiques seront beaucoup plus hétérogènes qu'aujourd'hui. Le risque de tiraillements « nationaux » sera donc plus grand.

Enfin, la question du poids relatif des « petits » et « grands » pays va devenir plus épineuse. Aujourd'hui déjà, il est théoriquement possible qu'une majorité composée des six membres du directeur, plus le Luxembourg, le Portugal et la Grèce, l'emporte sur une minorité où figureraient les gouverneurs des banques centrales allemande, française, italienne et espagnole...

Ce risque s'accroîtra avec l'élargissement : il y a quinze pays candidats, mais leur PIB total ne représente que 8 % de celui de l'actuelle Union européenne. Les discussions sur ce sujet au sommet de Nice se sont traduites par l'inclusion, dans le projet de traité, d'une dizaine de lignes fort discrètes autorisant le Conseil européen à modifier l'article 10-2 des statuts de la BCE, c'est-à-dire les modalités de vote au sein du conseil des gouverneurs. Cette clause peu remarquée ouvre la voie à de larges réformes, puisqu'elle permet de remettre en cause le principe « un homme, une voix ». Reste à savoir quels sont les changements souhaitables, et possibles.

Une première idée, pour parer à la dérive « politique » de l'instance suprême de la BCE, serait d'accroître le nombre des membres du directeur (actuellement de six) afin de contrebalancer l'entrée de nouveaux gouverneurs. La France est très hostile à cette solution, d'abord parce qu'elle alourdirait le fonctionnement de l'institution, mais aussi pour une autre raison : elle tient à ce que soit préservé le principe d'une large décentralisation sinon des décisions de la BCE, du moins de leur application par les banques centrales nationales (par exemple en matière de supervision des systèmes bancaires). Il s'agit de préserver la vitalité des autres places financières européennes face à Francfort, qui abrite le siège de la BCE. Dans ces conditions, tout renforcement du « centre » – notamment par une montée en puissance du directeur – est mal vu à Paris.

La solution la plus plausible serait alors de diminuer le nombre des gouverneurs au sein du conseil de la banque. Mais quel pays accepterait de ne pas y être représenté ? Une formule de rotation serait sans doute plus facilement admise, mais elle risque de conduire à des configurations bizarres – par exemple si, au hasard du calendrier, le conseil ne comportait, pendant quelques mois, aucun gouverneur des quatre grands pays de l'UEM.

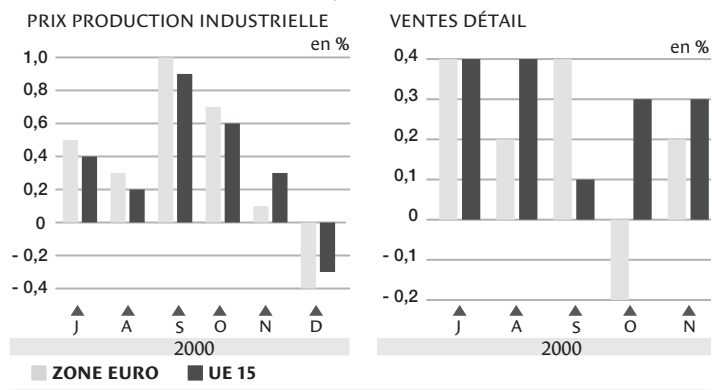
Dans une publication récente, le chef économiste de la banque américaine Goldman Sachs, Thomas Mayer, propose une solution inspirée de l'exemple américain : un conseil de douze membres, où siègeraient, à côté des six membres permanents du directeur, six gouverneurs de banque centrale nationale, dont aucun ne devrait représenter moins de 10 % du PIB de la zone euro. Ce qui conférerait un siège permanent à l'Allemagne (34 % du PIB), à la France (23 %) et à l'Italie (18 %), les autres pays se regroupant pour atteindre le poids requis.

Le même auteur recommande que le choix des membres du directeur et l'élection de son président soient aux mains non des gouvernements, comme c'est le cas aujourd'hui, mais de ce collège des gouverneurs de banque centrale. Cette réforme, quelque forme qu'elle prenne, ne peut qu'aggraver les tensions entre « grands » et « petits » pays, entre fédéralistes et souverainistes, comme entre gouvernements et banquiers centraux. Elle se révélera pourtant nécessaire, et pourrait même constituer, pour la crédibilité de la BCE, un test décisif.

Gérard Moatti est directeur de la rédaction de la revue « Sociétal ».

EUROPE

Les ventes au détail toujours à la hausse



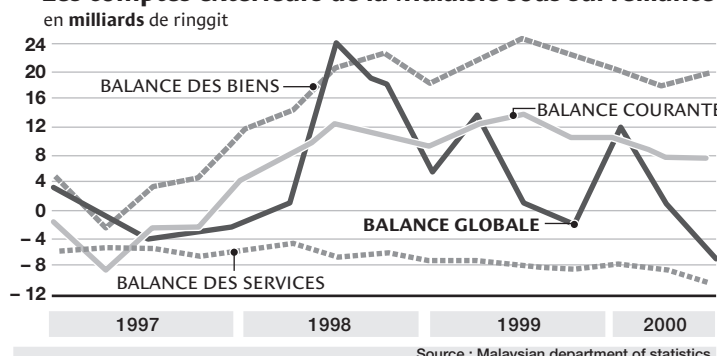
■ EN NOVEMBRE 2000, les ventes du commerce de détail dans la zone euro ont progressé de 0,2 % par rapport au mois précédent (+ 1,2 % par rapport à novembre 1999). L'équipement ménager a connu sa plus forte hausse (+ 4,1 %), tandis que le textile-habillement-chaussures enregistre une baisse de 0,3 %.

■ C'EST EN IRLANDE que, tous produits confondus, la progression des ventes de détail a été la plus élevée.

■ LES PRIX À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ont, parallèlement, diminué de 0,4 % en décembre, après des hausses régulières observées depuis le mois de juin ; sur un an, la progression est de 5,4 %. C'est dans le secteur des biens intermédiaires que l'on observe la plus forte hausse des prix (+ 9,7 %), alors que les résultats enregistrés dans celui des biens de consommation durable (automobiles notamment) sont restés très modérés (+ 1,5 %).

PAYS ÉMERGENTS

Les comptes extérieurs de la Malaisie sous surveillance



■ DEPUIS LE TROISIÈME TRIMESTRE 2000, les chiffres du commerce extérieur malaisien révèlent que les exportations de marchandises se sont fortement contractées. La balance courante va continuer de se dégrader.

■ LA SITUATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS n'est guère plus favorable, en raison de fortes sorties de capitaux à court terme au troisième trimestre – qui se sont poursuivies en octobre et en novembre –, entraînant la diminution des réserves en devises.

■ LA CRÉDIBILITÉ du peg malaisien – c'est-à-dire de sa parité fixe : le change est fixé à 3,8 ringgits pour un dollar américain depuis 1998 – pourrait être mise en question, si l'ensemble des monnaies asiatiques, avec le yen, se dépréciait vis-à-vis du billet vert. (Source : CDC IXIS)

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (nov. 00, en %)											
Sur un an	4,0	4,4	5,6	-0,2	4,1	4,3	2,3	1,8	0,8	6,3 (oct. 00)	3,9 (oct. 00)
Sur un mois	0,8	0,6	0,5	-0,4	2,5	0,1	1,0	2,8	0,1	0,2 (oct. 00)	-3,5 (oct. 00)
PRIX À LA CONSOMMATION (déc. 00, en %)											
Sur un an	2,3	2,6	2,3	3,0	4,0	1,7 *	2,8	2,9 *	0,9	3,4	-0,5 (nov.)
Sur un mois	0,1	0,1	0,1	-0,3	0,3	0,0 *	0,1	-0,5 *	0,0	0,2	-0,2 (nov.)
PIB EN VOLUME (3^e trimestre 00, en %)											
Sur un an	3,4	3,4	3,6 **	3,1	3,9 **	3,1	2,4	3,6	2,9	5,4	0,8 **
Sur trois mois	0,7	0,7	1,1 **	0,4	0,9 **	0,7	0,5	0,8	0,7	0,7	1,0 **
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
1999	-0,7	-1,3	-1,4	-0,7	-1,1	-1,8	-1,9	1,0	1,3	1,0	-7,6
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
1999	68,1	72,2	61,1	116,1	63,7	58,9	115,1	62,9	45,7	59,3	105,4
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, nov. 00)											
1999	-7,2 *	1,7 *	8,3	-0,0	-3,4 (oct.)	-0,2	0,4 (oct.)	0,7 (oct.)	-5,4 (oct.)	-40,2 (juil.)	11,3 (juillet)
INVESTISSEMENT (FBCF) (3^e trimestre 00, en %)											
Sur trois mois	1,1	1,3	1,4	2,7 **	2,5	1,7	0,5	-0,7	-0,5	0,6	1,4 **
* provisoire **2 ^e trimestre 2000											

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

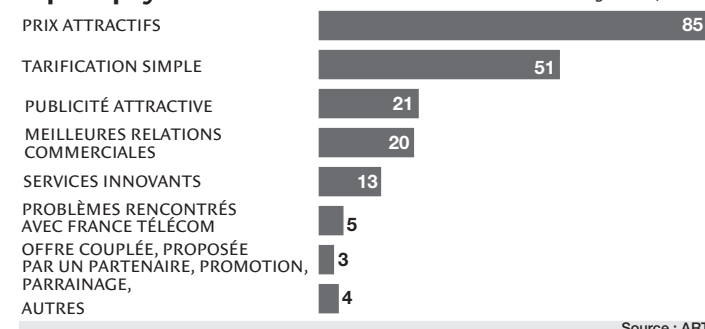
Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)		
	+ 0,8 % (novembre)	+ 2,9 %
TAUX D'ÉPARGNE		
	15,7 % (2 ^e trim. 00)	-0,7
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES		
	+ 0,3 % (2 ^e trim. 00)	+ 1,8
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)		
	- 0,2 (déc. 00) (CVS, CJO)	- 0,7
	+ 12,2 (00/99)	- 95,3
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES *		
	+ 7 (janvier)	- 2 **
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE * opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production		
	+ 17 (janvier)	+ 37 **
CRÉATIONS D'ENTREPRISES		
	23 540 (décembre)	+ 6,1 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES ***		
	3 497 (novembre)	+ 16,2 %
* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication		

Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

Les Français changent d'opérateur téléphonique pour payer moins cher



Source : ART

■ LA PART DE MARCHÉ des nouveaux opérateurs de télécommunications a augmenté de 78 % entre 1999 et 2000, selon une étude réalisée par la Sofres pour l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). Elle atteint 16 % des foyers français. La facturation détaillée gratuite est le service le plus connu des abonnés de France Télécom, mais seulement 56 % des abonnés l'ont demandée.

■ LES PROBLÈMES DE QUALITÉ de communication augmentent. Ils sont évoqués par 20 % des consommateurs (tous opérateurs confondus), contre 15,5 % en 1999. L'augmentation de l'utilisation d'appareils sans fil et des communications vers des mobiles expliquerait ces chiffres, estime les auteurs de l'étude. 98 % des foyers français ont le téléphone, mais seulement 4 % ont deux lignes et plus.

Le Liban s'efforce de relancer la croissance et s'attaque à la dette publique

La tâche du gouvernement de Rafic Hariri, en place depuis quatre mois, est ardue. Le nouveau premier ministre avait déjà occupé ce poste entre 1992 et 1998, et il avait laissé le Liban dans une situation économique des plus préoccupantes. Durant cette période, le pays s'était fortement endetté (la dette atteinte aujourd'hui 24 milliards de dollars pour 4 millions d'habitants), et les déséquilibres macroéconomiques ont persisté depuis.

Les tentatives de réforme de l'équipe de Sélim Hoss, qui a gouverné entre 1998 et 2000, n'ont pas permis d'assainir la situation. Composée de technocrates qui n'avaient pas les relais nécessaires dans les administrations et les courants politiques, elle a eu le plus grand mal à faire adopter les réformes qui étaient pourtant indispensables : réforme du mode d'imposition, introduction de la TVA, et lutte contre la corruption...

Pendant ce temps, la situation sociale s'est dégradée à un point tel que, lors du scrutin législatif de l'été 2000, les Libanais ont apporté un cinglant désaveu à cette équipe, lui préférant Rafic Hariri, pourtant fortement mis en cause pour sa gestion des affaires. Celui-ci a néanmoins été perçu comme un homme « providentiel » en raison de sa fortune amassée en Arabie saoudite et de ses bonnes relations avec nombre de chefs d'Etat arabes ou occidentaux, dont l'aide est indispensable pour redresser le pays. Son objectif est de relancer l'activité économique, après la récession de 1999-2000.

DROITS DE DOUANE

Sa première mesure a concerné la révision de la loi de finances pour 2001. Le conseil des ministres a revu le budget d'« austerité » tel qu'il avait été préparé par le gouvernement précédent. Les modifications portent essentiellement sur la réévaluation à la hausse des dépenses, notamment celles du service de la dette qui est supérieur de 200 milliards de livres libanaises (1 livre libanaise = environ 0,005 F) par rapport au projet de Sélim Hoss, et la réduction des

Les relations avec l'Union européenne, premier partenaire commercial du Liban, sont prioritaires pour le chef du gouvernement, Rafic Hariri, depuis quatre mois au pouvoir

recettes du fait du report de la mise en œuvre de la TVA qui était censée rapporter 700 milliards de livres dans le précédent projet. En effet, Rafic Hariri a préféré imposer une forte réduction des droits de douane, décision qui a été prise en décembre dernier.

PRIVATISATIONS

La deuxième mesure a trait à un système de taxe sur les produits de consommation courante. Selon le premier ministre, celui-ci est « plus facile, moins compliqué que celui de la TVA ». Le précédent budget prévoyait une baisse douanière moindre, qu'il compensait par de nouvelles ressources provenant de l'application de la taxe sur la valeur ajoutée.

L'autre priorité consiste à relancer la croissance, à créer des emplois, à accroître les recettes de l'Etat, et surtout à trouver une solution à la question de la dette publique, qui ne cesse d'augmenter et qui hypothèque tout développement.

L'accélération du processus des privatisations a déjà été annoncée. Pour cela, Rafic Hariri a lancé un certain nombre de chantiers tels que la révision de la législation et la remise en ordre des entreprises publiques appelées à être privatisées dans le cadre d'un programme de privatisations équivalent à 5 milliards de dollars. Cela concerne prioritairement les services

publics : télécommunications, transport aérien, eau, électricité, régie des tabacs...

La politique de ciel ouvert pour les marchandises et les passagers, mesure qui a été prise lors de la première réunion du conseil des ministres, s'inscrit dans ce contexte. L'objectif est de développer l'aéroport de Beyrouth, qui n'est utilisé, pour l'instant, qu'à un tiers de sa capacité, ainsi que toutes les activités afférentes à ce domaine. Le Liban retrouverait alors sa vocation de centre régional d'import-export.

L'atout de l'équipe de Rafic Hariri est d'avoir une majorité solide et une stabilité politique qui ne peuvent que rassurer les investisseurs étrangers. Le bénéficiaire ainsi d'un état de grâce de quelques mois.

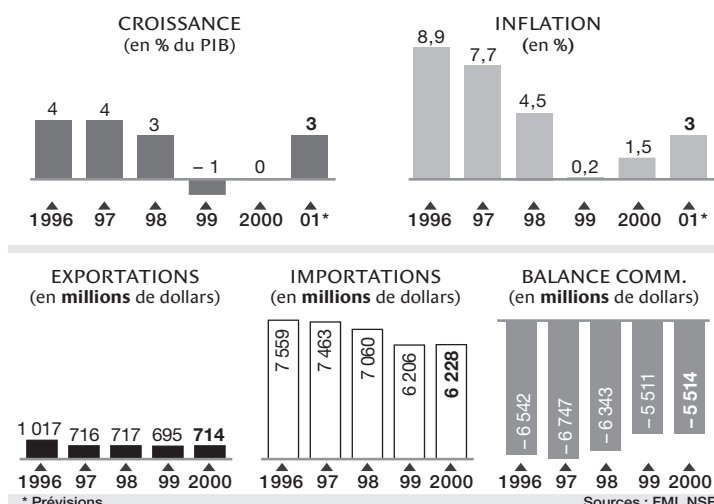
Rafic Hariri a également entrepris des tournées dans les pays arabes, au Japon, en Europe et aux Etats-Unis pour expliquer les orientations de sa politique et attirer des capitaux. Déjà, la diaspora soutient fortement l'économie du pays par ses apports de capitaux. Ces flux contribuent à l'équilibre de la balance des paiements et expliquent la forte différence entre la balance globale et celle des transactions courantes.

L'ouverture à l'investissement étranger est sûrement l'évolution majeure par rapport au gouvernement de Sélim Hoss. L'inconnue demeure l'évolution de la situation au Proche-Orient, mais Rafic Hariri a pris soin de ne pas inscrire le développement de son pays uniquement par rapport à la situation régionale.

Autre défi pour l'équipe Hariri, le développement du Liban sud, après vingt-deux ans d'occupation par l'armée israélienne. Cette région sous-développée vivait sous perfusion israélienne grâce aux salaires versés aux miliciens de l'Armée du Liban sud, milice supplémentaire de Tsahal, et aux travailleurs libanais qui se rendaient quotidiennement en Israël.

Après le retrait israélien, un mini-plan Marshall a été mis en place afin de développer les infrastructures, les services publics et inciter la population, qui avait quit-

La récession de 1999-2000



Sources : FMI, NSE

té la région, à y revenir. Les bouleversements qui sont intervenus au Liban sud ont permis d'aborder la nature des relations avec Damas. Ce sujet se trouve depuis au centre de la vie politique libanaise.

Après la disparition de Hafez El Assad, le président syrien, en juin dernier, et le retrait de l'armée israélienne du Liban sud, une évolution des relations est perceptible. De nombreuses voix s'élèvent au Liban pour contester l'occupation syrienne. Mais le premier ministre, Rafic Hariri, soucieux de ménager Damas, a affirmé, lors de sa déclaration de politique générale, que « le Liban a besoin de l'appui de la Syrie et de son armée » et a rappelé que les liens sont codifiés par le « traité de fraternité, de coordination et de coopération » signé en 1991.

Plus de 500 000 Syriens travaillent au Liban (certains parlent même d'un million), et les agriculteurs libanais manifestent régulièrement contre l'invasion de produits agricoles syriens au Liban.

ARMÉE SYRIENNE

Une complémentarité existe néanmoins : les hommes d'affaires profitent du système bancaire de Beyrouth, et les premières banques autorisées à travailler en zone franche syrienne sont des établissements libanais. S'il n'existe

étant réalisés en Europe. L'autre intérêt du pays du Cèdre à négocier avec l'Union européenne est de bénéficier des dons inscrits dans le programme MEDA de coopération euro-méditerranéenne (184 millions d'euros ont été accordés entre 1996 et 1999) et des financements de la Banque européenne d'investissement. Ceux-ci ont atteint 200 millions d'euros sur la période 1997-2000. Il est vrai que la reprise des négociations entre Bruxelles et Damas facilite les discussions libano-européennes.

Bien évidemment, la forte tension que connaît le Proche-Orient, depuis le mois d'octobre 2000, avec la reprise de l'Intifada, a des répercussions sur le Liban. La question des réfugiés palestiniens dans ce pays se pose en termes particulièrement aigus. L'Etat libanais ne peut pas intégrer ces quelque 300 000 réfugiés qui vivent dans une situation précaire pour la majorité d'entre eux, et il souhaite qu'un règlement intervienne au plus tôt avec Israël.

Une quarantaine de professions sont interdites aux réfugiés en raison de la crainte d'une remise en cause de l'équilibre confessionnel qui régit la vie du pays. Dans ce contexte, l'arrivée au pouvoir d'Ariel Sharon en Israël inquiète les Libanais, qui craignent une recrudescence de la violence dans la région.

Agnès Levallois

(« Nord-Sud Export », groupe Le Monde)

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Venez nous rencontrer au Salon Bac+4 et 5 - Porte de Champerret
28 février / 1^{er} mars 2001 - Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa
174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : <http://mba.sciences-po.fr> - E-Mail : mba@sciences-po.fr

Quand la nouvelle économie perturbe le calcul du PIB

Les statistiques officielles mesurent-elles correctement l'apport de la « nouvelle économie » au PIB ? Le doute existe depuis plusieurs années. L'apport d'Internet, des téléphones mobiles ou des logiciels à la croissance est loin d'être anecdotique. Il s'avère d'une importance cruciale pour les analystes financiers, les gouverneurs de banques centrales en charge de la lutte contre l'inflation, pour les gouvernements soucieux de prévoir leurs recettes fiscales et pour les entreprises qui ont besoin de mesurer leur productivité.

Le scepticisme qui, depuis plusieurs années, accable les données des grands instituts de statistiques – des voix autorisées ont émis l'idée que la sous-estimation de la croissance économique en France oscillait entre 0,5 et 0,9 % – a fini par troubler la sérénité de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

COMPILATION

François Lequiller, chef du département des comptes nationaux à l'Insee, a donc tenté de calmer les inquiétudes, en présentant, vendredi 16 février, les principales conclusions d'une longue étude intitulée « Nouvelle économie et mesure de la croissance du PIB ».

D'emblée l'Insee s'affirme confiant, notamment sur le rassemblement des « données à prix courants ». Le répertoire Sirene sur les entreprises, les enquêtes et les bases de données fiscales garantissent « une excellente évaluation des chiffres d'affaires, y compris des plus petites entreprises comme les start-up », indique François Lequiller.

Premier problème : il faut deux ans pour compiler l'ensemble des données concernant les 2,5 millions d'entreprises du territoire national. En janvier 2001, les consommateurs de statistiques Insee ont donc surtout une vision de rétroviseur sur 1998. Sont-ils réellement démunis pour aborder le deuxième trimestre de l'année en cours ? Pas tout à fait puisque les statistiques mensuelles basées sur

Les statisticiens ont développé des techniques qui sous-estiment volontairement les prix

les déclarations de TVA d'un échantillon de 132 000 entreprises autorisent des sondages d'une « très bonne fiabilité ». Et si des révisions ont lieu, elles ne concernent « pas plus la nouvelle économie que l'ancienne ». Deuxième problème, sans solution rapide celui-là : l'incessant changement des produits et des prix dans les nouvelles technologies rend difficile la décomposition par produits.

Une fois cernée la question de la fiabilité des données à prix courants, François Lequiller s'attaque au « partage volume/prix ». Le calcul de la croissance se fonde sur des progressions de volumes « déflatés » de l'indice des prix. Or le calcul de l'indice des prix est rendu plus difficile dans le secteur des nouvelles technologies car les machines (ordinateurs notam-

ment) changent de puissance et de prix souvent plus d'une fois par an.

Conséquents de l'inefficacité de leurs méthodes traditionnelles, les statisticiens ont développé des techniques de calcul nouvelles dites « hédonistes » qui poussent à baisser systématiquement les relevés de prix. Cette sous-estimation volontaire des prix est menée de manière plus agressive encore aux Etats-Unis (-25 % parfois). Il est vrai que c'est outre-Atlantique que les critiques contre une surestimation de l'inflation ont été les plus violentes. Pour François Lequiller, l'usage plus intensif des techniques « hédonistes » aux Etats-Unis pourrait produire à terme des décalages statistiques.

Des calculs de PIB simulés en France à l'aide d'indices « hédonistes » dérivés des indices américains n'auraient pas produit de résultats probants. Des variations de l'ordre de 0,04 % auraient été décelées qui s'expliquent en grande partie par le fait que les technologies de l'information sont importées et que les importations interviennent en négatif dans le calcul du PIB. En revanche, une sous-estimation de l'explosion de la téléphonie mobile – faute de séries statistiques fiables – va obliger l'Insee à corriger ses calculs et à rajouter

0,1 % de croissance aux PIB des années 1998 et 1999.

L'effondrement de la piste « hédoniste » à travers des comparaisons franco-américaines a, en revanche, fait surgir un nouveau. Celui du partage entre « emplois finals et emplois intermédiaires ». Une des difficultés statistiques réside dans le partage des dépenses des entreprises entre formation brute de capital fixe (FBCF ou investissement) et consommation intermédiaire (CI). La première fait partie du PIB, la seconde n'en fait pas partie. Or la limite entre FBCF et CI est ténue, notamment dans les produits logiciels dont les versions se succèdent rapidement.

SIMULATIONS

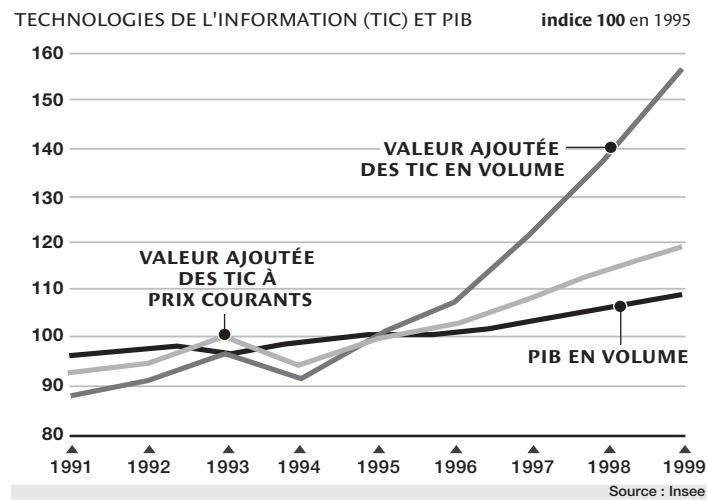
En France, les statisticiens ont choisi d'estimer la FBCF à partir des déclarations des entreprises utilisatrices, notamment sur leurs immobilisations en produits logiciels, ce qui donne un ratio FBCF/CI faible. Les comptables américains, eux, sans doute parce que leur pays est le principal producteur de solutions logicielles, ont choisi d'affecter à la FBCF la totalité des ventes des entreprises productrices. Ce qui débouche sur un ratio FBCF/CI élevé.

Des simulations ont montré que, appliquées au PIB américain, les méthodes de calcul françaises auraient obligé les grands instituts de statistiques américains à corriger la croissance du PIB de 0,2 %. Un chiffre pas négligeable, mais pas très élevé non plus. A un détail près : ce différentiel moyen de croissance augmente avec le temps.

Une solution doit être trouvée à ce problème. Elle « n'est pas évidente » et passe peut-être par une harmonisation internationale, notamment dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), estime les auteurs de l'étude. En attendant, l'Insee peut continuer ses calculs tranquilles, la révolution Internet ne l'oblige pas à une refondation globale.

Yves Mamou

▼ L'apport des nouvelles technologies à la croissance



Les recettes du Conseil de l'emploi pour le retour à l'activité des peu qualifiés

La dénomination s'y prêtait : le nouveau Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC), créé par Lionel Jospin en février 2000 pour remplacer le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts, consacre son premier rapport au délicat sujet de l'accès à l'emploi des personnes peu qualifiées.

Au-delà des incitations susceptibles de stimuler l'entrée sur le marché du travail et des aménagements souhaitables de l'actuel dispositif fiscal et de protection sociale, ce rapport, qui doit être présenté le 27 février, juge non moins essentiel, pour réduire le nombre de travailleurs pauvres, de renforcer la formation permanente au profit des personnes les plus fragiles.

Le Conseil, présidé par le père de la loi de 1971 sur la formation professionnelle continue, Jacques Delors, va jusqu'à préconiser l'octroi d'un crédit éducation à toutes les personnes sorties du système éducatif sans diplôme, ou avec un CAP ou un BEPC.

Ce crédit « garantirait, avec un revenu de remplacement, l'équivalent d'un an de formation qui pourrait s'ajouter à un moment ou à un autre de la vie professionnelle de l'intéressé aux autres possibilités offertes par la loi, et devrait être associé à une démarche d'insertion ou de promotion professionnelle », indi-

L'organisme, présidé par Jacques Delors, a rendu son premier rapport. Il suggère un crédit éducation pour les sans-diplôme

que le document. Il y a là, pour le CERC, un enjeu fort, compte tenu du poids des personnes peu qualifiées dans la population active, plus élevé en France que dans beaucoup de pays d'Europe du Nord. Certes ce handicap structurel tend à se résorber avec l'amélioration de la formation initiale des jeunes générations. « Mais, relève le CERC, il pèsera encore pour de nombreuses années, n'ayant pas été compensé par un effort suffisant de formation permanente, puisque celle-ci a porté sur les salariés les plus qualifiés. »

Or c'est parmi les personnes les moins qualifiées que l'on note le sous-emploi le plus important. C'est parmi elles aussi que l'on rencontre le plus d'emplois précaires et mal payés. Des emplois qui dans bien des cas conduisent à disposer d'un niveau de vie guère plus important, voire plus faible, que celui perçu sous allocation de ressources.

Le « seuil de pauvreté », une donnée variable

La pauvreté se définit par un niveau de vie inférieur à une norme, le « seuil de pauvreté ». L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) fixe ce seuil à la moitié du niveau de vie médian. Selon la dernière enquête « Revenus fiscaux » de l'Institut, en 1996, le seuil de pauvreté était estimé pour une personne seule à 3 500 francs de revenu mensuel disponible, pour un couple à 5 250 francs, et pour un ménage avec deux enfants à 7 350 francs. Aujourd'hui, ces seuils sont de l'ordre de 3 800, 5 700 et 8 000 francs.

Une telle définition donne une idée très figée des situations de pauvreté qui sont, elles, fluctuantes. Le nombre de « travailleurs pauvres » est à l'évidence plus élevé que celui révélé par un tel indicateur. Ainsi, si l'on augmente le seuil de pauvreté de 700 francs, le nombre de « travailleurs pauvres » passe de 1,3 à 2,4 millions.

Ce paradoxe s'explique par l'existence d'un traitement différencié entre revenus d'activité, d'une part, et revenus de remplacement et minima sociaux, d'autre part, pour les prestations sous conditions de ressources (allocation logement, abonnement à l'électricité, au téléphone, aide au transport...). Ces prestations peuvent disparaître ou être fortement réduites en cas de retour à l'emploi.

Cette distorsion entre revenus d'activité et revenus de remplacement a récemment été corrigée pour la taxe d'habitation et devrait l'être prochainement pour l'allocation-logement et l'aide personnalisée au logement. Mais, souligne le rapport, « il subsiste bien d'autres anomalies, en particulier en matière d'aides sociales mises en place par les collectivités locales ».

TAILLE DE LA FAMILLE

La question de l'attractivité financière du travail tient aussi pour beaucoup à la nature différentielle des minima sociaux, et notamment du RMI : toute hausse de revenu, notamment d'activité, induit une baisse d'allocation à due concurrence. Reprendre un emploi ne garantit pas dès lors un gain immédiat. Le travail devient rémunérateur au-delà d'un certain seuil seulement. Et ce seuil s'élève avec la taille de la famille puisque le RMI est majoré en fonction de celle-ci, alors que le revenu d'activité ne l'est pas.

Ainsi, une personne seule au RMI doit, aujourd'hui, travailler 18,5 heures par semaine au SMIC horaire pour commencer à augmenter son revenu net. Avec un enfant à charge, il doit travailler 27,5 heures.

Ce phénomène a été atténué avec la possibilité offerte de cumuler temporairement des revenus d'activité avec une allocation (RMI, allocation unique dégressive...). Ce mécanisme d'intéressement aide les personnes retrouvant un emploi ou souhaitant augmenter leur offre de travail à fran-

chir les obstacles monétaires de court terme

Cependant, relève le CERC, à la différence d'une allocation qui serait dégressive, il est temporaire et non permanent, ce qui s'accorde mal avec l'instabilité, la précarité et la faible rémunération des emplois auxquels accèdent en général les personnes les plus démunies. De plus, ce mécanisme n'intervient qu'en situation d'emploi, alors qu'une allocation dégressive s'appliquerait, elle, à toute personne satisfaisant à des conditions de ressources.

Ces observations conduisent le CERC à suggérer la mise à l'étude d'une mesure concentrée sur les travailleurs pauvres, qu'ils aient déjà un emploi ou qu'ils veuillent y accéder. Une mesure qui concilierait un objectif de soutien du pouvoir d'achat des bas salaires, comme le fait la prime à l'emploi récemment mise en place par le gouvernement, et un moyen de maintenir le niveau de vie des travailleurs pauvres permettant d'assurer un passage continu entre le RMI et un revenu salarial minimum.

Il ne s'agit pas néanmoins, pour le Conseil, de s'arrêter à la seule comparaison des gains liés au travail et au non-travail. La faiblesse du gain monétaire immédiat associé à une reprise d'activité peut en effet être compensée par des perspectives d'améliorations ultérieures ouvertes par le retour à l'emploi (meilleure expérience, possibilité d'accéder à un emploi plus rémunérateur...).

Il est important, estime le CERC, de prendre en compte les chances des personnes d'évoluer vers un emploi meilleur. Or, là encore, le niveau de qualification est un facteur discriminant. S'il faut s'assurer que le retour à l'emploi soit facilité et valorisé pour les personnes peu qualifiées, il s'agit bien aussi de renforcer les moyens et l'efficacité de leur formation.

Laetitia Van Eeckhout

LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

La Bourse et la voie

Quels liens y a-t-il eu entre Bourse et activité économique au cours des derniers mois ? Quel type de relations établiront-ils à l'avenir ? Comment la politique monétaire prend-elle en compte ? Si l'on considère d'abord la montée (passée) des cours de Bourse, on peut penser qu'ils ont soutenu la croissance. Les ménages qui avaient des titres se sentaient plus riches, et pouvaient donc dépenser plus. Ils pouvaient se dire aussi qu'ils avaient de quoi faire face aux imprévus, gager des emprunts nouveaux, estimer que leurs retraites seraient mieux assurées (cela, bien sûr, dans les pays à fonds de pension). Cet effet positif s'étendait aux autres ménages, ceux qui ne possédaient pas de valeurs mobilières, mais qui pensaient que la marche actuelle – et surtout future – des affaires était synthétisée par le marché boursier.

Une étude américaine montre ainsi que les cours boursiers sont généralement utilisés comme un indicateur avancé de l'activité par les ménages (Maria Ward Otoo, Board of Governors of the Federal Reserve System, novembre 1999).

Jusqu'à présent, pour les entrepreneurs, la montée des Bourses permettait de s'endetter plus facilement ou, mieux encore, de se financer par émission d'actions. Elle permettait aussi, dans le cas d'offre publique d'échange (OPE), de payer en papier la croissance externe. Un pays dont la croissance boursière dépassait celle des autres nations, attirait des capitaux ; sa valeur de change s'élevait. Le pays importait de la désinflation. Au total, il avait une croissance non inflationniste plus forte, soutenue et financée sans problème, avec des capacités d'extension hors des frontières.

Symétriquement, pour les pays dont les performances boursières étaient moins bonnes, le processus inverse se mettait en place. Une part croissante de ses avoirs cotés était détenue par l'étranger, avec à terme des effets structurels lourds. Si les performances boursières devenaient franchement mauvaises, sa propre Bourse pouvait entrer en crise, voire disparaître. C'est ce qui s'est passé avec la Bourse belge, qui a beaucoup souffert de sa taille relative jusqu'au regroupement dans Euronext. C'est aussi ce qui se produit dans les pays émergents, où les entreprises les plus importantes entendent se faire coter dans un grand centre (New York pour l'Amérique latine). Ce phénomène entraîne aussi une concentration des places boursières.

La progression des places boursières accélère la croissance et les restructurations. Mais vient un moment où son effet sur la formation

des prix des autres actifs (terre, immobilier), puis des prix courants, inquiète les banquiers centraux. Ils pourront alors parler d'exubérance irrationnelle des marchés, comme le fit Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine le 5 décembre 1996.

Qu'implique, en sens opposé, une correction boursière ? Il est clair que la baisse, pas plus que la hausse, ne peut laisser insensible l'activité dite réelle. Il faut savoir aussi que les effets à la baisse ne sont pas symétriques des effets haussiers, étant plus rapides et plus violents. Assez vite, les ménages revoient la nouvelle valeur de leurs avoirs. Ils peuvent penser à réajuster leur patrimoine. C'est le fameux effet Pigou (1877-1959), selon lequel les agents conserveraient par-devers eux un même pouvoir d'achat en encaisse, ce qui, bien sûr, accentue les effets récessifs des corrections. L'idée de s'endetter encore, de dépenser plus est proscrite. Celle de dépenser moins gagne.

Ce qui est nouveau, c'est que la Bourse intervient plus directement dans les comportements. Les entrepreneurs doivent éviter d'émettre un signal négatif sur leurs profits futurs (le fameux « profit warning ») pour éviter autant que possible la

baisse de cours qui s'ensuit et qui peut mettre à mal l'indépendance de leur firme. Ils vont donc agir le plus en amont possible du ralentissement annoncé. Ce sera le temps des économies et de la recherche de gains de productivité côté coûts, et des actions commerciales côté revenus, pour soutenir la rentabilité du capital. En même temps, un nombre parfois significatif de salariés, en tout cas les plus importants, dispose de stock-options, c'est-à-dire de revenus différés fonction de la valeur future de l'entreprise. Dans le cas de la baisse du cours, ils concourront avec ardeur à la mise en œuvre des corrections nécessaires (une part significative de leur patrimoine est en jeu).

Si la situation boursière de la firme se détériore encore et que les salariés demandent – et obtiennent – une réappréciation du prix de leurs stock-options antérieures (en anglais un « repricing ») ou davantage d'options, la tension sera plus forte encore. La Bourse intégrera en effet, outre la charge financière de cet ajustement, l'idée que les responsables ne croient plus à un retour aux cours antérieurs.

Certains auteurs mettent alors en avant l'intérêt d'une intervention de la banque centrale pour éviter les envolées des cours et lisser l'appréciation des actifs. Leurs opposants soulignent les difficultés de l'opération : comment connaître les vraies valeurs des titres et apprécier les stratégies des firmes ? Pourquoi se mettre à la place des acheteurs qui ont leurs raisons et leurs attitudes face au risque ?

La banque centrale qui agit en tenant compte de la Bourse, ne peut-elle se trouver prise au piège, cas classique d'aléa moral, et forcée de tenir les cours en cas de correction trop sévère ? Mais, répondent les premiers, que se serait-il passé si la Banque du Japon avait calmé le jeu boursier en 1980 ? Et si l'autorité de Hong Kong n'avait pas, en juillet 1998, tenu la Bourse ? Au-delà de ces oppositions, il faut sans aucun doute que la banque centrale renforce son contrôle prudentiel. Il faut que les entreprises et les particuliers ne s'endettent pas trop et que les banques ne prêtent pas trop aisément. La Bourse montre la voie, et peut donc aider la politique monétaire. Mais à condition que la banque centrale lui évite de se dévoyer.

Jean-Paul Betbèze est directeur des études économiques et financières au Crédit lyonnais.

Banques : leur santé nous intéresse

par Christian de Boissieu

Si est un domaine où la coopération internationale a produit des résultats tangibles, c'est bien celui de la réglementation bancaire. La définition de nouvelles règles de solvabilité pour les établissements de crédit, à l'initiative du Comité de supervision bancaire à Bâle, en fournit une illustration de plus. Le débat est technique, mais l'enjeu est tout autre. Car il y va des conditions d'une concurrence loyale, mais surtout de la santé de nos systèmes bancaires et financiers en pleine restructuration et, par là, de leur contribution à la croissance et à l'emploi sur le moyen-long terme. Le Japon d'aujourd'hui en sait quelque chose. Le ratio Cooke a défini des règles de solvabilité suivies aujourd'hui dans une centaine de pays. Un périmètre qui va bien au-delà du comité de Bâle, et qui se comprend aisément : la sécurité est déterminante pour la réputation et la compétitivité des systèmes bancaires et des places financières. On l'a constaté à nouveau lors des crises de 1997-1998 dans les pays émergents ou en transition.

Le nouveau dispositif prudentiel, qui prendra effet en 2004, repose sur trois piliers :

1. De nouvelles règles pour le calcul des fonds propres exigés, le ratio Cooke devenant le ratio McDonough (du nom du président du comité de Bâle).

2. Une approche renouvelée de la supervision bancaire, permettant aux superviseurs de mieux apprécier la qualité de la gestion et du contrôle interne dans chaque établissement. Les autorités auront une marge pour, au cas par cas, obliger certaines banques à se situer nettement au-dessus du minimum réglementaire inchangé à 8 % pour le ratio global, dont au moins la moitié en fonds propres de base.

3. Le recours accru à la « discipline de marché », avec des exigences renforcées pour la transparence de l'information financière, spécialement celle concernant les risques et les fonds propres.

C'est le désir de serrer au plus près la réalité des risques et de renforcer le contrôle interne qui constitue le cœur de la réforme. Le comité de Bâle avait d'abord proposé d'améliorer la mesure du risque de crédit (ou de signature) par la considération de la notation externe fournie par les agences de rating. Des remarques de bon sens – ces agences sont loin d'être infaillibles

et la concurrence sur le marché du rating reste modique ; seulement 15 % des entreprises européennes font l'objet d'une notation externe ; etc. – conduisent désormais à mettre l'accent sur la notation interne des emprunteurs élaborée par les banques elles-mêmes. Chaque établissement aura le choix entre un modèle standard faisant un large appel aux notations externes (fournies par les agences de rating, les assureurs-crédit, etc.) et une modélisation, plus ou moins sophistiquée, reposant sur son propre système de notation interne. Ce dernier devra être validé par les superviseurs nationaux afin de satisfaire les exigences de sécurité et de concurrence loyale.

Dans sa quête de l'équilibre entre harmonisation et décentralisation, le dispositif suppose de comparer des méthodologies diverses. Ainsi les commissions bancaires nationales (ou l'équivalent) devront être à même de noter les systèmes de notation interne, comme elles le font déjà pour les modèles d'évaluation des risques de marché. Outre l'adaptation des règles de supervision sur base consolidée (pour les groupes), deux autres innovations méritent une attention spéciale. La ventilation des emprunteurs en classes de risque dans l'actuel ratio Cooke est clairement déficiente. Par exemple, pourquoi mettre toutes les entreprises privées non garanties par l'Etat dans la même classe ? L'élargissement de la gamme des pondérations, combiné à la notation interne, va permettre une mesure et une gestion plus fines du risque. En outre, il va être demandé aux banques de couvrir par leurs fonds propres, en plus des risques de crédit et des risques de marché, les risques opérationnels (exemple : des dysfonctionnements dans leur système informatique). Là aussi, elles auront le choix entre différentes méthodologies.

Le programme est donc ambitieux, et la concertation avec la profession bancaire doit se dérouler d'ici au 31 mai 2001. Un temps à peine suffisant pour effectuer les premières simulations, vérifier que l'impact sur la charge globale en fonds propres du système bancaire pris dans son ensemble est limité, voir – parmi les banques – quelles seront les gagnantes et les perdantes (en fonction de leur taille, de leur clientèle...). Il faudra plus de temps pour espérer l'atté-

nuation de certaines préventions bancaires à l'égard des PME, du moins pour les plus saines d'entre elles. Le risque de crédit est difficile à modéliser malgré l'essor des techniques probabilistes. En l'espèce, le passé n'est pas nécessairement le meilleur guide pour l'avenir, de même que la prochaine crise bancaire a de grandes chances de ne pas ressembler à la précédente.

La réglementation est inévitablement en retard par rapport aux innovations des marchés. Mais pour minimiser ce décalage, la démarche pragmatique proposée par Bâle et reprise, pour l'essentiel, par la Commission européenne va dans la bonne direction. Cela dit, il faudra accorder une attention particulière à plusieurs aspects. Compte tenu de l'intégration croissante entre banques, assurances, sociétés de Bourse, etc., il faudra accompagner l'aggiornamento de la réglementation bancaire de réformes parallèles pour les autres intermédiaires financiers et de progrès dans la supervision des conglomérats financiers. Autre impératif, la nécessité de préciser assez vite la catégorie des risques opérationnels, encore fort hétérogène. En outre, la référence à la « discipline de marché » vient en bout de course, et elle paraît réduite à la portion congrue. Elle devra être précisée, car le leitmotiv de la transparence financière est susceptible de déboucher sur des niveaux d'exigence fort différents. Il faut associer au maximum les pays émergents ou en transition à la définition de règles les concernant également et, dans le même temps, se montrer ferme dans l'application par eux des principales normes bancaires internationales. Ceci implique de trouver le bon équilibre entre, d'un côté, le souci de convergence, et de l'autre, la reconnaissance de certaines spécificités nationales ou régionales.

Justement, l'Europe doit faire entendre sa voix et reconnaître certaines de ses particularités, sans nier la cohérence d'ensemble. Les principes du marché unique introduisent en effet certaines modulations (nature des engagements, champ d'application du ratio de solvabilité), par rapport aux recommandations de Bâle. Il est évident que, dans le contexte de l'union économique et monétaire, l'adoption de nouvelles règles prudentielles ne pourra pas être séparée de la discussion en cours, et loin d'être close, sur l'approfondissement de la coordination entre les régulateurs nationaux et la possible mise en place, plus tard, de régulateurs européens.

Christian de Boissieu est professeur à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne et au Collège d'Europe (Bruges).

LIVRES

par Philippe Arnaud

Contre l'uniformisation

LE PROCÈS DE LA MONDIALISATION, sous la direction d'Edward Goldsmith et Jerry Mander, Fayard, 488 p., 148 F, 22,56 €

Nous vivons une époque formidable, sous le signe de la réversibilité. On ne sait plus qui est qui. Les ex-révolutionnaires soutiennent des dictatures, les progressistes deviennent réactionnaires, les écolos « fachos », les « fachos » libéraux, etc. Un doute nous effleure, donc, lorsque nous ouvrons *Le Procès de la mondialisation*, un ouvrage qui a reçu, aux Etats-Unis, le Prix du meilleur livre politique de l'année. Piloté par Edward Goldsmith, Anglo-Français fondateur de la revue *The Ecologist* (et frère de feu le financier Jimmy Goldsmith), et par Jerry Mander, politologue américain, tous deux codirecteurs du Forum international de la globalisation – IFG – (voir « *Le Monde Economie* » du 23 janvier 2001), l'ouvrage se présente sous la forme d'un réquisitoire en trois parties, et réunit plus de vingt contributions des meilleurs spécialistes antimondialisation libérale.

Le premier volet examine les « moteurs de la mondialisation ». Deux chapitres aux titres sonores sont consacrés à deux géants industriels : « Monsanto : l'arrogance d'une transnationale » et « Vivendi : anatomie de la pieuvre ». Les historiens croiront peut-être un jour que, à la fin du XX^e siècle, une minorité d'hommes a pu gérer le monde comme une « entité économique intégrée », alors que les lignes de fracture Est-Ouest et Nord-Sud avaient disparu comme par enchantement, pour faire place à la loi d'airain du marché global, rebaptisé consensus de Washington.

C'est aux conséquences de cette mutation qu'est consacrée la deuxième partie. Uniformisation de la culture planétaire, changement climatique, bilan de cinq ans d'Organisation mondiale du commerce (OMC)... Pour les auteurs, la « grande confiscation » de la nature, des gènes, de la reproduction, de l'imaginaire et de la pensée... s'aggrave. Est-elle le résultat d'un complot ? L'hypothèse semble absurde. Pourtant des signes inquiétants font penser le contraire. Walden Bello, professeur d'économie aux Philippines, « relativise » par exemple l'échec des plans d'ajustement structurels, en notant que si, dans certains pays, leurs buts avoués n'ont pas été atteints, les « buts cachés », à savoir privatiser, et permettre aux classes les plus aisées – et aux mafias locales – de s'enrichir un peu plus, sont pleinement réalisés. Le diagnostic est hélas terriblement convaincant.

La troisième partie de l'ouvrage examine les voies « vers la relocalisation ». Au chapitre des propositions, il est naturel que les choses se compliquent. Quelle issue collective proposer à la « marchandisation » du monde ? « *Sauver les communautés* », propose Wendell Berry, écologiste du Kentucky et prophète de la société rurale américaine. Reconstituer la paysannerie ? Développer les systèmes d'échange locaux ? Les solutions sont variées et ne sont pas toutes immuno-compatibles. Le néocommunitarisme affiché par les auteurs table sur « l'effondrement inévitable de l'économie mondiale ». Mais ne fait-il pas « le lit du nationalisme de droite » ?, comme le demandent deux des auteurs, sans aller au fond de la question ? Dommage. Comme il est dommage – pour nous – que ce livre stimulant fasse comme si l'Europe n'existait pas.

Les établissements financiers américains confrontés au ralentissement économique

par Guy Adjiman

Le ralentissement programmé de la croissance américaine place aujourd'hui le système bancaire des Etats-Unis dans une situation délicate. A priori, le monde financier jouit, outre-Atlantique, d'une impressionnante bonne santé. De 1993 à 1998, le résultat net des banques a progressé de 8,7 % en moyenne annuelle et de 16 % en 1999, pour s'établir à 71,7 milliards de dollars, record absolu de la décennie. Le retour sur fonds propres s'est stabilisé à un niveau compris entre 14 % et 15 % sur la période, voire plus pour les grandes banques qui disposent de sources de revenus plus diversifiées. Les capitaux propres à fin 1999 représentaient 8,37 % du total des actifs. Les résultats trimestriels très contrastés de l'exercice 2000 (premier trimestre record à 19,5 milliards de dollars, puis 14,7 milliards les trois mois suivants et rebond à 19,3 milliards ensuite) annoncent sans doute la fin de cette période exceptionnelle et confirment le retournement durable et éventuellement prononcé de la conjoncture et des marchés américains.

En dépit d'une activité soutenue – encouragée par les prêts – au cours des douze derniers mois (+ 12,4 %), le revenu des intérêts n'a progressé que de 5,8 % en raison d'un tassement continu de la marge financière. Signe plus inquiétant, les provisions ont augmenté de 25,9 % sur la période, après une forte poussée des prêts douteux et litigieux (+ 17,8 %) ; par ailleurs, le montant des abandons de créances s'est accentué (+ 11,3 %).

Le ralentissement en cours de la croissance américaine (ramenée à 2,5-3,5 % au lieu de 5 % à la mi-2000), devrait induire un tassement des flux financiers des entreprises. Certaines, parfois lourdement endettées, pourraient connaître des difficultés de remboursement. Défaillances d'entreprises et défauts de paiement se sont multipliés depuis le début de l'exercice. Pour l'instant le risque paraît cantonné au secteur des entreprises ; il pourrait toucher in fine certains particuliers en cas de détérioration profonde de l'économie. Les banques vont devoir faire face à un ralentissement de leur activité d'intermédiation, déterminante pour nombre d'entre elles (elle représente environ 65 % de leurs revenus), mais aussi à un accroissement de leurs provisions.

Les alertes sur les bénéfices escomptés (*profit warning*), diffusées par les analystes, accompagnent cette inquiétude. Le montant des provisions à venir sera largement déterminé par l'évolution du ratio des prêts douteux. Celui-ci pourrait avoisiner 1-1,2 % ou 2-2,5 % (avec dans ce cas au moins un doublement des pertes récemment enregistrées), selon que l'attérissement de l'économie s'effectuera en douceur ou en douleur. Sans que ce ratio puisse toutefois atteindre les records enregistrés par les meilleures banques au cours de la crise financière qui a sévi au tournant de la précédente décennie. En l'état actuel des données financières connues, et sauf choc économique externe, le risque systémique ne paraît pas menacer.

Ces mauvaises nouvelles ne doivent pas occulter le formidable mouvement de concentration qui s'est produit aux Etats-Unis, destiné à consolider le secteur. De 1983 à 1999, 5 888 banques immatriculées auprès des autorités de tutelle ont disparu. Leur nombre est aujourd'hui à 8 477. Cette vague de fusions-acquisitions sans précédent s'est traduite par des flux d'investissements de plus de 1 000 milliards de dollars. Ce mouvement de grande ampleur a été rendu possible par l'évolution du cadre juridique qui a permis l'élimination d'importantes restrictions prudentielles (géographiques ou d'activités).

Cette évolution, voulue, a largement contribué à consolider le système bancaire et permis une meilleure répartition des risques. Les fusions de grande ampleur intervenues ont élargi les frontières géographiques des établissements bancaires, à l'exemple de NationsBank-Bank of America, devenu le premier réseau quasi national aux Etats-Unis. Par ailleurs, il s'est produit un mouvement de concentration horizontal, à l'exemple de celui de Citicorp-Travelers, qui illustre de façon exemplaire le rapprochement de certains métiers. Cette globalisation des activités devrait s'accroître, le mouvement de fusions-acquisitions devant se poursuivre au cours des exercices à venir. Ce sont là des éléments forts dans le contexte économique du moment.

Passé la tempête actuelle, les banques américaines, fortes de leurs acquis, devront répondre aux exigences du marché qui seront peut-être revues à la baisse. Ces exigences (progression de 15 % des profits annuels par action) ont sans doute conduit nombre d'établissements peu diversifiés, œuvrant sur des segments matures, à accepter certains types de risques en vue d'une rémunération plus élevée ou à accroître de façon artificielle leur rentabilité (distribution de dividendes élevés ou rachat d'actions propres). Les banques devront poursuivre une stratégie de diversification de leurs sources de revenus, rendue impérative par le mouvement de désintermédiation financière. Le second enjeu consistera à trouver hors des frontières des revenus complémentaires, permettant de répondre aux exigences déjà évoquées. Largement présentes en Europe, les grandes banques d'affaires nord-américaines seront tentées d'y étoffer leurs activités, en valorisant leur savoir-faire, notamment dans le domaine de la gestion d'actifs.

Guy Adjiman est économiste au Crédit agricole.

PARUTION

● L'EURO ET LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE, UN PREMIER BILAN, de Patrick Artus.

Après deux ans d'existence, l'euro a surpris. Il est structurellement faible par rapport au dollar, n'a pas facilité la vie des gouvernements et n'a guère été soutenu par l'institut d'émission européen. L'auteur, directeur des études à la Caisse des dépôts et consignations, analyse les raisons qui ont amené la Banque centrale européenne (BCE) à pratiquer une politique monétaire prudente depuis le 1^{er} janvier 1999, date de la création de l'euro. Une large part de l'ouvrage est bien entendu consacrée au dollar, qui règne toujours sur les échanges internationaux. Les « *objectifs et les méthodes d'analyse* » de la BCE sont également passés au crible, et le danger d'interventions « *inefficaces* » sur les marchés de capitaux est clairement mis en valeur.

Pour Patrick Artus, le décalage entre les principes de départ de la BCE (lutte contre l'inflation définie au milieu des années 1980) et le risque social (inflation et chômage) qui prévaut aujourd'hui contribue au malaise. La faiblesse de l'euro tient au fait que les marchés financiers ont un jugement global ; ils ne peuvent dissocier l'euro des problèmes structurels de la zone euro : « *Incapacité à réagir en cas de récession dans un petit pays, absence de coordination entre politiques monétaire et budgétaire, institutions inadaptées à l'élargissement.* » L'auteur n'indique pas si ces problèmes sont de jeunesse ou non. A moins qu'un autre livre... (Economica, 124 p., 89 F, 13,57 €).

Y. M.

Le Monde

à l'école

pendant une semaine

Pour suivre l'actualité sur toute une semaine et mieux comprendre la presse

Du 12 au 17 mars 2001,

Le Monde vous propose son

KIT-PRESSE

- 20 exemplaires du Monde par jour pendant 5 jours.
- la nouvelle mallette pédagogique et sa vidéo.

Tarifs et commandes :

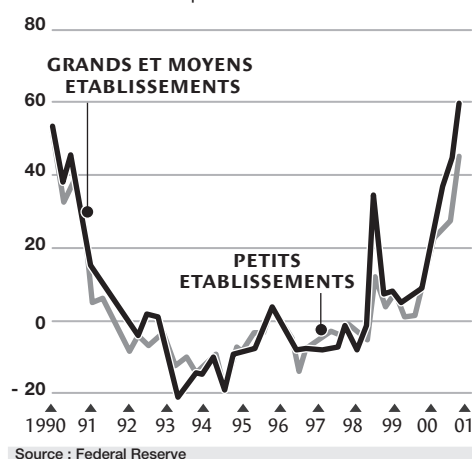
Tél. : 01-42-17-37-64 / 33-04
Fax : 01-42-17-21-70

e-mail : grondard@lemonde.fr

Offre réservée aux établissements scolaires

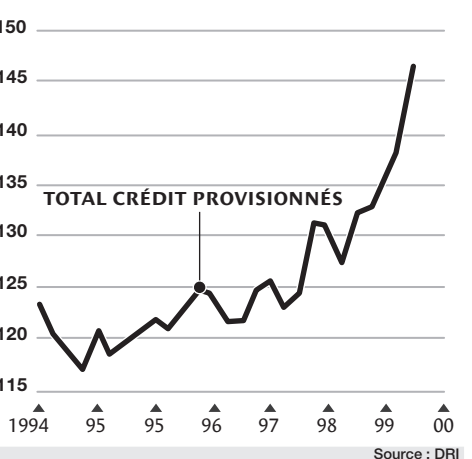
▼ Le crédit se resserre

pourcentage net de banques resserrant leurs conditions de prêts aux Etats-Unis



▼ Un besoin accru de provisions

en milliards de dollars



Source : Federal Reserve

Source : DRI

Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES :

Depuis le e-krach, l'esprit d'entreprise des étudiants et des jeunes cadres est en baisse, d'après un sondage de la Sofres réalisé pour « Le Monde - Le Train de l'emploi. 77 % des jeunes interrogés préfèrent trouver un emploi en province, contre 17 % en région parisienne. Deux clivages majeurs apparaissent dans les choix professionnels : hommes-femmes et droite-gauche

34 % des étudiants et des jeunes cadres veulent entrer dans la fonction publique

Les valeurs du Nasdaq ne sont pas les seules à s'écrouler. L'esprit d'entreprise qui semblait flotter depuis un an ou deux a suivi le même mouvement. A lire les résultats du sondage de la Sofres réalisé pour *Le Monde - Le Train de l'emploi*, auprès des étudiants du supérieur et des jeunes cadres en activité, l'aventure attendra : 38 % des interrogés souhaitent travailler dans une grande entreprise, 34 % dans la fonction publique et 13 % dans une PME ou une start-up ! Et si l'on isole de l'échantillon les seuls étudiants, la fonction publique vient en tête avec 41 % des suffrages !

La mobilité ? Le rêve américain ? Eux aussi en sommeil. 77 % des sondés veulent trouver, en priorité, un emploi en province, 17 % dans la région parisienne. Cet attachement au terroir est encore plus prononcé pour les étudiants les plus jeunes, les 18-20 ans (83 %). Et si le choix se posait entre la France et l'étranger, l'Hexagone l'emporte à une majorité de 74 %.

Leur moteur ? Tout simplement le salaire (54 %), suivi par l'intérêt porté au secteur (51 %), l'ambiance à l'intérieur de l'entreprise (34 %). En cinquième position ? la sécurité de l'emploi (28 %) et en queue de peloton... l'image de l'en-

treprise (5 %) : « Ils restent très conventionnels », constate Philippe Méchet, directeur des études politiques de la Sofres.

C'est le moins que l'on puisse dire. Comment expliquer autrement le tiercé de tête des secteurs où ces 18-25 ans envisagent de travailler. Numéro 1 : l'enseignement (31 %) - qui monte à 37 % pour les seuls étudiants. Numéro 2 : l'informatique, les nouvelles technologies, les télécoms (27 %), et numéro 3 : l'industrie (22 %). Petites fleurs perdues au milieu de cet univers grisoune : les scores réalisés par l'environnement (18 %) et l'humanitaire (15 %) « pour lesquels on sent percer de véritables préoccupations », note Philippe Méchet.

Si 34 % des interviewés disent envisager de créer un jour leur entreprise, il faut néanmoins nuancer cet enthousiasme. Combien passeront à l'acte ? L'expérience prouve que, dans ce domaine, il y a souvent un décalage important entre la déclaration d'intention et la réalité. En revanche, les étudiants et jeunes cadres semblent avoir intégré à 57 % qu'ils seront amenés à changer fréquemment d'entreprise. Mais ils ne sont plus que 51 % (contre 46 %) à imaginer changer souvent d'emploi. Outre des options politiques fortes entre

jeunes de gauche et jeunes de droite, l'un des enseignements les plus frappants du sondage tient à la ligne de partage qu'il dessine entre femmes et hommes : « un clivage important, presque sidérant », commente le directeur des études politiques de la Sofres. On est ici dans l'ordre du cliché sociologique. Primo, les femmes se montrent plus généreuses, plus « tournées vers l'humain, la société et ses réalités leur important beaucoup plus ». 64 % des hommes pensent salaire

avant tout, seulement 44 % des femmes. Elles mettent davantage en avant la sécurité de l'emploi (35 % contre 21 % pour les hommes) avec sûrement en arrière-pensée qu'il faut assurer le quotidien d'une famille.

Cette sexualisation des réponses est tout aussi flagrante concernant les secteurs d'activité choisis. L'informatique ? « Un truc d'homme », confirme Philippe Méchet. 35 % souhaitent y faire carrière contre 20 % de femmes. Celles-ci choisissent plutôt l'environnement (21 % contre 15 % pour les hommes), les métiers liés à la santé et à la pharmacie (20 % contre 10 %), et l'humanitaire (18 % contre 11 %). « Les hommes ont en tête un avenir professionnel plus industriel, plus macro-économique, plus global en somme... », constate Philippe Méchet. Cerise sur le gâteau : la création d'entreprise, une idée très masculine : 45 % des hommes l'envisagent, contre 23 % des femmes.

La seconde partie du sondage s'intéresse à l'environnement local. Etudiants et jeunes cadres actifs sont contents de leur sort. A 77 %, ils estiment que leur ville et leur région proposent une diversité de formations qui répond à leurs attentes. Et là, plus question d'options politiques ou de clivage hom-

me-femme. Les résultats sont homogènes. Même élan positif concernant les enseignements dispensés qui, pour 76 % des sondés, correspondent aux activités économiques dominantes de la région.

Ce plébiscite comporte néanmoins trois zones d'ombre. La première concerne les étudiants en lettres et sciences humaines. Ils sont les insatisfaits du sondage. Alors que tous les autres défendent leur filière - école de commerce, école d'ingénieur, médecine, économie, etc. - en expliquant combien elle est formidable, ils ne sont que 28 % à juger performante la leur.

La deuxième concerne - et c'est un point majeur du sondage - les passerelles existantes entre les écoles ou les universités, d'une part, et les entreprises, d'autre part. 70 % des sondés les trouvent insuffisantes. Il n'y a que les écoles de commerce, en réalité, et encore pas avec un score massif (56 %) qui avancent le contraire.

Enfin dernier motif de mécontentement : 58 % des interviewés estiment que l'enseignement supérieur, dans leur région, est insuffisamment tourné vers l'international - un résultat qui grimpe à 63 % pour les 21-22 ans.

Marie-Béatrice Baudet

A gauche, on veut enseigner, à droite, créer son entreprise

Si des candidats aux municipales s'interrogent sur l'utilité de faire campagne sur des thèmes de gauche ou de droite, il leur suffira de lire les résultats du sondage de la Sofres pour savoir que, vis-à-vis des étudiants et des jeunes cadres, ils y ont tout intérêt... « Il existe très peu d'enquêtes où le clivage droite-gauche fonctionne si bien », confirme Philippe Méchet, directeur des études politiques de la Sofres. Cela faisait longtemps que nous n'avions pas obtenu de tels résultats. »

Les chiffres sont, il est vrai, assez limpides. Ainsi, pour le choix du premier emploi, 43 % des interrogés qui avouent une préférence partisane à gauche choisissent la fonction publique, contre 14 % à droite. Les étudiants RPR préfèrent nettement travailler dans une grande entreprise (51 %).

Une fois en poste, à quoi nos militants ou sympathisants attachent-ils le plus d'importance ? Au salaire, répondent-ils en chœur, avec très peu de différence entre les scores affichés - 59 % à gauche, 55 % à droite. Deux items, en revanche, recréent un fossé : les sondés de droite veulent, à 50 %, avoir rapidement des responsabilités (31 % à gauche). Quant à la sécurité de l'emploi, à droite elle indiffère complètement (13 %), tandis qu'à gauche elle est réclamée (39 %).

Cas d'école : le secteur d'activité privilégié. 46 % des interviewés de gauche choisissent l'enseignement contre 8 % à droite qui, elle, donne son meilleur score à l'industrie (31 %), au commerce et à la distribution (27 %), et au secteur de la banque et des assurances (19 % contre 7 % à la gauche).

« On a le sentiment d'être dans les années Pompidou », analyse Philippe Méchet. La droite prêchait l'industrialisation à tous crins », et les bataillons de gauche étaient soit instituteurs soit professeurs. Ce n'est donc pas un hasard si les interrogés de gauche sont les plus nombreux (28 %) à souhaiter déve-

Les sondés de droite souhaitent des responsabilités, ceux de gauche réclament la sécurité de l'emploi

opper dans leur région des formations bac + 2, IUT ou BTS. Quant à l'humanitaire, les écologistes sont ses plus grands fans (30 %) alors que seuls 19 % des RPR y pensent.

Les résultats enregistrés pour l'environnement, en revanche,

Le Train de l'emploi

Le Train de l'emploi réunit, à l'initiative du Monde, 33 grandes entreprises qui, du 5 au 19 mars, proposeront 30 000 postes à des jeunes en fin d'études (bac + 4/5) et à des cadres de moins de cinq ans d'expérience.

Les candidats seront reçus dans onze villes : Strasbourg, Lille, Rennes, Nantes, Poitiers, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Montpellier, Lyon et Paris. Pour en savoir plus, il est possible de consulter le site : www.emploi.lemonde.fr

détonner. La droite (17 %) devance la gauche (13 %), exception faite, bien sûr, des écologistes (38 %). Mais sur le sujet, les étudiants RPR se sentent beaucoup plus concernés (24 %) que ceux du Parti socialiste (12 %).

Reste, bien sûr, la question de la création d'entreprise. 46 % des sondés de droite - et 54 % de ceux qui affichent une préférence militante pour le RPR - veulent devenir leur propre patron. Exception faite des étudiants en école de commerce (58 %), des économistes (50 %) (cibles naturelles) et des futurs médecins et pharmaciens (67 %) qui vont évidemment créer leur cabinet ou leur officine, c'est le meilleur résultat.

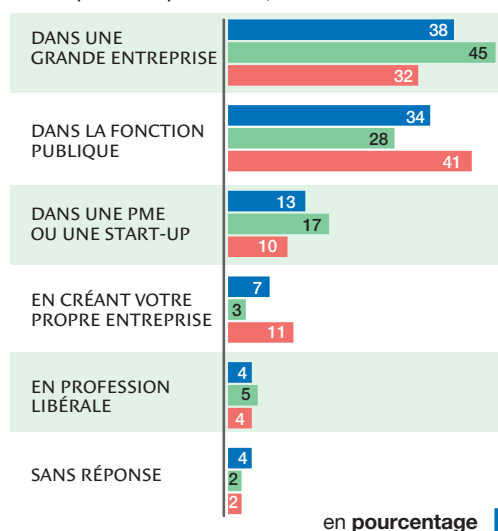
A gauche, patatras, les sondés ne sont que 27 % à envisager de se lancer dans l'aventure ; les écologistes se montrent les plus entrepreneurs (28 %) contre 25 % pour le Parti socialiste.

« Nous sommes clairement dans le mythe de l'entrepreneuriat, cher à Alain Madelin, commente le directeur des études politiques de la Sofres. Les étudiants de droite réaffirment là leur volonté de pouvoir. Alors qu'à gauche - bien sûr, il existe de nombreuses exceptions -, on semble moins s'y intéresser ».

M.-B. B.

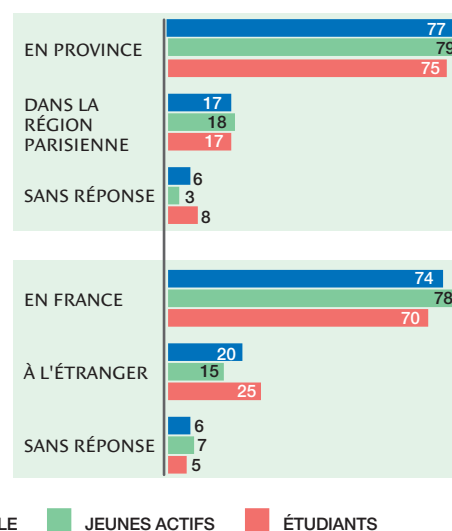
Des étudiants peu aventuriers...

Pour votre premier emploi ou pour le prochain emploi auquel vous postulerez, souhaiteriez-vous travailler :



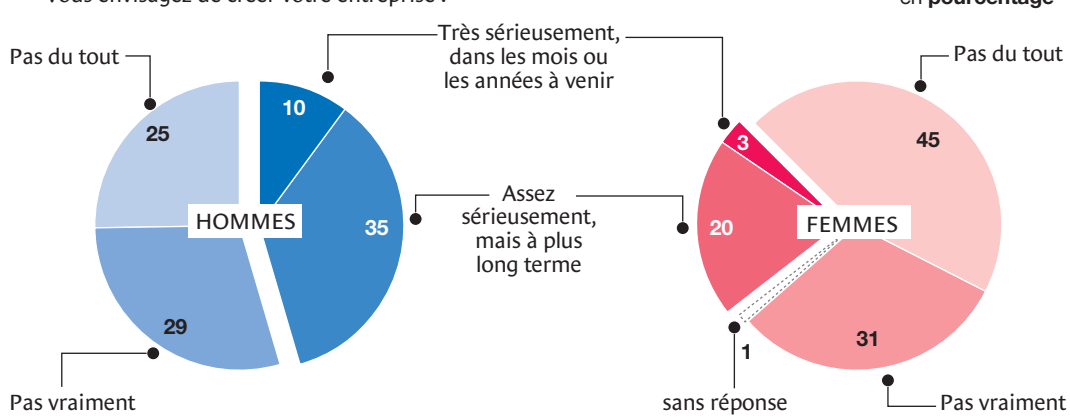
... et attirés par la qualité de la vie

Souhaiteriez-vous travailler en priorité :



La création d'entreprise reste masculine

Vous envisagez de créer votre entreprise :



Des options politiques déterminantes

Parmi les secteurs d'activités suivants, dans lesquels envisagez-vous de travailler dans les prochaines années ?

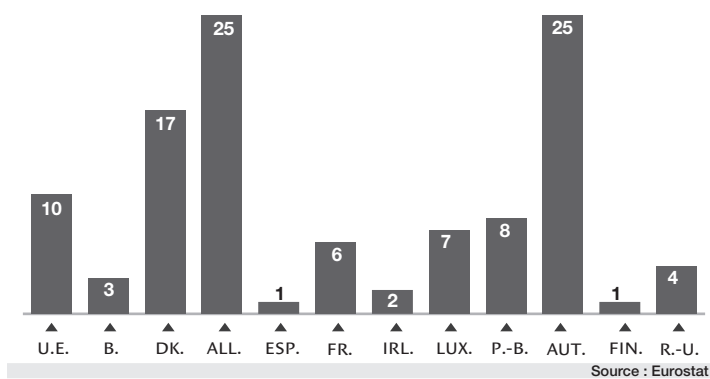
Réponses en pourcentage	Enseignement	Informatique, nouvelles techn. télécoms	Industrie	Environnement	Culture	Commerce, distribution	Conseil	Santé, pharmacie	Humanitaire	Banque, assurances	Transports, tourisme	Bâtiment, travaux publics	Sport	Autres secteurs	Sans réponse
GAUCHE	46	30	24	13	24	6	18	17	14	7	12	7	4	5	0
dont PARTI SOCIALISTE	44	29	25	12	17	6	17	18	12	8	11	9	4	6	0
ÉCOLOGISTES	38	22	15	38	12	9	10	13	30	7	8	3	5	12	0
DROITE	8	25	31	17	13	27	25	11	13	19	6	15	8	23	0
dont RPR	10	26	25	24	11	23	23	8	13	14	8	12	1	24	0
SANS PRÉFÉRENCE PARTISANE	24	29	18	12	16	25	14	17	9	14	8	4	4	11	1

Source : Sofres Opinion, Jeunes cadres, février 2001

EUROPE

▼ 10 % d'apprentis parmi les 15-19 ans

Proportion d'apprentis parmi les jeunes



Source : Eurostat

■ **EN ALLEMAGNE ET EN AUTRICHE**, un jeune de 15-19 ans sur quatre est apprenti. Un chiffre supérieur à celui de l'Union européenne, qui compte, en moyenne, 10 % d'apprentis parmi les 15-19 ans et 4 % parmi les 20-24 ans.

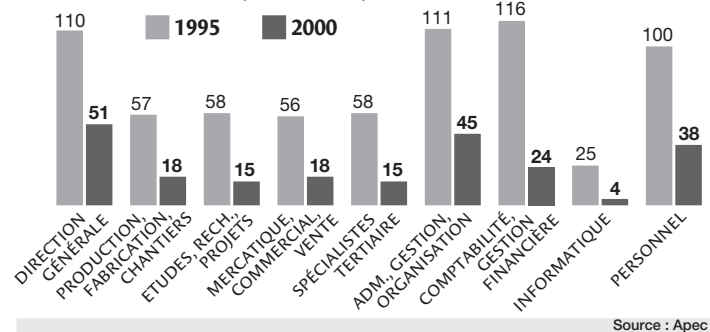
■ **LES SITUATIONS**, en réalité, varient beaucoup d'un Etat membre à l'autre. L'apprentissage concerne ainsi 17 % des jeunes Danois, 8 % des Néerlandais et 6 % des Français. L'apprentissage touche également les 20-24 ans, surtout en Allemagne et en Autriche, deux pays à forte tradition de formation en alternance.

■ **DANS CERTAINS ÉTATS MEMBRES**, en revanche, la définition même de l'apprentissage – selon les normes de la formation professionnelle européenne – n'existe pas. C'est le cas en Italie, au Portugal et en Suède. En Suède, il n'existe aucun programme en alternance, tandis qu'au Portugal, les stagiaires formés ne perçoivent pas de salaire.

FLASH APEC / « LE MONDE »

▼ Les candidats se font de plus en plus rares

Nombre de candidature par offre de l'Apec



Source : Apec

■ **EN CINQ ANS**, le nombre des offres d'emplois confiées à l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) a été multiplié par trois : 128 000 offres en 2000 au lieu de 43 000 en 1995. Sur la même période, le nombre moyen de candidatures a été divisé par trois : 18 candidatures par offre en 2000, au lieu de 54 en 1995.

■ **LA FONCTION INFORMATIQUE** est, de loin, celle pour laquelle les postulants se font les plus rares : quatre candidatures en moyenne par offre. Les ingénieurs d'études et recherche, les spécialistes du tertiaire (banque, assurances, immobilier), les commerciaux et les ingénieurs de production sont devenus, également, des perles rares. En réalité, aucune fonction ne semble échapper à la pénurie de main-d'œuvre, y compris les ressources humaines.

AGENDA

● **FORMATION.** Le Salon de la formation continue et le Salon des nouvelles technologies et de l'e-learning – deux Salons en un – s'adressent aussi bien aux professionnels de la formation qu'aux particuliers « acteurs de leur formation professionnelle ». Colloques, tables rondes, ateliers sont prévus pour s'informer, échanger des expériences et prendre des décisions. L'importance accordée au e-learning devrait permettre de faire la part des choses entre le discours et la réalité. Les Salons seront ouverts les 1^{er}, 2 et 3 mars, de 10 heures à 19 heures, au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris.

● **FINANCES.** Le colloque « Epargne et retraite », organisé par l'Institut de sciences financières et d'assurances (ISFA) avec le soutien de la région Rhône-Alpes, de la Fédération française des actuaires, se tiendra les 13 et 14 mars à Lyon, université Claude-Bernard - Lyon-1. Renseignements : 04-72-44-83-53 ; olga.dahan@adm.uni-lyon1.fr

● **TÉLÉVISION.** La chaîne de télévision La Cinquième consacre sa case documentaire « La Cinquième rencontre Travail/Economie » à un thème particulier : l'intégration par l'économie. Deux documentaires seront diffusés sur ce sujet : « Le marché aux puces de Marseille » et « Des Kurdes et des Chinois à Paris ». Après la diffusion des documentaires, Elizabeth Martichoux s'entretiendra avec un spécialiste du thème abordé. Diffusion : lundi 12 mars à 14 h 35.

● **DIALOGUE SOCIAL.** L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication par les syndicats (informations en ligne sur un conflit, utilisation du courrier électronique...) donnera-t-elle un nouveau souffle au dialogue social ? En attendant, ces nouvelles pratiques se heurtent aux usages en place et posent de nouveaux problèmes aux directions des ressources humaines. Entreprise et Personnel et Liaisons sociales se sont associés pour tenir un point d'actualité sociale de 9 h 15 à 14 heures à l'Hôtel Nikko, 63, quai de Grenelle, 75015 Paris. Parmi les thèmes abordés : droit actuel sur la question, les pratiques d'ores et déjà repérées dans les entreprises, un témoignage d'un responsable de la DRH de Renault. Renseignements : 01-43-92-13-00.

● **PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE.** L'association Développement et Emploi et le département « stratégies et territoires » d'Algoé consacrent l'une de leurs rencontres au thème très actuel des difficultés de recrutement de main-d'œuvre qualifiée par les entreprises. Cette réunion de travail sera précisément centrée sur « Les aspects locaux des difficultés de recrutement ». Trois thèmes seront particulièrement abordés : analyse et problématique, implication des collectivités territoriales dans le traitement des difficultés, implication des secteurs et évolution des critères de recrutement. La rencontre aura lieu le mercredi 21 mars, de 9 heures à 12 h 30 à la Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris. Renseignements : 01-43-46-28-28.

● **EXPORTATION.** Le douzième Salon de l'exportation se tiendra les 7, 8 et 9 mars au CNIT de Paris-la Défense. Il sera doublé du douzième Salon de la mobilité internationale, Avenir Expat 2001. Les entrepreneurs pourront s'informer sur les dernières techniques en matière d'exportation. Renseignements : www.avenir-export.com et www.avenir-expat.com

● **FORMATION OUVERTE.** La formation ouverte et à distance : transition, mutation ou rupture ? Ces rencontres organisées par le Forum français pour la formation ouverte et à distance (FFOD) auront lieu les 29 et 30 mars au Palais des congrès du Futuroscope à Poitiers. Renseignements : 05-49-62-69-00.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 2000 (en % sur un an)	1,8	2	1,5	1,6	3,3	2,4	1,6	2,5	1,1	1,5*	-0,6*
STRUCTURE DE L'EMPLOI											
part de l'emploi salarié.....	72*	71*	65*	75	55	62	53*	71*	71	64*	N. D.
part de l'emploi à temps partiel....	21*	16*	48*	39	45	49	38*	50*	61	N. D.	N. D.
TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	62 *	60 *	65 *	75	54,7	61,7	53 *	71 *	71,2	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	49 *	45 *	48 *	39,2	44,6	48,7	38 *	50 *	60,7	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h/semaine)	40,4 *	39,7 *	40,1 *	38,5	40,6	38,9	38,5 *	39 *	43,6	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 3^e trim. 2000				4 ^e trim. 99							
	+ 3,9	+ 3,9	+ 3,7	+ 1,8	+ 3,6	+ 5,5	+ 0,8	+ 5,2	+ 3,9	+ 4,6 (2 ^e tri.)	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE DÉC. 2000 (en %)							juil. 00	oct. 00	sept. 00		
Hommes + femmes.....	8,1	8,7	8,1	8,3	13,6	8,9	10,5	2,8	5,5	4,0	4,7
Moins de 25 ans.....	15,8	16,5	9	22,6	25	18,8	31,9	5,1	12,6	9,1	9,6
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)	46 *	49 *	52 *	56	42	40	61 *	44 *	28	8 (1998)	N. D.

N. D. : non disponible * 1999

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

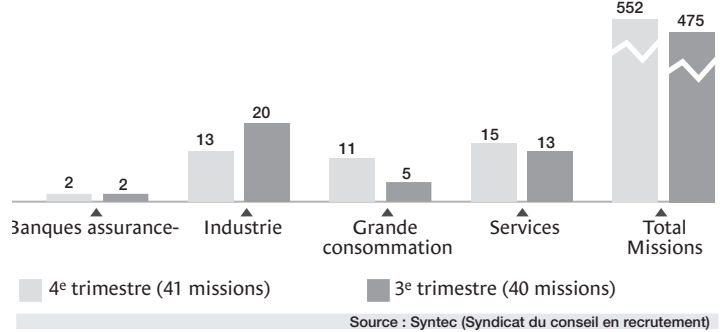
Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	16,4 % (déc.)	- 1,4
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	33,3 % (déc.)	- 3,8
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	975	+ 9,2 %*
INTÉRIM.....	550	+ 23,1 %*
APPRENTIS.....	285	+ 3,2 %*
CONTRATS AIDÉS.....	462	+ 8,8 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 000 (mars)	+ 0,9 %*
Hommes.....	8 666 (mars)	+ 0,6 %*
SMIC (en francs)		
Horaire.....	42,02 (juillet)	+ 3,2 %
Mensuel.....	7 101 (juillet)	+ 3,2 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***

* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv.99) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SYNTEC RECRUTEMENT / « LE MONDE »

▼ La nouvelle économie cherche des directeurs de ressources humaines



Source : Syntec (Syndicat du conseil en recrutement)

■ **AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2000**, 7 % des missions de recrutement de dirigeants d'entreprise ont concerné la fonction ressources humaines. Un pourcentage en baisse par rapport au trimestre précédent.

■ **L'ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ** révèle que la plus grande partie de ces missions sont réalisées pour le compte d'entreprises de services (37 %). Les entreprises de la nouvelle économie sont à la recherche de directeurs des ressources humaines, afin de développer des stratégies de fidélisation de leurs salariés fort recherchés sur le marché des compétences.

■ **L'INDUSTRIE** arrive en deuxième position (32 %), alors qu'il y a trois mois, elle était encore à l'origine de la moitié des recrutements au poste de direction des ressources humaines.

Babel Technologies prend une longueur d'avance dans la synthèse vocale

BRUXELLES correspondance

Comment tirer profit d'une catastrophe industrielle frappant un concurrent pour s'imposer sur un marché ? Babel Technologies, une jeune entreprise de Mons, dans le Hainaut belge, est peut-être en train de fournir une réponse exemplaire à cette question d'école. A moins de 100 kilomètres de la ville wallonne, l'entreprise flamande Lernout & Hauspie, spécialiste mondiale de la technologie vocale, est empêtrée dans d'énormes difficultés qui résultent d'une gestion financière chaotique et d'une politique d'acquisitions hasardeuse. Sous l'impulsion de Philippe Bodson, l'ancien patron de Tractebel, la flamboyante société d'Ypres entame une phase de purge et de cession aux résultats toujours incertains.

A Mons, pendant ce temps, Babel, jeune entreprise de pointe issue de l'université, sort de l'ombre que lui faisait L & H et s'impose, tranquillement, parmi les dix entreprises mondiales qui produisent des outils de reconnaissance et de synthèse vocales.

Au centre commercial de Vélizy, la société JC Decaux installe une borne interactive à commande vocale. Cet instrument, que l'on retrouvera bientôt dans des aéroports, des musées, des centres urbains, est signé Babel. L'équipementier Parrot propose à Citroën un matériel de reconnaissance vocale qui peut fournir en direct au conducteur une série d'informations, par exemple sur son itinéraire. Ce « car kit » est le fruit d'une technologie élaborée par Babel.

Posé et discret dans son petit bureau du boulevard Dolez, Vincent Fontaine, le directeur de la société montoise, n'est pas du genre à pousser des cris de joie. Cet ingénieur de 31 ans voit pourtant son chiffre d'affaires doubler chaque année depuis 1997, l'année où Babel Technologies est née, dans le but de commercialiser les

Le chiffre d'affaires de la jeune entreprise de Mons, fondée par des chercheurs en 1997, a doublé chaque année

recherches du laboratoire de traitement du signal, un département de la faculté polytechnique de Mons.

La mini-entreprise, fondée par sept chercheurs qui détiennent chacun 10 % du capital (22 % sont entre les mains d'autres scientifiques, 8 % sont la propriété de l'université elle-même), compte 15 employés aujourd'hui. Elle espère doubler ce chiffre avant la fin de l'année. En 2001, son résultat devrait être de 10 millions de francs français, pour 5 millions en 2000 et 1 million en 1998 !

Ironie du sort : alors que Babel apparaissait comme le Petit Poucet face au géant L & H qui avait acquis au passage l'américaine Dictaphone, la société est aujourd'hui citée comme l'un des candidats à la reprise de l'un des pans dont devraient se défaire les nouveaux patrons de L & H. « On a effectivement parlé de nous à cette occasion. Dans quelques mois nous dispose-

rons d'une technologie de synthèse vocale qui vaudra bien celle de notre concurrent », indique en souriant Vincent Fontaine.

A Mons, on a, il est vrai, tiré les leçons d'une affaire qui bouleverse encore en Belgique le monde des affaires. La stratégie de L & H était de combiner la reconnaissance et la synthèse vocales en y ajoutant la traduction automatique. La première discipline consiste à ce qu'un ordinateur comprenne les mots prononcés par une personne. Elle est utilisée pour l'apprentissage des langues, les serveurs d'information, les systèmes de navigation, etc. La deuxième vise à faire lire un texte par l'ordinateur. Elle est utile aux non-voyants, permet de prendre connaissance de ses e-mails sur un téléphone portable ou de s'informer sur l'état des routes. La troisième, aujourd'hui jugée presque inaccessible, laissait entrevoir la possibilité que deux individus parlant des langues différentes puissent communiquer entre eux grâce à la technique.

Pour certains, ces projets pharaoniques et inaboutis ont fini par faire douter de l'intérêt même des technologies vocales. Pour d'autres, dont Vincent Fontaine fait partie, l'affaire L & H, révélée au monde entier grâce au *Wall Street Journal*, a plutôt permis de mieux faire connaître cette technologie tout en la ramenant à de jus-

tes proportions. Transformer la voix en une interface naturelle entre l'homme et la machine, cela reste possible. Faire communiquer entre eux des hommes par l'intermédiaire des outils vocaux semble, en revanche, relever du rêve.

« Un vrai marché est en train de naître, mais certains ont laissé croire que l'on aurait besoin de la reconnaissance vocale pour ouvrir son réfrigérateur », explique le directeur de Babel. Autant dire que cette technique n'aura aucune utilité pratique pour le commun des mortels ? « Pas du tout !, objecte Vincent Fontaine. Imaginez, demain, votre bonheur si vous pouvez parler à votre magnétoscope pour programmer un enregistrement ! »

HUIT LANGUES

C'est toutefois dans l'industrie que Babel cherche évidemment ses principaux débouchés, en misant sur la hausse de la productivité. Telia, un opérateur suédois du téléphone mobile, fut son premier acheteur. JC Decaux, Converse et Parrot ont suivi, préférant la firme wallonne à ses concurrents, qui sont aujourd'hui Philips, Nuance ou Systemworks.

La force actuelle de Babel, c'est d'avoir mis au point les instruments les plus performants dans le domaine de la reconnaissance en milieu bruité : un logiciel trop sensible au bruit ambiant, dans une voiture ou une usine, n'aura aucune utilité.

Petite et sans doute sous-capitalisée, Babel entend aussi transformer sa faiblesse en un atout : la flexibilité. Déjà disponibles en huit langues, ses instruments peuvent s'adapter à un nouvel idiome en l'espace de quelques semaines. A l'heure actuelle, les ordinateurs de Babel s'initient au tchèque et au turc... Les patrons, eux, réfléchissent au moyen de rester dans le clan des trois ou quatre producteurs mondiaux qui, à terme, vont régenter ce nouveau marché.

Jean-Pierre Stroobants

VIE DES ORGANISATIONS

par Jean-Pierre Le Goff

Réformer
les réformateurs

Ce qu'on appelle la « réforme de l'Etat » et qui concerne en fait des services publics diversifiés, donne lieu régulièrement à des ouvrages qui soulignent les retards, les dysfonctionnements divers et l'urgence de réformes qui paraissent marquées par le sceau du bon sens et du pragmatisme. Il est cependant des vérités sur la modernisation des services publics qui semblent largement échapper aux réformateurs qui se veulent pourtant sans concessions dès qu'il s'agit d'indiquer les « points de blocage ». Depuis plus de quinze ans, les petites phrases déstabilisatrices, lâchées dans les médias qui déconsidèrent les fonctionnaires aux yeux de l'opinion publique n'ont pas manqué. A-t-on jamais vu, par exemple, un ministre de la République, Claude Allègre en l'occurrence, s'en prendre publiquement aux fonctionnaires qui sont sous sa responsabilité, alors que dans le même temps il entend procéder à une modernisation qui les concerne directement ?

Le sentiment qu'ont les fonctionnaires d'être mal traités par ceux-là mêmes qui les dirigent est-il infondé ? Combien de managers n'ont pas rêvé de pouvoir disposer des mêmes moyens que ceux du privé pour mener les salariés des services publics à marche forcée dans la modernisation, suscitant par là même méfiance et repli ? Mais, dans bien des cas, les directions des entreprises privées n'oseraient pas appliquer à leur personnel les méthodes et les grilles d'évaluation mises en place dans certaines entreprises publiques.

Les référentiels de professionnalisme dans un centre de tri postal de province, par exemple, définissent des niveaux de comportements dans lesquels on trouve pêle-mêle des exigences professionnelles et des comportements du genre : « disponibilité spontanée en cas de surcroît exceptionnel ou temporaire de travail au-delà de ses horaires habituels de service », « défend les orientations stratégiques de La Poste et le fait de façon convaincante », « aide le chef d'équipe à mettre en place le changement en convainquant ses collègues », ou mieux encore, « communique à l'équipe et à la hiérarchie sa motivation dans le travail »...

Le sentiment qu'ont les fonctionnaires d'être maltraités par ceux-là mêmes qui les dirigent est-il infondé ? Dans bien des cas, les directions des entreprises privées n'oseraient pas appliquer à leur personnel les méthodes et les grilles d'évaluation mises en place dans certaines entreprises publiques

Les bureaucrates et les caporaux, qui existent au sein des services publics, comme ailleurs, peuvent changer de look, prendre les nouveaux habits du jeune cadre dynamique en gardant le même autoritarisme et en se montrant toujours aussi incapables d'écouter et de comprendre leurs subordonnés. L'introduction de nouvelles méthodes de mobilisation et d'« évaluation de la ressource humaine » dans une administration et des entreprises publiques qui accordent une grande importance aux procédures, aboutit souvent à une incroyable littérature produite par les services centraux et régionaux. Celle-ci décrit jusqu'au moindre détail les façons de faire pour unifier et évaluer les salariés, transformant les cadres en des sortes de nouveaux militants d'une modernisation qui prend les accents d'une révolution culturelle. Au sein d'EDF, dans le cadre du programme de changement, l'encadrement peut ainsi avoir pour tâche de faire partager la vision, les objectifs et valeurs du groupe aux salariés, grâce à un « guide de l'animateur » sophistiqué élaboré par un organisme extérieur.

Réunis en petits groupes, les salariés doivent cocher des cases correspondant à d'étranges valeurs, telles que « client », « performance », « engagement », « ouverture aux autres », « reconnaissance », « solidarité », « environnement ». La déclinaison de ces valeurs dans leur unité de travail s'effectue en donnant un plus ou moins grand nombre de points à chacune d'entre elles. Le tout donne lieu à une incroyable synthèse, où doivent être cochées des réponses du genre : « Nous devons faire preuve d'initiative et développer l'innovation », « Nous devons remettre en question nos pratiques et nos habitudes »... C'est peu de dire que les salariés concernés ont le sentiment d'être pris pour des imbéciles.

Ces discours et ces outils ne reflètent pas, heureusement, l'ensemble du management développé dans les services publics. Mais la question demeure : comment a-t-on pu laisser se développer de telles méthodes, alors qu'on ne cesse de proclamer haut et fort qu'il faut se situer en dehors de toute idéologie, dans une logique d'efficacité et de pragmatisme ? L'introduction de ces discours et de ces outils dans des organisations qui demeurent largement bureaucratiques, produit des manœuvres et des luttes de redistribution des pouvoirs entre les dirigeants et les différents services, des déstabilisations en chaîne du haut en bas de la hiérarchie. Et si « l'intérêt bien compris des fonctionnaires est de bouger », encore s'agit-il d'être capable de leur indiquer clairement où aller.

L'évolution des télécoms, mais aussi de La Poste, et d'EDF-GDF est significative. Au fil des ans, l'écart s'est de plus en plus accentué entre les discours des directions sur le service public et une adaptation à des évolutions que les politiques eux-mêmes ne semblent pas en mesure de maîtriser, donnant l'impression d'un pilotage à vue et d'un glissement progressif face aux pressions libérales présentes au sein de l'Union européenne.

Les incohérences et les méandres de tels discours ont de quoi désorienter, et le rappel des grands principes du service public apparaît alors largement comme un simulacre. Le constat des évolutions et les audits dans tous les domaines sont devenus un nouveau mode déconcertant de mener les réformes, en légitimant des orientations et des choix qui ne sont pas clairement assumés. La situation paraît ubuesque : de multiples réunions sont censées faire participer les salariés en toute transparence à des évolutions sur lesquelles personne ne semble avoir de prise.

La question ironique posée par de nombreux salariés des services publics ne manque pas de pertinence : « Y a-t-il encore un pilote dans l'avion ? » Le premier obstacle à la modernisation est celui des réformateurs arrogants, incohérents et dominateurs. Leur slogan « changer les habitudes et les mentalités » les concerne en premier chef. La levée de cet obstacle est la condition sine qua non pour que la modernisation des services publics puisse être menée à bien.

Jean-Pierre Le Goff est sociologue au laboratoire Georges-Friedman (Paris-I, CNRS).

Les salariés du Net
ont-ils besoin d'une convention collective ?

Le 23 janvier, Jean-Marie Messier, président de Vivendi Universal, jetait un pavé dans la mare du petit monde de l'Internet. Dans un entretien accordé au *Parisien*, il annonçait sa volonté « d'ouvrir le chantier d'une convention collective spécifique aux entreprises de l'Internet ». Pourquoi ? « Je suis un défenseur acharné du rôle des syndicats. [...] Or les métiers de l'Internet sont des métiers nouveaux où les règles minimales de protection sociale sont quasiment absentes », expliquait-il.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Les deux fédérations patronales que sont l'Union nationale des entreprises de télécommunication (Unetel) et le Réseau des services télécoms (RTS) ont lancé une étude sur le sujet. Elle a été confiée à Bernard Jaïs, ex-directeur des ressources humaines de France Télécom et président honoraire de l'Unetel, et à Jean-François Colin, directeur général adjoint, en charge du développement social de Vivendi. Cette « mission exploratoire », comme la qualifient les intéressés, devrait remettre ses conclusions à la fin de l'année.

JOURNALISTES

Actuellement, les salariés des entreprises du Net relèvent de systèmes de protection sociale variés. A minima, c'est le code du travail qui prévaut. Ce qui était par exemple le cas des salariés de Yahoo France jusqu'au 1^{er} novembre 2000, date de « l'extension » par le ministère du travail de la convention collective des télécommunications. Depuis cette date, la filiale française du célèbre portail s'est ralliée à la nouvelle convention des télécommunications pour tous ses salariés.

D'autres firmes ont opté pour la convention du Syntec, syndicat des sociétés de conseil, des bureaux d'études, etc. Cette con-

vention, qualifiée par beaucoup de « fourre-tout », a l'avantage d'être assez accueillante, mais l'inconvénient de protéger relativement mal les salariés. D'autres entreprises encore ont adopté, comme la loi le prévoit, la convention de branche de leur activité dominante.

Comme l'explique Philippe Rozec, du cabinet d'avocats Barthélemy, spécialisé dans le droit du travail, « il faut faire une distinction entre les véritables nouveaux métiers de l'Internet et les entreprises qui utilisent Internet en tant qu'outil de développement de leur activité. Pour les premiers, les conventions collectives existantes ne sont pas la solution du problème et il serait en effet judicieux de s'orienter rapidement vers la négociation d'une ou plusieurs conventions de

branche. Pour les secondes, s'il s'agit de sites de vente, par exemple, elles doivent opter pour la convention collective correspondant au produit commercialisé (fleurs, automobiles, produits alimentaires, etc.). Peu importe le média utilisé pour cette commercialisation (télévision, Minitel, mais aussi Internet) ».

C'est également la position d'Olivier Da Lage, vice-président de la commission de la carte des journalistes et membre du Syndicat national des journalistes : « On est journaliste quel que soit le support sur lequel on s'exprime. » Deux cents cartes ont ainsi été attribuées à des journalistes travaillant sur des sites d'information non dépendants d'entreprises de presse traditionnelle. Mais pour qu'il en soit ainsi, il faut que les statuts de l'entreprise, propriétaire du site, précisent que l'information du public est sa principale mission.

Pour Danielle Rived, secrétaire générale de la fédération Communication culture de la CFDT, cette condition peut poser problème : « Un journaliste travaillant sur Internet sera reconnu comme tel en fonction de l'outil de développement de l'employeur. » Elle reçoit quotidiennement plusieurs appels de journalistes sur le Web, qui ne disposent d'aucun pouvoir. « Ils ne peuvent aller aux prud'hommes, puisqu'il n'y a pas de réglementation, nous

sommes démunis. » Elle exhorte donc les employeurs de médias à s'entendre. Faute de quoi, les opérateurs de télécommunication imposeront leur vision des choses. « Il faut aller vite, car les télécoms iront vite, poursuit Danielle Rived. Le premier qui aura accaparé le champ imposera ses règles à lui. »

C'est toute l'astuce de Jean-Marie Messier : non seulement ses propos lui confèrent une bonne image sociale, mais en prenant les devants, il gagne une position de force.

JEU DE GO

Il prend aussi la main dans la définition de ce que pourraient être ces entreprises réellement nouvelles, couvertes par aucune convention. Plus ce champ sera large, plus l'opérateur pourra imposer ses vues : « Quand le patronat se mêle de créer ou de réviser une convention collective, c'est pour fonder ou réviser à minima », analyse Marie-Thérèse Deleplace, secrétaire fédérale de SUD-PTT.

Les syndicalistes auraient donc tendance à estimer que ce nouvel espace est quasi inexistant. Ils ne sont pas les seuls. Un spécialiste du secteur, Gwenaël Bousquet, directeur des ressources humaines de Yahoo! France, une entreprise dont on peut penser qu'elle est une création du Net, s'avoue ainsi très satisfait de la convention collective des télécommunications dans son état actuel. « Je ne sais pas ce qu'il resterait pour une convention collective Internet ; il n'y a pas tant de spécificité. »

Derrière cette affaire de convention collective, c'est une véritable partie de jeu de go, aux implications sociales, mais aussi fiscales et sociétales, pour définir le territoire des entreprises du Net, qui est en train de se jouer.

Annie Kahn

Indemnités de licenciements : de 1 à 10

La partie de bras de fer à laquelle pourraient se livrer employeurs et salariés du Net pour la définition d'une convention collective a des enjeux importants. Le calcul des indemnités de licenciement en est un exemple. Actuellement, ces indemnités peuvent varier dans un rapport de 1 à 10, selon le système auquel on se réfère.

Si l'employeur estime qu'il ne relève d'aucune convention collective, le code du travail s'applique et les indemnités s'élevaient à un dixième de mois de salaire par année de présence. En revanche, si ses salariés relèvent de la convention collective des journalistes, les indemnités s'élevaient à un mois de salaire par année de présence. Les dispositions prévues par la convention du Syntec et celle des télécommunications se situent entre ces deux extrêmes.

L'encadrement intermédiaire
s'ouvre aux diplômés de l'enseignement supérieur

Traditionnellement issu de la catégorie ouvrière, par la voie de la promotion interne, l'encadrement intermédiaire dans l'industrie est de plus en plus souvent assuré par des diplômés de l'enseignement supérieur. Quelle est l'ampleur de ce phénomène ? Menace-t-il, à terme, l'avenir ouvrier et celui des sortants des filières professionnelles et technologiques ? C'est là le thème d'une étude réalisée en Allemagne, en France et au Royaume-Uni pour le compte de la Commission européenne par des instituts des trois pays, dont, en France, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), qui en a récemment publié quelques résultats dans sa lettre intitulée *Bref*.

Les conditions dans lesquelles les industriels de ces trois pays recourent aux diplômés du supérieur présentent des caractéristiques communes. « Dans la majorité des cas observés, les changements dans le mode d'accès à l'encadrement intermédiaire se produisent dans un contexte de réorganisation des entreprises », constate l'étude. La refonte des équipes ou des groupes de travail, la plus grande formalisation des procédures, l'importance croissante des normes (de qualité, de sécurité, environnementales) constituant des contraintes nouvelles qui pèsent sur l'encadrement intermédiaire.

COMPÉTENCES

Pour justifier le recours aux diplômés, les responsables de la gestion du personnel de ces grandes entreprises utilisent « un même argumentaire », note le Cereq : la nécessité d'avoir des connaissances plus formalisées, de pratiquer un autre style d'encadrement et de mettre en œuvre de nouvelles compétences relationnelles, voire commerciales.

Ces nouvelles politiques, qui remettent en cause la promotion interne des ouvriers, a aussi pour but une gestion plus serrée de la masse salariale. Rajeunir l'encadre-

Ces nouvelles politiques, qui remettent en cause la promotion interne des ouvriers, tendent aussi à une gestion plus serrée de la masse salariale

ment permet aux entreprises de faire des économies à court terme, d'autant que ce mode de gestion s'accompagne « dans plusieurs cas d'une révision à la baisse des positions hiérarchiques occupées par les diplômés du supérieur », relèvent les chercheurs.

Toutefois, au-delà de ces similitudes, les modalités du renouvellement de l'encadrement intermédiaire ne sont pas identiques partout. Ainsi, l'ampleur de ce phénomène dépend en partie des fluctuations des effectifs. Les modes de recours aux diplômés pour les postes d'encadrement intermédiaire sont eux-mêmes très divers. Ils vont du cas - très exceptionnel - de l'embauche directe de débutants diplômés du supérieur, au recrutement interne ou externe de diplômés expérimentés, en passant par le recours à de jeunes diplômés appelés à rejoindre l'encadrement intermédiaire après un parcours initiatique spécialement conçu dans cet objectif ou après un emploi dans un poste de production, constate l'étude.

En outre, si l'accès traditionnel à ces postes de cadre intermédiaire repose partout sur la promotion des ouvriers, il n'obéit pas partout aux mêmes mécanismes. En Allemagne, ces postes correspondent à une véritable qualification, le Meister, un brevet reconnu, acquis par la formation continue. Recourir de façon massive aux diplômés du

supérieur signifierait remettre en cause le Meister, sa formation et son parcours. « De fait, l'existence de ce brevet très spécifique constitue une sorte « d'obstacle au recours de diplômés de l'enseignement supérieur », estime Martine Moebus, chargée d'études au Cereq.

En France et au Royaume-Uni, il n'existe pas un tel diplôme. La France dispose toutefois depuis une quinzaine d'années du bac professionnel, qui devrait « permettre à l'industrie de disposer d'un potentiel de qualifications suffisant pour alimenter l'encadrement intermédiaire. Un vivier que nombre d'entreprises n'ont pu se constituer à ce jour faute d'avoir recruté suffisamment de jeunes ces dernières années », souligne l'étude.

Les statistiques montrent qu'en Allemagne les diplômés du supérieur représentent 2 à 4 % des cadres intermédiaires, contre 12 % en France, les données britanniques n'étant pas disponibles. Il ne s'agit donc pas d'un phénomène de substitution par les diplômés des ouvriers promus. Néanmoins, ces derniers perdent du terrain.

Le contexte britannique, qui subit une désindustrialisation rapide et un fort turnover des salariés, semble le plus susceptible de favoriser le recours aux diplômés du

supérieur. A contrario la situation allemande tend à la limiter, grâce au Meister, d'autant que l'évolution des effectifs des diplômés du supérieur est relativement contenue et que le nombre de sortants des formations d'ingénieurs a même récemment fortement diminué.

Quant à la France, elle réalise une sorte de synthèse des deux cas précédents, par la coexistence de salariés promus et de diplômés de l'enseignement supérieur. Néanmoins, « les mécanismes de sélection et de concurrence jouent en défaveur de la voie promotionnelle », souligne l'étude.

« Le système éducatif français est fortement ancré dans la formation initiale et la poursuite des études le plus loin possible, constate Martine Moebus, et c'est selon moi une orientation irréversible. Aussi, si l'on veut maintenir la coexistence des modes d'accès à l'encadrement intermédiaire, il faut revitaliser la filière promotionnelle en renforçant toutes les voies d'acquisition de certifications par la formation continue, notamment par le biais de la validation des acquis professionnels et des certificats de qualification professionnels reconnus dans les conventions collectives. »

Francine Aizicovici

Chaque mardi avec

Le Monde
DATÉ MERCREDI

retrouvez

LE MONDE INTERACTIF